



L'ENCLOS DES LUMIÈRES

ESSAI SUR LA CULTURE
LITTÉRAIRE EN SUISSE ROMANDE
AU XVIII^e SIÈCLE

FRANÇOIS ROSSET

L'enclos des Lumières

Essai sur la culture littéraire en Suisse romande au XVIII^e siècle

FRANÇOIS ROSSET

L'enclos des Lumières

Essai sur la culture littéraire en Suisse romande au XVIII^e siècle

georg
Éditeur

Cet ouvrage a bénéficié du soutien de :

la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne

le Fonds des publications de l'Université de Lausanne

la Fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature



Illustration de couverture Jean-Etienne Liotard (1702-1789),
Portrait de Mlle Lavergne, nièce de l'artiste, 1746
Amsterdam, Rijksmuseum

Couverture Jennifer Freuler

Maquette Hans Christian Weidmann, Versoix

Droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays

ISBN 978-2-8257-1053-1

© Copyright 2017

Georg Editeur

Chemin de la Mousse 46 | CH-1225 Chêne-Bourg | Tél. +41 (22) 702 93 11 | www.georg.ch

Table des matières

Introduction	11
1. L'empire des limites	25
2. Le milieu du monde	49
3. Lausanne, le petit Paris des Bernois	69
4. La frange soleuroise	89
5. Samuel Auguste Tissot : l'écrivain malgré lui	101
6. Élie Bertrand : un savant qui écrit	121
7. Misère poétique ?	141
8. L'écriture de soi	165
9. Correspondances	189
10. Romans du dedans – romans du dehors	211
Bibliographie	239
Index	263

Remerciements

Pour leur compagnonnage, leur amitié et l'inspiration féconde qu'ils m'ont donnée depuis des années, je remercie très vivement mes collègues de l'École doctorale en études sur le siècle des Lumières des universités romandes ainsi que les nombreux doctorants qui ont participé aux activités de cette plate-forme interdisciplinaire d'échanges et de formation.

Note éditoriale

Les sources mobilisées pour ce livre étant de natures très diverses et leur degré de fiabilité n'étant pas uniforme, le choix a été fait de moderniser les graphies dans les citations, sauf dans le cas de certains documents manuscrits où la langue fait elle-même l'objet d'un commentaire de la part du scripteur (chapitres 7 et 8).

Plusieurs des chapitres ci-après résultent de travaux préparatoires qui ont donné lieu à des publications :

- Chap. 1 : reprise partielle et largement modifiée de « Tout a des limites en ce pays, y compris la Révolution. Variations sur la notion de *limite* dans la Suisse romande des Lumières », in Christian Simon (éd.), *Dossier Helvetik VIVI. Blicke auf die Helvetik*, Bâle, Schwabe & Co, 2000, p. 51-66.
- Chap. 2 : reprise partielle et largement modifiée de « Un poème pastoral-épique à Genève en 1789 : *La Franciade* de François Vernes », in Catriona Seth (éd.), *L'Éveil des Muses. Poétique des Lumières et au-delà. Mélanges offerts à Édouard Guillon*, Rennes, PUR, 2002, p. 271-282.
- Chap. 3 : inédit.
- Chap. 4 : inédit.
- Chap. 5 : reprise légèrement modifiée de « Samuel-Auguste Tissot : le docteur-écrivain », in Vincent Barras et Micheline

Louis-Courvoisier (éd.), *La Médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg, 2001, p. 245-259.

Chap. 6 : inédit.

Chap. 7 : reprise légèrement modifiée de « “Spectacle sublime” et “petite mécanique” : un contentieux poétique au XVIII^e siècle », in Marie-Jeanne Heger-Étienvre et Guillaume Poisson (éd.), *Entre attraction et rejet : deux siècles de contacts franco-suisses (XVIII^e-XIX^e s.)*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2011, p. 132-151.

Chap. 8 : reprise partielle et largement modifiée de « Erreur sur la personne ? Considérations liminaires pour une étude des écrits personnels en Suisse romande au XVIII^e siècle », *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 67/4, 2010, p. 255-260.

Chap. 9 : inédit.

Chap. 10 : inédit.

Introduction

« Les Grecs entreprirent le voyage de Troyes pour une femme ; pourquoi ne ferais-je pas celui d'Yverdon ? »
F. Vernes, *Le Voyageur sentimental ou Ma promenade à Yverdon*, 1781, p. 4.

Les uns prétendaient que la Suisse, quoique située au milieu de l'Europe, n'était que très mal connue, à cause, sans doute, de l'absence de bons auteurs qui en auraient décrit et célébré les atouts¹. D'autres faisaient observer qu'on ne voyait pratiquement jamais de Suisses parmi les personnages de romans, ce qui devait laisser penser qu'ils n'étaient pas exercés aux codes et aux stratégies de l'amour². Ailleurs on faisait part d'un profond étonnement devant l'absence quasi totale de poésie dans un paysage pourtant des plus propres à la rêverie et aux épanchements de l'âme³. La *littérature* au sens que nous a définitivement légué le XIX^e siècle ne trouve pas dans la Suisse des Lumières une terre d'abondance ; on peut même en dire autant pour les *belles-lettres*, notion plus conforme aux usages du temps de Voltaire. En dehors des exceptions remarquables de Rousseau (qui se méfiera toujours des valeurs littéraires établies), de Gessner (qui, après avoir brillamment promu le modèle de l'idylle comme expression poétique consubstantielle à la Suisse elle-même, abandonna l'écriture pour s'adonner à la peinture) et de Haller (qui, en dépit du triomphe européen de son poème « Les Alpes », ne fut jamais qu'un littérateur d'occasion), en dehors des étoiles qui s'allumèrent à la toute fin du siècle (Isabelle de Charrière, Germaine de Staël, Benjamin Constant), la Suisse du XVIII^e siècle n'aura pas offert à l'Europe des lettres beaucoup de ces noms qui trouvent immanquablement leur place dans les manuels scolaires ni même dans la mémoire des gens cultivés.

L'humilité que pourrait inspirer ce constat ne doit pourtant pas nous empêcher d'interroger une réalité qui est indéniable et qu'on peut appeler, de façon très générale, la « culture littéraire ». Qu'est-ce que cela à l'époque concernée ? Pour tenter de répondre, on peut s'appuyer sur ce que disent les règlements de la Société littéraire de Lausanne qui a été active de 1772 à 1782. L'article 1^{er} stipule ceci :

I. Buts de cette Société.

Les membres de cette Société se sont proposé uniquement de s'occuper de concert de la recherche du vrai dans tout ce qui est du ressort de la philosophie spéculative et morale, des belles lettres et des beaux-arts. N'exceptant que les sciences purement mathématiques, physiques, théologiques, médecine, et ce qui a directement rapport à cette dernière.

2. Autant que cela sera possible, on ne recevra dans la Société pour en être membres, que des personnes d'une bonne réputation morale.

Toute personne pour être reçue dans cette Société devra répondre avec sincérité affirmativement aux questions suivantes, et les souscrire.

I. Aimez-vous tous les humains, quelles que soient leur profession, leur foi, leurs opinions spéculatives, leurs croyances, leur religion ? Et souhaitez-vous sincèrement leur perfection et leur bonheur ?

II. Vos sentiments ne sont-ils pas que nul homme ne doit être puni ni dans son corps, ni dans ses biens, ni dans sa réputation pour des opinions spéculatives, ou pour l'extérieur des cultes religieux ?

III. Promettez-vous de vous occuper avec nous sincèrement de la recherche de la vérité ? Et voulez-vous prouver que vous l'aimez pour elle-même par votre disposition à la chercher avec zèle, à l'embrasser avec plaisir et à la communiquer impartialement dès qu'elle vous sera connue ?

IV. Promettez-vous de faire tous les efforts pour bannir de cette recherche du vrai toute passion, toute prévention, tout esprit de parti et toute aigreur, ne vous fâchant point contre ceux qui vous feront des objections ou qui ne penseront pas comme vous, mais prenant en bonne part tout ce qu'on dira contre l'opinion que vous aurez embrassée, et n'employant que des raisons, soit pour vous défendre, soit pour attaquer ?

C'est une société comme il s'en est formé partout en Europe et dans d'autres villes suisses à la même époque. Ses membres ne sont pas des *auteurs* ; on y compte il est vrai quelques personnes qui se sont distinguées en publiant des poésies dans le *Journal helvétique*

ou ailleurs, des traductions ou des essais de philosophie morale, mais ils sont avant tout magistrats, pasteurs, professeurs, négociants, médecins, militaires, auxquels se joignent volontiers des étrangers (des Anglais, des Français, des Allemands, des Italiens, des Polonais, des Russes) établis à Lausanne pour plus ou moins longtemps. Bien peu sont écrivains, mais ils sont tous écrivains, auteurs prolifiques de discours, de traités et d'articles divers, de correspondances souvent très étendues, de livres de raison ou autres formes de notes personnelles, de recueils de citations, de réflexions, de petits récits et même parfois de pièces pour le théâtre de société. Tous sont grands lecteurs et tous ont le goût de l'échange et du débat. Leur conception de la *littérature* est très étendue, même si elle ne va pas jusqu'à ce que dit l'*Encyclopédie d'Yverdon* à l'article « Histoire littéraire » (article nouveau par rapport à l'*Encyclopédie* dite de Paris) : « C'est l'histoire des sciences et des arts ; c'est l'histoire de l'esprit humain ; c'est un tableau de l'origine et des progrès des connaissances humaines. L'*histoire littéraire* donc nous apprend quelle a été l'origine, les progrès, la décadence et le rétablissement de tous les arts et de toutes les sciences, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours. Elle est ou générale, et considère alors l'érudition dans son universalité ; ou particulière, et traite de chaque art ou de chaque science en particulier⁴ ». Pour les membres de la Société littéraire de Lausanne, comme le précise leur règlement, les objets discutés se limiteront au champ de ce que nous appelons aujourd'hui les sciences humaines et sociales, mais dans leur acception la plus large.

Ainsi, une société littéraire au milieu du XVIII^e siècle, c'est un groupe de citoyens préoccupés avant tout par l'obsession du temps des Lumières : l'élargissement et la diffusion des connaissances. Soucieux également de donner à leurs échanges, du moins en théorie, les traits d'une sociabilité assortie aux valeurs emblématiques de ce temps : égalité, tolérance, primauté du bien commun, croyance dans la perfectibilité et quête active du bonheur. Telle est l'amplitude du cadre qu'il faut considérer quand on parle de *culture littéraire* à cette époque.

Rousseau était à peine né et Louis XIV était encore assis sur son trône quand le juriste Jean Barbeyrac, prononça une allocution remarquée qui fut aussitôt imprimée sous le titre : *Discours sur l'utilité des Lettres et des Sciences par rapport au bien de l'Etat, prononcé aux*

Promotions publiques du Collège de Lausanne le 2 mai MDCCXIV. Par Jean Barbeyrac, Professeur en Droit et en Histoire, Membre de la Société Royale des Sciences de Berlin, & présentement Recteur de l'Académie de Lausanne. Certes, le recteur de l'académie ne pouvait faire autre chose que de plaider pour la cause de l'enseignement, mais on doit se rappeler que cette académie était encore vouée à la seule formation des pasteurs et qu'elle ne faisait alors que commencer, sous le sourcilieux contrôle des Bernois, sa lente et difficile mutation qui devait lui donner peu à peu le profil plus large d'une université. Or Barbeyrac, dans son discours, ne parle guère de théologie ; il insiste bien davantage sur la logique, les langues anciennes et l'histoire de l'Antiquité, les mathématiques, les sciences de la nature, l'astronomie, la physique et la médecine. Et finalement, il avance un argument politiquement risqué, mais très pertinent et carrément précurseur en 1714 : « Je n'alléguerai plus qu'un seul avantage qui peut revenir aux Sociétés Civiles de l'étude des Lettres et des Sciences : avantage dont, à la vérité, certaines gens ne conviendront point, et qu'ils regarderont même comme un mal, mais qui ne leur paraîtra tel qu'à cause de leur intérêt particulier, directement opposé au Bien Public. Je dis donc que les Arts Libéraux et les belles Connaissances sont un des meilleurs remparts de la Liberté. Si quelqu'un n'aperçoit pas la liaison qu'il y a entre ces deux choses, il est facile de la lui faire comprendre. L'Ignorance abaisse l'Esprit, elle étouffe les sentiments d'honneur et de magnanimité, elle dispose à subir le joug sans peine pour quelque vil intérêt, elle ôte le courage d'entreprendre de belles actions pour le bien de la Patrie.⁵ »

À l'autre bout du siècle, en 1785, c'est un patricien bernois, François Rodolphe de Weiss, qui poursuit le combat pour la défense du savoir dans la société : « À quoi sert la science, ose-t-on demander quelquefois ? Elle sert à soumettre le préjugé à la raison, le fanatisme à la justice ; à connaître les hommes et les diriger ; à élever l'âme aux grandes choses, et subordonner les petits intérêts de l'avarice et de l'ambition à ceux du patriotisme et de la générosité ; elle apprend à comparer les usages et les opinions établies, ou celles à introduire, avec les opinions des hommes les plus illustres et les usages des nations les plus éclairées ; elle donne, par la connaissance des siècles passés, des directions pour l'avenir : elle simplifie et facilite tous les grands objets d'administration publique [...] ; elle prévient ce chaos dangereux de parties discordantes, en partant toujours des principes fondamentaux [...] : elle

épargne dans les affaires un temps précieux, ne traite pas chaque bagatelle avec importance, et n'oblige pas de discuter longuement des vérités qu'on ne discute plus, et qui sont reconnues comme axiomes ; enfin elle donne de la profondeur aux vues, de la noblesse dans l'exécution, et de la force à l'éloquence.⁶ »

Un siècle, et justement ce siècle, que caractérise la lutte pour l'émancipation des hommes par le progrès des connaissances, n'aura donc pas suffi : de Barbeyrac à de Weiss, c'est toujours le même discours qu'il faut tenir. Et nous sommes bien placés aujourd'hui, alors que les sciences humaines sont toujours plus souvent et plus violemment mises en cause au motif de leur inutilité prétendue, pour savoir que si les Lumières ont apporté quelques acquis, ceux-ci ne sont jamais définitifs. Ainsi, participer au développement de la *culture littéraire* en Suisse au temps de Jean-Jacques Rousseau, c'est s'engager dans ce combat au milieu d'un contexte particulier qui détermine les formes et les contenus spécifiques de cet engagement. Et parler de ces engagements du passé, c'est poursuivre encore aujourd'hui la même lutte.

Plusieurs paramètres viennent s'ajouter et s'entrelacer pour définir la particularité de ce contexte. Commençons par la question de la langue qui justifie aussi le choix de ne parler pratiquement, dans ce livre, que de la Suisse de langue française. Chacun sait qu'au siècle de Voltaire, le français a supplanté le latin comme langue de communication des élites intellectuelles et sociales de l'Europe. L'effervescence qui anime Paris rayonne sur tout le continent, imposant des modalités de penser les Lumières parfois fort radicales, qui sont loin d'être partagées par tous, mais qui redéfinissent le périmètre des possibles dans les activités de l'esprit. La Suisse de langue française qu'il n'est pas anachronique d'appeler « Suisse romande » – en dépit de ce qui a été longtemps soutenu⁷ – se trouve dans une position très particulière par rapport à la France et à son centre : partageant sa langue en terre de périphérie, elle nourrit ce que les sociolinguistes d'aujourd'hui nomment le sentiment ambigu de l'« insécurité linguistique⁸ ». Mais cette grande sœur encombrante présente aussi des caractéristiques foncièrement étrangères aux citoyens de contrées qui sont de longue tradition républicaine, éloignés au possible de tout ce qui émane de la culture de cour, avec sa course aux distinctions, aux honneurs et à la gloire. Pays majoritairement protestants par ailleurs où le préalable de

la foi reste intangible, comme un cadre imposé aux velléités d'émancipation religieuse consécutives quasi naturellement, du moins en France, à la marche des Lumières. Ainsi, quand le pasteur Gabriel Mingard écrit, en 1773, à propos du foyer intellectuel de Milan, que « le fanatisme n'aveugle point ces auteurs estimables ; un esprit sage et prudent les éclaire, les vues les plus louables les dirigent, l'enthousiasme ni l'orgueil ne conduisent pas leur plume, ils tendent au vrai et au bien, leur but est de rapprocher la philosophie de l'homme pour le conduire au bonheur, par l'observation des règles respectables que prescrit la nature ; et non de la faire servir de prétexte pour se livrer au libertinage d'esprit ; à l'anarchie morale et à un dangereux scepticisme, vers lequel tant d'écrivains aujourd'hui semblent vouloir nous conduire ; mais ce n'est pas la philosophie qui parle par la bouche de ces derniers ; quoique souvent ils imitent son ton et empruntent son langage sans l'entendre⁹ », il prend ce prétexte milanais pour distinguer clairement la position tenue par lui-même et par ses compatriotes de celles que postulent les Philosophes de Paris.

Du point de vue littéraire, cependant, ce n'est peut-être pas cette dimension religieuse qui importe le plus. De plus grande conséquence semble être l'écart culturel immense qui sépare l'agglomérat de petites républiques fort différentes que constitue ce que l'on appelle à l'époque « la Suisse » et la France marquée fondamentalement par le tropisme du centre. Pas d'académie, pas de cour, pas de salons dominants, pas d'instances autorisées de valorisation, pas de pensions. La gloire dans les lettres, à laquelle Germaine de Staël, dans une perspective française, accorde tant d'importance (« Quand une nation acquiert chaque jour de nouvelles lumières, elle aime les grands hommes, comme ses précurseurs dans la route qu'elle doit parcourir¹⁰ »), n'est pas une aspiration raisonnable pour un lettré de Suisse où aucun organe n'est habilité à distribuer les honneurs et à fixer des hiérarchies. Germaine de Staël associe d'ailleurs à juste titre cette notion de « gloire », chez les écrivains, à la structure monarchique : « On a dit en politique qu'un roi ne pouvait pas subsister sans noblesse ou sans pairie ; à la cour de l'opinion, il faut aussi que des gradations de rang garantissent la suprématie.¹¹ » En Suisse romande, il n'y a guère que le *Journal helvétique* qui publie de temps en temps des opinions valorisantes sur tel ou tel homme de lettres, le plus souvent quand il s'agit de lui rendre hommage après décès¹², mais il n'y a pas de lieu ni

de cadre rhétorique qui nourrisse la pratique systématique de l'éloge. Il est d'ailleurs assez frappant, en parcourant les pages du *Journal* de Louis-François Guiguer de Prangins, de percevoir le plaisir ambigu que cet homme cultivé prend à lire et à commenter les éloges des grands hommes publiés à Paris par les académies, en y goûtant les effets émotionnels produits par la rhétorique sur le lecteur, tout en pointant les artifices : « Cet auteur [Antoine-Léonard Thomas et son *Éloge de Daguessau*] ne laisse jamais oublier que c'est lui qui parle et qu'il veut être admiré ; mais malgré toute l'emphase et l'enflure, son éloquence est forte » ; et un peu plus loin, toujours à propos d'un éloge de Thomas (dédié à Marc Aurèle cette fois-ci) : « il nous a émus et touchés. Mais ceux dont la méthode est de commencer par discuter trouvent que la forme n'est pas vraisemblable, qu'il y a des lieux communs d'adresse oratoire et trop répétés pour faire ce qu'on appelle de grands effets. On a dit que cet ouvrage sentait son Paris et qu'au milieu d'une feinte simplicité il s'y trouvait beaucoup d'apparat et de rouages¹³ ». Dans le salon de Prangins, on profite avec bonheur des productions littéraires venues de Paris, mais une distance est maintenue et elle fait réagir chaque fois que dérangent la pose, la manière, la « posture » d'auteur¹⁴.

On constate en effet que très peu nombreux sont les hommes et femmes de plume issus de ce territoire qui, incarnant ouvertement une telle posture, auront été reconnus et célébrés comme des auteurs par leurs contemporains au-delà d'un rayon strictement local : Rousseau, bien sûr, Isabelle de Charrière, Isabelle de Montolieu, Germaine de Staël, Benjamin Constant. Quelques autres peuvent être considérés aussi pour avoir donné des œuvres qui ont été lues dans un périmètre plus restreint et qui n'ont pas résisté à l'épreuve du temps : Gabriel Seigneux de Correvon, Samuel de Constant, Constance de Cazenove d'Arlens, Jeanne-Françoise Polier de Bottens, Marie-Françoise de Pont-Wullyamoz, Isabelle de Géliou, Jean-Pierre Bérenger ou François Vernes.

Mais cette liste, qui n'est pas exhaustive, est loin de refléter la réalité de la vie littéraire en Suisse romande au XVIII^e siècle. Il y a quantité d'autres acteurs qui ont joué un rôle peut-être plus essentiel que les « auteurs ». À commencer par ces entrepreneurs infatigables qui ont consacré l'essentiel de leur talent et de leur force à la propagation de l'écrit. À l'âge de la prolifération des périodiques à vocation

très largement « littéraire », il faut se rappeler que derrière chacun des titres, il y a des individus généreux, habités par des convictions diverses (mais convergeant presque unanimement vers un conservatisme éclairé – ou tout au moins supposé tel) et surtout par la foi dans cet idéal des Lumières qui voit dans la propagation des connaissances et des idées le moteur du perfectionnement de l'homme et des sociétés : Gabriel Seigneux de Correvon et Loys de Bochat pour la *Bibliothèque italique* (1728-1734), Louis Bourguet, puis Henri-David Chaillet pour le *Journal helvétique* (qui parut sous différents titres de 1732 à 1782), Fortunato Bertolomeo de Felice pour l'*Excerptum totius Italicae nec non Helveticae Literaturae* (1758-1762), pour l'*Es-tratto della letteratura europea* (1758-1766) et pour le *Tableau raisonné de l'histoire littéraire du dix-huitième siècle* (1779-1783), Jacob Vernes pour *Le Choix littéraire* (1755-1760), Jean Lanteires pour *Journal de Lausanne* (1786-1792), Marie-Élisabeth Polier pour le *Journal littéraire de Lausanne* (1794-1798) ou encore les frères Picet pour la *Bibliothèque britannique* (1796-1816⁴⁵).

Les textes qu'ils publient sont écrits ou traduits par une foule de personnes dont on ne connaît que rarement l'identité. Bien des contributions ne portent aucune signature, ce qui montre qu'à l'évidence, le souci prioritaire n'est pas de se faire valoir comme écrivain, mais bien de promouvoir ce qui est transmis et, par là, de promouvoir la transmission elle-même. Pour retrouver l'identité de ces anonymes écrivant, il faut recouper les indices et les informations de natures diverses. Chaque fois qu'on y parvient, c'est un nouveau nom qu'il faut ajouter à la liste bien longue de ces humbles servantes et serviteurs de l'écrit ; ce sont des personnes qui exercent toutes les professions auxquelles on peut aspirer quand on a de l'instruction, des nobles qui vivent plutôt modestement des revenus de leurs petits domaines, des militaires au repos, des aventuriers qui ont trouvé refuge pour plus ou moins longtemps en Suisse et quelquefois des gens de peu, sauvés de l'anonymat par les miracles aléatoires de la conservation des papiers.

Les plus surprenants sont ceux qui ne se sont illustrés dans les lettres qu'en passant, comme par hasard, et qui ont pourtant révélé beaucoup de talent. On peut en citer deux exemples. Tout d'abord, le colonel et conseiller d'État neuchâtelois Abram de Pury (1724-1807), qui put se flatter d'une amitié avec Jean-Jacques Rousseau⁴⁶, mais qui se distingua surtout en tant qu'auteur d'un des plus fameux canulars

qu'a connus l'historiographie suisse toutes époques confondues. Entre 1777 et 1787, de Pury produisit des textes apocryphes documentant l'histoire neuchâteloise du Moyen Âge, la *Chronique des chanoines* et les *Mémoires de Montmollin* qui furent considérés pendant un bon siècle comme des sources authentiques, propres à démontrer la profondeur des liens du pays de Neuchâtel avec la Suisse. Le faussaire était suffisamment habile, dans son maniement de la langue, pour produire des textes qui pouvaient passer, du moins sans examen philologique approfondi, pour des pièces authentiques, mais il possédait aussi, comme le révèle l'étude de ses manuscrits, un sens aigu de la mise en forme textuelle et des stratégies de composition propres à fourvoyer le lecteur⁷. Il avait, en un mot, une culture, une sensibilité et une habileté littéraires particulièrement développées.

Un autre militaire Pierre Victor de Besenval (1721-1791), natif de Soleure, fut l'un des Suisses qui fit la carrière la plus brillante à l'étranger ; il fut lieutenant général des armées du roi de France sous Louis XV et Louis XVI, lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses, inspecteur général des troupes suisses. En tant que « commandant en chef des provinces de l'intérieur », il fut, depuis 1781 jusqu'à la Révolution, l'ultime responsable du maintien de l'ordre au sein du royaume de France. Rien de très poétique, sans doute ; et pourtant, Besenval laissa des *Mémoires* d'un grand intérêt, ainsi qu'une série de petits romans ou contes qui ne furent publiés qu'après sa mort, et encore contre la volonté de ses héritiers pour qui ces textes n'étaient certainement pas de lui. Trop légers peut-être, trop libres, voire trop lestes pour coller à l'image d'un grand militaire ; très surprenants en tout cas, tant leur verve, leur causticité, leur qualité littéraire toute voltairienne les place au-dessus de bien des œuvres revendiquées et répandues comme telles. Or Besenval n'avait écrit ces contes que pour s'amuser, « comme on fait une lettre, sans travailler, et surtout sans corriger [...] j'étais plus pressé de satisfaire le caprice du moment que tourmenté du désir de bien faire » ; et il n'accorda pas davantage de soin à la publication de ces textes : « Quand j'eus fini mon ouvrage, je le jetai dans mon portefeuille, plutôt avec désintéret que par le besoin de me refroidir pour le mieux juger.¹⁸ »

De cette culture littéraire, on trouve des traces innombrables dans toutes sortes de documents. Car il n'est pas nécessaire de viser la notoriété et de veiller à la diffusion de ses écrits pour faire valoir

des talents et surtout, une lucidité par rapport au pas décisif qui est franchi lorsqu'on a pris conscience du fait que les produits du langage, formatés par l'éducation, nourris par les lectures, saisis par le goût et l'imagination personnels, dépassent toujours infiniment la fonction purement informative des mots et des phrases. Quand Guiguer de Prangins lit l'*Éloge de Marc Aurèle* par Thomas, il retrouve la figure connue de l'empereur particulièrement célébré dans l'Helvétie romaine, mais il se rend aussitôt compte du fait que ce discours parle autant de son auteur que de son objet et qu'il met en mouvement auprès des lecteurs des commentaires et des jugements qui ne portent pas sur l'objet du discours, mais sur le discours lui-même.

De semblables manifestations d'une conscience ou tout au moins d'un instinct littéraire se trouvent partout : dans les sermons et les discours publics, dans les traités de médecine ou de géologie, dans les déclarations ou les exposés politiques, dans les relations de voyage, autant que dans les pièces proprement « littéraires » comme les traductions, les poésies et autres morceaux de circonstance, les romans, les pièces de théâtre et jusque dans la correspondance et les écrits les plus intimes. La variété des formes et des modèles est illimitée, de même que se déploie dans la plus grande largeur l'éventail des positionnements sociaux tenus par chacun de ces sujets si différents, réunis cependant par le même geste d'écrire.

Une autre chose encore permet de considérer ces productions comme un ensemble ou en tout cas comme les résultats singuliers d'un même faisceau de déterminations : quelle que soit la nature du texte qu'il écrit, le scripteur ou l'écrivain est porté par un certain nombre de convictions partagées dans son entourage, équipé d'une panoplie d'images déjà constituées et d'idées reçues, tenu de se positionner par rapport aux attentes des destinataires de son discours. C'est ce qu'avait en tête Germaine de Staël quand elle affirmait avec autant d'autorité que d'audace ce programme qui était novateur en 1800 : « Je me suis proposé d'examiner quelle est l'influence de la religion, des mœurs et des lois sur la littérature, et quelle est l'influence de la littérature sur la religion, les mœurs et les lois » ; et plus loin : « En observant les différences caractéristiques qui se trouvent entre les écrits des Italiens, des Anglais, des Allemands et des Français, j'ai cru pouvoir démontrer que les institutions politiques et religieuses avaient la plus grande part à ces diversités constantes.¹⁹ » C'est une interaction qui se noue entre

le vécu partagé d'une communauté et les velléités individuelles qui poussent les uns, les unes et les autres à se saisir de la plume en coulant leurs inspirations personnelles dans un moule à plusieurs dimensions qui est fixé par les rigueurs de l'expression verbale autant que par les rôles assignés aux différentes situations énonciatives, par les figures et les images qui s'imposent sous le pouvoir de la tradition comme par le cadre idéologique dominant. C'est l'étude de cette interaction qui est proposée ici²⁰.

Les textes qu'ont produits tous ces *écrivains* se distinguent non seulement par leur forme et leur contenu, mais aussi par leur destinée : il y a ceux (rares, on l'a dit) auxquels une existence plus ou moins durable a été conférée par la reconnaissance ; il y en a d'autres, bien plus nombreux, qui, imprimés une ou plusieurs fois du vivant de l'auteur, n'ont bénéficié que d'une présence de courte durée dans l'espace public avant de tomber dans l'oubli ; et il y a la masse incommensurable des textes qui sont demeurés à l'état de manuscrits. La plupart d'entre eux ont disparu sans retour dans les accidents du temps, mais il en reste un très grand nombre que des siècles de travaux ne suffiront pas à mettre au jour. C'est une archéologie pratiquée avec autant de détermination que d'humilité dans les fonds d'archives publics et privés, qui fait ressurgir sans cesse des pièces entières ou des fragments propres à enrichir, parfois à modifier notre connaissance du passé. Tel cet important *Discours en forme de lettres sur le gouvernement de Genève*, traité hautement polémique écrit en 1735 par le « dissident » Jacques-Barthélemy Micheli du Crest (1690-1766), qui n'a été publié pour la première fois qu'en 2011²¹ ; tels encore les journaux intimes et autres documents personnels répertoriés et décrits par centaines dans la « Base de données suisse d'écrits personnels²² », dont l'identification et l'accès se trouvent ainsi grandement facilités. Beaucoup d'autres exemples pourraient être avancés et personne ne sait ce que nous réservent encore les décennies à venir.

C'est dire qu'il ne serait pas bien raisonnable de viser l'exhaustivité dans une étude qui prétendrait embrasser, pour la décrire et l'expliquer, l'ensemble de cette « littérature » produite en Suisse romande entre la mort de Louis XIV et la chute de Napoléon ou peut-être vaut-il mieux dire entre la paix d'Aarau en 1712 et la fin de la République helvétique. Le parcours proposé se présente plutôt comme un enchaînement d'étapes qui sont autant d'éclairages particuliers où

ce sont la force des exemples choisis ainsi que la cohérence des réseaux d'images et de significations tissés entre eux qui sont censées soutenir une démonstration à visée plus générale.

¹ Abraham Stanyan, *L'Etat de la Suisse, écrit en 1714*, Amsterdam, Chez les frères Wetstein, s.d., « Préface » non paginée.

² Johann Georg Altmann : « Je sais qu'un Français a écrit depuis peu, qu'on ne peut croire les Suisses capables d'entretenir des amours cachées et illicites, ni de s'ouvrir le chemin à une intrigue amoureuse par des voies où l'art et l'industrie aient beaucoup de part. Il se fonde sur ce qu'on ne voit aucun livre, qui fasse mention de leurs amours », *L'Etat et les délices de la Suisse, en forme de relation critique*, Amsterdam, Chez les frères Wetsteins et Smith, 1730, p. 362.

³ Marie-Jean Hérault de Séchelles : « Ils ont devant les yeux la plus belle nature de toutes les natures du monde, mais il en est très peu qui la connaissent et presque point qui la sentent », in *Détails sur la société d'Olten* [1790], cité dans Claude Reichler et Roland Ruffieux, *Le Voyage en Suisse. Anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au XX^e siècle*, Paris, Laffont, « Bouquins », 1998, p. 599.

⁴ *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines. Mis en ordre par M. De Felice*, Yverdon, s.n., 1770-1776. Dirigée et éditée par Fortunato Bartolomeo de Felice à Yverdon, cette encyclopédie est d'une importance capitale lorsqu'on cherche à mesurer la distance qui sépare les encyclopédistes de Paris que l'on considère généralement comme les porte-parole des idées les plus hardies des Lumières françaises et le groupe d'intellectuels suisses réunis par de Felice. Un certain nombre d'articles de l'*Encyclopédie d'Yverdon* sont simplement repris de l'*Encyclopédie* de Paris, mais beaucoup d'autres ont été rédigés spécialement. On y trouve notamment la plupart des articles qui ont trait à la religion, à la philosophie morale, à l'éducation, à la littérature, mais aussi à la géographie ou à la politique. Il s'agissait de donner une réponse issue du protestantisme éclairé au déisme, voire au matérialisme diffusés dans la somme de Diderot et d'Alembert. Ainsi, sur bien des points, l'*Encyclopédie d'Yverdon* permet d'identifier les traits spécifiques de la pensée dominante en Suisse et de reconnaître par là certaines des particularités des Lumières helvétiques. Voir Jean-Daniel Candaux, Alain Cernuschi, Clorinda Donato et Jens Häselser (éd.), *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne. Contextes, contenus, continuités*, Genève, Slatkine, 2005.

⁵ Jean Barbeyrac, *Discours sur l'utilité des Lettres et des Sciences pour le bien de l'Etat*, Genève, Fabri et Barillot, 1714, p. 16. Sur cette importante figure, voir Philippe Meylan, *Jean Barbeyrac (1674-1744) et les débuts de l'enseignement du droit dans l'ancienne Académie de Lausanne*, Lausanne, F. Rouge, 1937, ainsi que sa correspondance en cours de publication sur le site internet *Lumieres.Lausanne* (<http://lumieres.unil.ch>).

⁶ François Rodolphe de Weiss, *Principes philosophiques et moraux*, En Suisse, 1785 ; édition citée : 7^e édition, Genève, J. J. Paschoud, 1806, p. 252-253.

⁷ On a souvent affirmé que l'expression « Suisse romande » devenait historiquement pertinente avec les discours à teneur nationale qui se développent dès le début du XIX^e siècle. Il faut pourtant bien constater que l'adjectif « romand » apparaît régulièrement sous la plume des intellectuels suisses du XVIII^e siècle. L'historien

vaudois Abraham Ruchat a laissé le projet non réalisé d'une *Histoire de la Suisse romande* qui date de 1723 (voir Georges Andrey, *La Suisse romande. Une histoire à nulle autre pareille*, Pontarlier, Éditions du Belvédère, 2012) ; Voltaire se plaît à utiliser le terme dans sa correspondance, comme dans cette lettre du 6 mars 1757 : « Il y a dans mon petit pays roman, car c'est son nom, beaucoup d'esprit, beaucoup de raison, point de cabales, point d'intrigues pour persécuter ceux qui rendent service aux belles-lettres. » (Lettre à M^{me} de Dompierre, in *Cœuvres complètes de Voltaire*, éd. Theodore Besterman, Oxford, The Voltaire Foundation, 1971, t. 101, p. 477). À la même époque, Élie Bertrand explique l'origine de l'expression « Suisse romande » : « La Suisse Romande est appelée de ce nom de *Romans* qu'on y parlait » (*Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse*, Genève, Claude et Antoine Philibert, 1758, p. 60 – italiennes dans le texte), et dans son article « Romand, Pays Romand, Langue Romande », publié dans le tome 37 (1774) de l'*Encyclopédie d'Yverdon*, le même Bertrand écrit : « On donne ce nom en Suisse à la partie où l'on parle la langue française. »

⁸ Voir notamment à ce propos Pascal Singy, *L'Image du français en Suisse romande : une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan, 1997, et Jérôme Meizoz, *Le Droit de « mal écrire »*. *Quand les écrivains romands déjouent le « français de Paris »*, Genève, Zoé, 1998, ainsi que, ci-après, le chapitre 7, « Misère poétique ? ».

⁹ Gabriel Mingard, « Lettre du traducteur à ses amis les membres de la Société littéraire de Lausanne », préface à Pietro Verri, *Réflexions sur l'économie politique*, Lausanne, Jules Henri Pott, 1773, p. xxxviii-xxxix.

¹⁰ Germaine de Staël, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* [1800], éd. Axel Blaschke, Paris, Classiques Garnier, 1998, p. 26.

¹¹ *Ibid.*, p. 27.

¹² Par exemple, le long « Abrégé Historique de la Vie de M. Bourguet, Professeur en Philosophie et en Mathématique à Neuchâtel, décédé le 31 décembre 1742 », publié sans nom d'auteur dans trois livraisons successives du *Journal helvétique* en février, mars et avril 1743.

¹³ Louis-François Guiguer de Prangins, *Journal 1771-1786*, éd. Rinantonio Viani avec une introduction et une postface de Chantal de Schoulepnikoff, Prangins, Association des amis du Château de Prangins, 2007-2009, t. 2, p. 235 et 275.

¹⁴ Pour une définition de la « posture » et de l'« auteur », voir notamment Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007, p. 15-46.

¹⁵ Pour tous ces titres, on peut consulter le *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, dirigé par Jean Sgard, <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/>. Pour le *Journal helvétique*, voir Séverine Huguenin et Timothée Léchet (éd.), *Lectures du Journal helvétique, 1732-1782*, Genève, Slatkine, 2016.

¹⁶ Les deux hommes correspondront pendant cinq ans (1763-1768) ; on connaît treize lettres de Rousseau à Pury ; la dernière, datée du 6 janvier 1768, commence ainsi : « Où est-il donc, ce bon colonel ? Pourquoi déjà si loin ? Que ne puis-je encore l'embrasser à mon aise pour le bon et grand bien qu'il m'a fait ? », in *Lettres*, éd. Jean-Daniel Candaux, Frédéric S. Eigeldinger et Raymond Trousson, Genève, Slatkine et Paris, Champion, 2012, t. 5, p. 2693.

¹⁷ Voir Arnaud Besson, *Le Moyen Âge mythique des Neuchâtelois. Réécrire l'histoire pour devenir suisse : sur les traces d'un faussaire du XVIII^e siècle*, Neuchâtel, Alfil, 2014.

¹⁸ Lettre non datée à Crébillon fils, reproduite par les éditeurs successifs de Besenval ; cité ici d'après la préface de Pierre Testud à son édition du roman *Le Spleen*, Paris, Zulma, 1992, p. 14-15.

¹⁹ Germaine de Staël, *De la littérature...*, *op. cit.*, p. 15-16.

²⁰ Il y aurait, parallèlement, des études de fond à mener dans l'optique d'une histoire sociale de la production du livre et de la lecture ainsi que des rapports entre les pouvoirs et le livre, en élargissant le périmètre de ce qui a été fait autour de Rousseau et de Genève (voir, par exemple, Michel Porret, *Sur la scène du crime. Pratique pénale, enquête et expertises judiciaires à Genève (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008, p. 93-133). Mais ces approches engageraient un autre corpus de sources et d'autres méthodes.

²¹ Jacques-Barthélemy Micheli du Crest, *Discours en forme de lettres sur le gouvernement de Genève*, éd. Kenneth Goodwin, Guillaume Poisson, Gabriella Silvestrini et Richard Whatmore, Genève, Slatkine, 2011.

²² <http://wp.unil.ch/egodocuments/>

I. L'empire des limites

Prélude : Jean-Jacques Rousseau jeté dehors

Dans un célèbre passage ponctuant le premier livre des *Confessions*, nous apprenons, par le biais d'un raccourci symbolique, pourquoi Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) devint ce qu'il fut ou ce qu'il pensa être : un exclu, un inadapté, un *autre*. C'est la scène qui raconte le troisième retour tardif du jeune homme dans la ville de Genève : le retardataire a beau courir et annoncer son arrivée par des cris, les portes se ferment et restent implacablement closes. La république s'est refermée sur elle-même et sur la vie bien ordonnée qu'elle assure à ses citoyens. Jean-Jacques n'est pas exclu à cause de sa propre personne et il n'est pas non plus banni puisqu'il pourrait rentrer chez lui dès l'aube du lendemain, mais avec les années de distance, en rédigeant *Les Confessions*, il confère à cette expérience une valeur initiatique.

Ainsi, rester au dehors des murs, c'était se couper de cette vie organisée en contexte familial pour se trouver affilié au monde des aventuriers, des curés qui n'étaient pas tous savoyards, des mamans de substitution, des paysans généreux, des marquises et, par-dessus tout, des imposteurs, des faux amis et des fripons de tous genres. Ce que l'on peut également mesurer en termes opposés en disant que se trouver hors les murs, c'était aussi échapper au cadre englobant et limitatif figuré par les remparts de la cité, c'était devenir tout à coup un homme libre :

« Ma vigilance fut mise en défaut par un maudit capitaine appelé M. Minutoli, qui fermait toujours la porte où il était de garde une demi-heure avant les autres. Je revenais avec deux camarades. À demi-lieue de la ville j'entends sonner la retraite ; je double le pas ; j'entends battre la caisse, je cours à toutes jambes ; j'arrive essoufflé, tout en nage : le cœur me bat ; je vois de loin les soldats à leur poste ; j'accours, je crie d'une voix étouffée. Il était trop tard. À vingt pas de l'avancée, je vois lever le premier pont. Je frémis en voyant en l'air ces cornes terribles, sinistre et fatal augure du sort inévitable que ce moment commençait pour moi.

Dans le premier transport de ma douleur je me jetai sur les glacis, et mordis la terre. Mes camarades riant de leur malheur prirent à l'instant leur parti. Je pris aussi le mien, mais ce fut d'une autre manière. Sur ce lieu même je jurai de ne retourner jamais chez mon maître ; et le lendemain, quand, à l'heure de la découverte, ils rentrèrent en ville, je leur dis adieu pour jamais.¹ »

La composition des *Confessions*, les analogies qui s'y nouent de façon plus ou moins souterraine permettent de lire cette scène apparemment inaugurale de portes closes comme une manière de premier aboutissement. Il y a, dès l'ouverture du texte, l'apparition de ce curieux résident² de France amoureux de la belle Suzanne (la maman, laissée trop souvent seule par un mari de l'espèce nomade), qui s'appelle opportunément Pierre Cadiot de La Closure. Résident tenace puisqu'il restera en poste pendant quarante ans, soit bien assez longtemps pour retrouver Jean-Jacques quand celui-ci retournera à Genève neuf ans après son escapade et laisser couler des larmes en évoquant le souvenir de la mère devant ce fils adoptif manqué. Jean-Jacques aurait-il eu tant d'histoires de portes fermées s'il avait porté le nom de Closure ? Aurait-il été tenté par la vocation de l'exclu s'il ne s'était pas souvenu d'un autre détail de sa vie d'enfant chez les Lambercier, lorsqu'« une fort bonne servante y fut mise à la porte, pour un mot un peu gaillard qu'elle avait prononcé devant nous³ » ? Qu'y a-t-il derrière la porte où s'en vont celles qui se laissent aller à dire ce qu'il ne faut pas dire ? Les clôtures successives que vivra Rousseau, celles de Bossey, de Genève, de Turin, des Charmettes, de Venise, de l'Ermitage, de Môtiers, de Wootton, comme celle qu'il imaginera à Clarens dans *La Nouvelle Héloïse*, ne sont-elles pas faites pour être brisées, par condamnation ou par choix ? Il y

aurait une belle lecture à faire autour des portes innombrables évoquées par Rousseau, surtout quand on sait que l'ouverture matinale des portes de Genève était appelée la « découverte » ou que M^{me} de Warens se rendait à l'église des Cordeliers en passant par une fausse porte. Chaque porte, chaque limite franchie de gré ou de force, est ouverture vers une chance nouvelle, et occasion aussi de rêver à ce qu'aurait été la vie sans fuite, sagement confinée derrière la porte. C'est exactement ce que suscite la scène genevoise qui donne lieu bientôt, après le récit des faits, à un retour nostalgique.

Car sans le zèle des gardes de la ville, poursuit l'auteur des *Confessions*, « J'aurais passé dans le sein de ma religion, de ma patrie, de ma famille et de mes amis, une vie paisible et douce, telle qu'il la fallait à mon caractère, dans l'uniformité d'un travail de mon goût, et d'une société selon mon cœur. J'aurais été bon chrétien, bon citoyen, bon père de famille, bon ami, bon ouvrier, bon homme en toute chose. J'aurais aimé mon état ; je l'aurais honoré peut-être, et après avoir passé une vie obscure et simple, mais égale et douce, je serais mort paisiblement dans le sein des miens. Bientôt oublié, sans doute, j'aurais été regretté du moins aussi longtemps qu'on se serait souvenu de moi.

Au lieu de cela... quel tableau vais-je faire ? Ah ! n'anticipons point sur les misères de ma vie ! Je n'occuperai que trop mes lecteurs de ce triste sujet.⁴ »

Rester dans l'enceinte de la ville aurait donc signifié, pour Rousseau, demeurer dans les limites d'un espace triplement défini : une vision du monde consignée dans les principes d'une religion, une citoyenneté ou identité politique rattachées à la notion de « patrie », une aire de sociabilité composée par les liens de famille et les relations d'amitié. L'enfermement assure ainsi à l'individu une participation à la communauté, une intégration. Le bonheur social vaut alors le prix d'un sacrifice considérable : celui de la liberté individuelle qui miroite au regard du jeune homme demeuré hors du périmètre de la communauté.

Dans leurs commentaires à ce passage des *Confessions*, Marcel Raymond et Bernard Gagnebin font observer que l'auteur s'appuie, dans ces pages, sur le modèle de l'idylle⁵. Aux critères énumérés par Rousseau pour définir une situation de l'individu dans l'ordre de la société, voici donc associé un mode de discours, un genre littéraire,

ou, plus largement, une catégorie esthétique. Celle-là même qui, rattachée inévitablement au nom de Gessner, sert longtemps à cautionner l'image figée d'une Suisse pastorale, baignée tout entière dans la félicité tranquille des communautés rurales ou des petites entités urbaines circonscrites et proprement organisées suivant le modèle des anciennes républiques. Évidemment, cette image véhiculée sous l'étiquette d'un genre littéraire est tout aussi problématique et tout aussi éloignée de la réalité que pouvait l'être la vision du « bon homme en toute chose » assoupi dans la médiocrité de sa béatitude bourgeoise, nourrie rétrospectivement par Rousseau au soir de sa vie.

Mais ce qui nous importe ici, c'est la concordance des images et des modèles qui marquent à la fois le contenu et la forme du récit de cette expérience individuelle de l'exclusion. Après avoir vécu dans une errance presque continue, après avoir dérangé tous les principes et tous les modes de pensée, le citoyen de Genève regarde sa patrie en exprimant, sous une forme parfaitement convenue, la nostalgie d'un ordre défini à l'intérieur des limites de la cité. Ainsi, ces portes que Rousseau lui-même sait très bien utiliser au sens métaphorique (« Mon premier vol fut une affaire de complaisance ; mais il ouvrit la porte à d'autres, qui n'avaient pas une si louable fin⁶. ») nous renvoient dans l'abstrait à la notion de « limite » qui se décline dans le passage cité plus haut : rester dans le périmètre, c'est *borner* son ambition, cultiver des goûts *modérés*, être *contenu* dans sa sphère.

Cet épisode, qui contient en condensé, sous la plume de l'auteur des *Confessions*, l'essentiel de cette tension entre solitude et communauté analysée jadis par Bronislaw Baczko⁷, peut servir aussi d'exorde à quelques réflexions portant sur une notion qui paraît particulièrement probante lorsque l'on essaie de cerner le caractère spécifique de la Suisse romande en tant qu'espace culturel au temps des Lumières : les notions de « limite », de « frontière », de « barrière », de « clôture », avec leurs multiples corrélats, tels que les concepts de principe, d'ordre, de loi. Il s'agit tout à la fois d'un cadre et de circonstances où s'exerce la pensée, comme d'un objet de pensée ; d'une réalité aussi bien que d'une notion qui semblent s'imposer comme un impératif aux esprits les plus curieux et les plus inventifs de ce temps. C'est une hypothèse qui n'est évidemment pas nouvelle⁸, mais elle se trouvera peut-être renforcée par des exemples et des considérations inédits qui devraient nous permettre d'envisager plus sûrement la possibilité de définir,

à travers un paramètre particulier, une structure mentale qui serait propre à ce coin de pays en ce temps-là, qui aurait présidé à l'essentiel des productions intellectuelles et peut-être aussi déterminé, à terme, une manière particulière de rénover l'idée de république, sinon même de faire la révolution.

Un cadre de pensée ou le lac de tranquillité

L'article « Suisse » de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert n'aura certes pas suscité autant d'émotion que l'article « Genève » ; il n'en est pas moins digne d'intérêt. Signé par le chevalier de Jaucourt (1704-1779) qui reconnaît s'être largement inspiré d'un livre de Loys de Bochat (1695-1753⁹), il présente la synthèse parisienne d'un gros ouvrage suisse ou, plus précisément, vaudois. La présentation géographique du pays y est assez saisissante : il s'agit de définir une identité physique distincte au milieu de l'Europe. Dès lors, ce sont évidemment les notions de bornes et de limites qui s'imposent : « pays d'Europe séparé de ses voisins par de hautes montagnes. [...] L'étendue du pays [...] est proprement entre les terres de l'Empire, de la France et de l'Italie. [...] De cette façon, aujourd'hui comme autrefois, la *Suisse* est bornée au midi par le lac de Genève, par le Rhône et par les Alpes [...], mais à l'occident, elle ne se trouve bornée qu'en partie par le mont Jura [...]. À l'orient et au nord, elle est encore bornée aujourd'hui par le Rhin [...]. Elle est séparée particulièrement de l'Italie par une si longue chaîne des Alpes, que l'on ne peut pas aller d'un pays à l'autre sans en traverser quelqu'une ». Puis, tandis que la description se précise, ces mêmes notions serviront à définir le territoire à l'intérieur des frontières : « La *Suisse* n'est pas seulement séparée de ses voisins, mais quelques cantons le sont l'un de l'autre par des suites de montagnes, qui leur servent également de limites et de fortifications naturelles. » Ainsi, la Suisse qui est présentée aux élites européennes modernes par l'intermédiaire du *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers* est un pays doublement borné, confiné, verrouillé : à l'extérieur comme à l'intérieur de lui-même. L'entreprise de définition réitérée sous chaque vedette dans tout dictionnaire passe évidemment par la limitation de l'objet à définir ; mais dans le cas de la Suisse, on est frappé de voir avec quelle redondance les propriétés

attribuées à cet objet viennent soutenir, exemplifier, pourrait-on dire, l'opération intellectuelle de circonscription qui est préalable à toute définition.

Dans un texte plus élaboré et magnifique, l'*Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines*, couramment appelée *Encyclopédie d'Yverdon* (1770-1780), donne une description bien plus riche et plus nuancée sous la plume du patricien éclairé bernois Vincent Bernard de Tschärner (1728-1778). C'est là une vision de l'intérieur et de première main d'où ressort néanmoins cette même idée de séparation, de différence. Mais là, c'est le paramètre de la verticalité qui vient d'abord marquer et distinguer la Suisse au milieu de l'Europe : « Ce pays [...] peut être regardé, dans sa plus grande partie, comme la contrée la plus élevée de l'Europe, puisque les fleuves qui ont leur source dans les Alpes de la Suisse coulent dans des directions contraires, jusques aux extrémités opposées de l'Europe. [...] On verra les sources du Rhône, de l'Aar, de la Reuss, du Rhin, de l'Adda, du Tessin et de tant d'autres rivières ou torrents qui se jettent dans ces fleuves, se former dans un petit circuit de pays, et partir de là comme d'un foyer commun. » Point culminant, mais aussi point central, matrice, source des eaux de tout le continent. À cela s'ajoute l'extraordinaire diversité des lieux à l'intérieur du pays où « la température de l'air et les productions varient beaucoup d'une vallée à l'autre, suivant les différents degrés de leur élévation, leur exposition diverse au sud ou au nord, etc., suivant les variétés du sol, la largeur plus ou moins grande d'un vallon, et la hauteur ou la pente des montagnes qui l'entourent. [...] Des climats aussi opposés se trouvent souvent à la distance de quelques lieues l'un de l'autre. M. de Haller observe que sur la cime d'une montagne, on trouve des plantes qui croissent en Laponie, et qu'au pied du même mont, il s'en offre qui sont indigènes du cap de Bonne-Espérance¹⁰ ».

Ces différences, cette infinie variété des objets qui se présentent au regard, les voyageurs sont unanimes à les évoquer. À commencer par les Suisses eux-mêmes qui entreprennent de parcourir et de décrire leur pays. Ainsi, dès l'introduction à son *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale* (1781 et 1787), le Bernois Jean-Rodolphe Sinner de Ballaigues (1730-1787) fait-il remarquer que : « La Suisse offre des contrastes sans nombre dans le moral comme dans le physique. L'idée que le voyageur prend de ce pays dépend d'une multitude de

circonstances, du hasard, des saisons même, et surtout des gens qu'il rencontre. On y trouve tour à tour les chaleurs de l'Italie et les frimas du Nord, l'aisance et la misère, la liberté et la servitude.¹¹ » De Bâle à Genève par le Jura et Neuchâtel, puis de Genève à Sion avec retour à Berne par le pays de Vaud et Fribourg, Sinner se plaît à souligner les particularités de chaque région, de chaque lieu ; le pays qu'il parcourt est une mosaïque ; le voyage n'est pas seulement un déplacement, il est l'enchaînement d'une expérience sans cesse réitérée de la nouveauté, de la différence, du passage constant d'une réalité à une autre.

Dans une langue à la fois plus riche et plus précise, le physicien genevois Jean-André De Luc (1727-1817) nous a laissé des observations semblables consignées dans ses *Lettres* qui sont également *physiques et morales*. Sous sa plume, l'expérience visuelle de la différence est décrite en des termes particulièrement parlants : « Une des beautés des montagnes consiste dans la variété ; mais dans une variété telle qu'on a peine à se la figurer, quand on ne l'a pas éprouvée. D'abord on n'entre jamais qu'en serpentant dans ces labyrinthes, qui de loin ne présentent que des masses solides. Leurs angles saillants qui partout s'enchaînent, pour ainsi dire, dans les angles rentrants barrent sans cesse le passage à l'œil : mais c'est en le récrant par les plus singuliers ou les plus terribles spectacles. On n'a pas le temps de devenir indifférent par la durée des mêmes objets d'attention, car la scène change sans cesse à mesure qu'on tourne ces promontoires ; c'est là une force inépuisable de variété que l'on conçoit aisément.¹² »

L'un des leitmotivs accompagnant ces observations de tous les voyageurs à propos de la diversité des objets qui s'offrent à leur regard en Suisse consiste dans le rappel de la traditionnelle théorie des climats. C'est bien à elle que renvoie implicitement Sinner lorsqu'il associe sans broncher le « physique » et le « moral » où se manifestent conjointement et solidairement les « contrastes » de la Suisse. Dans d'autres passages de son livre, on trouve des exposés bien plus explicites, tel celui-ci : « La nature, les aliments, l'éducation, la législation même d'un peuple, influent beaucoup sur les talents, ainsi que sur les bornes plus ou moins étendues des connaissances et des lumières. Si l'on multipliait les observations, on trouverait des nuances sensibles qui distinguent souvent entre eux les habitants de différentes contrées. On verrait qu'en Suisse, les hommes qui vivent dans les montagnes sont généralement mieux faits, plus lestes, ont plus d'esprit que les

habitants des pays de plaine.¹³ » On aura remarqué l'extension de la notion de « bornes » au domaine des connaissances, de l'intelligence, de l'industrie, en un mot, des Lumières.

Ces innombrables descriptions raisonnées portant sur la diversité des objets qui se présentent à l'expérience de l'observateur en Suisse pourraient frapper de nullité toute recherche d'une cohérence, d'une unité particulière dans le paysage mental de cette Suisse des Lumières. C'est du moins ce qui apparaît lorsque s'accumulent les objets en exhibant en premier lieu leur irréductible différence. Mais si cette différence peut être facilement saisie, c'est justement parce que les angles des vallées, les pans de la montagne, l'étendue des lacs, la trace des cours d'eau sont clairement et immédiatement perceptibles, parce que les bornes, les barrières, les obstacles s'imposent sans cesse au regard, parce qu'entre deux objets différents, il y a nécessairement une limite et que l'expérience de la différence passe toujours par une même conscience de la limite. Ainsi, ce qui frappe tout autant que la diversité des objets décrits, c'est l'abondance des expressions qui désignent les barrières et rendent compte du passage. C'est une sorte de refrain qui, tel le mot « bornes » répété par Jaucourt de façon quasi incantatoire dans son article de l'*Encyclopédie*, incite le lecteur à s'engager sur la voie de l'abstraction, de l'interprétation figurée.

De Luc nous fournit un exemple particulièrement probant lorsqu'il parle des cours d'eau : « Si quelque digue naturelle leur barre le passage au sortir des vallées, ils forment ces beaux lacs dont la Suisse abonde. Là, les eaux s'épurent par le repos, qui leur donne le temps de déposer leur limon. Les rivières y entrent troubles, par le sable qu'elles entraînent des montagnes : cette vase qu'elles déposent comble lentement le bassin et laisse en arrière des plaines qui se fertilisent successivement. L'eau dépouillée des corps étrangers reprend sa transparence naturelle et devient du bleu le plus vif par sa profondeur.¹⁴ » La digue, la barrière, marquent la séparation entre le cours impétueux des rivières et la tranquillité des lacs. La barrière est régulatrice et purificatrice. Dans son ouvrage où De Luc affiche des intentions prioritairement moralisatrices, cette image ne peut être indifférente. On voit inmanquablement s'articuler dans le fil des cours d'eau le lieu commun du « torrent des passions » qui est largement exploité et commenté par l'auteur. Ainsi, dans des pages du physicien qui sont une explicite réfutation d'Helvétius à la genevoise,

on peut lire cet aveu doublé d'une leçon : « je suis bien loin de suspecter le cœur de l'Homme ; mais il s'aveugle. À ses premiers penchants naturels, qui le portent au bien moral, se joignent les passions, qui se dérèglent si elles ne sont pas contenues. L'Homme alors devient visionnaire ; et on ne le persuade pas mieux que s'il était en démence, tant qu'on n'a d'autorités que chez lui¹⁵ ». Le lac de tranquillité qui se forme ici et là dans les montagnes suisses peut être évidemment projeté sur l'ensemble du territoire si exactement borné de la Suisse. La géographie physique offre des observations dont le potentiel métaphorique s'impose immédiatement : les *Lettres physiques et morales* du savant genevois nous incitent à voir dans la Suisse un espace de tranquillité où la reconnaissance d'une autorité suprême assure à l'homme ces bornes et ces barrages nécessaires, où la régulation des excès se fait de manière naturelle, où, loin d'exacerber les rivalités et les conflits, les limites imposent un apprentissage quotidien de la coexistence pacifique.

Aussi, quand on regarde de l'extérieur cette réalité si bigarrée, on ne peut que s'étonner de ne pas y voir régner le chaos et la discorde. Considérant la diversité politique des cantons suisses, en 1705, l'Anglais Joseph Addison (1672-1719) confie ceci : « J'ai souvent fait réflexion avec plaisir sur la profonde paix et la tranquillité qui règnent en Suisse, et parmi ses alliés. Il est fort étonnant de voir un pareil tissu de gouvernements, qui sont si divisés entre eux d'intérêts et de religion, maintenir néanmoins si constamment une union et une correspondance, que personne d'eux ne songe à envahir les droits d'un autre, mais qu'il se contente des bornes de son premier établissement.¹⁶ » Pour de Luc et ses compatriotes, la chose semble aller de soi. Car le paysage physique, traversé de partout par des limites naturelles et immédiatement sensibles, configure un cadre de pensée où les barrières morales sont posées comme d'indiscutables et irréductibles fondements. Comme si elles doublaient naturellement les flagrantes barrières physiques, au prix – relevons-le au passage – d'une certaine confusion que les philosophes du temps s'efforçaient justement de résoudre¹⁷. Quoi qu'il en soit, telles sont les solides convictions de pratiquement tous les savants suisses de renom, les Bonnet, les Haller, les Tissot ou les Bertrand, mais aussi de la grande majorité des acteurs de la vie littéraire qui n'est pas en retrait par rapport aux hommes de science. Ils affichent eux aussi, à leur façon, un respect des limites qui

sont d'abord des conventions, des normes esthétiques, mais s'avèrent recouper, par une analogie parfaitement assumée, le tracé du cadre philosophique, moral et religieux.

Une littérature confinée

Edward Gibbon (1737-1794) n'était pas encore l'immense historien de la décadence de l'Empire romain quand il arriva pour la première fois à Lausanne, en 1753. Il avait 16 ans, venait de se convertir au catholicisme au grand désespoir de son père qui le retira d'Oxford pour le confier à la gouverne du pasteur Daniel Pavillard (1703-1775). C'est pendant les cinq années qu'il passa alors sous l'autorité de ce maître que Gibbon paracheva sa formation intellectuelle et acquit la passion de l'étude. Trois ans après son retour en Angleterre, en 1761, il publia son premier livre, *Essai sur l'étude de la littérature*, qu'il n'est pas déraisonnable de considérer comme une synthèse de certaines des leçons qu'il avait reçues à Lausanne.

La vision de la littérature qui transparaît de cet ouvrage est assez déconcertante. Nous sommes au milieu d'un siècle où les propositions novatrices se multiplient. Or le jeune élève des pasteurs vaudois se tourne résolument vers le passé ; il déplore les effets de la querelle des anciens et des modernes, ne jure que par les modèles hérités de l'antiquité, puis revisités, reformatés et régulés par le classicisme. Pratiquement pas un mot ne concerne la production contemporaine ; car l'opinion sur le temps présent est péremptoire : « Notre siècle, qui se croit destiné à changer les lois en tous genres, a enfanté un pyrrhonisme historique inutile et dangereux.¹⁸ » L'« esprit philosophique » qui peut être, selon certains, identifié à l'esprit du siècle, n'est pas épargné : « si nous jetions les yeux sur les ouvrages de nos sages, leur diversité nous laisserait dans l'incertitude sur la nature de ce talent ; et celle-ci pourrait nous conduire à douter, s'il leur est tombé en partage¹⁹ ». Il n'y a guère, parmi les productions récentes, que la « versification harmonieuse » de Voltaire et le génie du Montesquieu historien qui méritent d'être évoqués, encore ne l'est-ce qu'en passant. La littérature française digne de ce nom semble s'être arrêtée à La Bruyère et à Boileau ; en Angleterre, personne n'est cité au-delà de Milton. Les auteurs du temps sont des

touche-à-tout qui se dispersent dans la diversité et qui s'emploient seulement « à se frayer des routes nouvelles et à fronder les opinions dominantes²⁰ ».

La passion du jeune homme pour l'antiquité, qui donnera plus tard des fruits de si grand prix, ne saurait expliquer à elle seule la teneur de ce discours encore tout engoncé dans la normativité classique. À Lausanne, Gibbon est entouré de gens fort cultivés qui, pour la grande majorité, continuent de considérer la création littéraire comme une activité soumise au formatage des modèles établis. Ce n'est évidemment pas une particularité helvétique, mais on aurait de la peine à trouver dans ce milieu considéré au sens large, vis-à-vis de cette conception conservatrice, des propositions plus hardies. Pour tout dire, dans le domaine des lettres, il n'y en a pas, en dehors de Rousseau, bien sûr et, un peu plus tard, d'Isabelle de Charrière (1740-1805) qui contribua significativement aux prospections formelles les plus audacieuses des romanciers européens de son temps.

À Lausanne toujours, une quinzaine d'années avant le premier séjour de Gibbon, on avait vu se former autour du même Daniel Pavillard un groupe des plus éminents esprits du lieu qui devaient servir d'interlocuteurs privilégiés pour un autre jeune homme venu parfaire son éducation, le comte Simon-August von der Lippe (1727-1782), futur souverain du comté de Lippe-Detmold, minuscule État du Saint-Empire. Il se constitua même un cénacle qui se donna le nom de Société du comte de la Lippe (avec statuts et règlement) et qui se réunissait chaque semaine pour débattre d'une question préalablement annoncée. Des procès-verbaux de ces séances étaient consignés avec soin dans l'« Extrait des conférences de la Société de monsieur le comte de la Lippe », document manuscrit de plus de huit cents pages qui rend compte avec beaucoup de précision non seulement des sujets traités, mais de l'identité des intervenants comme de la teneur de leurs exposés et de leurs arguments²¹. Quand on connaît la ritournelle répétée sans cesse à cette époque par tous les auteurs d'ouvrages consacrés à l'éducation, en Suisse comme ailleurs, au sujet de l'importance majeure des belles-lettres dans la formation intellectuelle des jeunes disciples²², on ne peut que s'étonner en constatant, dans les *Extraits*, l'absence complète de thématiques directement liées à ce domaine. La littérature n'existe pas en face de la philosophie morale, de la religion, de la politique, de l'histoire ou du droit naturel.

Comme s'il s'agissait d'occulter un sujet délicat et surtout d'éviter de présenter des auteurs contemporains qui, comme le jeune Marivaux, le Montesquieu des *Lettres persanes*, les pères Bordelon ou Bougeant, voire l'abbé Prévost ou encore, en Angleterre, Pope, Addison, Richardson et Fielding, donnaient des œuvres qui rendaient un compte direct des débats en cours sur la crise et le statut de la littérature, en montrant bien que les paramètres du goût, la hiérarchie des valeurs, la définition des normes en matière de production littéraire étaient en train de changer radicalement. Et ce changement, bien sûr, ne pouvait aller sans heurts ni conflits, notamment pour la raison que la littérature ne saurait être découplée des autres champs de l'activité intellectuelle, des domaines de croyance et des modalités de valorisation²³.

Pour corroborer ces constats, on peut aussi faire mention du *Journal helvétique* qui, dans sa livraison d'octobre 1735, publie un long poème du boursier lausannois Gabriel Seigneux de Correvon (1695-1775 – un pilier de la Société du comte de la Lippe et l'un des poètes les plus actifs de Suisse romande dans les années 1730-1775) qui est une *Épître* à la gloire des anciens, où les « esprits conspirés », c'est-à-dire « les Modernes qui se croient égaux ou supérieurs aux Anciens », sont remis à leur place d'ingrats et indigents imitateurs²⁴. Plus tard, en 1749, le même journal publiera une autre épître dans la même veine, mais écrite, elle, par l'abbé de Bernis (le futur cardinal²⁵). Ce dernier qui n'aurait sans doute pas manqué de contradicteurs à Paris, était visiblement bienvenu dans les pages du *Journal helvétique* où l'on n'enregistre guère de voix polémiques pour défendre l'inventivité des auteurs contemporains.

Le même Gabriel Seigneux de Correvon s'était fait l'auteur, en 1727, d'un petit roman, *Histoire d'Ismène et de Corisante*, qui n'a de véritable intérêt que par l'annexe qu'y a donnée l'auteur sous le titre : « Lettre à Madame D** sur les romans ». Sans surprise, Seigneux s'y exprime comme un tenant des préceptes les plus classiques, établissant une typologie des romans à laquelle est assortie une série de « règles ». Sans entrer dans le détail du propos rigoureusement normatif de l'auteur, on peut au moins relever le primat exclusif accordé à « la *Raison* qui doit gouverner tous les ouvrages de l'esprit. C'est à elle à soutenir la vraisemblance, à conserver les caractères, à n'outrer jamais ni les portraits ni les tableaux, à bannir les chimères et les réflexions alambiquées, à prévenir les saillies hors d'œuvre, les digressions inutiles

et tous les écarts de l'imagination » ; bref, il faut que dans l'œuvre règnent « l'ordre, la justesse et la bienséance²⁶ ».

Tout cela montre assez de quoi est fait, dans le deuxième quart du siècle, le goût dominant pour ce qui regarde les productions littéraires : il faut que les textes, même s'ils sont produits de l'imagination, demeurent confinés dans les bornes prescrites par les modèles indiscutables du passé comme par les valeurs inattaquables de la vraisemblance et de la bienséance entendues encore au sens défini par l'Académie française une centaine d'années auparavant. De son côté, dans les articles qu'elle consacra plusieurs décennies plus tard à la littérature et à la poésie, l'*Encyclopédie d'Yverdon* prendra soin de proposer tout autre chose que ce qui se dit en France sur ces mêmes sujets ; s'appuyant sur l'autorité du philosophe allemand Johann Georg Sulzer et de sa *Allgemeine Theorie der Schönen Künste*²⁷, les auteurs réunis autour de Fortunato Bartolomeo de Felice (1723-1789), le *spiritus movens* du dictionnaire yverdonnois, formulent des préceptes sévèrement cadrés, marqués par la plus grande méfiance à l'égard de l'imagination, de l'enthousiasme et de toutes autres velléités subjectives propres à entraîner le discours au-delà des bornes établies par le bon goût. Cette seule phrase de l'article « Poème » dit cela bien clairement : « Il n'y aura jamais de poème parfait que celui qui a pris naissance dans le cerveau d'un poète redevable à la nature de son talent, dont la verve n'est point simulée, mais qui en même temps possède les règles de l'art, et les emploie avec un goût délicat et sûr, pour conduire les productions au degré de perfection dont elles sont susceptibles. » Quant à l'article « Poésie », il précise encore, s'il en était besoin, la superstructure idéologique qui chapeaute ces préceptes : « Un art aussi important mérite d'être dans la liaison la plus étroite avec la religion et la politique. La nature humaine est capable de grandes choses, quoique l'homme en fasse rarement de telles. La poésie guidée par la religion et la saine politique peut développer et rendre efficace ce principe de grandeur qu'elle renferme.²⁸ »

De fait, on constate que pratiquement toutes les productions littéraires issues, à cette époque, de la plume des écrivains suisses obéiront à cet impératif du respect des cadres préétablis, qu'ils soient religieux, politiques ou esthétiques. L'activité de traduction, particulièrement abondante et remarquable²⁹, confirme cela de manière assez spectaculaire. Parmi les très nombreux exemples que l'on pourrait

donner, citons la théologienne genevoise Marie Huber (1695-1753) qui, en 1753, traduit des extraits du célèbre *Spektator* de Joseph Addison en exprimant dans le titre même de la publication le principe de la sélection : *Réduction du Spektateur anglais à ce qu'il renferme de meilleur, de plus utile et de plus agréable*. Qu'est-ce donc qui devait être retranché du florilège original, il est vrai très varié et même disparate ? Tout ce qui ne viendrait pas servir le but premier de cette publication qui est fondamentalement moral et vise à « bannir le vice et l'ignorance³⁰ » de la société anglaise ainsi que, par extension, du public concerné par cette traduction. Quant à la « réduction », elle obéit à la loi de l'épuration, le texte se trouvant nettoyé de ses innombrables défauts qui diminuent l'efficacité de sa teneur édifiante : « le bon [y est] enchâssé et comme noyé dans une infinité de bagatelles, de contes surannés, d'intrigues amoureuses, de détails insipides, de coteries imaginaires, et ce qu'il y a de pis, de peintures séduisantes, des expressions libres et tout à fait grossières, dignes du langage des halles. [...] Quelle conclusion tirer du mélange étonnant ou de la bigarrure qui règne dans cet ouvrage ? Une conclusion toute naturelle, c'est qu'on rendrait un vrai service au public, et surtout à la jeunesse, de faire une *séparation*, ou pour mieux dire un *retranchement* de tout ce qui désassortit au but de l'auteur³¹ ».

Autre exemple dans le même registre, mais qui inspire des observations plus larges : la traduction de *Werther* par le Vaudois Jacques-Georges Deyverdun (1734-1789), premier traducteur francophone du sulfureux roman de Goethe³². L'examen de cette traduction permet de constater à quel point le passage au français rend le texte moins sinueux et moins équivoque, moins audacieux dans sa recherche de l'expression propre à rendre compte des états d'âme et moins dense dans son registre métaphorique³³. On retrouverait ainsi ce réflexe apparemment tout helvétique de réajuster, de clarifier, de ranger dans les limites de ce qui convient. Mais dans ce cas, il faut d'abord dire qu'il n'y a rien de spécifiquement suisse à régenter le style impropre des étrangers ; Goethe, comme Shakespeare bien avant lui, subit la censure du goût français³⁴. Le gardien de la tradition classique à la fin du XVIII^e siècle, Jean-François de La Harpe, n'a pas de gêne, du haut de son autorité incontestable, puisque française, à asséner ceci : « Nous avons reproché aux Allemands une prolixité de style, une surabondance de détails minutieux qui produit la monotonie et prouve

le défaut d'invention. Ces défauts se retrouvent dans le roman de M. Goethe, qu'on nous représente cependant comme le plus grand génie de l'Allemagne après M. Klopstock » ; même un traducteur du roman de Goethe écrira encore, en 1809, que cette œuvre présente « un mélange bizarre et monstrueux de passion, de ridicule, d'éloquence, et de mauvais goût³⁵ ».

En réalité, en traduisant le texte allemand en français, Deyverdun ne pouvait que se ranger au modèle esthétique qui s'imposait à lui par la langue même. C'est sur un autre plan qu'il révèle quelque chose de particulier au contexte culturel qui est le sien. Dans la « Préface du traducteur », puis, dans une annexe qu'il intitule « Observations du traducteur sur *Werther* et sur les écrits publiés à l'occasion de cet ouvrage », il s'exprime en disciple enthousiaste de Rousseau pour faire profession de sensibilité : « Vous qui savez aimer, qui après vous être attendris sur les douleurs de Clarisse, courez protéger l'innocence et défendre la vertu : hommes sensibles et courageux, c'est à vous que je consacre ces feuilles. [...] Pour vous, hommes froidement sensés ! à qui la nature a refusé le sentiment, êtres imparfaits, qui, par une fausse vanité, vous montrez fiers de ce qui vous manque, et traitez la sensibilité de faiblesse, infortunés, qui n'avez jamais goûté la douceur d'aimer, et d'être aimés, ne lisez point cet ouvrage, et surtout gardez-vous bien de le juger. Ce n'est pas pour vous qu'il est écrit.³⁶ » Plus loin, Deyverdun revient sur les reproches essuyés par l'auteur de *Werther* qui aurait fait en quelque manière, par son roman, la promotion du suicide. Le traducteur vaudois réfute l'attaque en exhibant au contraire les bienfaits moraux qui peuvent résulter de cette lecture : « Loin que l'ouvrage de Mr. Goethe soit un ouvrage nuisible, il peut être, il sera, j'espère, utile à la société. La nécessité de combattre dans leur naissance les passions dangereuses est une maxime qu'on devra répéter aux hommes aussi longtemps qu'ils seront susceptibles de passions. Celui qui aura lu *Werther* n'oubliera jamais cette lecture ; il se la rappellera à l'instant critique où il verra une Charlotte.³⁷ »

C'est exactement au moment où Deyverdun traduisait *Werther* que F. B. de Felice publiait les derniers volumes de l'*Encyclopédie d'Yverdon* où se trouve notamment l'article « sensibilité », partiellement repris de l'*Encyclopédie* de Paris, mais augmenté d'un long passage sur les aspects moraux de la sensibilité. Grâce en particulier aux travaux publiés par Claire Jaquier, on connaît mieux aujourd'hui

l'importance du « roman sentimental » comme production littéraire propre à illustrer les particularités mentales, morales et esthétiques de la Suisse romande dans le dernier quart du XVIII^e siècle³⁸. Cette forme de romans, qui s'est déployée avec beaucoup d'ampleur dans les années 1780-1820, suit la vogue sensible qui s'est manifestée en Angleterre et en France, tout en manifestant une tendance particulière qui s'inscrit exactement dans cette logique du respect des règles esthétiques et morales que nous sommes en train de documenter. Sans avoir à revenir sur des analyses et des réflexions exhaustives produites depuis une vingtaine d'années, on peut se contenter de citer ces phrases que formule Claire Jaquier en conclusion d'une de ses contributions où il s'agissait de « découvrir l'énergie déployée dans le roman sentimental pour ne rien laisser échapper hors de la clôture de l'idylle. La clôture est sociale, morale et affective. Elle est aussi spatiale : le bonheur idyllique se renferme dans un ermitage, dans une ferme au fond d'un vallon, dans un jardin "fermé à la clé". La clôture, enfin, est esthétique : le roman sentimental offre aux intrigues qu'il met en scène un espace sans dehors – espace de transfiguration où les erreurs et les souffrances sont l'objet d'une rédemption absolue³⁹ ». Comme les *bornes* dans l'article « Suisse » de l'*Encyclopédie*, la *clôture* apparaît ici comme un mot-clé répété pour désigner plusieurs aspects d'une réalité qui est ici littéraire, mais qui, comme le confirment les représentations de l'espace dans les fictions concernées, correspond très exactement à la description et à la perception de l'espace physique.

Une révolution bornée

Cet *esprit de limites* qui se manifeste partout où l'on pose le regard trouve un autre affidé parmi les écrivains en la personne du Genevois François Vernes (1765-1834), fils du pasteur et romancier polémiste Jacob Vernes (1728-1791⁴⁰). Ce n'est évidemment pas ici le lieu de présenter l'ensemble de son œuvre assez abondante sur laquelle nous aurons à revenir à plusieurs reprises dans ce livre. Disons seulement, puisqu'il est question de révolution, qu'il a publié, en 1799, un roman sur le modèle avoué de Sterne intitulé *Le Voyageur sentimental en France sous Robespierre* où le narrateur, disciple enthousiaste de Rousseau, observe la capitale et la province françaises avec compassion

et bonhomie, défendant l'idée d'un état républicain respectueux de chacun, mais regrettant tous les excès, tous les fanatismes, racontant même comment, dans un couvent, on fit brûler *La Nouvelle Héloïse* parce qu'elle avait appris les mystères de l'amour à un jeune novice (belle revanche du fils de pasteur contre la Genève des destructeurs d'*Émile* !). En ouverture, l'auteur se déclare professer « les sentiments et les *principes* d'un Républicanisme épuré ; partout il y prêche le respect dû aux lois et au gouvernement ; partout enfin il plaide la cause de l'humanité⁴¹ ». Ainsi, même la Terreur, notre narrateur ne la regarde pas avec effroi et dégoût, ni dans un esprit polémique ou revancharde de parti, mais avec une commisération sensible. Car la Terreur est le résultat d'un égarement, c'est « la nature de l'homme défigurée par toutes les passions atroces, souillée par tous les vices » ; pour l'exorciser et l'oublier, il faut retrouver la simplicité première, « la beauté primitive, ornées des vertus simples et du bonheur qui les suit, telle enfin qu'elle a pu exister dans le type idéal qu'en conçut son divin Auteur⁴² ». Il faut en somme que le torrent des passions lâché par un « homme sans principes⁴³ » soit endigué et filtré dans un de ces lacs de tranquillité évoqués et décrits par Jean-André De Luc dans leur fonctionnement purificateur.

François Vernes avait publié précédemment, soit en 1789, un ouvrage encore plus curieux intitulé *La Franciade*. C'est un poème pastoral-épique (nouveau genre inventé pour l'occasion) qui entend raconter l'époque d'un âge d'or, d'un temps primitif appelé « Âge de la nature ». Cette œuvre fera l'objet de plus amples commentaires dans le chapitre suivant ; pour le moment, contentons-nous de relever qu'il s'agit d'une espèce d'utopie primitiviste et pastorale qui célèbre, dans un passé mythifié et au milieu d'un espace restreint, les valeurs idylliques de la simplicité et de l'authenticité. La Suisse occidentale, réduite à sa partie lémanique, est à la fois lieu originaire et refuge circonscrit au pied des Alpes, mais aussi foyer de rayonnement, poste d'observation ; lieu fermé, borné de partout par la barrière des montagnes et des coteaux, *locus amoenus* propice à la régénération des valeurs propres à la civilisation issue des anciens Francs.

Dans son *Voyageur sentimental en France sous Robespierre*, Vernes se lancera dans une rêverie parfaitement analogue, voire symétrique, mais située à l'autre extrémité de l'axe du temps. Il imagine, bien des siècles après la Révolution, une France regagnée par la civilisation

agreste. Paris n'est plus qu'un tas de ruines enfouies sous les pâturages comme un nouvel Herculaneum, exhibant çà et là quelques vestiges tachés de sang : « À cette horrible vue, les pasteurs effrayés reculent ; ils se hâtent d'ensevelir de nouveau, de sceller pour l'éternité ces monuments du crime, d'éteindre à jamais des souvenirs qui déshonorent la nature et compromettent la justice de son Auteur ; frémissant des forfaits de leurs aïeux, ils n'envient plus ni leur gloire ni leurs jouissances, ils disent : l'on nous avait trompés ; non, ce n'étaient point là des siècles de lumière, mais ceux de la barbarie ; remercions la nature et le temps, ils ne sont plus⁴⁴ ! » Les temps de la simplicité et de la vertu pastorales sont revenus, recouvrant comme un cauchemar à enfouir l'époque sombre et périmée des pulsions effrénées.

Au moment même où François Vernes développait ses variations spatiales et temporelles sur le thème de l'idylle et du lieu préservé, la Suisse était réellement agitée par les secousses de la Révolution. Mais il fallait bien recourir à la France de Robespierre pour trouver des images qui fissent réellement contraste avec l'innocence et la paix. Car la révolution qui pénétrait sous le commandement de Bonaparte n'était évidemment plus terroriste, mais elle s'avancait aussi dans un pays qui devait lui exposer bientôt toutes ses limites.

Parmi les témoins des événements, il y avait, au château de Coppet, Germaine de Staël (1766-1817) dont les observations sont saisissantes. D'abord épouvantée face aux dangers que couraient à la fois son père et sa fortune dans le cas d'une soumission de la Suisse au pouvoir du Directoire, la fille de Necker suivait la tournure des événements avec un certain soulagement, mais non sans une lucidité que lui dictait sa bonne connaissance de la Suisse où, écrit-elle, « il n'est point de mœurs plus opposées à celles des Français⁴⁵ ». Le 8 février 1798, elle décrit à l'intention de son mari le projet de constitution venu de France : « Il est arrivé ici de Paris une constitution pour tout le corps helvétique, une république une et indivisible en vingt-deux cantons, dont le pays de Vaud est un. Je la trouve, moi, fort raisonnable, et mon avis serait qu'on l'adoptât à l'instant. Mais il y a bien des préjugés dans ce pays-ci, et peut-être ne s'est-on pas assez rapproché du gouvernement fédératif. Dans la constitution qu'on nous présente, il fallait démocratiser chaque canton, mais le laisser maître de se régir lui-même dans ses limites.⁴⁶ »

Avec le recul du temps et dans les circonstances difficiles de son exil où la haine pour Napoléon commandait tous ses propos sur la situation politique présente et passée, Germaine de Staël allait revenir sur les événements de 1798 dans les *Dix années d'exil* comme dans les *Considérations sur la Révolution française*. À ce moment-là, la République helvétique n'est plus que le souvenir d'un épisode sanctionné dans son incongruité par l'Acte de médiation ; Staël a dès lors beau jeu de mettre en évidence les erreurs de jugement des Français qu'elle impute à une mauvaise connaissance des spécificités helvétiques. Elle reprendra donc, en l'accentuant, sa critique d'une constitution trop peu respectueuse des entités cantonales, mais son discours prend alors de l'ampleur. La notion de limite ne se rapporte plus aux seules divisions internes de la Suisse, mais elle sert d'articulation à des jugements beaucoup plus larges : « Les soldats de la République française entrèrent dans la patrie de Guillaume Tell et vinrent porter leur abstraite liberté et leur tyrannie positive jusque dans les montagnes où des hommes simples conservaient et conservent intact le trésor de leurs vertus et de leurs lois. Singulière destinée de cette Révolution de France ! Elle a détruit dans toute l'Europe continentale les principes mêmes de la liberté sur lesquels elle se disait fondée, ainsi toute entreprise sans frein doit périr, ainsi toute entreprise dans laquelle l'homme ne fait entrer Dieu pour rien doit retomber sur sa tête, et qui ne connaît point de barrières n'atteindra jamais à son but.⁴⁷ »

Comme l'explique philosophiquement l'un de nos contemporains, « la liberté n'a de sens qu'à l'intérieur de conditions déterminées par l'existence de la limite. La liberté réelle ou la liberté gravitationnelle doit être distinguée de la liberté idéale ou "pure"⁴⁸ ». Lorsqu'elle suspectait cette « abstraite liberté » imposée par les soldats de la République, Germaine de Staël appréhendait lucidement les différents degrés d'interprétation de la limite. Pénétrer dans les vallées en bravant, en ignorant les obstacles de la nature, en bafouant des lois éprouvées et efficaces, c'était porter atteinte à l'identité culturelle et politique des communautés établies dans ces périmètres protégés ; c'était abolir une liberté de fait cautionnée par ses propres limites au nom d'une liberté-slogan capable de retentir uniformément partout où pouvaient la porter ses étendards. Staël rappelle ainsi que les idées n'ont pas de limites en elles-mêmes ; leur mouvement, tel le torrent des passions, entraînera aux excès tout homme qui « ne connaît point

de barrières ». Dans le cas précis de la Suisse, il peut s'agir des limites garantissant l'identité et la liberté des communautés, mais plus généralement et en dernier ressort, il y va de la sphère de pensée et d'action des hommes qui ne peut être circonscrite et identifiée sans que des limites lui soient reconnues. Et ces limites, c'est la religion seule qui peut les tracer. En ce sens, Germaine de Staël rejoint assez exactement les propos de Jean-André De Luc placés à l'ouverture des *Lettres physiques et morales* : « Nous cherchons sans doute avec raison dans la Nature les moyens de rendre agréable à l'Homme son existence, en faisant aboutir vers lui tout ce que les Arts et les Sciences découvrent successivement. Mais si nous ne le soumettons pas lui-même à des règles, ce serait en vain que nous lui soumettrions tout le Monde physique ; il n'en serait pas plus heureux.⁴⁹ » Et pour définir ces règles, c'est évidemment la religion que le physicien sollicite.

Reconnaissons toutefois qu'en écrivant ces phrases qui nous paraissent particulièrement accordées à la vision du monde très majoritairement partagée dans notre pays d'alors, l'ennemie de Napoléon est toute pleine d'arrière-pensées. Dans son esprit, il y va assurément moins d'une défense de l'intégrité profonde de la Suisse que d'une nouvelle attaque contre l'empereur des Français à qui elle reprochera toujours par-dessus tout son irrégion et dont elle est bien aise de relever la maladresse dans ses entreprises helvétiques. Néanmoins, il est incontestable que le discours de Germaine de Staël sonne juste dans ce pays que le prince de Ligne (1735-1814) avait qualifié dans un conte en 1763 de « Pays des Raisonites⁵⁰ ». Réfractaires à tous les excès, à tous les radicalismes, les Raisonites sont des hommes des Lumières qui semblent accorder leur esprit au paradigme de la limite. Perçue physiquement au quotidien et admise théologiquement une fois pour toutes, la limite s'impose dans toutes les formes de discours comme dans les formes d'organisation des communautés, dans le champ d'investigation du savoir comme dans l'espace d'épanouissement de la fiction. La Révolution, comme tout changement, ne pourra donc pas être conçue, ni réalisée comme un bouleversement radical, mais comme un processus de transformations qui ne sauraient excéder les limites reconnues comme telles.

C'est assurément dans cet esprit encore que François Vernes écrivit bien plus tard, vers 1830, alors qu'il était devenu, dans sa ville de Genève, le « bon homme en toute chose » que Rousseau ne fut

jamais, ces phrases d'une sagesse trop incontestable : « Répandre des idées libérales, des principes philanthropiques, est un acte louable sans doute ; mais c'est ne rien faire, ou plutôt c'est trop faire, si l'on n'en détermine pas la nature et les bornes, de manière à les rendre praticables et propres à assurer l'ordre et le bonheur social : c'est risquer, dis-je, de tomber dans des excès contraires à ceux qu'on voulait éviter, et de faire plus de mal que de bien, en détruisant à la fois l'ordre anciennement établi, et celui qu'on prétendait lui substituer. On ne peut trop signaler aux novateurs des écueils que les révolutions ont marqués de tant de naufrages.⁵¹ »

¹ Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, in *CŒuvres complètes*, éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1959, t. I, p. 42.

² Tel était le titre de l'ambassadeur du roi de France à Genève. À propos du rôle des résidents de France à Genève, voir Fabrice Brandli, *Le Nain et le géant. La République de Genève et la France au XVIII^e siècle : cultures politiques et diplomatie*, Rennes, PUR, 2012.

³ Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, *op. cit.*, p. 16.

⁴ *Ibid.*, p. 43-44.

⁵ *Ibid.*, p. 1253.

⁶ *Ibid.*, p. 32.

⁷ Bronislaw Baczko, *Rousseau. Solitude et communauté*, Paris, École pratique des hautes études, et La Haye, Mouton, 1974.

⁸ Voir en particulier plusieurs chapitres de l'ouvrage collectif publié par Peter Rück, *Grenzerfahrungen: Schweizer Wissenschaftler, Journalisten und Künstler in Deutschland*, Marburg an der Lahn, Basiliken-Press, 1991.

⁹ *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monumens d'antiquité qui la concernent : avec une nouvelle carte de la Suisse ancienne*, Lausanne, Marc-Michel Bousquet et compagne, 1747-1749.

¹⁰ Article « Suisse » de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines*, mis en ordre par M. De Felice, Yverdon, s.n., 1770-1776.

¹¹ Jean-Rodolphe Sinner de Ballaigues, *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, 2^e édition augmentée, en Suisse, s.n., 1787, t. I, p. iv.

¹² Jean-André De Luc, *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme adressées à la Reine de Grande-Bretagne*, La Haye, De Tune, Paris, Chez la Veuve Duchesne, 1779, encart paginé séparément et tiré de l'édition partielle, en Suisse, Libraires Associés, t. I, p. 113-114.

¹³ Jean-Rodolphe Sinner de Ballaigues, *Voyage historique...*, *op. cit.*, t. I, p. 197-198.

¹⁴ Jean-André De Luc, *Lettres physiques et morales...*, *op. cit.*, t. I, p. 47.

¹⁵ *Ibid.*, t. I, p. 30.

¹⁶ Joseph Addison, *Remarques sur divers Endroits de l'Italie, par Monsr Addison* [1^{re} éd. angl. 1705], Utrecht, Guillaume van de Water et Jacques van Poolsum, 1722, t. 4, p. 320.

¹⁷ Voir les articles « Bornage », « Frontière » et « Limite » de l'*Encyclopédie*, mais aussi l'importante distinction développée bientôt par Kant, dans la *Critique de la raison pure*, entre la *borne* marquant le terme de ce qui est possible et la *limite* marquant le terme de ce qui est permis. À ce sujet, voir notamment Antonio Villani, « Kant et le problème de la limite », *Revue de l'enseignement philosophique*, 35, 1984-1985, n° 2, p. 3-18, et François Guery, « Le dieu Terme et nous », in Christian Descamps (éd.), *Frontières et limites. Géopolitique, littérature, philosophie*, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1991, p. 169-186.

¹⁸ Edward Gibbon, *Essai sur l'étude de la littérature*, Londres, T. Becket et P. A. de Hondt, 1761, p. 49. Dans son « Avis au lecteur », Gibbon précise qu'il avait attendu deux ans avant de publier son texte, ce qui renforce encore l'hypothèse d'une inspiration « lausannoise » de l'*Essai* (« Après avoir gardé pendant deux ans ce petit ouvrage, amusement de mon loisir à la campagne, je me hasarde enfin à le donner au public », p. xii-xiii).

¹⁹ *Ibid.*, p. 84-85.

²⁰ *Ibid.*, p. 85.

²¹ Ce document est conservé à la BCU de Lausanne, cote 2S 1386/1-2. Voir Séverine Huguenin, « La Société du comte de la Lippe : entre éducation et société savante », in Béla Kapossy, Danièle Tosato-Rigo et François Rosset (dir.), *L'Europe en province : la Société du comte de la Lippe (1742-1747). Actes du colloque organisé à l'Université de Lausanne du 25 au 26 juin 2009*, Lausanne, Lumières.Lausanne, 2013, url : <http://lumieres.unil.ch/fiches/biblio/5685/>

²² Parmi les productions suisses dans ce domaine dans la première moitié du siècle, on peut citer au moins l'ouvrage de Jean-Pierre de Crousaz, *Traité de l'éducation des enfants*, La Haye, Chez les frères Vaillant et Prévost, 1722.

²³ On trouvera quelque développement sur la question dans François Rosset : « La littérature : tache aveugle dans les conférences du comte de la Lippe », in Béla Kapossy, Danièle Tosato-Rigo et François Rosset (dir.), *L'Europe en province : la Société du comte de la Lippe (1743-1747)...*, op. cit.

²⁴ *Mercurie suisse*, Neuchâtel, Chez Jonas George Galandre & Fils, octobre 1735, p. 102-113. On rappelle que le principal périodique de Suisse romande au XVIII^e siècle désigné généralement par son titre *Journal helvétique* s'est intitulé *Mercurie suisse* de 1732 à 1737, *Journal helvétique* de 1738 à 1769, puis *Nouveau Journal helvétique* de 1770 à 1782.

²⁵ « Épître de M. l'abbé de Bernis à M. Duclos de l'Académie Française », *Journal helvétique*, Neuchâtel, Imprimerie des journalistes, décembre 1749, p. 530-534.

²⁶ « Lettre à M^{mc} D** sur les Romans », in Gabriel Seigneux de Correvon, *Histoire d'Ismène et de Corisante. Nouvelle suisse*, Amsterdam [en réalité, Yverdon], s.n., 1727, p. 6-7.

²⁷ Au sujet de cet ouvrage, voir Élisabeth Décultot, « En quelle langue parler de l'art ? Enquête sur le lexicographe Sulzer dans son rapport à la France », in Michèle Crogiez Labarthe, Sandrine Battistini et Karl Kürtös (éd.), *Les Écrivains suisses allemands et la culture francophone au XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine, 2008, p. 67-83.

²⁸ Pour ces deux articles, le nom de l'auteur n'a pas été identifié, mais ils portent tous deux la lettre « R » qui signifie qu'ils ont été « refaits » par rapport à l'*Encyclopédie* dite « de Paris », soit celle de Diderot et d'Alembert. Sont systématiquement « refaits » les articles dont la teneur ne convenait pas à de Felice et à ses collaborateurs. Sur le détail des articles de l'*Encyclopédie d'Yverdon*, voir le site dirigé par Clorinda Donato http://c18.net/ey/ey_infos.php

²⁹ Outre les innombrables anonymes (souvent des femmes), qui traduisirent abondamment pour des périodiques comme la *Bibliothèque italique*, fondée par Gabriel Seigneux de Correvon et dirigée par Louis Bourguet, éditée à Genève de 1728 à 1734, ou la *Bibliothèque britannique*, créée par les frères Marc-Antoine et Charles Pictet, qui parut à Genève de 1796 à 1816, on peut évoquer au moins, parmi celles et ceux qui ont donné des traductions des plus grands auteurs contemporains : Seigneux de Correvon, (Haller, Boswell, Addison), Gabriel Mingard (Beccaria, Muratori, Verri), Pierre Étienne Dumont (Bentham), Paul-Henri Mallet (les monuments de la littérature islandaise et scandinave), Jacques-Georges Deyverduin (Goethe), Germaine de Staël (Goethe, Schiller), Benjamin Constant (Godwin, Schiller, Werner), Isabelle de Charrière (Elizabeth Inchbald), Isabelle de Montolieu (Jane Austen).

³⁰ *Réduction du spectateur anglais à ce qu'il renferme de meilleur, de plus utile et de plus agréable*, Amsterdam, Zacharie Chatelain et fils, 1753, p. ii-iii.

³¹ *Ibid.*, p. v. et viii (les italiques sont dans le texte).

³² Voir Christian Helmreich, « Les traductions des *Souffrances du jeune Werther* en France (1776-1850). Contribution à une histoire des transferts franco-allemands », *Revue germanique internationale*, 12, 1999, p. 179-193 ainsi que Manfred Gsteiger, « Jacques-Georges Deyverduin, traducteur de *Werther* », in Alain Dubois, Anne Hofmann et François Rosset (éd.), *Les Conditions de la vie culturelle et intellectuelle en Suisse romande au temps des Lumières. Annales Benjamin Constant*, 18-19, 1996, p. 91-95.

³³ Voir les analyses de Manfred Gsteiger, *art. cit.*

³⁴ À propos de Shakespeare, on peut citer ces phrases tirées du compte rendu donné par Henri-David Chaillet dans la livraison d'octobre 1781 du *Journal helvétique* et qui montrent qu'à cette époque, les Suisses de langue française partageaient généralement les prétentions universalistes du goût français : « C'est le goût des Anglais... soit ! Mais quelques égards qu'on doive au goût d'une nation entière, s'il se trouve en opposition avec le goût universel, il ne doit pas l'emporter. Et c'est ici le cas, ou jamais. [...] Ce n'est pas variété, ce n'est pas contraste : c'est dissonance. Pour que ce ne soit que variété, il faut choisir, assortir, nuancer les couleurs ; ici elles *tranchent*, elles *jurent* », p. 35 et 42 (italiques dans le texte).

³⁵ Cités par Christian Helmreich, « Les traductions des *Souffrances du jeune Werther* en France (1776-1850). Contribution à une histoire des transferts franco-allemands », *art. cit.*, p. 183-184.

³⁶ *Werther, traduit de l'allemand*, Maestricht, Jean-Edme Dufour & Philippe Roux, 1776, p. iii-v.

³⁷ *Ibid.*, p. 227-228.

³⁸ Claire Jaquier, « L'idylle sensible », in Alain Dubois, Anne Hofmann et François Rosset (éd.), *Les Conditions de la vie intellectuelle...*, *op. cit.*, p. 107-115 ; Claire Jaquier, *L'Erreur des désirs : romans sensibles au XVIII^e siècle*, Lausanne, Payot, 1998 ; Claire

Jaquier (dir.), *La Sensibilité dans la Suisse des Lumières : entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Genève, Slatkine, 2005.

³⁹ Claire Jaquier, « L'idylle sensible », *art. cit.*, p. 115.

⁴⁰ Jacob Vernes publia notamment, en 1771, un roman intitulé *Confidence philosophique* qui connut un certain succès en Europe en tant que réponse de chrétien éclairé à l'expansion du matérialisme, quand bien même le pasteur Chaillet, dans le *Journal helvétique*, met sérieusement en doute la possibilité même de réussir un roman « de raisonnement » (*Journal helvétique*, janvier 1781, p. 4) ; on trouve une analyse remarquable de cette œuvre dans la thèse d'Helder Mendes Baiao, *Rêves de citoyens. Mythes et utopies dans les pays romands au temps des Lumières*, Université de Lausanne, 2015.

⁴¹ François Vernes, *Le Voyageur sentimental en France sous Robespierre*, Genève, J. J. Paschoud, Paris, Maradan, an II (1799), t. I, p. iv.

⁴² *Ibid.*, t. I, p. vii.

⁴³ « Je sortais de la Convention, où je venais d'entendre Robespierre demander la création de jours de fête pour les vertus... Ô vertu ! en ce moment, je crus voir ton chaste front rougir comme celui du crime ; Robespierre avait prononcé ton nom ! Je réfléchissais à l'incohérence d'idées, à l'assemblage difforme de sentiments qui se combinent dans la tête d'un homme sans principes », *ibid.*, p. 257-258.

⁴⁴ François Vernes, *Le Voyageur...*, *op. cit.*, t. II, p. 185.

⁴⁵ Lettre du 22 janvier 1798 à Barras, in Germaine de Staël, *Correspondance générale*, éd. par Béatrice W. Jasinski, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1976, t. IV, p. 112.

⁴⁶ Lettre du 8 février 1798 à M. de Staël, *ibid.*, p. 121-122.

⁴⁷ Germaine de Staël, *Dix années d'exil*, éd. Simone Balayé et Mariella Vianello Bonifacio, Paris, Fayard, 1996, p. 58-59.

⁴⁸ Gabriel Liiceanu, *De la limite, petit traité à l'usage des orgueilleux*, Paris, Michalon, 1997, p. 13.

⁴⁹ Jean-André De Luc, *Lettres physiques et morales...*, *op. cit.*, t. I, p. 25.

⁵⁰ Charles-Joseph, prince de Ligne, *Amabile*, éd. Jeroom Vercruyssen, Paris, Desjonquères, 1996, p. 59 et s.

⁵¹ François Vernes, *L'Homme politique et social ou exposition des principes fondamentaux de l'état de société, et des devoirs qui en dérivent*, Paris, Delaunay, Dentu, Mongié, 2nde édition, 1831, p. 176.

2. Le milieu du monde

Tibériade sur Léman

Au musée d'Art et d'Histoire de Genève, on peut voir un tableau bien connu du peintre souabe Konrad Witz, *La Pêche miraculeuse* ; c'est l'un des panneaux du retable réalisé par l'artiste en 1444 pour l'évêque François de Metz qui avait entrepris la rénovation de la cathédrale Saint-Pierre ravagée quatorze ans plus tôt par un incendie. Cette image présente le Christ auréolé qui attend, sur le rivage, des apôtres affairés dans leur barque, hissant un filet plein de poissons. Saint Pierre, lui, est doublement représenté, comme s'il y avait superposition de deux plans de cinéma : on le voit sur la barque avec les autres disciples et en même temps dans les flots, se précipitant vers le Maître, plongé dans l'eau jusqu'aux aisselles. La scène est saisie dans la promptitude de deux instants captés simultanément, alors que l'eau est calme tout autour et le paysage imperturbable. Nous ne sommes toutefois pas en Galilée : aux berges de Tibériade, le peintre a substitué la rade de Genève avec, bien reconnaissables, le château de l'Île, le faubourg du Temple et le prieuré de Saint-Victor, entourée de champs et de bocages au flanc des collines, dominée, en premier rideau, par les Voirons, le Môle et le Petit Salève, puis, à l'arrière-plan, par la masse blanche et accidentée des Alpes. Dans sa vivacité même, l'épisode évangélique est figé au cœur d'un espace exprimant la sérénité d'un monde qui a rejeté dans le lointain, mais sans les abolir, la froideur

et la hauteur inquiétantes des glaciers, un monde « réel », animé de petits personnages qui vaquent à leurs occupations dans la campagne.

Cette *Pêche miraculeuse* est généralement considérée, dans l'histoire de l'art occidental, comme la première représentation pleine et entière d'un paysage réel¹. On ne sait pas si l'artiste s'est lui-même permis cette remarquable licence ou si elle lui a été suggérée par l'évêque de Genève, commanditaire du retable. On peut donc seulement constater ce qui nous est donné à voir : le lac Léman s'est substitué au lac de Tibériade. La dimension théologique de cette opération est assez claire, puisqu'elle suggère, par l'exemple d'une transposition locale, l'universalité du message christique. Mais pour quelle raison ce lieu-ci ? Pourquoi une promotion si spectaculaire de ce paysage ? Avec un certain degré de complaisance, on pourrait relier ce choix aux innombrables déclarations de Suisses et d'étrangers qui ont affecté la perception du bassin lémanique des superlatifs les plus absolus : « Il ne se peut pas voir une plus agréable route que celle de Genève à Lausanne », observe le Français Maximilien Misson (vers 1650-1722), pourtant très peu porté aux épanchements² ; « nous vîmes de dessus une terrasse un des plus beaux coups d'œil du monde », observe Albrecht von Haller (1708-1777), connu pour la retenue et la gravité de son humeur³. Un de leurs contemporains, poursuivant sur le même registre, reprend à son tour le parallèle figuré par le tableau de Witz : dans un petit texte paru dans le *Journal helvétique* de février 1752, intitulé « Réflexions sur une comparaison de la *Palestine* et de la *Suisse*, tirée d'une Histoire des Croisades attribuée à Mr. de *Voltaire* », l'auteur qui signe RE exprime le plus vif enthousiasme pour sa patrie en donnant le ton avec ces mots : « Notre Lac Léman vaut la *mer de Tibériade* et la rivière l'*Aar* ne le cède pas au *Jourdain*⁴ » ; Voltaire, dans le texte commenté, était allé encore plus loin : « Cependant les voyageurs qui ont bien examiné la Suisse et la Palestine donnent toute la préférence à la Suisse.⁵ » Cette comparaison finit par devenir un lieu commun, comme en témoigne l'article « Lausanne » de l'*Encyclopédie*, rédigé par le compilateur Jaucourt : « Le territoire de *Lausanne* est un pays admirablement cultivé, plein de vignes, de champs et de fruits ; tout y respire l'aisance, la joie et la liberté. La vue à un quart de lieue de la ville se promène sur la ville même, sur le lac Léman, sur la Savoie, et sur le pays entier jusqu'à Genève : rien n'en borne l'étendue que les Alpes mêmes et le mont Jura. Enfin *Lausanne* est

bâtie à demi-lieue au-dessus du lac, sur trois collines qu'elle occupe entièrement, avec les vallons qui sont entre deux ; sa situation est bien plus belle que n'était celle de Jérusalem. »

Il est vrai que ces propos flatteurs datent d'un temps, postérieur de trois siècles à la réalisation de *La Pêche miraculeuse*, où l'on commence seulement à trouver, pour l'expression des émotions liées à la perception du paysage, les formes langagières appropriées. En outre, il faut relever que les voyageurs du XVIII^e siècle ont tout aussi souvent vu « le plus beau paysage du monde » en Afrique ou en Amérique, tout comme les inventeurs de pays imaginaires qui ont presque toujours décrit la topographie de leurs visions dans les mêmes termes ; il n'en coûtait après tout que quelques mots déjà bien usés. Quant à la fiabilité des témoins qui s'extasiaient devant ces merveilles du monde perçu réellement ou produit par l'imagination, elle doit être mesurée suivant l'avis de Rousseau qui, dans l'une de ses fameuses lettres au maréchal-duc de Luxembourg sur la Suisse, rappelle qu'un « tableau, quoique toujours le même, se peint d'autant de manières qu'il y a de dispositions différentes dans les cœurs des spectateurs ; et ces différences, qui font celles de nos jugements, n'ont pas lieu seulement d'un spectateur à l'autre, mais dans le même en différents temps⁶ ». Il faut donc une disposition particulière pour élire un objet au rang le plus élevé, quelles que soient les qualités réelles dont il serait porteur.

Comment on peut être Persan à Chesalles

Ces qualités, pour ce qui regarde l'espace lémanique, on peut d'abord les chercher dans la géographie, sous les apparences d'une objectivité supposée. Difficile en effet de mettre en doute le constat fait par Abraham Stanyan (1669-1732) à l'ouverture de son *Etat de la Suisse* : « Je me suis étonné souvent qu'un pays situé, comme la Suisse, presque au milieu de l'Europe, soit si peu connu » ; constat répété plus loin : « Ils sont placés presque au centre de l'Europe sans y être bien connus.⁷ » Difficile aussi de ne pas donner tout le crédit qui leur revient aux propos de Vincent-Bernard de Tscharnier présentant la Suisse, dans l'article qu'il lui consacre pour l'*Encyclopédie d'Yverdon*, comme le château d'eau de l'Europe donnant naissance aux grands fleuves qui coulent dans toutes les directions. Dans le

même esprit, Johann Georg Altmann (1695-1758), reprenant les observations d'Abraham Ruchat (1680-1750), avait écrit, en 1730, que du point de vue du climat, la Suisse « tenait le milieu » entre les qualités des pays du Midi et de ceux du Nord⁸. Avec une certaine intuition préanthropologique, Charles Victor de Bonstetten (1745-1832) développera cette idée dans son ouvrage *L'Homme du Midi et l'homme du Nord* (1812-1824) qui présente un discours proprement philosophique visant, d'une part, à mesurer comparativement les milieux, les mœurs, les activités, les produits matériels et culturels, les affects, les croyances et les rites tels qu'on peut les observer respectivement au Nord et au Midi ; mais d'autre part, l'auteur ne cesse, implicitement ou explicitement, de raisonner sur sa position de sujet pensant les disparités de l'Europe à partir de la situation centrale qui est la sienne et qui, en toute chose, semble représenter le point de rencontre ou d'équilibre entre les deux extrêmes. Comme si la Suisse était le lieu le plus idoine pour penser les différences, parce que le lieu où tout se réunit : « La Suisse même réunit à peu près tous les climats de l'Europe.⁹ »

Les observations des géographes et les raisonnements des philosophes semblent confirmer cette centralité et cette médianité de la Suisse. Mais voyons un peu ce qu'en sait faire l'imagination quand elle dispose d'un cours plus libre que dans les traités et les encyclopédies. On peut partir d'une observation d'un jeune homme de 20 ans qui se promène dans le pays de Vaud et qui, en cet été de 1728, n'est pas encore l'illustre médecin, naturaliste et homme d'État qu'il deviendra : Albrecht von Haller. « Le 13 [juillet] – note-t-il – nous partîmes pour Lausanne et nous traversâmes une partie de ce pays, auquel Tavernier a comparé les restes du paradis terrestre qu'il avait vu en Asie.¹⁰ » Haller avait sans doute lu les relations du périple en Turquie, en Perse et aux Indes de Jean-Baptiste Tavernier (1605-1689), le célèbre voyageur au service de Louis XIV, qui s'était fait des amis en Suisse depuis qu'au retour d'expéditions qui lui procurèrent de grandes richesses, il avait acheté, en 1670, le château d'Aubonne avec la baronnie qui y était rattachée. Mais on est étonné de voir ce que le jeune Bernois, auquel jamais personne n'aura pu reprocher de manquer de rigueur, a retenu de cette lecture. Quand on remonte au texte de Tavernier, on y trouve en effet bien autre chose : « À quatre lieues de la ville [d'Erevan] vers le Midi, il y a de hautes montagnes où les paysans qui habitent le pays chaud du côté de la Chaldée,

viennent [...] chercher en été le bon pâturage pour leur bétail, et sur la fin de l'Automne, ils reprennent le chemin de leur pays. Je ne puis mieux comparer cet endroit de montagnes, soit pour ses vallons et ses rivières, soit pour la qualité du terroir, qu'à cette belle portion de la Suisse qu'on appelle le *Pais de Vaux* ; et même par une ancienne tradition, on tient que les peuples qui habitaient entre les Alpes et le Mont Jura, et dont une des légions d'Alexandre était composée, après qu'ils eurent servi dans les conquêtes, s'arrêtèrent en cet endroit de l'Arménie qu'ils trouvèrent si ressemblant à leur pays qu'ils voulurent y établir leur demeure.¹¹ » Pas de paradis terrestre dans le texte d'origine, pas non plus de relation entre le bon pays de Vaud et le jardin d'Éden. C'est même un mouvement inverse qui est donné à la comparaison, les Suisses étant supposés avoir trouvé en Arménie un milieu naturel semblable, dans ses avantages, à celui qu'ils auraient quitté pour servir Alexandre.

Dans un roman écrit par Jean-Henri Maubert de Gouvest (ou Couvest ; voir ci-après, chapitre 10), *L'Illustre paysan ou Mémoires et aventures de Daniel Moginié*, paru à Lausanne en 1754, on apprend qu'avant l'an mille, un prince indo-persan destitué par des rivaux s'était enfui dans le Caucase avant de passer en Europe et, cherchant « à acheter un morceau de terre dans un pays où rien ne troublât l'obscur tranquillité qui convenait à ses malheurs », s'était installé finalement à Chesalles, dans la campagne vaudoise, « le pays le plus riant et le plus écarté de la Savoie¹² ». Ce curieux va-et-vient entre un Proche-Orient légendaire et la région lémanique permet d'expliquer la surinterprétation prodiguée par le jeune Haller en évoquant le souvenir de sa lecture de Tavernier. Il est bien connu qu'au XVIII^e siècle encore, les discussions restaient vives sur la localisation géographique réelle qu'il fallait attribuer au paradis terrestre de la *Genèse*¹³. Les hypothèses les plus courantes désignaient soit la Mésopotamie, soit les plaines étendues au pied du mont Ararat (situé alors en Arménie). Ainsi, le glissement se faisait comme naturellement depuis les évocations « objectives » de témoins, tel Tavernier, vers les échappées de l'imagination, enracinées dans une mythologie de longue origine. Surtout si l'on tient compte encore du fait qu'à l'époque où Haller livre ses impressions de voyageur parcourant le paysage lémanique, avant de produire le fameux poème « Les Alpes » (1732) qui contribua de manière significative à fixer l'image idéalisée de la Suisse, les plaines

étendues au pied des Alpes avec leurs rivières et leurs lacs purificateurs étaient de plus en plus souvent perçues et décrites sous l'inspiration croisée du *topos* édénique de la Bible et de l'imagerie antique de l'âge d'or : « Regardées comme un nouvel Éden – observe Claude Reichler –, les Préalpes sont l'objet d'une idéalisation constante ; décrites comme la région de l'idylle arcadienne, elles rejoignent, dans la géographie mentale des hommes de cet âge *sensible* autant qu'il fut *éclairé*, les modèles constitués par les îles fortunées et les paradis sauvages. Elles deviennent ainsi le support d'une rêverie sur l'état de nature, sur le bonheur de la vie primitive, sur ce que Rousseau [...] nomme “la véritable jeunesse du monde” à propos de la société dans son état naissant.¹⁴ »

En transformant les observations de Tavernier dans le laboratoire de son imagination qui est surtout garni de livres, Haller s'était déjà mis dans la perspective de projection qui caractérise son fameux poème « Les Alpes ». Si elle n'en fut pas l'invention, cette œuvre aura été à l'évidence, par son succès européen, le promoteur le plus efficace de cette vision de la Suisse en siège retrouvé de l'âge d'or. Les premières des quarante-neuf strophes du texte établissent le constat de la péremption définitive de l'âge d'or tel que l'ont décrit les poètes anciens. Mais voilà qu'on le découvre restitué et, en quelque sorte, réhabilité, purifié, magnifié dans la rusticité du pays des Helvètes : « Disciples de la Nature ! vous connaissez encore cet âge d'or ! non pas, à la vérité, ce siècle pompeux imaginé par les poètes : peut-on désirer l'éclat extérieur des brillantes vanités quand la vertu fait trouver le plaisir dans le travail et la vertu dans la pauvreté ? Le Ciel, il est vrai, ne vous a pas fait naître dans les vallées délicieuses de la Thessalie : les nuages qui vous couvrent sont chargés de neige et de foudres ; un long hiver abrège vos printemps tardifs, et vos froids vallons sont entourés d'une glace éternelle. Mais la pureté de vos mœurs adoucit ces incommodités, la rigueur même des éléments augmente votre bonheur.¹⁵ » Le reste ne sera qu'une longue et ronflante déclinaison des vertus propres à cette vie simple et heureuse qui s'écoule dans ces contrées comme hors du temps ; les « habitants d'une petite ville au pied des Alpes », protagonistes de *La Nouvelle Héloïse* désignés ainsi par leur créateur, sont évidemment des reflets de ces strophes fondatrices.

Au commencement était le Léman

Tout au long du siècle, les auteurs rendront compte des tentations comme de l’embarras que leur inspirera cette mythologie en costume helvétique. Elle impose des accents tout à la fois religieux (la conscience des faveurs de la Providence et la défense du cadre philosophique et anthropologique tracé par la foi), moraux (la promotion des valeurs de la simplicité, de la frugalité et de la pureté des mœurs), politiques (l’attachement aux formes diverses, archaïques ou modernes, de la république) et esthétiques (les variations sur le modèle de l’idylle). Mais aucun texte produit en Suisse romande dans ce temps n’illustre tout cela de manière aussi naïve et aussi frappante que l’œuvre de François Vernes, parue significativement en 1789 et intitulée *La Franciade ou l’ancienne France. Poëme en seize chants*⁶⁶. Là, c’est tout à la fois la *Genèse*, l’*Iliade* et le *Paradis perdu* qui se trouvent replacés, sous l’autorité de Jean-Jacques Rousseau, de Salomon Gessner et d’Albrecht von Haller, dans l’enceinte dessinée par les entours du lac Léman. On pourrait penser avoir dit ainsi l’essentiel de ce poème pastoral-épique développé pourtant sur plus de six cents pages, intéressant à plus d’un titre, amusant ici ou là, saisissant même parfois – mais trop rarement – au détour de telle page plus inspirée. Sans doute ces qualités sont-elles trop minces pour contester l’oubli dans lequel cette œuvre finit par tomber après son unique édition, même si la *Biographie nouvelle des contemporains* concède à Vernes, encore de son vivant, qu’« on accorde quelque estime à son poème en seize chants, intitulé *La Franciade*⁶⁷ ».

Ce qui est incontestable, en revanche, c’est que ce poème pastoral-épique en prose présente plus d’un trait permettant de le regarder comme un produit littéraire moyen, mais représentatif d’une époque et d’un lieu considérés comme axes organisateurs d’une certaine conscience culturelle. Dans ses pages les plus ennuyeuses comme dans ses passages les plus réussis, *La Franciade* révèle comme en miroir l’*habitus poetae* : les valeurs morales et esthétiques, les modèles littéraires, les figures et les lieux communs dont l’écriture de Vernes se nourrit.

Le livre s’ouvre sur un épanchement : « Que ces lieux dont *J. J. Rousseau* a, le premier, célébré l’enchantement, et dont l’habitant

simple et heureux se contente encore de jouir en silence, quoique les richesses de la nature eussent dû y développer, depuis longtemps, toutes celles de l'imagination ; que ces lieux remuent fortement l'âme, qu'ils l'intéressent et l'attachent ! Qu'ils seraient dignes d'avoir été le berceau de l'âge d'or ! À leurs charmes, à leur fraîcheur, on se croit au premier printemps de la terre » (t. I, i).

Le ton est donné et les conséquences seront aussitôt tirées : il s'agira de laisser l'imagination peupler les bords du Léman par les citoyens de l'âge d'or, bergers et bergères comme il se doit, situés dans un temps affranchi de l'Histoire, soit à l'époque des premiers Francs qui ne sont toutefois pas les sujets de Clovis, mais un peuple antérieur, ancêtre des Gaulois : « dans ces temps si justement regrettés vivaient les peuples pasteurs, appelés *Francs*, qui portèrent, dans la suite, le nom de *Gaulois*, puis, reprirent leur nom primitif. Leurs peuplades occupaient tous les pays connus sous le nom de *Franciade*, dont la *France* actuelle n'est qu'un démembrement. Le Lac *Léman*, qui se trouve maintenant aux frontières de ce royaume, était au centre de la *Franciade* ; elle comprenait les pays qu'on a nommés, depuis, les *Gaules*, l'*Helvétie*, la *Savoie*, le *Piémont*, l'*Italie*, tous ces lieux, enfin, que du haut du *Mont-blanc*, l'homme a essayé en vain d'embrasser du regard » (t. I, 2-3).

Ainsi, deux sommets, deux points de repère se partagent l'autorité sur cet univers pastoral : l'un, littéraire et quasi contemporain, Jean-Jacques Rousseau, l'autre, géologique et intemporel, le Mont-Blanc. Le premier fournit un slogan à la fois poétique et philosophique, le second, un point de vue symbolique. Les bergers qui paraissent à leurs pieds sont non seulement purs et vertueux dans leur simplicité bucolique, mais ils ont aussi d'éminentes qualités littéraires : ils exécutent des airs, des hymnes et des chants (le héros, Aldée, s'avère le créateur du fameux *Ranz des vaches* qui s'appelait à l'origine « Air du Léman » !), mais surtout, ils racontent sans cesse des histoires, dotant cet âge d'or d'une profondeur chronologique aussi vertigineuse qu'un gouffre alpin, puisqu'elle nous conduira très vite jusqu'à l'avènement du premier homme sur la terre.

Les bergers (qui portent des noms comme Aldée, Genève, Nyon, Meillerie, Clarens, etc.) sont donc dépositaires d'une genèse qui leur est propre. Créé par la divinité sur une terre encore informe, le premier homme se nomme... *Omen* ! De son reflet sur les ondes du

Léman prendra forme une figure inerte à laquelle les baisers et les caresses vont donner vie : c'est la naissance de la femme par l'appel du désir. Omen donnera à sa compagne le nom d'*Ali* ou *Charme de la vie*. C'est pour célébrer sa beauté que la création sera poursuivie : la lumière ajoute les nuances, la pluie vient arroser les fleurs, de petits animaux peuplent les bocages et les oiseaux se mettent à chanter dans les arbres. Il n'en faut pas plus pour tirer Ali de son premier sommeil. Puis, ce sont les poissons qui apparaissent dans les eaux du lac, le cycle des saisons qui est institué, la lune qui est suspendue pour adoucir les nuits qu'Ali trouvait trop noires. Les beautés de la nature sont ainsi parachevées par la grâce de l'énergie amoureuse émanant du couple originel.

Mais pour que l'œuvre se réalise sur toute la terre, il faudra que l'homme et la femme soient transportés dans toutes les contrées : « À chaque retour de l'aurore, *Omen* et *Ali* se réveillaient dans une région nouvelle, où leurs désirs faisaient éclore les charmes du jardin de l'Univers » (t. I, 77). Enfin, lorsque la création sera partout accomplie, ils reviendront sur les lieux de leur naissance. Là, ils feront la découverte des sens et comprendront comment se réalisera la promesse qu'un ange leur avait faite au sujet de l'humanité tout entière qu'ils auraient pour descendance...

On le voit, Vernes ne manque pas d'imagination¹⁸. Au récit fondateur de l'Éden dont il n'escamote aucune des composantes canoniques¹⁹, il apporte une version rafraîchissante qu'il suspendra toutefois au moment crucial de la chute : le péché originel ne sera pas commis sur les bords du Léman. Dès lors, les bergers vertueux, descendants d'Omen et d'Ali, pourront légitimement peupler le théâtre et le temps de l'âge d'or. Voilà comment le fils de pasteur genevois concilie, au milieu du paysage lémanique, le récit biblique et la tradition païenne ! Le lac n'est pas seulement le centre géographique de la Franciade, mais il réunit aussi, dans une parfaite synthèse, l'espace et le temps primordiaux du mythe des origines : paradis et âge d'or.

Aux bergers de ce pays d'élection, Vernes prêtera aussi des capacités de création. Ce sont eux en effet qui, poussés par des nécessités et circonstances diverses, vont instituer successivement les techniques et les arts : de la navigation à la sculpture, en passant par l'écriture, le chant, la pantomime, le dessin, l'invention de l'aqueduc et celle de l'arc, la découverte du cheval et celle de la voile, la production des premiers

instruments de musique. Chaque fois, c'est le sentiment amoureux qui poursuit son œuvre primitive en stimulant l'esprit créateur des bergers. Au fil de ces scènes souvent bien enlevées et divertissantes, Vernes manifeste aussi sa tendance à gloser sur le chapitre de la littérature, de ses modèles et de ses codes. Ainsi, nous apprenons pourquoi la cascade de Meillerie devint pour toujours le refuge des cœurs blessés (t. II, 44 et s.) ; nous sommes priés de comparer la scène de l'invention de la navigation avec celle que raconte Salomon Gessner dans *Le Premier Navigateur*, en appréciant l'effort de réalisme accompli par Vernes, alors que son antécédent zurichois restait attaché à la tonalité et à l'imagerie du mythe²⁰ ; nous suivons les étapes de l'invention de l'écriture dans des pages qui font assez lourdement sentir la fierté de l'auteur face aux produits de sa propre imagination (t. I, 150 et s.) ; nous avons à comprendre encore que l'invention de l'arc et de la flèche n'ont pu qu'aboutir à la création d'une figure célèbre : « De là l'usage de représenter l'Amour dans un char tiré par des colombes, et le bras armé de traits » (t. II, 79). Le roman ne nous prive donc de rien : premier homme et premier jardin, premiers gestes, premiers langages, premières inventions, mais aussi premières représentations, génératrices des premiers lieux communs²¹. Il n'eût manqué, dans ce monde idyllique où Satan fut toujours impuissant, que la première guerre si on ne la voyait pas se déclarer à la fin du roman ; car comment faire de l'épique sans combats ? Pourvu que ceux-ci demeurent d'obédience purement littéraire. Aussi la Franciade aura-t-elle son Hélène (ce sera Genève, enlevée par Léonce, chef des Lyonnais) autant que ses Pâris et Ménélas (ce sera le duel entre Léonce et Aldée).

Questions de religion, de politique et de littérature

Au lecteur bienveillant et patient, le poème pastoral-épique fournit donc, en *fantasia* (comme le voulait Muratori) ou en *Witz* (selon les attentes de Bodmer et Breitinger²²) un certain dédommagement. Mais il permet aussi de s'interroger sur la question de la forme et du genre, sur le projet littéraire qui le sous-tend et sur les instruments investis pour le réaliser. Ces questions, l'auteur commence par les aborder lui-même dans son « Introduction ». Celle-ci commence, nous l'avons vu, par une évocation de Rousseau, elle s'achève sur une allusion

transparente à Jacques Necker, moins au ministre qu'à l'auteur de *De l'importance des opinions religieuses* (1788³³). Les deux illustres Genevois seront encore loués dans un passage enthousiaste du dernier des seize chants, comme s'il s'agissait de rappeler tout ensemble l'auteur de *La Nouvelle Héloïse* et l'homme public vertueux, fidèle à sa religion. Car il faut ajouter à ce rapide aperçu de *La Franciade* que la ferveur religieuse des bergers n'est jamais mise en doute ; elle est, au contraire, célébrée et décrite à toute occasion.

Religieux, François Vernes l'est dans cette œuvre comme dans tous ses autres écrits³⁴. Ainsi que le Mont-Blanc domine la Franciade, la divinité règne sur la vision du monde et sur la motivation littéraire de l'auteur. Fils du rigoureux pasteur Jacob Vernes, François Vernes ne présente pourtant pas, dans son œuvre, de doctrine calviniste orthodoxe³⁵. On le perçoit bien plus proche du catéchisme du curé savoyard, de la sensibilité religieuse de Rousseau qu'il admire par-dessus tout et qu'il célèbre dans la plupart de ses œuvres. On le sent surtout, dans ses jeunes années, animé d'un esprit très ouvert, soucieux d'égalité et de justice, manifestement favorable aux idées républicaines (évoqué dans le chapitre précédent, son *Voyageur sentimental dans la France de Robespierre* témoigne encore d'un engagement clairement républicain, en dépit des excès de la Terreur), mais toujours persuadé que la foi et le respect de la divinité (qu'il nomme différemment selon les circonstances) sont les fondements indiscutables de la vie morale des individus et des communautés (*La Franciade* contient de nombreuses descriptions de cultes communautaires rendus à la divinité et d'hymnes religieux individuels). Datée de 1789, *La Franciade* se ressent évidemment des premières secousses de l'actualité (les Francs s'y réunissent en « États généraux » !) et s'achève sur une déclaration enthousiaste à la gloire de la révolution qui vient de triompher à Genève, vision un peu emphatique des émeutes de Saint-Gervais et des quelques concessions libérales qui furent faites à leur lendemain.

Les temps dans lesquels est jeté le jeune François Vernes sont ceux d'un espoir de réformes au milieu d'un monde bien sombre : l'âge d'or brille d'autant plus dans son imagination par le contraste qu'il apporte en face de la réalité. D'où ces qualificatifs qui se multiplient, plus éloquentes et plus convenus les uns que les autres : « cet âge heureux auquel la dépravation du nôtre empêche de croire » (t. I, III), « ce siècle d'égoïsme, où tous les liens se relâchent, où les vertus de l'âge d'or, et

même celles du nôtre sont traitées de chimères » (t. I, viii), « séduit par les prestige de l'âge d'or, forcé de traîner les chaînes de la vie dans ce siècle dépravé, je m'abandonne [...] tel qu'un malheureux prisonnier, qui, du fond de son sépulcre, aperçoit dans le lointain la patrie qui lui est chère » (t. II, 230-231²⁶).

Il faut pourtant bien admettre que ces déclarations pathétiques font saillie dans une œuvre que ne traverse aucune véritable tension dramatique, aucune confrontation de tonalité. Nous sommes maintenus constamment dans le registre de l'idylle, sans que le genre sollicité, la pastorale-épique, soit exploité dans son ambivalence essentielle. À croire que l'écrivain n'a pas eu conscience des implications poétiques inhérentes au genre qu'il avait choisi. Au reste, les justifications de Vernes sur cette question ne manquent pas d'étonner : « Ne trouvant pas, dans la Littérature, de genre qui convînt au plan que j'avais embrassé, j'ai tâché d'en créer un qui eût le double avantage de réunir le sublime de l'Épopée, et les grâces naïves et touchantes de la Pastorale. Pourquoi placer toujours la Muse épique sur un trône, ou à la tête des armées ? Ne peut-on la concevoir se délassant de ses travaux, au milieu des bocages, dans les bras de quelques bergères, de quelques amours, qui cachent son casque sous des fleurs, et son baudrier sous la ceinture de *Vénus* ? » (t. I, iv-v).

Comment Vernes a-t-il bien pu faire pour ne pas trouver, *dans la Littérature*, d'exemple de mariage de la pastorale avec l'épopée ? Passons sur les XVI^e et XVII^e siècles où la question du roman pastoral avait alimenté déjà bien des débats concernant, précisément, le rapport entre poésie pastorale et poésie héroïque²⁷. Plus près de Vernes, le XVIII^e siècle européen s'est partout interrogé sur les modalités d'une possible régénération de l'idylle ; les uns (tels Addison, Dubos ou Marmontel) plaident pour une représentation plus réaliste du monde des bergers ; d'autres (Gottsched) entendent qu'on abandonne le cadre antique classique de l'idylle pour remonter plus haut dans le temps et mettre en scène des hommes qui soient les plus proches possible de l'état de nature ; quant à Gessner, avec lequel Vernes s'institue explicitement en interlocuteur, il s'est toujours efforcé de répondre à la mission éducative d'utilité morale qui, selon la *doxa* zurichoise du temps, devrait incomber primordialement à toute production poétique. Ces courants qui postulent une sorte de « rationalisation de l'idylle²⁸ » posent conjointement les questions de la vraisemblance, du

lien entre les registres du simple et du sublime, de cette tension qu'il convient de créer pour entretenir l'intérêt du lecteur et servir l'efficacité des leçons morales, celles-ci présentant aussi, le plus souvent, une dimension politique.

Plus généralement encore, on ne peut oublier les discussions poétiques engagées par Houdar de La Motte, l'abbé de Pons ou l'abbé Trublet qui, voulant promouvoir une plus grande rationalité du langage poétique, proposèrent d'écrire désormais la poésie en prose. Plus d'un auteur s'y allait essayer²⁹ et Vernes, en dépit de ses aspirations déclarées, ne fait évidemment pas figure d'innovateur en donnant un poème en prose agrémenté de nombreux hymnes, romances et chansons versifiées : « le Poème *pastoral-épique* conserve, néanmoins, de la versification, ce que la nature, la raison et la langue en comportent, les hymnes des pasteurs, et les chants des bergères » (t. I, v). Vernes croit-il sincèrement à l'originalité de ses trouvailles ? Rien ne permet d'en douter. Le paradoxe, c'est que tout en avançant si candidement dans la carrière poétique, il donne un écho nettement perceptible de toutes les discussions que son temps avait engagées sur le problème des genres et des enjeux de la création poétique³⁰. Il est visiblement imprégné d'une atmosphère intellectuelle qu'il perçoit au travers de ses auteurs de prédilection, même s'il paraît n'avoir jamais entendu parler des grands ouvrages de poésie produits par ses contemporains.

Cela dit, *La Franciade* ne se voulait pas seulement nouvelle sur le plan de la forme ; elle devait aussi, selon son auteur, combler une lacune dans le patrimoine helvétique : « Toujours livré à ma rêverie, mon imagination échauffée fit naître les peuples pasteurs sur les rives *Lémantines*, chercha leurs mœurs, l'origine de leurs fêtes, de leurs usages, des villes nombreuses qui vivifient le *Léman* et les divers États qui l'entourent. Je fis passer en revue, devant moi, l'âge d'or. Chaque circonstance du roman que je forgeais s'adaptait si bien au superbe tableau qui se déployait à mes regards, que je résolus de ne point chercher d'autre théâtre aux scènes que je voulais décrire. Ce théâtre est d'ailleurs encore vierge pour la poésie ; et si une belle page est, en quelque sorte, un autel où la nature doit recevoir notre encens, j'y aurai du moins apporté un des premiers, mon faible hommage, et je l'aurai offert à ma patrie » (t. I, iv).

Était-il seulement possible que François Vernes n'eût pas eu connaissance des *Poésies helvétiques* publiées en 1782 par

Philippe-Sirice Bridel (1757-1845) chez le même libraire lausannois qui devait imprimer *La Franciade* sept ans plus tard et qui avaient été saluées avec beaucoup d'enthousiasme comme une tentative brillamment réussie pour instaurer enfin une poésie nationale suisse de langue française³¹ ? Comment pouvait-il parler du Léman comme d'un théâtre encore vierge pour la poésie, alors que l'œuvre centrale et majeure du recueil de Bridel est un poème, long et emphatique, intitulé, justement, *Le Lac Léman* ? Mais peu importent les faiblesses de notre auteur : la question de la stérilité poétique de la Suisse francophone était bel et bien d'actualité.

Comment se faisait-il, en effet, que le pays de Haller et de Gessner n'avait pas généré de poésie, chez ses habitants de langue française, pour célébrer les beautés du paysage ? Telle était la question qu'on se posait de l'extérieur comme de l'intérieur du pays³². Le texte de Vernes, traversé en filigrane par ceux de Rousseau, Haller, Gessner, mais aussi de Young et de Milton³³, permet de saisir les causes profondes et irréductibles de cet embarras. On ne peut plus en effet, en 1789, prétendre inaugurer une poésie nouvelle, déflorer la page blanche d'une nature que les voyageurs et les poètes ont déjà fixée dans une série d'images désormais convenues. C'est ce qu'avoue, sans s'en rendre compte, l'auteur de *La Franciade* lorsqu'il donne à ses bergers les noms de *Clarens* et de *Meillerie*, lorsqu'il réécrit (en particulier dans le chant V) les scènes les plus célèbres de *La Nouvelle Héloïse* et qu'il puise à pleines mains dans le poème « Les Alpes » (l'idée même de l'âge d'or situé en Suisse, la célébration des bergers et de leur simplicité raisonnable et naturelle, l'amour dépourvu d'entraves, l'opposition entre corruption des villes et pureté de la campagne, l'esprit divin animant la nature et le cœur de l'homme, tels motifs plus précis comme la lutte à la loyale ou l'insupportable nostalgie qu'éveille le *Ranz des vaches* dans le cœur des exilés, etc.) ou encore lorsqu'il compare l'âge d'or imaginé sur les bords du Léman à celui qui semble présider réellement sur les îles Pelew dont il vient de lire la description donnée par l'helvétophile anglais George Keate³⁴, lequel reprenait à son compte, en lecteur de *La Nouvelle Héloïse*, le rapport entre l'Élysée de Clarens et les îles Tinian opéré par Saint-Preux dans la quatrième partie du roman de Rousseau ou, plus largement, les nombreuses représentations de la Suisse comme terre vierge et nouvelle³⁵. De toute évidence, le paysage du Léman en tant qu'objet poétique est déjà préformé dans

une tradition littéraire riche et suffisamment cohérente pour qu'il soit permis de parler d'un « mythe suisse ». Toute nouvelle évocation de la Suisse en sera nécessairement dépendante. C'est ce que Vernes semble refuser de voir lorsqu'il affirme la nouveauté de son projet qui est pourtant redevable de part en part de cette tradition.

Le centre est partout

Il faut néanmoins lui savoir gré d'avoir si explicitement figuré l'un des fantasmes qui hantent les esprits de son temps sur la centralité de la Suisse. Une série de lieux communs permettent de donner à ce fantasme une consistance verbale et narrative ainsi qu'une identité plastique qui se cristallise dans des images convenues. Outre la notion dédoublée de paradis et d'âge d'or, dont il a déjà été question, il est pertinent de revenir sur l'immanquable articulation entre le centre et le périmètre qui nous ramène à la notion de clôture cultivée par la tradition littéraire dans le genre de l'idylle, mais aussi dans les usages de l'insularité qui se sont multipliés, avec, notamment, le riche corpus des utopies. Le maniement des textes qui en font partie, ainsi que des idées qui s'en dégagent, doit être conduit avec précaution, si l'on ne veut pas confondre le domaine de l'expérience du monde réel et celui des projections créées par l'homme sous l'impulsion de ses désirs, de ses rêves et de son énergie spéculative. Abandonné aux peurs et à l'incompréhension que nourrit en lui une réalité toujours trop complexe, le sujet peut s'accrocher au modèle de l'île ou de la citadelle pour s'y retrancher. C'est ce que continuent de proposer sous toutes latitudes les sophistes actifs dans nos démocraties modernes en quête d'auditoires et d'électeurs. À les écouter, on pourrait être amené à recevoir ces images idéalisées qui ont été affectées à la Suisse comme des représentations fiables d'une réalité passée, présente ou à venir. On en viendrait alors à perdre de vue la nature de ces projections qui, en tant qu'images constituées pour accueillir le développement d'une pensée, sont fondamentalement spéculatives, non pas mimétiques.

Le pays heureux, différent du monde qui l'entoure, confirmé de l'intérieur et de l'extérieur dans sa particularité, n'est pas suisse. Il est de partout, comme le paradis qui est aussi en Arménie. C'est un modèle qui permet de donner une assiette spatiale, une nature de

substitution, c'est-à-dire un paysage, ainsi que des points de repère symboliques pour permettre le développement d'une pensée. Se positionner au centre du monde, ce n'est pas nécessairement s'arroger une supériorité sur les hommes et les choses ; c'est s'incarner en sujet pensant, comme l'a fait très explicitement Bonstetten au milieu de l'axe du Nord et du Midi. C'est pourquoi il est parfaitement possible de reconfigurer diversement les paramètres géographiques du modèle. C'est ce que proposa Jean-Pierre Béranger (1737-1807) qui, en tant que Genevois exilé en 1770 pour son engagement dans le camp des Natifs jugé dangereux pour l'ordre de la république, n'avait pas beaucoup de raisons de glorifier sans réserves le républicanisme des cantons suisses. C'est pourquoi, dans son roman *Les Amants républicains*⁶, il situa l'espace de l'intrigue en Sicile. C'est une île véritable, présentée par le romancier comme une mosaïque de républiques aux statuts variés avec, au centre, une oasis rurale qui ressemble en tout point aux représentations idéalisées des heureuses communautés montagnardes et campagnardes « au pied des Alpes ». La même opération est effectuée par le Neuchâtelois Georges-Auguste Liomin (1763-1819) qui, dans *La Bergère d'Aranville*⁷, situe son heureux microcosme au cœur des Pyrénées.

Le centre est partout et la circonférence nulle part : c'est la vieille définition scolastique de Dieu qui s'applique très bien à ce qui veut être exposé ici : c'est une idée de Suisse que présentent Haller, Vernes et leurs contemporains, avec toutes les fascinations, tous les doutes et tous les égarements qu'implique potentiellement l'abstraction⁸. Avec aussi toute la mobilité dont elle dispose pour se reformuler et se réincarner dans des environnements toujours nouveaux : la Suisse est partout.

¹ Voir Bodo Brinkmann *et al.* (dir.), *Konrad Witz*, Bâle, Kunstmuseum et Ostfildern, Hatje Cantz Verlag, 2011, p. 126-148, et Frédéric Elsig et Cäsar Menz (dir.), *Konrad Witz. Le maître-autel de la cathédrale de Genève*, Genève, Slatkine, 2013.

² Maximilien Misson, *Nouveau voyage d'Italie, avec un Mémoire contenant des avis utiles à ceux qui voudront faire le mesme voyage*, 4^e édition, La Haye, Henry van Bulderen, 1702, t. III, p. 89.

³ Albrecht von Haller, *Premier voyage dans les Alpes et autres textes*, 1728-1732, éd. Aurélie Luther, Genève, Slatkine, 2008, p. 46.

⁴ *Journal helvétique*, février 1752, p. 138 (italiques dans le texte). L'auteur s'appuie en effet sur les propos de Voltaire qu'on trouve dans *Supplément à l'Abrégé de l'histoire universelle, depuis Charlemagne jusques à Charlequint. Par Mr. de Voltaire*, La Haye, Jean Neaulme, 1753, t. 2, p. 110 : « Si cette petite province était cultivée, on ne pourrait mieux la comparer qu'à la Suisse. La rivière du Jourdain, large d'environ cinquante pieds dans le milieu de son cours, ressemble à la rivière d'Aar, qui coule chez les Suisses dans une vallée moins stérile que le reste. La mer de Tibériade peut être comparée au lac de Lausanne. » Encore faut-il rappeler que Voltaire n'est jamais allé en Palestine.

⁵ *Ibid.*

⁶ Jean-Jacques Rousseau, lettre du 20 janvier 1763 au maréchal-duc de Luxembourg, in *Lettres*, éd. Jean-Daniel Candaux, Frédéric S. Eigeldinger et Raymond Trousson, t. 3, Genève, Slatkine et Paris, Champion, 2012, p. 1308.

⁷ Abraham Stanyan, *L'Etat de la Suisse, écrit en 1714*, Amsterdam, Chez les frères Wetstein, s.d., « Préface » non paginée et p. 163.

⁸ Johann Georg Altmann, *L'Etat et les délices de la Suisse, une relation critique*, Amsterdam, Chez les Wetsteins et Smith, 1730, p. 112.

⁹ Charles Victor de Bonstetten, *L'Homme du Midi et l'homme du Nord ou l'influence du climat* [1812-1824], éd. Christophe Calame, Genève, Éditions de l'Aire, 1992, p. 7.

¹⁰ Albrecht von Haller, *Premier Voyage dans les Alpes et autres textes 1728-1732*, op. cit., p. 45.

¹¹ Jean-Baptiste Tavernier, *Les Six Voyages de monsieur Jean-Baptiste Tavernier, écuyer baron d'Aubonne, en Turquie, en Perse et aux Indes* [1676], Paris, Pierre Ribou, 1713, p. 47.

¹² Jean-Henri Maubert de Gouvest, *L'Illustre paisan ou Mémoires et aventures de Daniel Moginié*, Lausanne, Pierre A. Verney, 1754, p. 32.

¹³ Voir Jean Delumeau, *Une histoire du paradis – 1. Le jardin des délices – 2. Mille ans de bonheur – 3. Que reste-t-il du paradis ?*, Paris, Fayard, 1992, 1995 et 2000, ainsi que Bronislaw Baczkowski, *Job mon ami*, Paris, Gallimard, 1997, p. 93-173.

¹⁴ Claude Reichler, dans la préface à l'anthologie qu'il a dirigée avec Roland Ruffieux, *Le Voyage en Suisse. Anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au x^x siècle*, Paris, Laffont, « Bouquins », 1998, p. 9.

¹⁵ Traduction de Vincent-Bernard de Tschärner dans *Poésies de Monsieur de Haller*, 2nde édition, Zurich, Heidegger & Comp., 1750, p. 3. Pour une traduction moderne en vers, on peut se référer à l'édition donnée par Ute Heidmann-Vischer (Genève, Zoé, 1995), laquelle a donné aussi une analyse de l'œuvre et de son contexte : « Idéal, image mythifiée et tableau "peint d'après la vie", Muralt, Virgile, Scheuchzer et les trois temps de la représentation dans *Les Alpes* d'Albert Haller », *Colloquium Helveticum*, 14, 1991, p. 5-27.

¹⁶ François Vernes, *La Franciade ou l'ancienne France. Poème en seize chants par M. Vernes, Fils, Citoyen de Genève*, Lausanne, Jean Mourer, 1789. Ci-après, la localisation, dans cette édition, sera donnée entre parenthèses à la suite des citations. Les italiques sont dans le texte original.

¹⁷ « Vernes (Jacob) », *Biographie nouvelle des contemporains*, Paris, la Librairie historique, 1825, t. XXVIII, p. 186-187.

¹⁸ Dans son « Introduction », Vernes se dit très fier de la trouvaille de cette *création par les désirs de l'amour* qu'il tient pour le motif le plus original de son œuvre. Il en donnera, quinze ans plus tard, une version en vers : *La Création, ou les Premiers fastes de l'homme et de la nature, poème en six chants*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1804.

¹⁹ Pour une synthèse sur la question, voir André Neyton, *L'Âge d'or et l'âge de fer*, Paris, Les Belles Lettres, 1984.

²⁰ « chantre aimable de l'Helvétie, qui formas des accords si touchants sur la flûte pastorale, permets que je substitue à tes fictions ingénieuses et mythologiques, les vérités de l'histoire, et que je glane quelques fleurs dans les champs qu'ont moissonnés tes heureuses mains » (t. I, 147).

²¹ Pour mesurer l'intérêt de ce nouveau récit des origines, on peut se référer au bilan et aux analyses donnés sur la question par Hans Robert Jauss, « Mythen des Anfangs: Eine geheime Sehnsucht der Aufklärung », in *Studien zum Epochenwandel der ästhetischen Moderne*, Frankfurt-am-Main, Suhrkamp, 1989, p. 23-66.

²² Voir Jean-Marie Roulin, « La réflexion sur l'épopée en Suisse au dix-huitième siècle », in Patrick Coleman, Anne Hofmann et Simone Zurbuchen (éd.), *Reconceptualizing Nature, Science, and Aesthetics. Contribution à une nouvelle approche des Lumières helvétiques*, Genève, Slatkine, 1998, p. 199-211.

²³ « J'aurai, du moins, payé mon tribut à l'humanité, en tâchant d'ajouter quelques grains de sable à l'édifice de la Religion et de la Morale, qu'un grand homme vient à jamais d'étayer d'une colonne à jamais inébranlable » (t. I, xiv).

²⁴ Citons pour l'essentiel, outre *La Franciade : Le Voyageur sentimental ou Ma promenade à Yverdun*, Dresde, 1781, souvent réimprimé ; des *Poésies*, Londres, 1786 ; *Le Francinisme ou la philosophie naturelle*, Londres, 1794 ; *Adélaïde de Clarencé ou malheurs et délices du sentiment*, roman, Paris, 1796 ; *Le Voyageur sentimental en France sous Robespierre*, Genève, 1799 ; *Odisco et Félicie, ou la colonie des florides*, roman, Paris, 1803 ; *La Création*, poème en six chants, Paris, 1804 ; *Voyage épisodique et pittoresque aux glaciers des Alpes*, Paris 1807 ; *La Duchesse de La Vallière*, tragédie, Paris, 1807 ; *Les Aveugles de Franconville*, comédie, Paris, 1807 ; *Almed ou le sage dans l'adversité*, roman, Paris, 1815 ; *Théâtre de ville et de société précédé de contes moraux et des Novateurs Gascons*, Paris, 1820 ; *Nouveaux contes moraux en prose et en vers*, Paris, 1821 ; *Mathilde au Mont-Carmel, ou continuation de « Mathilde » de M^{me} Cottin*, roman, Paris, 1822 ; *La Décidée ou méditations nouvelles sur l'existence et la nature de Dieu*, suivie d'*Elvina*, tragédie chrétienne, Paris, 1823 ; *Rose Blanche, princesse de Nemours*, nouvelle historique, suivie de *Contes moraux*, Paris, 1826) ; *Idamore ou le sauvage civilisé*, Paris, 1827 ; *L'Homme religieux et moral*, Paris, 1829, réédité sous ce titre *L'Homme politique et social*, 1831 ; *Seymour, ou quelques mots du secret du bonheur*, roman, Paris, 1834.

²⁵ Dans sa thèse *Rêves de citoyens. Mythes et utopies dans les pays romands au temps des Lumières*, Université de Lausanne, 2015, Helder Mendes Baiao situe très bien la position de François Vernes dans le microcosme théologique de Genève.

²⁶ Pour mesurer à quel point l'âge d'or de Vernes est d'actualité littéraire en 1789, on peut consulter l'ouvrage d'André Delaporte, *Bergers d'Arcadie, le mythe de l'âge d'or dans la littérature française du XVIII^e siècle*, Puiseaux, Pardès, 1988.

²⁷ Pour une riche synthèse sur la question, voir Françoise Lavocat, *Arcadies malheureuses, aux origines du roman moderne*, Paris, Champion, 1998.

²⁸ C'est l'expression utilisée par Markus Winkler dans son article « The Poetics of the Enlightenment and Salomon Gessner's Idylls », in Patrick Coleman, Anne Hofmann et Simone Zurbuchen (éd.), *Reconceptualizing Nature, Science, and Aesthetics*, op. cit., p. 185-197.

²⁹ Par exemple Morelly (*Naufrage des îles flottantes, ou Basiliade du célèbre Pilpai*, 1753), Bitaubé (*Joseph*, 1767) ou Cousin de Grainville (*Le Dernier Homme*, éd. posth., 1805). À ce sujet, voir tout au moins Édouard Guitton, *Jacques Delille (1738-1813) et le poème de la nature en France de 1750 à 1820*, Paris, Klincksieck, 1974, en particulier p. 65-82 et Jean Roudaut, *Poètes et grammairiens au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1971, en particulier p. 167-189. On peut consulter aussi la livraison n° 8 des *Cahiers Roucher-André Chénier*, 1988, en particulier les articles de Robert Garapon, « Florian et *L'Astrée* », p. 53-59 et d'Yves Giraud, « Une épopée révolutionnaire : le *Guillaume Tell* de Florian », p. 121-137.

³⁰ Outre les auteurs déjà cités (Houdar de La Motte, Pons, Trublet) et leurs velléités d'écrire la poésie en prose, on pense à Florian qui venait, dans son *Essai sur la pastorale* de 1788, de prôner, dans l'écriture de la pastorale, l'usage des procédés romanesques hérités de l'épopée.

³¹ Voir le compte rendu dithyrambique d'Henri-David Chaillet, critique pourtant très exigeant, dans la livraison d'octobre du *Journal helvétique*. Voir aussi, plus généralement, Timothée Léchor, « La "Poésie helvétique" (1775-1830) : fonctions patriotiques et vertus civiques d'une littérature émergente », *Études Lumières. Lausanne*, n° 1, décembre 2014, Université de Lausanne, url: <https://lumières.unil.ch/fiches/biblio/7072/>, ainsi que, du même auteur, « *Ayons aussi une poésie nationale* » *Affirmation d'une péripétie littéraire en Suisse (1730-1830)*, Genève, Droz, 2017.

³² La question, centrale pour ce qui regarde la culture littéraire en Suisse romande à cette époque, fera l'objet d'un traitement spécifique ci-après au chapitre 7.

³³ Vernes avoue lui-même ces sources anglaises dont on trouve des traces, par exemple, dans les pages nocturnes du poème, dans l'évocation des anges ou la description du centre de la terre.

³⁴ Les îles Pelew (ou Peliou ou Palaos), en Océanie, avaient été rendues célèbres par la publication du récit de voyage du capitaine anglais Henri Wilson, rédigée par son compatriote l'écrivain George Keate (auteur, entre autres, d'un *Tableau abrégé de l'histoire ancienne, du gouvernement actuel, et des lois de la république de Genève*, d'un poème *Les Alpes* – 1763 – une imitation du *Voyage sentimental* intitulée *Esquisses d'après nature, dessinées et coloriées dans un voyage à Margate*, 1779) : *Relation des îles Pelew, composée sur les journaux et communications du capitaine Henri Wilson, et de plusieurs de ses officiers, qui, en août 1783, y firent naufrage*. Le livre parut à Londres en 1788, puis, la même année, en traduction française. Sous la plume de Keate, les îles Pelew et leurs habitants paraissent bien propres à entretenir le mythe du paradis sur terre avec de bons et vertueux naturels pour habitants. Delille s'inspira d'un épisode suggestif de cette relation dans son poème « L'Imagination ». Les deux sources, Keate et Delille, sont très significatives dans la perspective de François Vernes ; il n'est certes pas possible de savoir exactement quelles ont été ses lectures, mais l'ensemble de son œuvre (en particulier ses deux romans *sterniens*) montre à l'évidence qu'il avait été marqué par Keate (historien de Genève et imitateur de Sterne) comme par Delille.

³⁵ *La Nouvelle Héloïse*, IV, 9. Voir Jean-Marie Roulin, « De Tinian à Clarens, les enjeux du retour de Saint-Preux », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2010/2,

vol. 110, p. 259-274. Et, plus généralement l'anthologie de Claude Reichler et Roland Ruffieux, *Le Voyage en Suisse, op. cit.*, ainsi que Roger Francillon (dir.), « L'helvétisme au XVIII^e siècle : de Béat de Muralt au Doyen Bridel », *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne, Payot, 1996, t. I, p. 225-241 (2^e édition, Genève, Zoé, 2015, p. 186-199).

³⁶ Jean-Pierre Bérenger, *Les Amans républicains ou Lettres de Nicias et Cynire*, Paris, s.n., 1782 (probable fausse adresse masquant Lausanne ou Genève).

³⁷ Georges-Auguste Liomin, *La Bergère d'Aranville*, Neuchâtel, Imprimerie de L. Fauche-Borel, 1792. Je remercie Helder Mendes Baiao dont les travaux m'ont fait découvrir les romans de Bérenger et Liomin et qui en a proposé, dans sa thèse, une lecture très éclairante.

³⁸ C'est autour de cette même notion de centre qu'André Holenstein a construit sa réflexion d'historien sur les rapports des cantons suisses avec l'Europe dans son important ouvrage *Mitten in Europa. Verflechtung und Abgrenzung in der Schweizer Geschichte*, Baden, Hier und Jetzt, 2014.

3. Lausanne, le petit Paris des Bernois

Quand on parle des trois siècles (ou presque) d'occupation du pays de Vaud par les Bernois, les temps ne sont plus, on le sait, à la production d'une historiographie de revanchards occupés à souligner la grandeur des dominés et la bassesse des dominants. Il y eut une époque pour cela, lorsqu'il s'agissait de fonder la légitimation historique d'une identité cantonale un peu floue, époque à vrai dire assez longue dont on peut dire qu'elle a symboliquement pris fin avec les célébrations du bicentenaire de la Révolution vaudoise en 1998, qui réunirent à l'unisson les historiens du canton de Vaud pour tirer définitivement un trait sur la *valdodicée* en mode patriotique¹.

C'est sous ce nouveau régime que l'on peut s'intéresser aux relations entre Berne et le pays de Vaud dans une optique qui n'est pas celle des rapports de force, mais plutôt de l'examen des influences et valorisations réciproques. C'est une perspective qui met au jour un assez spectaculaire déséquilibre, les opinions vaudoises sur Berne s'avérant formulées avec parcimonie, alors que les élites bernoises sont disertes et souvent très enthousiastes quand il s'agit de s'exprimer sur cette région qu'ils appelaient volontiers leur *schöne Provinz*. On peut citer, en guise de préambule, ce passage étourdissant du *Code du bonheur*, vaste recueil d'observations philosophiques publiées en six volumes, à Lausanne, par Rodolphe-Louis d'Erlach (1749-1808) : « Dans une belle soirée d'automne, je m'assis sur la terrasse d'une maison de plaisance située aux environs d'Aubonne. Le temps était serein, l'air doux, et son paysage me parut éclipser par la variété, la richesse, la beauté des

couleurs, des objets et des formes, les contrées les plus pittoresques, les points de vue les plus délicieux et les charmes des pays les plus vantés de la terre. – Le devant de ce tableau est composé de vignes, de vergers et de pâturages, couverts alors de bétail, au milieu duquel les bergers dansaient gaiement en rond. Ces vergers s'étendent jusqu'au bord du plus beau de tous les lacs ; et une large chaussée sans cesse fréquentée de piétons, de gens à cheval, de voitures, de chariots, bordée de deux côtés par une haie vive, taillée aux ciseaux, les traverse en ligne serpentine. – Au-delà se présentent les campagnes riantes qui environnent la ville florissante de Genève, et le lointain est couronné par des collines gracieusement groupées, qui se confondent dans un ciel pur et sans bornes. – Quelques moments après, m'étant tourné vers l'orient, j'aperçus sur ma droite un bloc immense de montagnes d'une agréable irrégularité, dont les unes sont décorées de verdure et les autres hérissées de forêts : sur la gauche, mes yeux furent arrêtés par les Alpes du Jura différemment colorées, et dont les plus avancées se trouvent tapissées jusqu'à la cime de vignobles supérieurement travaillés ; elles sont toutes placées d'une manière amphithéâtrale, et servent de cadre à cette belle partie du pays de Vaud que la nature a enrichie avec tant de libéralité de sites pittoresques, de belles collines, de vallées fertiles, de plaines couvertes de légumes et de moissons, de prairies de toutes les espèces, de jardins et de bosquets gracieux, de bois verdoyants, de ruisseaux qui tombent de tous côtés en cascades. Un grand nombre de hameaux et de bourgs opulents, de châteaux antiques et modernes, de villes bien bâties et embellies de charmantes promenades s'y trouvent placés de la manière la plus avantageuse ; et au milieu on voit le vaste et magnifique bassin du lac Léman dans toute son étendue. Ses vagues étaient bondissantes et une multitude de barques de différente grandeur, qui se croisaient en tout sens, le rendaient encore plus animé. – Le plus beau soleil couchant qui, dans ce moment-là, embellissait tous les objets des plus vives couleurs et l'éclat enchanteur de ce feu de rubis, dont la cime de ces montagnes pyramidales et couvertes éternellement de glaçons et de neige, que l'on aperçoit au dernier plan de cette perspective, était enluminée, achevaient de rendre ce paysage des plus riants et des plus pompeux. Enfin l'idée de la liberté, de l'abondance, de la douceur du gouvernement dont jouissent ses habitants fortunés, jointe aux cris d'allégresse, aux chants de plusieurs milliers de vendangeurs épars çà et là,

et qui s'unissaient au doux ramage des oiseaux perchés autour de moi sur les arbres qui ombragent la terrasse, mirent le comble aux sensations agréables que j'éprouvais. – Une décoration si brillante, des sentiments si délicieux pour une âme sensible affectèrent vivement mon cœur et mon âme agitée s'éleva jusqu'à Celui dont la main libérale a répandu tant de beautés, tant de bienfaits sur le séjour des hommes.² »

Le beau pays du français

Sans doute valait-il la peine de citer ce large extrait. Non seulement du fait que, quoique généralement méconnu, il présente l'une des plus brillantes descriptions du *tableau* de la nature, du *paysage*³ offert aux yeux du promeneur en région lémanique, mais surtout parce qu'on y perçoit toute la jouissance de l'écriture éprouvée par l'auteur de ce morceau d'anthologie, auteur qui prend le soin d'indiquer, sur la page de titre de ses forts volumes imprimés à Lausanne, la consonance complète de son identité citoyenne : « Membre du Conseil Souverain de la République de Berne et Capitaine Général à Lugano ».

Que le grand patricien bernois d'Erlach ait eu du plaisir à écrire et à publier en français des réflexions de philosophie politique et morale qui – soit dit au passage – sont d'une acuité souvent saisissante n'a rien d'extraordinaire. À Berne, comme partout en Europe, le français est la langue des élites ; à ce titre, il est à la fois un instrument de communication dans l'espace continental et un signe de distinction sociale. Ces deux propriétés communément admises méritent cependant précision. Tout d'abord, la domination du français n'est pas acceptée partout avec le même assentiment : en Allemagne, à Zurich et ailleurs, plus d'une voix s'élève pour railler la mode francophile⁴ ou pour mettre en garde contre la futilité, la légèreté, voire la dissolution morale que véhiculent les écrits français⁵. En outre, il est également avéré qu'à Berne, le français n'est pas seulement pratiqué couramment par les patriciens et les riches bourgeois ; bien des petites gens parlaient et même lisaient dans la langue de Voltaire⁶ qui n'y est donc pas seulement une marque réservée aux bien pourvus. En tout cas le fait est que les Bernois auront produit bien davantage de littérature en français que les natifs de toute autre ville européenne non francophone⁷. La liste des auteurs qui se sont distingués dans cette

pratique pourrait être longue ; les plus connus sont Vincent Bernard de Tschärner, François Rodolphe de Weiss (1751-1818), Rodolphe-Louis d'Erlach, Jean-Rodolphe Sinner de Ballaigues, Samuel Engel (1702-1784), Charles Victor de Bonstetten, Philippe-Albert Stapfer (1766-1840) ou Julie Bondeli (1732-1778) ; et, dans la première moitié du siècle, une génération avant ces représentants de la plus haute officialité bernoise, on peut citer les noms de deux célèbres marginaux : Béat Louis de Muralt (1665-1749) et Samuel Henzi (1701-1749).

Voyons ce que dit sur le sujet le plus prolifique d'entre eux, Charles Victor de Bonstetten : « La société de Berne était un composé de mœurs françaises et allemandes, placées sur un fond national ; tout ce qui était forme, comme modes et manières, était français, le langage aussi se faisait français tant qu'il pouvait. Dans les années dont je parle [le troisième quart du XVIII^e], on ne connaissait point à Berne la littérature allemande qui ne faisait que de naître. [...] Quant à ce qui regarde la pensée bernoise [...], tout ce qui était scientifique était allemand, et tout ce qui était du domaine de l'imagination, ce qu'on appelait littérature, était français.⁸ » On ne saurait être plus clair dans la délimitation des champs dévolus à l'une et à l'autre langue et l'on ne saurait non plus qualifier plus précisément la richesse d'ordre culturel qu'apportait à l'État de Berne l'annexe francophone du pays de Vaud. La *schöne Provinz* avec ses paysages n'était pas seulement pourvoyeuse d'émotions et de réflexions ; elle fournissait aussi des gouvernantes, des secrétaires et des copistes, elle accueillait, dans des établissements d'éducation de plus ou moins grande ampleur, les enfants de la bonne société bernoise (Bonstetten évoque son séjour dans la famille Treytorrens à Yverdon : « Rien de plus aimable que cette famille où chacun était occupé du bonheur des autres, et où les charmes de la vie rustique étaient réunis aux plaisirs de la société la plus agréable⁹ »), elle offrait les services des imprimeurs installés à Lausanne ou à Yverdon, abritait des interlocuteurs de choix, comme le docteur Samuel Auguste Tissot pour Haller et Zimmermann¹⁰ ou Suzanne Curchod pour Julie Bondeli, sans parler de l'attraction incomparable qu'exerça Germaine de Staël à Coppet tout à la fin du siècle¹¹.

Il serait cependant incomplet de considérer cette question linguistique dans une direction seulement ; il n'y a pas que les Bernois qui bénéficiaient du réservoir culturel que leur apportait le pays de Vaud. Quadrillé en treize baillages, ce dernier accueillait partout,

nolens volens, des représentants de Leurs Excellences qui pratiquaient ce français hypercorrect si caractéristique chez les allophones bien éduqués du point de vue linguistique. Entourés de leurs fonctionnaires, les baillis, qui étaient souvent très éclairés et francophiles, exerçaient indirectement, avec les nombreux étrangers établis à Lausanne et dans la région, une influence significative sur le parler des populations de toutes catégories. Ainsi, on a pu observer que le français « standard » s'était imposé plus largement dans le pays de Vaud face aux patois que dans des régions voisines comme le Valais ou le canton de Fribourg. De même, la tutelle bernoise n'a pas manqué de favoriser une familiarité toujours plus grande avec l'allemand qui s'est concrétisée dans l'activité remarquable des intermédiaires de toutes sortes : si le philosophe Jean-Pierre de Crousaz (1663-1750) a pu montrer tant d'autorité dans le débat avec Leibniz ou Christian Wolff, si l'*Encyclopédie d'Yverdon* s'est distinguée dans la propagation des écrits du même Christian Wolff ou de Johann Georg Sulzer, si Haller, Goethe, Sophie von La Roche ou August Kotzebue ont trouvé à Lausanne leurs premiers traducteurs, c'est assurément, au moins pour une part, sous l'effet de la proximité assurée par Berne avec le monde germanique. Comme l'explique le savant Élie Bertrand (1713-1797), pasteur vaudois de la paroisse française de Berne, dans son étude de l'histoire des langues dans le pays de Vaud, « c'est l'usage, c'est le commerce avec des voisins, c'est le mélange des nations, ce sont les guerres et les conquêtes, les révolutions et les troubles, les transmigrations et les colonies qui donnent lieu à de nouvelles langues de se former ou de s'introduire dans un pays¹² ».

Au XVIII^e siècle, il n'y a pas de troubles linguistiques au sein de l'État de Berne. Au contraire, c'est avec plaisir et même avec un certain snobisme que les Bernois pratiquent le français dans le pays de Vaud. Cette réalité peut être illustrée par un texte de nature autobiographique donné par Georg-Samuel von Werdt (1710-1792), qui est écrit en allemand, mais passe au français quand il s'agit de décrire un séjour à Lausanne en 1735-1736 : « *Ich kann mir kaum eine angenehmere Lebensart einbilden, und es lohnt sich wohl der Mühe, eine Beschreibung davon zu machen. Da wir aber wieder in einem Land sind, wo man Französisch spricht, so will ich mich auch wieder* [en parlant de son séjour en France, l'auteur avait déjà opéré le même glissement linguistique, d'où le *wieder*] *derselben Sprache bedienen*. Lausanne était

alors, comme je l'ai déjà dit, tout autre qu'il n'est à présent. Il n'y avait ni luxe, ni ton ; il y avait peu d'étrangers, et alors les étrangers prenaient des leçons et faisaient des études sous quelques Professeurs, qui avaient de la réputation.¹³ » Après une description des usages de la société lausannoise, von Werdt donne le récit des quelques mésaventures qu'il a rencontrées en abordant une « Demoiselle fort bien faite sans être belle, très spirituelle, mais qui affichait l'esprit, qui avait des grandes manières, beaucoup d'hauteur et de fierté apparente » ; celle-ci répondit assez vertement aux timides entreprises du jeune homme : « Oh ! la belle mercuriale que j'en reçus, la belle morale sur le danger de l'amour. Cependant je fus excusé et pardonné sur la prétendue force de ma passion et parce que j'étais Bernois, et par conséquent un peu grossier, et je pouvais ignorer les égards que l'on devait à une Demoiselle de condition de Lausanne.¹⁴ » On ne sait si ces observations auront été faites au jeune homme ou s'il les a déduites lui-même de la situation, mais quoi qu'il en soit, elles expriment assez clairement la perception de la supériorité de la culture française en matière de comportement en société, Lausanne étant ici positionnée face à Berne comme l'était la France face à la Suisse entière. Le pays de Vaud se présente ainsi, pour le meilleur et pour le pire, comme la petite France des Bernois¹⁵.

Foyer d'attraction littéraire

En dehors des publications et des rapports tangibles avec les imprimeurs, il n'est pas facile de mesurer l'attractivité du pays de Vaud pour les Bernois en ce qui concerne la vie littéraire. Très peu d'entre eux ont été recensés dans les listes des principales sociétés lausannoises (la Société du comte de la Lippe, la Société littéraire, la Société morale) et c'est vers les correspondances qu'il faut se tourner pour trouver quelques bribes d'information sur la question. La plus intéressante, sur ce plan, est certainement celle de Julie Bondeli, cette femme d'esprit qui faisait autorité à Berne en tant qu'actrice de premier plan sur la scène des mondanités intellectuelles¹⁶. Ses lettres révèlent l'étendue et la variété de ses intérêts, la multiplicité de ses correspondants, ainsi qu'une curiosité toujours éveillée qui ne se limitait pas à l'actualité littéraire ; elle la poussait souvent à quitter son domaine de Köniz

pour voyager, ses lieux de destination étant de préférence Neuchâtel et le pays de Vaud, surtout depuis que sa sœur s'était établie dans le château de Montricher acquis par son mari, le baron allemand Friedrich von Pöllnitz, en 1768¹⁷. Elle s'y rendait régulièrement, profitant de ces expéditions pour aller rendre visite à d'autres amis, à Nyon, à Morges ou à Lausanne.

Ainsi, le 1^{er} juin 1772, elle écrit de chez sa sœur à l'illustre Salomon Gessner (1730-1788) : « Je quitte Montricher pour une quinzaine de jours, je quitte avec regret la pompe que la nature y déploie et avec plaisir les loups qui y mangent les moutons en plein midi. Je ferai quelques petits séjours dans les villes voisines et ce ne sera qu'à mon retour que je vous rendrai compte de ma mission poétique.¹⁸ » On ne sait pas quelle « mission poétique » Gessner, le maître de l'idylle, aurait pu confier à son amie, mais le contexte de cette lettre s'insère dans un de ces périple effectués par Julie Bondeli dans le pays de Vaud où elle multiplie les rencontres, comme s'il s'agissait de s'immerger quelque temps dans un milieu plus directement en prise avec l'actualité littéraire française et peut-être plus actif sur ce plan que ne l'étaient les cercles bernois ; du moins est-ce ainsi que le laisse entendre la plus raffinée des femmes de la société bernoise des années 1760 et 1770. Aussi, quand elle écrit à Suzanne Curchod, lui adresse-t-elle presque chaque fois des demandes comme celle-ci : « je vous prie de me donner autant de nouvelles littéraires que possible¹⁹ ».

Une autre lettre, adressée cette fois-ci au Nyonnais Élie-Salomon Reverdil, apporte une teinte complémentaire à ces relations littéraires de Julie Bondeli avec les Vaudois : « Si je n'avais pas quitté Nyon depuis si peu de temps, j'aurais pu rire hier de bon cœur. D'abord M^{me} de Montolieu avait peur de moi, et moi qui faisais des efforts prodigieux pour n'avoir pas peur d'elle, car l'Esprit Lausannois est en droit de m'en imposer.²⁰ » On ne peut qu'imaginer ce jeu étrange de préséances et de malaises assurément inspirés par une série de préjugés, le moins surprenant n'étant pas celui qui fait éprouver à l'illustre Bernoise, à l'égard de l'« Esprit Lausannois », une gêne de petite provinciale. Comme si, lorsqu'il est question de littérature et des choses de l'esprit, les rapports de force se trouvaient inversés ; c'est encore une manifestation de ce que l'on a pu déjà constater à propos des bonnes manières avec l'exemple de Georg-Samuel von Werdt.

Pourtant, en 1770, on est encore bien loin de l'effervescence romanesque qui marqua les années 1790-1815 et qui permet de parler, autour d'Isabelle de Montolieu, de Constance de Cazenove d'Arlens, de Jeanne-Françoise Polier de Bottens ou de Marie-Françoise de Pont-Wullyamoz, de la grande époque des romancières lausannoises²¹. Par ailleurs, quand on s'intéresse aux sujets dont débat la Société littéraire de Lausanne dans les années 1772-1782, on s'étonne de voir la timidité de Julie Bondeli ; sur la trentaine de questions qui ont été documentées dans les archives de la société, il n'y en a que fort peu qui traitent directement de la littérature au sens où elle-même et Gessner pouvaient l'entendre ; et quand c'est le cas, les sujets n'ont pas de quoi remuer vivement une personne avide de nouveautés : « Si la multitude des livres n'est pas plutôt nuisible qu'utile à l'avancement des sciences ? », « Déterminer le rapport qu'il peut y avoir en fait de littérature, entre notre siècle et celui de Sénèque », « Pour quelles raisons Fielding, Richardson et Rousseau ont-ils introduit des héros de roman vicieux ? », ainsi que la fameuse question, formulée à deux reprises et qui nous occupera plus loin (chapitre 7) : « Si les Suisses n'ont pas une poésie nationale et en quoi elle doit différer de celle des pays voisins ? » et « Pourquoi le Pays de Vaud a-t-il produit si peu de poètes²² ? » Mais il faut dire que nous parlons ici d'une société pratiquement réservée aux hommes. Dans les lettres de Julie Bondeli, par exemple celles qu'elle adresse à Suzanne Curchod, on perçoit entre les lignes qu'il y a d'autres milieux, en particulier les lieux de sociabilité animés par les femmes sur le modèle des salons, comme les « sociétés » tenues pendant des décennies par les dames de la rue de Bourg, à l'exemple de Catherine de Charrière de Sévery²³. C'est là sans doute, comme chez la première M^{me} de Montolieu, que la visiteuse de Berne « en mission » obtenait satisfaction.

Il pouvait y avoir aussi une autre raison de cultiver, à Berne, un certain sentiment d'envie ou même d'infériorité par rapport à la capitale vaudoise pour ce qui regardait au moins la vie littéraire et culturelle. C'était le bouillonnement assez spectaculaire occasionné par l'arrivée de Voltaire et le développement d'une activité théâtrale sans précédent²⁴. Dans l'officialité bernoise, la présence de Voltaire à Lausanne, dans les années 1757-1758, n'était pas une nouvelle particulièrement plaisante. On se méfiait de ce trublion, toujours enclin à flatter le souverain autant qu'à saper son autorité, brillante incarnation

de la culture de cour et de l'« esprit » français, si étrangers aux patriciens helvétiques²⁵. De plus, et malgré les doutes qu'on pouvait nourrir sur la pertinence des idées politiques de Rousseau, l'acharnement du seigneur de Ferney contre le citoyen de Genève déplaisait infiniment : « Je veux du mal – écrit Haller à Tissot – à cette haine invétérée de Voltaire, qui poursuit Rousseau dans le tombeau, et qui fait de nos théologiens des satellites de sa passion.²⁶ » Mais on devait aussi constater que la présence de Voltaire à Lausanne, même assez brève, avait suscité beaucoup d'émulation et relégué à l'arrière-plan les réserves que les pasteurs pouvaient nourrir à l'égard du théâtre et des prestiges de la vie de société. David-Louis Constant d'Hermenches (1722-1785), le plus voltairien des Lausannois, s'occupa de faire durer cette agréable agitation²⁷ et Lausanne n'en avait que renforcé, vu de Berne, l'image de frivolité, voire d'insubordination qu'elle avait acquise, notamment à la suite des conflits autour de l'Académie²⁸, auprès des Bernois les plus austères. Mais chez les autres – et Julie Bondeli en faisait indéniablement partie – c'était plutôt une raison d'attachement.

Art de vivre

Il y avait encore un atout supplémentaire à Lausanne, qui peut être déduit des pages inspirées de Rodolphe-Louis d'Erlach citées à l'ouverture de ce chapitre et dont on trouve d'innombrables traces : Lausanne et ses environs sont plaisants, ils charment, ils envoûtent parfois jusqu'au point où la plus exigeante des lectrices en vient à négliger sa passion pour les livres : « Excepté le *Dictionnaire philosophique* que j'ai parcouru très superficiellement je n'ai rien lu du tout, aussi ai-je rapporté de mes voyages un grand vide d'idées, au moins d'idées littéraires, en échange de la santé, de l'embonpoint et surtout de la gaieté, et si vous êtes homme à me garder le secret auprès de nos confrères littérateurs, je vous dirai confidemment que j'aime mieux le bien-être que l'esprit, celui d'observation est le seul dont j'aie fait quelque usage depuis dix semaines et tout compté et déduit, j'ai trouvé que mes observations agréables étaient aux désagréables ce que 15 est à 1. Moyennant quoi je suis revenue très contente et toute décidée à recommencer l'année prochaine une course deux fois plus longue que

ne l'a été celle-ci.²⁹ » Voilà comment Julie Bondeli rend compte d'un nouveau séjour dans la *schöne Provinz*.

De fait, on est assez frappé de percevoir l'enthousiasme qui émane de plusieurs témoignages du même type où le visiteur bernois s'avoue comme désarmé devant la douceur qui semble présider à la vie des Vaudois. Jean-Rodolphe Sinner de Ballaigues, directeur fort savant de la Burgerbibliothek, qui s'offrit un voyage à travers les pays romands dont il publia, en 1781, une brillante relation, se montre intarissable sur le sujet. On trouve d'abord chez lui des considérations d'ordre quasi ethnologique : « On préférera peut-être de chercher l'origine de cette ville et de ses habitants dans la Gaule méridionale, en faisant le raisonnement suivant. Les peuples transplantés conservent leur caractère national. Les Lausannois sont vifs, gais ; ils aiment le plaisir, le bal, la comédie ; on sait que les habitants de la France méridionale sont les peuples les plus portés au plaisir et à la joie. Donc les fondateurs de l'ancien Lausanne sont venus de Gaule méridionale ; ce qu'il fallait démontrer.³⁰ » Sur un ton qui frise la plaisanterie et qui dévoile la bonne humeur de l'érudit en vacances, c'est une différence essentielle avec les Germains de Berne qui est postulée ; différence qui n'est surtout pas portée au préjudice des Lausannois. Plus loin, on trouve une comparaison avec Genève qui tourne elle aussi au net avantage de la ville vaudoise ; mais il est vrai, d'une part, que les Bernois se méfiaient toujours de Genève où les troubles étaient bien trop fréquents à leur goût et, d'autre part, les avantages que pointe Sinner concernent justement les agréments de la vie sociale et non pas la science, la politique ou les affaires : « Genève semble être la rivale de Lausanne : si la première a l'avantage par sa population et par ses richesses, et un plus grand nombre d'instituteurs dans les arts et les sciences, Lausanne semble l'emporter par d'autres endroits. Une ville sans portes [Rousseau y aurait eu moins de déboires !] où la vie est moins austère, où il y a tour à tour des spectacles publics ou des comédies de société, dont les habitants sont peu occupés de négoce et du soin de s'enrichir et, par là même, d'un commerce plus facile et plus agréable, où la dépense des étrangers est la branche la plus lucrative de l'industrie des citoyens, tous ces avantages réunis soutiennent Lausanne dans l'esprit des nations étrangères.³¹ » Après un long *excursus* historique où c'est le savant qui reprend le dessus, commentant diverses sources avec une acuité critique irréprochable, le voyageur revient à la réalité

et retrouve en même temps son empathie, sans trahir pour autant ses accointances avec la philologie : « L'urbanité lausannoise se répand ici jusque sur les noms qu'on donne aux maisons. La jolie demeure de M. Tissot s'appelle *Montrion*, on a donné celui de *Monrepos* à une maison de campagne charmante située dans le faubourg.³² »

Cette perception très favorable de la capitale et du territoire vaudois était presque devenue un lieu commun dans les années 1780. Mais un demi-siècle auparavant, alors que Voltaire n'avait pas encore fait tourner les têtes, que la sensibilité aux beautés du paysage n'était pas encore aussi vive et que l'ambiance, dans les rapports entre Leurs Excellences et leurs subordonnés, était plutôt dominée par les tensions consécutives au coup de force de la *formula consensus*³³, on en trouve un témoignage d'autant plus intéressant qu'il s'inscrit dans un registre de discours différent de celui des voyageurs et des chroniqueurs. C'est ce texte de Georg-Samuel von Werdt dont il a déjà été question et qu'il ne faudrait pas lire sans tenir compte de la convention scripturaire du récit de vie à laquelle il obéit (avec, en l'occurrence, une teinte satirique marquée) et de l'optique largement rétrospective qu'il présente. Von Werdt écrit ses pages lausannoises presque un demi-siècle après son séjour ; ses impressions d'alors sont marquées par une nostalgie de vieillard résigné devant les atteintes que le temps exerce non seulement sur sa personne, mais également sur le monde décrit par lui. Ainsi, cette ville de Lausanne dont il parle est un espace d'expérience intime³⁴, mais aussi le lieu d'une jeunesse à jamais perdue. En somme, un objet de littérature. Il faut garder cela à l'esprit quand on lit des passages comme ceux-ci : « C'était de l'ancienne noblesse, qui n'était pas riche, mais qui compensait par la politesse et les sentiments ce qui leur manquait du côté de la fortune. Il y avait plus de vingt maisons, où je pouvais rester familièrement à souper et où j'étais regardé comme l'enfant de la maison. J'en conserverai toujours un souvenir reconnaissant [...]. Jamais je n'ai passé mon temps plus agréablement, avec des plaisirs plus innocents, plus variés et moins dispendieux [...]. Cette vie était si agréable et le temps s'écoulait si rapidement, que j'oubliais que j'avais un cœur et des sens, et cet heureux engourdissement aurait peut-être duré longtemps si l'on ne m'en avait pas fait ressouvenir [...]. C'est ainsi que passa mon temps, pendant le séjour que je fis à Lausanne, temps le plus heureux de ma vie, à l'abri des grandes passions qui sont toujours suivies d'amertume et de tristesse, dans

un cercle de plaisirs variés, sans chagrin et sans inquiétudes, exempt d'une oisiveté totale, puisque j'employais les matinées utilement ; pourquoi ne peut-on pas partout jouir du même bonheur³⁵ ? » Un demi-siècle plus tard, François Rodolphe de Weiss livrera de douces-amères considérations bernoises face aux riantes couleurs qu'il déploie quand il rend compte, dans ses impressions, de multiples et longs séjours chez les Vaudois : « Pendant que [à Berne] nous vivons pour le public, passons tristement nos jours sur la Maison-de-Ville, au centre des difficultés et des discussions les plus ennuyeuses ; pendant que nous sommes victimes de nos propres privilèges, et sommes tracassés par une foule de tripotages qu'on appelle politiques : le bourgeois des autres villes, infiniment plus libres que nous, vit chez lui, pour lui, se livre à une suite d'occupations plus conformes à la nature, et jouit des paisibles douceurs de la société. – On s'amuse plus à Yverdon, Lausanne ou Vevey dans quinze jours, qu'à Berne toute l'année : et lorsque nous voulons être extrêmement heureux, nous allons au Pays de Vaud, où nous le serions encore davantage si on daignait oublier que nous sommes Bernois.³⁶ »

Cependant, cette douceur de vivre pouvait aussi susciter des commentaires moins approuvateurs. Déjà tout au début du siècle, Abraham Stanyan, qui avait séjourné à Berne pendant sept ans en qualité d'ambassadeur d'Angleterre et qui avait donc eu l'occasion de s'imprégner des opinions dominantes dans son environnement suisse, livrait dans son *État de la Suisse, écrit en 1714* des observations ambivalentes. Il affirmait que le pays de Vaud « n'est pas seulement la partie la plus fertile, mais la plus belle de toute la Suisse³⁷ » ; toutefois, à propos des paysans qui sont généralement loués pour leur ardeur à la tâche, il faut apporter une nuance : « pour ceux du *Pais de Vaud* [ils] n'ont pas si bonne réputation. On les accuse de paresse et d'un penchant naturel au larcin, et l'on attribue ordinairement ces vices à la bonté de leur terroir, lequel, ne les occupant pas assez tout au long de l'année, donne trop de loisir à des gens nés uniquement pour le travail du corps³⁸ ». Vincent Bernard de Tschanner reprendra cette idée – appelée comme on sait à une longue postérité – dans l'article « Berne » de l'*Encyclopédie d'Yverdon* : « Dans le pays de Vaud, le peuple est en général plus gai, plus poli, montrant une imagination plus vive, souple dans son caractère, travaillant avec plus d'ardeur que de constance ; mais léger, peu prévoyant. » Quant à Gibbon, il fera à son tour le lien entre

la douceur du pays et une certaine passivité de ses habitants, qu'il interprète dans une perspective politique, montrant, avec une bonne dose de provocation, qu'anesthésiés par la facilité de leur vie quotidienne, les Vaudois n'ont même plus conscience de leur servitude face au souverain bernois³⁹ ; avant de conclure sur cette phrase acerbe : « Les Bernois ont des droits sur votre obéissance ; vous craignez de leur faire injustice en la retirant.⁴⁰ » Pays agréable, certes, même pour l'occupant, parce que pays de gentils ; pays de gentils parce que pays agréable. Il y a, derrière cette lecture caustique de Gibbon, toute la longue tradition de la « théorie du climat », qui remonte à Hérodote et trouvera un brillant renouvellement en Suisse même avec Germaine de Staël⁴¹.

Lettres écrites de Lausanne

La ville que reflète le roman d'Isabelle de Charrière intitulé *Lettres écrites de Lausanne* et imprimé à Genève en 1788 n'a rien d'un lieu d'exception. C'est une petite cité provinciale, avec ses charmes modestes et ses ridicules, où brille tel jeune fat, parce qu'« on le croit, pour quelques mauvais vers, pour quelques froides déclamations, le premier littérateur, le premier génie, le premier orateur de l'Europe⁴² ». Mais c'est surtout un lieu où il n'est pas plus facile qu'ailleurs, pour la mère d'une jeune fille qui s'éveille aux sentiments, d'écarter les dangers, ni pour cette dernière de se repérer dans le réseau des codes dont elle ne connaît pas encore la cartographie. C'est cela justement qui constitue l'enjeu du roman où l'on ne doit pas attendre, de la part d'Isabelle de Charrière, de quelconque complaisance à l'égard des convenances, des préjugés et des contraintes dont les femmes sont toujours les premières victimes, à Lausanne ni plus ni moins qu'ailleurs. C'est un roman épistolaire limpide et tendu, parfaitement ajusté dans sa forme et son ton à la gravité caustique du propos qu'il délivre⁴³. Ce serait un motif bien suffisant pour s'y intéresser, mais ce n'est pas directement pour cela qu'il trouve sa place dans nos considérations valdo-bernoises.

Ce qui attire plutôt l'attention dans cette perspective, c'est un élément latéral de l'intrigue. Dans les lettres qu'elle adresse à sa cousine retirée dans le Languedoc, la mère de Cécile décrit la ronde

des prétendants qui gravitent autour de sa fille. Il y a deux jeunes pasteurs, un petit négociant, un lord anglais. Et voici qu'un nouveau venu fait son apparition : « Cécile a un nouvel adorateur qui n'est point venu de Paris, ni de Londres. C'est le fils de notre baillif, un beau jeune Bernois, couleur de rose et blanc, et le meilleur enfant du monde. Après nous avoir rencontrés deux ou trois fois, je ne sais où, il nous est venu voir avec assez d'assiduité, et ne m'a pas laissé ignorer que c'était en cachette, tant il trouve évident que des parents bernois devraient être fâchés de voir leur fils s'attacher à une sujette du Pays de Vaud.⁴⁴ » Un peu plus loin, la rédactrice des lettres apporte une explication à ces difficultés prévues par le jeune Bernois : « La fille la plus riche et la mieux née du Pays de Vaud est un mauvais parti pour un Bernois, qui en se mariant bien chez lui se donne plus que de la fortune ; car il se donne de l'appui, de la facilité à entrer dans le gouvernement. Il se met dans la voie de se distinguer, de rendre ses talents utiles à lui-même, à ses parents et à sa patrie.⁴⁵ » En effet, au début de la deuxième partie du roman, on apprend que le garçon (qui s'avère n'être pas aussi jeune qu'il ne paraissait, puisqu'il a passé les vingt-neuf ans requis pour se présenter à l'élection au Conseil des Deux-Cents) se voit proposer plutôt d'épouser une « fille à Baretli », c'est-à-dire quelqu'un dont le père serait assez influent à Berne pour favoriser l'élection⁴⁶.

Isabelle de Charrière porte sur son environnement le regard distancé que lui confèrent à la fois son caractère d'insubordonnée et son statut d'aristocrate hollandaise établie en pays de Neuchâtel après avoir épousé un petit noble vaudois désargenté. Au milieu des clichés qu'elle sait bien reconnaître et des réalités qu'elle observe, elle sait faire la part de ce qu'une romancière peut exploiter pour construire une histoire humaine vraisemblable, touchante et propre à mettre en discussion le cruel empire des convenances. Dans ses *Lettres écrites de Lausanne*, elle confère au personnage de Cécile – parmi bien d'autres attributs plus essentiels à l'œuvre – les traits d'une allégorie de cette Lausanne qui, par sa beauté sans fard, sa simplicité enjouée, sa sage modestie, ne saurait que plaire au Bernois, au risque de détourner celui-ci du droit chemin qui lui est tracé dans sa ville souveraine. Union plaisante, mais profondément désassortie, puisque des obstacles se dressent pareillement dans l'autre sens : « une fille de Lausanne aurait beau devenir Baillive, et même conseillère, elle regretterait à Berne le lac de

Genève et ses rives charmantes. C'est comme si on menait une fille de Paris être princesse en Allemagne.⁴⁷ » Isabelle de Charrière manie volontiers l'allégorie, mais elle ne s'en contente pas : l'empire du réel, chez elle, reprend toujours ses droits et les figures se défont dès que la romancière les place dans des situations de la vie ordinaire. Comme la nôtre, sa comparaison entre Lausanne et Paris doit être aussi comprise dans cette perspective : elle n'est pas l'expression de deux réalités mises en parallèle, mais un outil rhétorique au service de la communication, de la représentation et de la pensée.

¹ Même si bien d'autres publications antérieures, dès les années 1930, ont préparé ce virage historiographique, renvoyons au moins à l'ouvrage collectif qui a fait date, dirigé par François Flouck, Patrick-Ronald Monbaron, Marianne Stubenvoll et Danièle Tosato-Rigo, *De l'ours à la cocarde. Régime bernois et révolution en Pays de Vaud (1536-1708)*, Lausanne, Payot, 1998 ; on trouvera une mise à jour de semblable obédience historiographique dans la publication bernoise dirigée par André Holenstein, *Berns goldene Zeit: das 18. Jahrhundert neu entdeckt*, Berne, Stämpfli, 2008.

² Rodolphe-Louis d'Erlach, *Code du bonheur. Renfermant des maximes et des règles relatives aux devoirs de l'homme, envers lui-même, envers ses semblables, et envers Dieu*, Lausanne, Jean-Pierre Heubach et compagnie, 1788, t. VI, p. 298-301. Cette description ouvre un chapitre intitulé « Théodicée, ou l'existence de Dieu » – les splendeurs du pays de Vaud servent donc d'amorce à un petit récit de rencontre d'un sage, auteur d'une *Théodicée*, dont le propos est de contrer l'athéisme et le Théisme en prouvant l'existence et la grandeur du Dieu créateur par la splendeur infinie de la nature.

³ Pour des précisions nécessaires sur cette notion, voir Claude Reichler, *La Découverte des Alpes et la question du paysage*, Genève, Georg, 2002, en particulier p. 15-21, puis 109-137. Le passage de d'Erlach se prêterait parfaitement à une analyse orientée par les notions de « médiance » (utilisée par Claude Reichler à la suite d'Augustin Berque : « La médiance est un rapport – que le paysage manifeste – entre l'homme et l'espace naturel, l'homme comme sujet et comme appartenant à une collectivité. [...] Elle est [...] une dimension où le subjectif (le ressentir et la signification) et l'objectif (le milieu) se rencontrent et dans laquelle leur antinomie est levée », p. 18) et de « paysage absolu » (voir p. 109-117).

⁴ Norbert Furrer cite un passage très éloquent du marchand d'art et homme de lettres allemand Alexander Davidsohn qui, après avoir constaté qu'on ne lit guère à Berne parmi les élites, cette activité étant plutôt concédée aux gens simples, ajoute ceci : « Und wenn man ja in einer der müssigsten und albernstes Stunden einmal ein Buch in die Hand nehmen sollte, so muss es in französischer Sprache geschrieben », in « Lectures françaises chez les bourgeois bernois du XVIII^e siècle », in Michèle Crogiez Labarthe, Sandrine Battistini et Karl Kürtös (éd.), *Les Écrivains suisses alémaniques et la culture francophone au XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine, 2008, p. 97.

⁵ Voir notamment, dans le même ouvrage, la contribution d'Anett Lütteken, « Johann Jakob Bodmer, sein Freundeskreis und die französischsprachige Kultur », p. 273-286. Dans une perspective plus générale, les éditeurs de ce volume précisent opportunément, dans leur « Avant-propos », que : « La connaissance, voire la pratique du français, ne signifie pas d'ailleurs ni admiration pour tous les thèmes ou les genres qui s'écrivent en français ni soumission aux codes culturels jugés inhérents à l'expression française », p. 8.

⁶ Dans l'article déjà cité, Norbert Furrer démontre que les livres français étaient présents en assez grande proportion y compris dans les très modestes bibliothèques des « gens de peu ».

⁷ On ne parle pas, bien sûr, des nombreux auteurs de langue française qui se sont installés plus ou moins durablement dans des villes comme Berlin, Varsovie ou Saint-Pétersbourg, et y ont produit des ouvrages.

⁸ Charles Victor de Bonstetten, *Souvenirs écrits en 1831*, préface de Christophe Calame, Paris, Éditions de la Différence, 1991, p. 36-37.

⁹ *Ibid.*, p. 25.

¹⁰ Voir Erich Hintzsche (éd.), *Albrecht von Hallers Briefe an Auguste Tissot 1754-1777*, Berne, Stuttgart et Vienne, Verlag Hans Huber, 1977, ainsi que Samuel Auguste André David Tissot et Johann Georg Zimmermann, *Correspondance 1754-1797*, éd. Antoinette Emch-Dériaz, Genève, Slatkine, 2007.

¹¹ Voir Julie Bondeli, *Briefe*, éd. Angelica Baum, Birgit Christensen et Andreas Bürgi, Zurich, Chronos, 2012.

¹² Élie Bertrand, *Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse, et principalement du Pays de Vaud*, Genève, Claude et Antoine Philibert, 1758, p. 1-2.

¹³ Georg-Samuel von Werdt, *Lebensbeschreibung Johannes Justingers, eines bernischen Patricii*, Berlin [probablement Berne], 1785, cité par François de Capitani, « Un séjour à Lausanne : “Tems le plus heureux de ma vie” », *Revue historique vaudoise*, 114, 2006, p. 30.

¹⁴ *Ibid.*, p. 31.

¹⁵ Au sujet de la vie culturelle et sociale à Lausanne et dans le pays de Vaud au temps des Lumières, voir au moins : Clara et William de Charrière de Sévery, *La Vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle : Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*, Lausanne, Bridel, 1911-1912 ; Pierre Morren, *La Vie lausannoise au XVIII^e siècle d'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*, Genève, Labor & Fides, 1970 ; Isabelle Vissière, « Lausanne : un laboratoire littéraire au XVIII^e siècle », in Roger Marchal (éd.), *Vie des salons et activités littéraires de Marguerite de Valois à M^{me} de Staël. Actes du colloque international de Nancy (6-8 octobre 1999)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2001 ; Jean-Daniel Candaux, « Lausanne, ville des Lumières. Quelques pistes de recherche », in Vincent Barras et Micheline Louis-Courvoisier (éd.), *La Médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg, 2001, p. 313-324.

¹⁶ Le comte Fédor Golowkin, dans une note à son édition des *Lettres diverses, recueillies en Suisse*, présente Julie Bondeli en ces termes : « Sa maison, modeste comme sa personne, était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de mieux des deux sexes. [...] On pourrait borner son éloge à dire qu'elle était l'amie intime du célèbre Wieland et qu'elle est la seule personne connue avec laquelle Jean-Jacques ne se brouillât jamais. Il

disait d'elle : "C'est l'esprit de Leibniz avec la plume de Voltaire" », Genève et Paris, J. J. Paschoud, 1821, p. 83.

¹⁷ Voir Julie Bondeli, *Brieffe, op. cit.*, t. III, p. 991-992. Il est intéressant de noter que la romancière lausannoise qui eut le plus de succès au tournant du XIX^e siècle, Isabelle de Montolieu, publia à Paris en 1823, alors que le château de Montricher était en cours de démolition, une nouvelle historique dans le goût médiéval, *Les Chevaliers de la cuillère ou le château de Montricher*.

¹⁸ *Ibid.*, p. 1152.

¹⁹ Lettre du 18 mars 1762, *ibid.*, t. I, p. 185.

²⁰ Lettre du 28 juillet 1770, *ibid.*, t. III, p. 1028. Reverdil passait quelque temps à Nyon entre deux séjours à la cour de Copenhague, où il fut, en 1766-1767 et 1771-1772, conseiller d'État et secrétaire du roi Christian VII dont il avait été précédemment le précepteur. Autre curiosité de cette lettre : la mention de M^{me} de Montolieu, femme du baron Louis de Montolieu, lequel épousa plus tard, en secondes noces, Isabelle Crousaz, née Polier de Bottens ; c'est cette dernière (et non pas la personne évoquée dans la lettre) qui deviendra la romancière connue sous le nom d'Isabelle de Montolieu.

²¹ Voir en particulier Maud Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande (1780-1830) », in Claire Jaquier, *La Sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Genève, Slatkine, 2005, p. 167-256. On trouve aussi, dans le même volume, un tableau très complet de la vie et de la sociabilité intellectuelles lausannoises à la fin du siècle dans la contribution de Laura Saggiorato, « Le *Journal de Lausanne* : la sensibilité au quotidien, 1786-1798 », p. 51-134. Un panorama de plus vaste amplitude chronologique et spatiale est offert par Léonard Burnand, dans le chapitre « Les Lumières rayonnent en terre vaudoise » de *l'Histoire vaudoise* dirigée par Olivier Meuwly, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise et Gollion, Infolio, 2015, p. 298-317.

²² « Réglemens et protocole de la Société littéraire de Lausanne 1772-1782 », Lausanne, BCU, ms. IS 1387.

²³ Voir Clara et William de Charrière de Sévery, *La Vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle...*, *op. cit.*, et Anne-Marie Lanz, « Les journaux de Catherine de Charrière de Sévery. Émergence de l'expression du Moi au XVIII^e siècle », *Revue historique vaudoise*, 118, 2010, p. 245-259.

²⁴ Voir notamment Béatrice Lovis, « Jouer aux côtés de Voltaire sur le théâtre de Mon-Repos à Lausanne : l'entrée en scène réussie de la famille Constant », *Annales Benjamin Constant*, 40, 2015, p. 9-68. Béatrice Lovis est en train d'achever une thèse qui fera date sur les multiples aspects de la pratique du théâtre à Lausanne au XVIII^e siècle.

²⁵ Voir notamment Louis-Édouard Roulet, *Voltaire et les Bernois*, Neuchâtel, La Baconnière, 1950.

²⁶ Lettre du 9 novembre 1758, in *Albrecht von Hallers Briefe an Auguste Tissot, op. cit.*, p. 67.

²⁷ Voir Béatrice Lovis, « Jouer aux côtés de Voltaire sur le théâtre de Mon-Repos à Lausanne : l'entrée en scène réussie de la famille Constant », *art. cit.*

²⁸ Voir Henri Vuilleumier, *L'Académie de Lausanne 1537-1890 : esquisse historique*, Lausanne, Éditions de l'Université, 1891, et Pierre Chessex (dir.), *De l'Académie à*

l'Université de Lausanne, 1537-1987 : 450 ans d'histoire, Lausanne, Musée historique de l'Ancien Évêché, 1987, p. 86-90.

²⁹ Lettre du 1^{er} décembre 1764 à Leonhard Usteri, in Julie Bondeli, *Brieffe, op. cit.*, t. II, p. 701-702.

³⁰ Jean-Rodolphe Sinner de Ballaigues, *Voyage littéraire et historique dans la Suisse occidentale*, Neuchâtel, s.n. [STN], 1781, t. II, p. 146.

³¹ *Ibid.*, t. II, p. 158.

³² *Ibid.*, t. II, p. 176. L'étymologie des toponymes est presque un lieu commun ; Abraham Ruchat y a consacré un chapitre dans son *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique du Païs-de-Vaud*, Berne, Nic. Eman. Haller & compagnie, 1707, p. 119-141 et Élie Bertrand fait de nombreuses observations de cet ordre dans ses *Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse, op. cit.*

³³ Voir notamment Maria-Cristina Pitassi, *De l'orthodoxie aux Lumières. Genève 1670-1737*, Genève, Labor & Fides, 1992, p. 16-20 et 51-55.

³⁴ Von Werdt avait eu, à Paris, une liaison qui déplaisait grandement à ses parents et qu'ils avaient décidé de briser en imposant à leur fils le retour à la maison. Face à la mélancolie qui l'avait saisi, « les médecins ne voient qu'une possibilité de guérison : l'envoyer en Pays de Vaud, à Lausanne » (François de Capitani, « Un séjour à Lausanne : "Tems le plus heureux de ma vie" », *art. cit.*, p. 26).

³⁵ *Ibid.*, p. 30-33.

³⁶ François Rodolphe de Weiss, *Réveillez-vous Suisses, le danger approche*, Lyon, Imprimerie de Franoy, 1798, p. 61.

³⁷ Abraham Stanyan, *L'État de la Suisse, écrit en 1714*, Amsterdam, Chez les frères Wetstein, 1714, p. 56.

³⁸ *Ibid.*, p. 144.

³⁹ Edward Gibbon, « La lettre de Gibbon sur le gouvernement de Berne », publiée par Louis Junod, in Gavin R. de Beer, Georges A. Bonnard et Louis Junod (éd.), *Miscellanea gibboniana*, Lausanne, F. Rouge & Cie SA, 1952, p. 109-141.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 141.

⁴¹ Voir notamment Jean-Patrice Courtois, « Le climat chez Montesquieu et Rousseau », in Emmanuel Le Roy-Ladurie, Jacques Berchtold et Jean-Paul Sermain (éd.), *L'Événement climatique et ses représentations (XVI^e-XIX^e siècles). Histoire, littérature, musique et peinture*, Paris, Desjonquères, 2007, p. 157-180.

⁴² Isabelle de Charrière, *Lettres écrites de Lausanne* suivies de *Caliste* [1785], in *Œuvres complètes*, Amsterdam, van Oorschot, 1980, t. VIII, p. 140.

⁴³ Sans qu'il soit opportun d'en dire davantage ici, précisons au moins que le roman présente deux parties en miroir, un volet proprement lausannois et un volet anglais, avec un très subtil jeu d'échos entre perspectives féminine et masculine, entre générations, entre convenances sociales différentes. Voir Jean Starobinski, « Les *Lettres écrites de Lausanne* de Madame de Charrière : inhibition psychique et interdit social », in Werner Krauss et al. (dir.), *Roman et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions sociales, 1970, p. 130-151, ainsi que Claire Jaquier, *L'Erreur des désirs. Romans sensibles au XVIII^e siècle*, Lausanne, Payot, 1998, p. 121-137, et Valérie Cossy, *Isabelle de Charrière. Écrire pour vivre autrement*, Lausanne, PPUR, « Le savoir suisse », 2012, p. 81-93.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 150.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*, p. 185. Isabelle de Charrière projette, dans son roman, une réalité sociale qui n'était sans doute pas aussi univoque ; on sait que plusieurs baillis ou fils de baillis épousèrent des Vaudoises, comme Élisabeth de Chandieu-Villars, mariée à Philippe-Albert de Büren qui fut bailli de Morges en 1723 (voir François-Alphonse Forel, « Les souvenirs de jeunesse d'Antoine de Polier », *Revue historique vaudoise*, 19, 1911, p. 243).

⁴⁷ *Ibid.*, p. 150-151.

4. La frange soleuroise

Apparat et discours

En tant que siège de l'ambassade de France auprès du Corps helvétique, établi par François I^{er} au lendemain des guerres d'Italie, Soleure ne fut pas seulement un lieu d'apparat et de négociations, mais aussi un lieu de discours.

Pour ce qui est de l'apparat, on peut évoquer l'entrée en fonction du marquis de Puyseux qui arriva à Soleure en 1698 et ordonna des fêtes d'une ampleur sans précédent. La population de la ville fut grandement impressionnée par le faste du cortège, puis bientôt par l'ampleur des travaux de rénovation des bâtiments occupés par l'ambassadeur et la centaine de personnes qui travaillaient sous ses ordres. Les députés des confédérés furent gratifiés, eux, d'un banquet mémorable qui devait leur donner une idée des normes de magnificence en vigueur dans une grande cour, c'est-à-dire dans un pays très étranger au leur, spécialement sur ce point¹. Pendant tout le siècle, la cour de l'ambassadeur sera perçue comme une des particularités locales qui faisait la fierté quelque peu embarrassée des Soleurois. Faut-il alors s'étonner que ce soit un Soleurois, le baron Pierre Victor de Besenval, célèbre commandant militaire de l'Île-de-France lors des événements sanglants de l'été 1789, qui fut généralement regardé comme le courtisan suisse le plus achevé ? Selon le mot de M^{me} de Genlis, « M. de Besenval, quoique suisse, était aimable » ; Sainte-Beuve en fait « le Suisse le plus français qui ait jamais été² ».

En ce qui concerne le discours, il faut d'abord préciser qu'à Soleure, la ville pourtant la plus française de Suisse, il était nécessaire d'entretenir six secrétaires interprètes, la langue officielle du Corps helvétique étant demeurée l'allemand³. Ces traductions au service de la diplomatie n'ont sans doute pas autant d'éclat que les transpositions littéraires dont il a déjà été question dans ces pages, mais elles ont été nombreuses et ont occupé beaucoup de monde, des employés obscurs qui sont presque tous restés anonymes, mais qui, à leur façon, n'en servaient pas moins la littérature au sens le plus large. Cependant, les faits de discours les plus remarquables qu'occasionna la présence des Français à Soleure relèvent plutôt de la rhétorique. Il y eut quantité de harangues et d'allocutions prononcées par les ambassadeurs devant la diète ou d'autres assemblées de députés. Exercice imposé et forcément répétitif, dans la mesure où les grandes lignes de la politique française en Suisse ne changeaient guère : assurer le recrutement des mercenaires et régler les questions financières qui y étaient liées, travailler en continu au maintien de la plus grande concorde possible au sein de la ligue des cantons.

Ainsi, par exemple, le marquis Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenson adressa-t-il aux députés des cantons, le 1^{er} septembre 1749, un discours dans les termes obligeants qui s'imposaient : « Les vertus héroïques de vos ancêtres ont été la source de leurs liaisons avec nos rois. La candeur la plus estimable, la probité la plus solide, la fidélité la plus inviolable à remplir les engagements contractés ; une justesse de sens capable de discerner le vrai, de s'y attacher et d'écarter tout ce qui pourrait être vain et subtil ou mauvaise finesse : c'est à ces qualités que l'on a reconnu de tout temps la nation helvétique ; et c'est à elles que vous devez ces alliances dont les effets se font sentir et doivent toujours subsister, puisque nous continuons de reconnaître en vous ce caractère respectable qui y a donné lieu.⁴ » Entre l'envoyé de la cour de France et les interlocuteurs helvétiques, c'est un jeu oratoire qui se déroule dans le béant intervalle séparant l'*habitus* culturel et social des uns et celui des autres. Paulmy ne fut pas un ambassadeur beaucoup moins fastueux que Puysieux ; le grand train qu'il menait dans sa maison était d'une certaine manière consubstantiel au royaume qu'il représentait. Il avait donc assez beau jeu de louer la candeur et le bon sens des confédérés, du moment que ces flatteries ne l'engageaient aucunement à les imiter. Cette façon de bien distinguer ce qu'il fallait

dire aux autres de ce qu'il convenait de perpétuer soi-même lui avait peut-être été inculquée par son père, René Louis de Voyer d'Argenson qui fut pendant quelques années secrétaire d'État aux affaires étrangères de Louis XV et qui s'était fait l'auteur d'un de ces nombreux textes où la Suisse était présentée comme un pays à la fois détestable par sa rusticité et enviable par l'ordre, la concorde et la liberté qui s'y maintiennent. Dans le chapitre que lui consacrent les *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France* (écrites par d'Argenson père en 1734, mais publiées seulement en 1764, sept ans après la mort de leur auteur), on lit à la fois ceci : « la grossièreté des Suisses ne leur laisse qu'un instinct droit pour leurs affaires, nulle vue pour le commerce et toutes les vertus militaires en partage, excepté celles du commandement », et cela : « La Suisse est un pays de toute égalité entre les citoyens et s'il y en a un au monde où on ait égard au mérite dans les élections, c'est celui-là ; le mérite s'examine avec bon sens et par des sensations plus physiques que spirituelles ; c'est là toute la pénétration de ces peuples. Nous ne la leur envions pas, mais peut-être nous servirait-elle mieux que ce que nous appelons sagacité ». Officielles ou non, les déclarations de ce type sont multiples ; elles rendent compte avant tout du fait que les relations entre le royaume de France et le Corps helvétique, quoique stables et fructueuses (du moins pour ceux qui, de part et d'autre, y cultivaient leurs intérêts), reposaient en réalité sur un fond d'incompréhension lié à la profonde différence de culture politique qui distinguait les deux pays.

Les Lumières en province

Soleure et les confédérés valaient probablement mieux que ces condescendantes réflexions ne le laissent penser. On peut le constater en étudiant un document fort curieux conservé à la Zentralbibliothek de la ville des ambassadeurs de France. Il s'agit du manuscrit d'un discours qui a été prononcé en français à l'ouverture de la première assemblée publique de la Société économique de Soleure le 27 juin 1763⁶. Le texte n'est pas signé, mais on peut raisonnablement avancer l'hypothèse qu'il est dû au père Franz Jakob Hermann (1717-1786), un des premiers acteurs de la vie intellectuelle soleuroise. C'était un prêtre catholique d'origine alsacienne qui fut chanoine de la cathédrale

Saint-Ours, mais surtout, pour ce qui nous concerne, fondateur et premier secrétaire de la Société économique de Soleure. Il avait déjà créé auparavant, en 1750, la *Burgerliche Liebhabergesellschaft* qui s'occupa de favoriser le développement du théâtre dans la ville ; plus tard, il fut le principal éditeur de la *Vaterländische Geschichte der Stadt und Landschaft Solothurn* (1778-1788) ; il s'engagea également dans la création de la *Grosse Gesellschaft* qui parraina l'établissement d'une salle de lecture publique ; pendant plus de trente ans, il s'efforça de promouvoir les idées physiocratiques et de réaliser les premiers recensements statistiques dans le canton. Autant de traits qui en font un auteur plus que vraisemblable pour ce discours⁷.

Avec une solennité un peu gauche, peu de génie rhétorique et de finesse stylistique, l'orateur fait cependant preuve d'une conviction totale et sans doute communicative. C'est un plaidoyer en faveur de la modernité des Lumières, adapté au contexte d'une province discrète et par-là même, bien sûr, très révélateur de la puissance et de la profondeur du mouvement réformiste du siècle, loin de Paris, de Londres, de Berlin ou de Milan, en un lieu qui est clairement à la traîne de ce mouvement – du moins est-ce ainsi qu'il est présenté par un homme pourtant tout imprégné des convictions et des slogans qui assurent la circulation des Lumières jusque dans les niches reculées du continent.

Le discours commence par un éloge de l'histoire naturelle : « Elle seule produit à la fois des hommes savants et nécessaires à la Patrie, des hommes heureux et formés par la vertu, de grands hommes et de vrais patriotes. » Connaissances approfondies et utiles, garantie postulée du bonheur, rectitude morale, service à la patrie : les ingrédients de base sont déjà là. C'est une touche helvétique bien connue, mais on n'oubliera pas d'ajouter que cette science si bienfaisante pour les hommes et assumée par eux doit nous permettre de mieux comprendre et exploiter la nature, sans toutefois perdre de vue que cette connaissance doit aussi « rendre sensible à notre esprit la toute puissance du Créateur ». Le chanoine de la cathédrale a beau être éclairé, il n'en reste pas moins un homme de foi.

Suit un portrait du savant idéal, qui n'est sans doute pas aussi élaboré que la description du « Philosophe » dans le célèbre article de Dumarsais de l'*Encyclopédie*, mais il le rappelle immanquablement dans son contenu postulant la supériorité morale du philosophe et

du savant qui sont nécessairement, presque ontologiquement, gens de bien : « Des hommes qui par amour pour la patrie se consacrent tout entiers au bien général, qui s'occupent plus du bonheur de l'État que du leur propre, qui ne sont en peine que lorsque le bien public est en danger, qui ne se donnent point de repos jusqu'à ce que le campagnard enrichi, le citoyen satisfait, l'homme d'État plein de sécurité, jouissent des fruits qui sont le juste tribut du travail. De tels hommes peuvent seuls faire fleurir cette économie. » Cela veut dire en clair, puisqu'il y a, derrière la forme stéréotypée du discours, un sujet qui parle dans un contexte précis : je suis, nous sommes, nous voulons être ces gens de bien, soucieux principalement de trois choses : « procurer l'aisance des sujets, affermir la liberté du citoyen, accroître la prospérité de l'État ».

Mais il faut lutter, car il y a, en face, des forces de résistance : « N'attendez pas de moi, mes chers confrères, que je réfute les piquantes objections que l'on forme de côté et d'autre soit contre notre société, soit contre la nouvelle méthode de cultiver les terres. Ce serait comme un autre Josué vouloir arrêter le soleil dans sa course ; encore ne pourrais-je amener nos adversaires sous le doux joug du travail. On dirait toujours : à quoi bon ces nouveautés ? que produiront-elles ? Beaucoup de frais et peu de profits ; le fumier vaut mieux que toutes les subtilités de l'art ; les anciens n'étaient-ils pas des hommes ? Ils n'ont pu disposer des temps et des saisons, ni conjurer les orages ; nos habiles cultivateurs prescriront sans doute des lois à la nature. À ces ingénieuses saillies, on ne doit répondre qu'en haussant avec pitié les épaules, et en démontrant par des expériences les succès de la nouvelle façon de cultiver les terres. »

À Soleure, comme partout ailleurs, les Lumières doivent être répandues, professées, expliquées à l'encontre de tous les conservatismes effarouchés par la marche du progrès. Nous sommes en terrain connu, bien sûr, mais il est particulièrement émouvant d'entendre cette voix modeste s'élevant dans cette petite ville patricienne, marquée profondément par la présence d'une ambassade de France qui est là avant tout pour régler le marché des mercenaires, comme cela s'est fait depuis très longtemps et qui n'a surtout pas mission de favoriser l'expansion des idées nouvelles. Ce serait même plutôt le contraire.

L'homo helveticus en costume de philosophe

Un autre aspect, dans ce discours, mérite encore d'être souligné, c'est la référence au passé glorieux des Suisses et plus précisément des Soleurois, ce passé qui se trouve justement perpétué par l'activité des mercenaires et de leurs recruteurs. Notre orateur déplore le fait que si toutes les villes de la Suisse ont leurs grands esprits, leurs savants, leurs philosophes à la glorieuse réputation, Soleure n'en a pas, alors même qu'elle avait, par le passé, abondamment fourni en héros les troupes confédérées et les régiments suisses de l'étranger : « Qui de Soleure a jamais écrit un livre ? Qui s'est distingué dans aucune science ? Qui s'est fait connaître jamais parmi les savants ? Ô dépravation des mœurs ! ô déplorables temps ! ô fatale destinée ! Soleure, toi, noble et chère Soleure, toi, ville si ancienne ! Faut-il que tu restes seule ensevelie dans les abîmes de l'oubli ? Remontons aux anciens temps, et bientôt nous apercevrons cette valeureuse, cette intrépide, cette magnanime Soleure. Où a-t-on combattu pour la liberté sans que Soleure se soit trouvée à la tête ? A-t-on jamais gagné une bataille, remporté une victoire que Soleure n'ait pas teintée de son sang ? [...] Nos aïeux se sont acquis, dans des siècles de fer, un nom immortel ; nous devrions en des temps aussi éclairés conserver cette réputation ; ou il faudra convenir que nous ne marchons point sur leurs traces, que nous dégénérons de leur sang, que nous ne méritons point d'être appelés de vrais Helvétiens. » Et de citer encore, comme exemple de cet héroïsme d'un nouvel ordre qui est désormais souhaité, le cas de l'avoyer von Roll qui vient d'acquérir un grand domaine pour le mettre gratuitement à la disposition de la Société économique qui pourra y faire des expériences, « les épreuves nécessaires relativement à l'agriculture. [...] C'est là ce que j'appelle employer son bien et son argent à un noble usage ; c'est ce que j'appelle perdre héroïquement par le seul motif de faire gagner le public. »

Partout sur le continent, les Lumières se profèrent dans le même langage, aux mêmes motifs et au nom des mêmes valeurs. Mais elles ne s'implantent pas partout sur le même terrain. Les histoires divergent et en chaque lieu s'avèrent aussi différents les points de repère et le bagage des références, des images, des figures qui servent

à définir les rôles dans une société déclarée nouvelle. En France, dans un environnement si fortement déterminé par le tropisme de la vie de cour et par l'autorité des modèles de sociabilité qui s'y sont imposés, Dumarsais définissait le philosophe des temps modernes comme le successeur de l'« honnête homme », ce parangon de l'être social à l'époque du classicisme. Or, l'homme des Lumières qu'on voudrait voir donner le ton dans la région de Soleure, ce n'est pas ce descendant du courtisan qui, portant haut ses qualités d'entregent, d'esprit et d'expression, en impose dans l'espace ouvert qui est postulé pour des sujets devenus citoyens, hommes libres et heureux et non plus dans le périmètre défini du souverain et de ses doublures aux différents niveaux de la société. Cet homme des Lumières d'helvétique extraction serait, lui, un soldat qui aurait changé d'armement, tout en conservant ses vertus de courage, de service et de don de soi au profit de la communauté.

En Suisse, comme en France, l'homme nouveau ne tombe pas du ciel, même d'un ciel dont les autorités auraient été refondées, ce qui nécessiterait aussi une redéfinition des rapports qu'il s'agirait d'entretenir avec elles. Cet homme nouveau, il n'est partout qu'un nouvel avatar des modèles les plus valorisés dans le passé. Et comme ces modèles ne sont pas en tout lieu les mêmes, l'homme nouveau ne porte pas en tout lieu le même costume, il n'est pas affecté aux mêmes tâches, même s'il se réfère toujours à un même faisceau de valeurs qui est censé motiver et orienter ses actions.

Ce discours de Soleure semble suggérer une intéressante piste de réflexion qui pourrait conduire, par l'étude des images qui structurent et hiérarchisent les représentations de l'idéal humain en société, à mieux comprendre encore la spécificité de ce que nous appelons par commodité les « Lumières helvétiques ». Qui est cet homme désirable dans un pays où l'on voudrait à la fois marcher avec son temps et maintenir un ordre de valeurs ancien de même qu'un ordre politique intact ? Il peut être un curé progressiste à Soleure, un naturaliste à Genève, un médecin des pauvres à Lausanne, un imprimeur à Yverdon, une brillante épistolière à Berne. Et ce sont aussi ces innombrables personnages de romans où l'on trouve autant de reflets variés de cette figure du paysan, du patricien, du magistrat, du savant, de l'homme d'Église, du propriétaire terrien ou du négociant qui sont amenés à mesurer, avec plus ou moins de difficultés, la faille qui sépare

leurs deux aspirations contradictoires : rester simples et vertueux tout en participant à la marche du progrès.

C'est une difficulté que le père Hermann escamote dans son discours. Si l'on considère les missions établies par lui pour les membres de cette Société économique qui vient de voir le jour, on constate qu'elles reposent sur des préoccupations essentiellement pragmatiques. Le bonheur et la liberté qui sont postulés comme par obligation rhétorique semblent devoir découler tout naturellement, dans l'esprit de l'orateur, de la prospérité des individus et de l'État. Il n'y a pas d'action particulière à mener, semble-t-il, du moins dans les rangs d'une Société économique, pour pourvoir au bonheur des hommes et pour faire accéder tous les citoyens à une liberté qui serait garantie. Produisons davantage sur nos terres mal cultivées et nous serons dignes de notre siècle éclairé ! C'est-à-dire que nous aurons, nous et notre État, acquis la richesse qui nous donnera tous les autres biens auxquels nous aspirons. Bien sûr, c'était déjà beaucoup que d'accorder au père Hermann le statut d'intellectuel exemplaire dans une province de la Suisse éclairée ; il ne faut tout de même pas trop lui en demander, surtout de notre perspective douloureusement instruite qui nous a appris à mesurer toute l'insuffisance de ce pari exclusif sur la richesse et sur les moyens d'y parvenir.

Sociétés de pensée

Cependant, si l'on prend quelque recul par rapport à cet exemple soleurois, on peut rappeler l'importance extraordinaire des « sociétés de pensée » qui se sont développées de manière spectaculaire sur l'ensemble du territoire suisse, principalement dans la deuxième moitié du siècle. L'historien Emil Erne, dans son ouvrage déjà cité, en recense plus de trois cent cinquante dont une soixantaine de langue française. La grande majorité d'entre elles s'occupe de questions morales, économiques, agronomiques, scientifiques (essentiellement physique, médecine, sciences naturelles et astronomie) et, plus tard dans le siècle, patriotiques. Les membres sont des patriciens et propriétaires de campagnes, des savants, des magistrats, des pasteurs et prêtres, des étrangers installés dans telle ville pour plus ou moins longtemps, des militaires, des médecins et pharmaciens, des négociants, bref :

les représentants (presque exclusivement masculins) des élites sociales d'un siècle résolument orienté vers la connaissance du monde physique, l'expérience dans tous les sens du terme, l'amélioration des conditions de vie, les interrogations morales liées à la réalité cruelle de la pauvreté, à l'égalité des citoyens ou aux conséquences du progrès. Même les « sociétés littéraires » qu'on trouve à Genève, à Lausanne et à Neuchâtel, mais aussi à Yverdon ou à Morges s'occupent principalement de questions sociales, bien plus que de production littéraire à proprement parler. Comme cela a déjà été dit dans ces pages, c'est la notion même de « littérature » qu'il faut considérer, pour ce temps, au sens le plus étendu où dominent justement les accents liés aux diverses formes d'engagement des intellectuels ou des « philosophes » dans leur environnement.

Cela dit, il faut aussi rappeler que ces sociétés ont été très souvent à l'origine de publications plus ou moins périodiques qui ont été autant de lieux d'accueil et de diffusion de discours portant les traces perceptibles de la culture rhétorique et littéraire de leurs auteurs⁸. Les « auteurs », rappelons-le, ne sont généralement que des écrivains d'occasion. Certains se piquent de fréquenter la muse, mais leurs éventuels succès dans cet exercice ne sont rien comparativement à l'effet de leurs écrits pour le service du bien commun, le progrès de l'instruction, l'amélioration du bien-être en général, qu'il soit physique ou moral.

Beaucoup de ces « sociétés de pensée » ont aussi été à l'origine de la création de bibliothèques publiques, en particulier dans les plus petites villes qui n'abritaient pas d'importants établissements d'éducation. C'est justement le cas de Soleure où notre père Hermann est aussi tenu pour le créateur de la bibliothèque de la ville. Bien des sociétés ont aussi, dès leur origine ou avec le temps, fonctionné comme des sociétés de lecture, achetant des livres que les membres pouvaient emprunter (on rappelle que le prix des imprimés était, en comparaison avec d'autres biens de consommation, très élevé), contractant des abonnements aux grands journaux européens qui pouvaient être consultés dans les locaux de la société. Centres de débats, foyers d'élaboration et de propagation d'une pensée dominante, lieux d'exercice de la parole et de promotion de la culture écrite, ces sociétés ont assurément tenu le rôle le plus saillant pour ce qui regarde la pratique et l'expansion de la littérature au-delà de la sphère des plus hautes autorités intellectuelles,

mais sous des formes et dans un langage assortis aux particularités du lieu qui les avait vues naître et fonctionner.

Retour à Besenval

Hermann et ses comparses sont les humbles acteurs du terrain. Ils s'activent comme ils peuvent, usent des ressources qui sont à leur disposition dans les conditions paradoxales de décentrement provincial au sein du Corps helvétique, à l'ombre de l'ambassade de l'État le plus centraliste et encore le plus puissant du continent. Leur brillant représentant à Paris, Pierre Victor de Besenval, illustre bien cette position ambiguë. Il fait état, dans ses mémoires, avec un certain détachement, des démêlés qui l'ont confronté à sa patrie soleuroise où plus d'un se méfiait de cet homme à succès aux côtés du roi de France. Les uns pour de bas motifs humains qui ont pour nom envie ou jalousie, d'autres par rejet fondamental de la posture du courtisan, d'autres encore, sans doute les plus crédibles dans leurs inquiétudes, parce qu'ils redoutaient le retour dans la république d'un homme puissant rompu aux pratiques du pouvoir en monarchie. En effet, c'est de haut que le colonel « parisianisé » regarde son canton, multipliant les observations condescendantes, voire désobligeantes. Ses mémoires, qui sont en réalité une addition de fragments rédigés à diverses époques, s'ouvrent sur un chapitre intitulé « Des Suisses. Intrigues en Suisse contre le parti français et contre moi » : les positions sont déjà bien définies. Comme pour confirmer la « francitude » de son discours, Besenval entonne les refrains souvent répétés dans la grande capitale, sur la médiocrité et l'ignorance des Suisses.

Dans les années 1764, Besenval s'était rendu à Soleure, animé, dit-il, des meilleures intentions : « aimant ma patrie et désirant lui être utile, j'avais une infinité de projets pour son avantage, que ma position me permettait de former, et qui demandaient ma présence. [...] En m'occupant jour et nuit, à Soleure, des affaires du roi, j'y jetai les fondements de plusieurs établissements utiles ». Ainsi, c'est à lui-même que le lieutenant-colonel s'attribue la création de la première bibliothèque de la ville, qu'il aurait dotée de quatre mille volumes, action particulièrement nécessaire, « ignorance étant extrême en Suisse ». Au lieu de la reconnaissance attendue, le bienfaiteur des hautes sphères dut

essayer bien des chicanes : « ils ne cherchaient qu'à tourner à mal tout ce que je faisais, empoisonnant mes actions et mes moindres propos, auxquels ils donnaient une tournure fâcheuse vis-à-vis du peuple et des bourgeois de la seconde classe, pour les convaincre que je tendais à la domination : atrocité grossière, mais facile à persuader à la multitude qui croit toujours tout, surtout à celle de Suisse, plus féroce et plus jalouse de sa liberté qu'aucune autre ». Les turpitudes que les Soleurois firent subir à son amour-propre, Besenval les explique par deux ordres de motifs : l'état lamentable de l'instruction et l'attachement primitif des Suisses à une liberté d'antique perception, soit un motif culturel qui se formule, vu de Paris, de haut en bas, et un motif d'ordre politique : le contexte des républiques helvétiques que le commandant des Suisses de France a appris à mépriser : « dans une république, il n'y a jamais de loi que celle qui convient au parti dominant. Rien n'est si absolu, ni si injuste qu'un Sénat : la passion de celui qui y possède le crédit prépondérant dirige toujours l'avis de la pluralité⁹ ».

Il n'est pas de première importance de savoir qui du bon curé Hermann ou du fastueux militaire fut réellement le créateur de la bibliothèque de Soleure. L'intérêt est dans ce face-à-face que les sources suggèrent de reconstituer, certes fictivement, mais avec le bénéfice d'une illustration particulièrement suggestive. Car les Lumières à Soleure, comme, plus largement, sur l'ensemble du territoire helvétique, c'est justement cela : un jeu d'influences différentes, parfois contradictoires, une interaction finalement fructueuse entre les obscurs seconds rôles et les figures éminentes, des efforts courageux et enthousiastes contrecarrés souvent par la confusion des circonstances, les faiblesses humaines et les pesanteurs des institutions, une marche difficile, émaillée d'incompréhension, mais progressive, n'aboutissant pas forcément au but visé, mais conduisant finalement toujours plus loin, vers l'avant, quel qu'il soit.

¹ Voir Édouard Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés*, Berne, Staempfli & Cie, 1935, t. X, p. 3-15, ainsi que Alexandre Dafflon, *Les Ambassadeurs du Roi et Soleure : un « quatorzième canton » sur les bords de l'Aar (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Soleure, Zentralbibliothek, 2014 et Guillaume Poisson, *18 novembre 1663. Louis XIV et les cantons suisses*, Lausanne, PPUR, « Le savoir suisse », 2016.

² Ces deux citations sont placées en épigraphe de l'introduction donnée par Ghislain de Diesbach à son édition des *Mémoires du Baron de Besenval sur la cour de France*, Paris, Mercure de France, 1987, p. 9.

³ Voir André Schluchter, « Ambassadeur de France », *Dictionnaire historique de la Suisse*, www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F28697.php, et Guillaume Poisson, « Le rôle des secrétaires-interprètes de l'ambassadeur de France à Soleure dans la seconde moitié du xvii^e siècle », *Études de lettres*, 3/2010, p. 137-154.

⁴ Cité par Jean-Louis Lacroix, *Anecdotes des républiques*, Paris, Vincent, 1771, p. 6 (la pagination recommence à 1 pour chacune des républiques examinées).

⁵ René Louis de Voyer d'Argenson, *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, Amsterdam, Marc Michel Rey, 1764, p. 71-72. Ces propos sont d'autant plus amusants qu'ils émanent d'un homme certes imbu de sa supériorité, mais très mal considéré par ses congénères à la cour au point de mériter le surnom de « d'Argenson la bête » (voir l'article qui lui est consacré dans le *Dictionnaire universel des littératures* de Gustave Vapereau, Paris, Hachette, 1876).

⁶ « Discours pour la première Assemblée publique de la Société Economique de Soleure du 27 juin 1763 », *Zentralbibliothek* de Soleure (sans cote). La Société économique de Soleure avait été fondée en 1761. C'est donc semble-t-il deux ans plus tard qu'elle commence à organiser des séances publiques. Le fait que le discours soit écrit et qu'il ait été vraisemblablement prononcé en français permet de penser que la Société avait aussi ouvert ses portes aux personnes rattachées à l'ambassade de France. Par ailleurs, on sait qu'environ la moitié des 58 membres formellement inscrits à la société recensés de 1761 à 1797 étaient des officiers qui avaient servi dans des régiments étrangers, principalement en France. On trouve de précieuses informations sur cette *Oekonomische Gesellschaft* de Soleure dans l'ouvrage d'Emil Erne, *Die schweizerischen Sozietäten. Lexikalische Darstellung der Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, Zurich, Chronos, 1988, p. 278-286.

⁷ Voir l'article qui lui est consacré, dû à Urban Fink, dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*, www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11941.php

⁸ Dans son article « Les “sociétés de pensée” du Pays de Vaud (1760-1790) : un bref état de la question », *Annales Benjamin Constant*, 14, 1993, p. 63-73, Jean-Daniel Candaux a rappelé fort justement le lien entre ces sociétés savantes et les publications périodiques recensées dans le *Dictionnaire des journalistes* dirigé par Jean Sgard, <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr>

⁹ *Mémoires du baron de Besenval, avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissements historiques par MM. Berville et Barrière*, Paris, Baudouin frères, 1821, t. 1, p. 11-15. Il n'est pas inutile de préciser que ce passage a été écrit par Besenval en 1773, soit bien avant qu'il ait eu, en tant que commandant de la défense de Paris, à contrer les émeutes de l'été 1789, puis à répondre de ses actions devant un tribunal qui, curieusement, finit par l'acquitter. On signalera encore que dans l'édition des mémoires de Besenval qu'il a donnée au Mercure de France (*op. cit.*), Ghislain de Diesbach a écarté ce premier chapitre helvétique du texte, jugeant qu'il n'était pas assez intéressant ni compréhensible pour le lecteur français d'aujourd'hui...

5. Samuel Auguste Tissot : l'écrivain malgré lui

« Ces livres sont sur toutes les cheminées »

Le docteur Tissot était un homme de vocation. Il avait un sens peu commun de la responsabilité sociale qui incombait à ceux que les dispositions favorables et les heureuses circonstances avaient dotés d'un savoir dont l'application serait propre à améliorer les conditions de vie des humains. Pour lui, il importait non seulement de participer au progrès de la médecine, mais aussi d'éveiller une conscience médicale auprès du public, tous états confondus. C'est pour cela qu'il écrivit, notamment, *De la santé des gens de lettres* (1768), ouvrage qui s'adresse à tous ceux qui, comme lui, passent l'essentiel de leur temps à l'étude et qui ont, du moins pour ce qui regarde leur santé, un ennemi commun : le livre. Les gens de lettres « se tuent avec des livres, des manuscrits, des médailles, des inscriptions antiques, des caractères indéchiffrables, et surtout en se livrant à cette totale inaction du corps » ; « l'air renfermé que les hommes qui ne vivent qu'avec leurs livres respirent continuellement est une [...] cause [...] qui contribue beaucoup à aggraver leurs maux » ; « heureux enfin tous les lettrés que leur état force à quitter leurs livres pour remplir d'autres devoirs » ; et quand cet homme est atteint de l'un ou l'autre des maux qui le guettent, « il faut qu'il oublie qu'il y a des sciences et des livres. La porte de son cabinet doit être fermée pour lui et il doit se livrer uniquement au repos, à la gaieté, aux plaisirs de la campagne et devenir ce que la nature a fait des hommes, laboureur ou jardinier^t ».

La lecture n'est pas traitée avec beaucoup plus de ménagements par le docteur qui s'inquiète de voir se multiplier les livres : « Tant d'auteurs font éclore une foule de lecteurs, et une lecture continuée produit toutes les maladies nerveuses », mais il y a aussitôt une précision qui permet de distinguer entre livres et livres : « peut-être que de toutes les causes qui ont nui à la santé des femmes la principale a été la multiplication infinie des romans depuis cent ans. Dès la bavette jusques à la vieillesse la plus avancée, elles lisent avec une si grande ardeur qu'elles craignent de se distraire un moment, ne prennent aucun mouvement, et souvent veillent très tard pour satisfaire cette passion ; ce qui ruine absolument leur santé ; sans parler de celles qui sont elles-mêmes auteurs, et ce nombre s'accroît tous les jours.² »

Devant un si sombre tableau, on ne peut pas s'empêcher de se demander pourquoi cet homme si méfiant à l'égard des livres s'est tant appliqué à en produire, obtenant même, avec son *Avis au peuple sur sa santé* (1761), l'un des plus grands succès de librairie de l'époque à l'échelle européenne : « ces livres – écrivait de Paris Suzanne Necker à propos des œuvres du docteur lausannois – sont sur toutes les cheminées³ ». Ainsi, même si l'on tient compte de la distinction importante qu'il faut relever entre ouvrages savants et romans, laquelle implique aussi une différence entre hommes et femmes exposés aux mêmes dangers⁴, il faut bien reconnaître que Tissot endosse lui-même la posture paradoxale qu'avait incarnée Jean-Jacques Rousseau dans les deux préfaces à *La Nouvelle Héloïse*, le roman le plus lu de son temps, où il est justement question de fustiger les romans.

Le statut d'écrivain ou d'auteur n'est assurément pas facile à assumer à l'époque où des changements profonds touchent tout l'univers du livre, de l'écriture à la fabrication et de la diffusion à la réception⁵. *L'Encyclopédie* elle-même reste encore attachée à une conception ancienne, limitant la définition de l'*écrivain* à des tâches de pure production, comme celles du calligraphe, du copiste ou de ce que nous appellerions aujourd'hui l'« écrivain public ». Mais ce n'est assurément pas dans cette catégorie de métiers que Tissot se situe lui-même quand il se qualifie d'« écrivain ». Dans tous les livres écrits et publiés par lui, on découvre un auteur particulièrement soucieux de la qualité de présentation de ses ouvrages ; ses préfaces sont des discours fort intéressants qui dévoilent une vive conscience du livre comme objet et véhicule de communication. Dans la « Préface » à l'*Avis au*

peuple sur sa santé, traité que Tissot a plus d'une fois remanié, corrigé et dont il a suivi de près la carrière dans les librairies de l'Europe entière, on peut lire des phrases comme celles-ci : « Il n'y a peut-être pas un *écrivain* qui, en relisant son ouvrage quelque temps après l'impression, n'y trouve quelque chose à changer, et souvent à ajouter [...] ; l'*auteur* qui ne fait pas à une nouvelle édition tous les changements qu'il juge utiles sans sortir de son plan, fait un vol au public » et, un peu plus loin, « vouloir priver les *écrivains* du droit de se perfectionner, ce serait mettre les entraves les plus funestes aux progrès des sciences les plus utiles⁶ ».

Certes, le plaidoyer *pro domo sua* du médecin concerne avant tout les ouvrages de sciences dont le contenu est toujours conditionné par les progrès du savoir, mais ce qui doit d'abord retenir l'attention, c'est le fait indiscutable que Tissot se qualifie lui-même d'« écrivain », d'« auteur », dépassant ainsi largement la définition de l'*Encyclopédie*. Comme on vient de le rappeler, les années où le docteur se mit à écrire et à publier des livres coïncidaient avec un tournant qui devait affecter non seulement certains vocables liés à l'activité de l'écriture, mais aussi la fonction de ceux qui l'exerçaient, leur statut et leur rayonnement dans la société⁷. Ainsi – et pour ne citer que cet unique exemple – le même Louis-Sébastien Mercier qui opère dans le *Tableau de Paris* (1781-1789), une subtile distinction entre les « maîtres en l'art de l'écriture » (les écrivains) et les « maîtres en l'art d'écrire » (les auteurs ou gens de lettres⁸) utilise encore indistinctement, quelques années plus tôt, dans *De la littérature et des littérateurs* (1778⁹) les termes de gens de lettres, auteurs, écrivains et littérateurs, pour désigner ceux que nous nommons aujourd'hui, sans grande équivoque, « écrivains ». À cette confusion portant sur les mots s'ajoute celle qui affecte les objets désignés par ceux-ci. À la fin des années 1760, le terme générique « homme de lettres » s'applique encore – mais plus pour longtemps – à tous les auteurs, que leurs œuvres relèvent du droit, des arts libéraux, des sciences naturelles ou des belles-lettres. C'est d'ailleurs bien de la santé de ces gens de lettres-là, toutes disciplines confondues, que va se soucier le docteur Tissot, mais en même temps, dans l'ensemble de son œuvre publiée comme dans ses notes manuscrites, il révèle le malaise ou en tout cas la tension que provoque, dans son esprit normatif et classificateur, cette difficulté de définition d'un rôle social qui ne lui est pas indifférent, puisque c'est justement celui qu'il

s'engage à jouer lui-même. Appartenant à cette première génération des savants modernes qui restent néanmoins marqués par l'ancien modèle de l'humaniste hérité de la Renaissance, Tissot illustre bien les incertitudes et les contradictions affectant le statut de l'intellectuel en un temps où, en Suisse comme ailleurs, ce statut se trouve justement en cours de redéfinition¹⁰.

C'est un métier que de faire un livre

Cette affirmation célèbre de La Bruyère, Tissot la connaissait non seulement par son énoncé¹¹, mais aussi par ses implications concrètes. La lecture conjointe de ses notations manuscrites et de ses livres achevés suffit d'ailleurs à montrer l'étendue de l'entreprise. Entre le savant appliqué à prendre des notes de lecture et l'auteur d'un livre traduit dans la plupart des langues européennes, il y a une distance qui peut se mesurer en journées, en semaines, en années d'un travail soumis à une méthode, à une discipline, à une exigence.

Tout commence par la lecture, concernant laquelle notre docteur a bien voulu nous laisser un mode d'emploi. C'est un chapitre de son essai manuscrit intitulé *De la philosophie* dont le livre quatrième est consacré à la méthode. À propos de la lecture des livres, on apprend que les règles principales sont les suivantes :

– il faut « se faire un catalogue des livres essentiels sur chaque partie » ;

– il ne faut pas « se borner à une première lecture des très bons auteurs, mais [il faut] les relire et toujours avec plus d'attention, [...] ne rien passer sans les comprendre et [...] ne rien admettre, si l'on en est capable, sans avoir examiné si l'auteur a raison [...] » ;

– il faut « savoir exactement l'histoire de l'auteur qu'on lit » ;

– il faut « faire pendant plusieurs années des extraits exacts des auteurs qu'on lit et [...] les écrire avec netteté ; dans la suite, il suffit de s'en faire un extrait mental¹² ».

Voilà comment procédait l'auteur de livres qui se présentent souvent – c'est par exemple le cas de *L'Onanisme* (1760) dans sa première partie – comme des catalogues raisonnés de citations. Or, citer est aussi un art, ou tout au moins un procédé consciemment utilisé par notre homme. Il s'en explique, s'en excuse presque dans la « Préface »

à *De la santé des gens de lettres* : « J'ai conservé les citations, quoiqu'on les bannisse tous les jours des ouvrages français, parce qu'elles me paraissent utiles. Les auteurs qui épuisent leurs sujets et ne laissent plus rien à dire à leurs successeurs peuvent s'en passer ; leurs ouvrages sont des édifices achevés auxquels on ne retouchera jamais ; ce n'est malheureusement point mon cas ni celui de bien d'autres, et alors il me semble qu'on doit citer, pour faciliter à ceux qui reprendront le même travail, la découverte des sources où ils peuvent puiser. Je ne l'ai point fait dans les ouvrages qui ne sont que le résultat de mes propres observations, mais quand on se sert de celles des autres, il n'y a point de mal à leur en faire hommage par quelques lettres placées au bas de chaque page où elles ne font de tort à personne.¹³ »

L'écriture, pour Tissot, son écriture à lui tout au moins, est donc une contribution à une sorte de travail collectif qui est en marche et dont le cours suit celui des découvertes, des observations, des théories apportées par la science et la pratique. Évidemment, il ne s'agit pas là d'un postulat esthétique mettant en jeu cette propriété de la littérature à laquelle on donne aujourd'hui le nom d'« intertextualité » et que l'on pouvait déjà reconnaître sous la plume de certains contemporains de Tissot (les Challe, Mouhy, Dulaurens et autres héritiers de Cervantes). Le docteur n'est animé par aucune préoccupation de cet ordre ; il ne vise rien d'autre, par ses écrits, que le progrès du savoir et des pratiques médicales. D'ailleurs, il insiste souvent sur la vocation pratique de ses livres qui, pour être réellement utiles, doivent être faciles à lire, ce qui implique qu'ils aient été écrits dans le souci de la clarté et de la simplicité : « Je ne puis espérer d'être utile qu'autant que je serai clair ; et l'on sent que l'envie d'être utile est le seul motif de cet ouvrage : j'ose croire que je n'ai pas entièrement manqué mon but », lit-on à l'ouverture de *Avis au peuple sur sa santé*⁴.

En parcourant les premières ébauches, les brouillons, les notes qui ne sont pas toujours très lisibles, tant l'expression y est alambiquée et confuse, tant l'écriture y paraît laborieuse, on se rend compte que la publication d'un texte clair exigeait de la part de Tissot un effort, un important travail sur sa propre langue. Mais c'était un travail absolument nécessaire. Car il ne s'agissait pas seulement d'assurer la fluidité de la communication avec le plus large éventail possible de lecteurs ; il en allait aussi, plus fondamentalement, d'une conception de la pratique médicale. C'est ce qu'explique le Zurichois Johan Caspar

Hirzel, docteur-écrivain lui aussi, illustre préfacier de *l'Avis au peuple sur sa santé* ; pour lui, Tissot est l'exacte antithèse du mauvais médecin qui « tâche de gagner la confiance par un verbiage confus accompagné d'un air important et semblable à une pièce de marqueterie par les différentes langues qu'il y fait entrer¹⁵ ». Le médecin moderne, ce n'est donc pas celui qui en impose par un jargon de professionnel propre à impressionner le patient autant qu'à inspirer les auteurs de comédies ; rejetant cette pose de pédant, il doit d'abord se faire comprendre en usant d'un langage simple et immédiatement compréhensible.

La question de la langue, en effet, était pour le médecin lausannois fondamentale. À plusieurs reprises, il justifie ses publications françaises contre l'usage encore dominant du latin dans la littérature scientifique. Les dissertations médicales comme *L'Onanisme* ou les discours académiques comme *De la santé des gens de lettres* appartiennent à des genres où le latin est encore de rigueur. Et c'est bien dans cette langue que parurent les premières versions de ces textes. Le discours académique, Tissot s'est résolu à le traduire, un peu malgré lui, dit-il, car il pensait que sa « forme oratoire » exigeait « qu'il restât dans cette langue¹⁶ », c'est-à-dire en latin. C'est seulement après la parution (non autorisée) de traductions jugées mauvaises, que l'auteur se décida à donner lui-même une version française qui, parce que française justement, perdait son caractère académique pour toucher un public potentiellement plus large. Dans le cas de *L'Onanisme*, c'est pour l'édification des malheureux prisonniers du vice que le docteur se résolut à donner un texte en langue vivante ; mais un autre problème se posait alors, celui de la bienséance : « Ce qui a rendu ce travail beaucoup plus pénible qu'il ne l'eût été, si j'eusse écrit en latin, c'est l'embarras d'exprimer des images dont les termes et les expressions sont déclarés indécentes par l'usage¹⁷ » ; quand tombe le voile du latin, il faut redoubler de précautions pour ne pas échauffer, par le langage, cette funeste pratique que l'on a entrepris de combattre.

On voit ainsi que la production des livres, ce métier, ce *travail* qui peut être rendu *pénible* par diverses circonstances, dépend pour une large part de ce que pense l'écrivain au sujet du genre d'écriture qu'il pratique, du public qu'il entend toucher et des objectifs qu'il vise en publiant le livre. Tissot manifeste à cet égard une conscience très aiguë ; vu sous cet angle, il est assurément un écrivain. Le long commentaire formulé dans la « Préface » à l'édition de 1774 de *l'Avis*

au peuple sur sa santé concernant la carrière du livre en Europe, la qualité des différentes éditions et traductions, la pertinence des avant-propos vient confirmer, si nécessaire, cette observation¹⁸. Ainsi, s'il fallait expliquer le succès de certains de ses livres auprès d'un public souvent très large, c'est sans doute ce souci et cette intuition d'écrivain qu'il faudrait alléguer en premier lieu. Ce sont eux qui permirent à Tissot de toucher juste en comblant les attentes d'un lectorat parfaitement identifié par le docteur et caractérisé autant par le déficit de ses connaissances que par ses besoins et ses capacités à s'approprier le savoir. Aussi ce public n'attendait-il pas du savant lausannois qu'il lui livre de la littérature ; il était plutôt censé répondre à ce que les historiens nomment aujourd'hui une « demande sociale de médicalisation¹⁹ » ; et il fut satisfait.

Tissot est donc bien un écrivain, dans ce sens à tout le moins qu'il écrit des livres comme un artisan sans négliger aucune des étapes nécessaires à la meilleure réalisation possible du travail et aussi parce qu'il manifeste une conscience très claire du statut et du fonctionnement, dans la société, de ces objets qu'il produit tout en les redoutant : les livres. Autant dire qu'il a réfléchi également sur le rôle qu'il s'attribue à lui-même, dans cette société, en écrivant et publiant ces volumes. Mais peut-on se contenter de cette observation générale ? Peut-on opérer quelque distinction plus précise ? Y a-t-il lieu de le faire ? Comment estimer, par exemple, dans quelle mesure pourrait s'appliquer à ce docteur faiseur de livres la définition communément admise aujourd'hui (mais anachronique dans le contexte du XVIII^e siècle) de l'écrivain créateur ?

L'homme de lettres

Si l'on considère le corpus des exemples cités dans *De la santé des gens de lettres*, on constate que de Platon à Polier de Saint-Germain, de saint Augustin à Jacques Abram Clavel de Brenles, du Tasse à Fontenelle et de Tycho Brahé à Jonathan Swift, tous sont convoqués au même titre glorieux de gens de lettres (il faudrait d'ailleurs dire plutôt *hommes* de lettres, au pluriel, puisqu'à part la remarquable exception de M^{lle} de La Vigne et la note de bas page consacrée aux indispositions auxquelles sont exposées les lectrices de romans,

aucun exemple féminin n'est donné). Dans l'optique du médecin, les choses paraissent donc claires : tout être dont l'activité cérébrale domine l'activité physique est un homme de lettres, c'est-à-dire un sujet potentiel de troubles innombrables minutieusement décrits par le docteur comme conséquences des « travaux assidus de l'esprit » liés au « continuel repos du corps ». Quant à savoir si ce futur patient publie des livres ou non et quel genre de livres, c'est une tout autre question.

L'ensemble du traité *De la santé des gens de lettres* peut être en somme interprété comme une longue démonstration du lien indéfectible unissant les deux composantes fondamentales de l'être humain : corps et esprit. Le rôle du médecin sera d'explicitier ces relations et de contribuer ainsi à une meilleure connaissance de l'homme en général. Dès lors, il n'est pas étonnant de lire, au début du traité, que si la médecine entretient des rapports étroits avec la physique qui est la science des corps, elle n'en est pas moins en relation avec l'étude des langues, de l'histoire, de la littérature, champs d'expression privilégiés de l'esprit. « Quel médecin, demande Tissot, n'aurait pas honte d'ignorer l'histoire et les belles lettres ? Quel est celui qui ne se fait pas un plaisir de lire les pères de la médecine dans leur langue ? et qui ne regrette pas d'ignorer celle des docteurs arabes dont on n'a jusques à présent que les mauvaises traductions²⁰ ? » De son côté, la médecine peut aussi servir les disciplines plus nettement affiliées à la sphère de l'esprit, comme l'histoire par exemple, en apportant des explications particulières qu'elle est seule à pouvoir donner et que Tissot utilise abondamment dans ses ouvrages pour introduire, asseoir et légitimer les positions médicales ou morales qu'il défend : Tite-Live, Le Tasse, Pascal, Pierre-le-Grand, tous sont bons à fournir les exemples utiles. Et même indépendamment de cette stratégie, le docteur ne manque pas une occasion de manifester l'étendue de ses propres lectures. Ses livres sont remplis de références qui vont de l'antiquité grecque aux classiques romains, des pères de l'Église au classicisme français, jusqu'aux contemporains, tels Montesquieu, non seulement celui de *l'Esprit des lois*, mais aussi celui des *Lettres persanes*, ou encore Jean-Jacques Rousseau dont le docteur, par exemple, cite à la lettre – mais inexactement – la préface au *Narcisse*, texte si important en ce qui regarde justement la notion d'« auteur »²¹. Dans sa riche correspondance avec ses amis Haller et Zimmermann, il parle presque autant de livres que de maladies et traite volontiers de sujets littéraires : critique

sévèrement *L'Écossaise* de Voltaire, partage l'agacement de Haller à la lecture du *Père de famille* de Diderot, alors qu'à la publication de *l'Émile*, il reçoit sans protester les réserves de son correspondant, en tout cas en ce qui concerne la forme jugée trop oratoire et affectée²³. Il est en outre l'un des membres de la « Société morale » fondée par le prince Louis-Eugène de Wurtemberg à Lausanne en 1766²³ et, à ce titre, actif corédacteur de l'hebdomadaire que cette société publia pendant une année, *Aristide ou le citoyen*, où il fournit, en matière de philosophie morale, des discours assez plats et des polémiques peu incisives (sur le jeu, la mollesse, l'aigreur), mais aussi la fameuse relation des concerts donnés par l'enfant Mozart à Lausanne, en septembre 1766²⁴.

Tissot est au fond un homme de lettres assez typique de son temps : très solide formation classique, connaissance de plusieurs langues européennes, engagement dans les salons et cercles mondains, ouverture à l'actualité littéraire et intellectuelle, en dépit d'un goût plutôt rigide, manifestement soumis aux rigueurs du canon classique. Ainsi, c'est par ce mélange de curiosité intellectuelle et de conservatisme esthétique que l'on peut expliquer, par exemple, son enthousiasme pour *l'Encyclopédie* (Diderot et d'Alembert sont, pour Tissot, « les deux plus beaux génies de nos jours et peut-être de tous les temps²⁵ ») qu'accompagne un certain scepticisme à l'égard d'œuvres ouvertement prospectives et novatrices comme *Le Père de famille*.

En revanche, Tissot se distingue parmi ses confrères hommes de lettres par l'assiduité de ses recherches personnelles, par l'application avec laquelle il s'efforce de mettre en forme ses acquis dans différents domaines, en particulier la philosophie qui, à la lecture des manuscrits, se révèle être, pour le docteur, une tentation permanente. On peut évoquer par exemple, puisqu'il est question de langage et d'écriture, le chapitre consacré aux mots dans le traité *De la philosophie*. Ce chapitre ressemble en tout point aux autres dans son élaboration, puisqu'il s'agit d'une synthèse mise au net par Tissot sous forme dialoguée au terme d'un travail précis de compilation. L'ensemble du traité mériterait d'ailleurs qu'on y regarde de plus près, car il illustre assez clairement l'état du savoir et de la conscience philosophiques que pouvait avoir acquis un « honnête homme » ou plutôt un « philosophe » de province dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

De Port-Royal à Rollin par le détour de Lamy et Duclos, on reconnaît facilement les sources – et donc aussi les limites – du savoir

linguistique du docteur²⁶. Un *mot* est le *signe d'une idée*, ce signe peut être naturel ou arbitraire ; on peut diviser les mots en six rubriques : simples et complexes, positifs et négatifs, fixes et vagues, abstraits et concrets, propres et impropres, et enfin, relativement à leurs espèces ou statut grammatical. La rubrique la plus intéressante pour nous est celle qui considère la répartition des mots en *propres* et *impropres* ou *figurés* ; car c'est là que le docteur introduit une distinction dans les pratiques du langage : « Chacun peut [...] transporter des mots du propre au figuré, mais il faut pour cela que l'analogie soit exacte et frappante. Les figures sont plus de la poésie et de l'art oratoire que de la simple conversation et du langage philosophique.²⁷ » Ailleurs, dans les notes du docteur, on trouve une phrase qui permet de compléter cette distinction : « Le vrai est l'objet des sciences, celui des arts est le bon et le beau.²⁸ » Ainsi, le *vrai* et le *beau* qui sont respectivement les objets de la science et des arts sont considérés dans ces deux champs du savoir et exprimés à travers des instruments langagiers propres à chacune de celles-ci. L'essentiel de la différence tiendrait alors dans l'utilisation plus ou moins large des figures.

Dès lors, comment situer l'écriture du docteur dans ce spectre bien simple pour ne pas dire simpliste ? Certes, la catégorie du beau l'intéresse au point qu'on le voit recopier dans ses cahiers d'assez larges extraits du fameux traité de l'abbé Batteux, *Les Beaux-Arts réduits à un même principe* (1746), mais ses livres relèvent évidemment et ouvertement de la science. D'ailleurs, en revendiquant pour chacun d'eux la qualité primordiale de l'utilité publique, Tissot fait taire toute éventuelle velléité poétique et s'affirme d'abord comme un homme de science qui écrit, non pas comme un écrivain tourné vers la science.

Le docteur écrivain

Si l'on parcourt le catalogue manuscrit de la bibliothèque du docteur où sont répertoriés quelque quatorze mille volumes (ce qui est un chiffre énorme en comparaison, par exemple, avec la somme des 3 867 ouvrages inventoriés dans la bibliothèque de Voltaire²⁹), on constate que l'essentiel – les trois quarts au moins – se compose d'ouvrages directement liés à la médecine, le dernier quart se partageant entre philosophie, histoire, classiques de l'Antiquité, littératures

européennes modernes, relations de voyages et théologie³⁰. Ces chiffres confirment que nous avons bien affaire à un médecin qui philosophe en dilettante et non pas le contraire.

Mais les textes apportent d'autres confirmations, sans doute plus probantes et assurément plus utiles lorsqu'on cherche à mieux distinguer, à travers l'exemple du médecin lausannois, les différentes incarnations de l'homme de lettres dans la deuxième moitié du siècle des Lumières. On peut tenter, pour commencer, d'appliquer les critères, certes bien vagues, définis par Tissot lui-même pour différencier la langue des savants, fondée sur l'usage dominant des *mots propres*, de celle des poètes où apparaît plus fréquemment le recours aux *mots impropres* ou *figurés*. On disposerait ainsi d'un instrument de mesure qui permettrait de distinguer aussi les ouvrages de science des œuvres relevant des belles-lettres. Or l'exemple des livres de Tissot, justement, montre à quel point ces distinctions peuvent s'avérer problématiques. Quel lecteur, en effet, n'aura pas été frappé par l'abondance des figures dans les ouvrages de Tissot ? À n'en pas douter, c'est à bon droit que l'on a pu relever, à propos de telle ou telle œuvre, « le sel littéraire, la grâce dans la composition, la force dans l'élocution qui le distingueront de toute la littérature médicale à laquelle il se réfère » ou affirmer que « Tissot est avant tout un écrivain, qui frappe les lecteurs du "monde" par la véhémence de ses évocations³¹ ». Plusieurs travaux récents ont mis en évidence le poids des figures dans l'écriture de Tissot, qu'il s'agisse des analogies musicales, voire théâtrales, dans le *Traité des nerfs* ou de l'idée de mobilité, de circulation qui structure l'ouvrage *De la santé des gens de lettres* par le double biais de la désignation *propre* comme de l'évocation *figurée*³².

Un autre chapitre du traité *De la philosophie* permet d'affiner un peu les distinctions sommaires entre la langue des savants et celle des poètes, puisqu'il met en lumière l'importance de la culture langagière ou, en d'autres termes, de la rhétorique à laquelle toute expression, du moins pour un homme de ce temps, demeure soumise. Tissot écrivain, nous l'avons vu, c'est avant tout un auteur soucieux de la bonne circulation de son discours auprès du public visé. Il n'est donc pas étonnant que le médecin qui était aussi professeur se soit intéressé de près à la question de l'efficacité de la parole ; c'est ce que révèle en tout cas le chapitre intitulé « Des règles qu'il faut observer en enseignant et en étudiant ». L'une des règles importantes qui doivent être

respectées par l'enseignant est formulée ainsi : il faut « qu'il ait l'habitude des démonstrations, mais qu'il sache bien distinguer de quelle espèce de démonstration chaque sujet est susceptible et qu'il ne veuille pas démontrer les vérités éthiques comme les vérités mathématiques ; qu'il se souvienne que quand on veut persuader le sentiment, c'est l'éloquence qui est l'argument le plus fort³³ ».

L'éloquence qui est évoquée ici, ce n'est sans doute pas la dimension créatrice du langage capable de transporter le lecteur dans la sphère intime des émotions ou propre à faire surgir de l'imagination de l'écrivain des objets nouveaux qui n'ont pas de caution fiable dans le monde réel ; en un mot, il ne s'agit pas des instruments de la poésie lyrique ou de la fiction. Car l'enseignant, pour Tissot, n'est ni un rêveur ni un illusionniste : c'est quelqu'un qui, censé *démontrer* et transmettre des *vérités*, peut recourir à l'éloquence pour conditionner son public, mais pas au-delà. Tissot ne dévie pas de son projet fondamental qui est, comme nous l'avons vu, strictement utilitaire ; l'éloquence, les *figures* ne sont, dans ses textes, que des *arguments* ou, en d'autres termes, des instruments. Quand il « frappe les lecteurs du “monde” par la véhémence de ses évocations », ce n'est pas pour les émouvoir seulement, mais pour les mettre en condition de recevoir des leçons qui ont un enjeu concrètement observable et réellement sensible : l'état du corps.

Les images qui peuvent être fortes, les analogies souvent filées ou systématiques, les *mots impropres* qu'on prendrait volontiers aujourd'hui pour des métaphores sont donc utilisés pour assurer l'efficacité du discours. Mais ils ont aussi, peut-on penser, une autre origine. Pour l'identifier, il convient de revenir à cette curieuse notion d'« extraits mentaux » que Tissot voit comme l'ultime résultat d'une opération de lecture efficace. Les figures doivent être alors considérées sous le même jour que la citation dont le docteur fait si abondant usage. Ce qui alimente l'éloquence du docteur, c'est une riche collection d'images et de figures qui relèvent de la tradition, c'est donc sa propre culture littéraire et savante.

Une lecture attentive permet de comprendre que l'appareil oratoire, rhétorique ou même poétique du docteur relève tout simplement, pour l'essentiel, du lieu commun ou même des propriétés du langage scientifique de son temps. Tissot lui-même ne produit, n'invente guère de *mots impropres* ou *figurés*, de figures et, quand il

le fait, c'est encore dans le registre du cliché. Par exemple, le lecteur de *L'Onanisme* rencontrant des vers latins au fil du texte sera comme « le voyageur [qui] au milieu des bruyères est réjoui par la beauté d'une verdure³⁴ ». Bref, les figures utilisées par notre docteur écrivain sont probablement la résurgence de ces fameux « extraits mentaux » qu'il préconise de constituer en lisant. Mais c'est aussi la trace évidente de ces réseaux, de ces carrefours, qui permet d'établir presque à l'infini des rapports entre l'œuvre d'un individu et la tradition de l'écriture autant que son contexte contemporain. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, à travers le paradigme stagnation-décomposition-putréfaction, développé de façon spectaculaire dans *De la santé des gens de lettres*, le lecteur sera renvoyé tout à la fois aux visions des géographes décrivant les pays plats où les eaux ne s'écoulent pas, ou au motif de la fermentation développé très amplement par Diderot³⁵, alors que la série mouvement-circulation-énergie fait tout de suite penser aux images qui servent à véhiculer certaines théories économiques et monétaires du temps³⁶.

Lorsque Tissot commente les traductions de ses œuvres et que, traducteur occasionnel lui-même, il parle en connaissance de cause, il ne manque pas de qualifier telle ou telle version de « très belle » ou « très élégante ». Mais ces qualités littéraires ne suffisent pas à son contentement, puisque dans le cas des deux versions italiennes de *Avis au peuple sur sa santé*, il relève que si l'une est aussi élégante que l'autre, elle est en revanche moins précise, le traducteur n'étant pas médecin lui-même³⁷. Au fond, Tissot semble appliquer ici à la littérature médicale l'observation – apparemment bien plate, mais intéressante dans le contexte du débat sur les rapports entre médecine officielle et marginale – qu'il formule à propos de la médecine elle-même : « Il serait à souhaiter sans doute que la médecine ne fût exercée que par des médecins.³⁸ »

Faut-il en dire autant de la littérature ? En tout cas, Tissot ne donne pas aux littéraires l'occasion d'une semblable revendication, car il ne s'aventure guère sur le terrain de chasse des poètes et l'on aurait mauvaise grâce de lui imputer des ambitions littéraires comparables à celles que manifesta avec tant de succès son confrère et ami Albrecht von Haller. Médecin, il le fut et le demeura, jusque dans ses écrits. Il suffit, pour s'en assurer définitivement, de lire les quelques notes prises rapidement et sans soin à la lecture du *Don Quichotte*. Que retient-il

de Cervantes ? Quel extrait va-t-il consigner dans ces cahiers ? Lisons plutôt : « [...] du vin, du sel, de l'huile et du romarin, Don Quichotte froissé par les coups des muletiers yangas, en prit, ce qui le fit vomir, ensuite suer et le rétablit. Don Quichotte ayant mal à l'oreille qui avait été entamée, un berger arracha des feuilles de romarin, les mêla avec du sel et les appliqua sur la douleur, ce qui la guérit », puis suivent des considérations sur les types et degrés de folie incarnée par les différents personnages³⁹.

Lorsqu'il achève sa longue lettre à Haller sur l'apoplexie et l'hydropisie, le médecin lausannois éprouve même le besoin de s'excuser en rappelant qu'il ne vise rien d'autre, par ses écrits, que le partage du savoir et l'instruction de ses semblables : « Pardonnez-moi, Monsieur, les imperfections de mon style, vous qui écrivez si bien en latin ; il n'appartient qu'à un Haller, à un Gaubius et à un très petit nombre d'autres, de répandre du jour sur les mystères sacrés de l'art d'Esculape, dans un style que Salluste et Celse auraient voulu s'approprier. Je serai content de savoir que ce que j'ai écrit, quelque peu élégamment que ce soit, contient des choses utiles, et qu'il vous paraisse, Monsieur, que ce petit ouvrage ait reculé, ne fût-ce que bien peu, les bornes du domaine de la médecine ; car alors votre autorité me tiendra lieu de protection, et me mettra à l'abri des attaques et des insultes qu'on pourrait me faire.⁴⁰ » S'agit-il, une fois de plus, de précautions oratoires ? Le fait est que le destinataire de ces lignes est non seulement le grand médecin Haller, mais aussi l'auteur du fameux poème « Les Alpes » que Tissot n'a jamais cherché à concurrencer sur le terrain de la poésie, alors qu'il s'était permis de discuter, voire d'infléchir certaines théories médicales du maître, notamment sur la question de l'irritabilité⁴¹.

Alors qu'il était encore étudiant, Tissot se montrait déjà concentré sur ses travaux et rétif aux appels de la poésie. On en trouve confirmation dans un texte très révélateur, écrit et conservé avec soin, intitulé *Relation du voyage que j'ai fait à Cette [Sète] les mercredi et jeudi 25 et 26 mai 1746 avec Monsieur Sauvage et une quarantaine d'étudiants*. Le lecteur habitué aux relations de voyage de ce temps sera plutôt déconcerté. Le jeune Lausannois déambulant dans ce paysage merveilleux des abords de Montpellier limite les descriptions à une topographie sommaire, nécessaire à la bonne intelligence de l'itinéraire. Ses observations touchent le climat, l'aspect et la composition des eaux, la configuration du sol, la végétation, les manœuvres des

bateaux dans le port, les fabriques de savon et de cassonade. Le discours est toujours explicatif et immédiatement référentiel ; les *mots* sont *propres* ; ils expriment la curiosité, mais aucune nuance de sentiment, aucune émotion ; seul un pont est qualifié de « beau » et encore est-ce seulement le fait de compter cinquante arcades qui vaut à l'ouvrage ce vibrant qualificatif !

Si le jeune étudiant reste apparemment insensible ou en tout cas muet devant la splendeur du paysage qui est offert à sa perception, est-ce parce qu'il s'est incarné en serviteur zélé de la science ? Est-ce parce qu'il n'avait décidément pas l'âme d'un poète ? Ce qui est sûr en tout cas, c'est que dans ses écrits ou tout au moins dans ses écrits publiés, Tissot a toujours servi fidèlement le modèle de l'homme de science écrivant des livres dans la recherche du *vrai* et non pas au service du *beau*. Il a respecté, pour cela – et sans doute ne fit-il pas là de grand sacrifice –, les formes d'expression idoines, c'est-à-dire qu'il aura toujours privilégié les *mots propres* au détriment des *figures*. Ou plutôt, s'il a sacrifié aux figures, ce n'est ni en vue d'épancher sa subjectivité ou de mettre en mouvement celle de ses lecteurs, ni pour faire parler son propre imaginaire et encore moins pour construire des fictions, mais par l'effet d'une espèce de mimétisme émanant de sa solide culture littéraire.

Cependant, on se demande parfois si notre serviteur zélé de la science n'a pas été ici ou là débordé, rattrapé par une autre propriété de la littérature, dont il n'a jamais parlé et à laquelle il n'avait probablement jamais pensé. Il s'agit de cette propriété autoreproductrice qui se manifeste à l'évidence lorsque les images, les visions, les figures se cristallisent dans la succession des textes, au point de passer pour des *mots propres*, finissant même par anticiper les *idées* et se substituer à elles. Telles sont les réflexions qu'inspire la lecture de ce livre étrange que constitue *L'Onanisme*, objet favori des rieurs tout prêts aujourd'hui à se gausser du médecin en costume de moraliste. Il ne s'agit évidemment pas de mettre en question le projet édifiant du traité, encore moins de nier les préjugés qui sous-tendent l'argumentation dans son entier. Mais il faut néanmoins essayer de lire ce texte pour lui-même et l'on peut alors saisir que la puissance du propos ne tient pas tant à la rigueur des préceptes qu'à la force des images qui sont empruntées et évoquées pour illustrer, fonder en vérité l'argumentation. Toute la longue première partie du livre n'est qu'une litanie de citations où se

bousculent les représentations les plus atroces ; c'est comme l'*Enfer* de Dante, le saint Antoine de Jérôme Bosch ou les « histoires tragiques » du xvii^e siècle : l'horreur en spectacle ! Il y a conditionnement du lecteur, bien sûr, conformément aux préceptes du discours édifiant, mais aussi ancrage de l'écriture qui se nourrit, *nolens volens*, de ces textes antérieurs ; le docteur Tissot fait ici penser au docteur Rieux de Camus qui devait d'abord chasser de son esprit les images effroyables de la peste avant d'ouvrir la fenêtre pour affronter la peste elle-même.

C'est ainsi que, notwithstanding toutes les dispositions préalables et tous les efforts, en dépit de son indéfectible honnêteté intellectuelle et de toute sa philosophie du dimanche, Tissot tombe quelquefois dans le piège que lui tend l'écriture. Et c'est là que le médecin, bien malgré lui, devient réellement écrivain.

¹ Samuel Auguste Tissot, *De la santé des gens de lettres*, 2^{de} édition augmentée, Lausanne, François Grasset & Comp., 1769, p. 62-63, 95, 112, 236.

² *Ibid.*, p. 199-200. Ce passage est inséré par Tissot dans une note de bas de page.

³ Lettre de Suzanne Necker à Étienne Clavel de Brenles, juin 1770, BCU Lausanne, Fonds Clavel, IS 1915, XXXh1, p. 122.

⁴ Voir Alexandre Wenger, « Lire l'onanisme. Le discours médical sur la masturbation et la lecture féminines au xviii^e siècle », *Clio – Femmes, Genres, Histoire*, 22, 2005, p. 227-243.

⁵ Voir au moins Frédéric Barbier, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2001, ainsi que Roger Chartier et Guglielmo Cavallo, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997, et Robert Darnton, *Gens de lettres, gens du livre*, Paris, Odile Jacob, 1992.

⁶ Samuel Auguste Tissot, *Avis au peuple sur sa santé*, éd. Daniel Teysseire et Corinne Verry-Jolivet, Paris, Quai Voltaire et Édima, Cité des sciences et de l'industrie, 1993, p. 38 et 39 – les italiques sont de notre fait. Dans leur « Présentation », les auteurs de cette édition consacrent à l'œuvre livresque de Tissot plusieurs pages précises et parfaitement informées.

⁷ Voir notamment Didier Masseau, *L'Invention de l'intellectuel dans l'Europe du xviii^e siècle*, Paris, PUF, 1994, et Michel Vovelle (dir.), *L'Homme des Lumières*, Paris, Seuil, 1996.

⁸ Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris [1781-1788]*, éd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, t. 1, p. 828 ; voir aussi p. 215-216.

⁹ Louis-Sébastien Mercier, *De la littérature et des littérateurs, suivi d'un nouvel examen de la tragédie française*, Yverdon, s.n., 1778.

¹⁰ Il ne s'agit de traiter, dans ces pages, que du rapport de Tissot à l'écriture elle-même, comme activité consistant à produire des livres, certes, mais surtout comme pratique de la communication écrite en tant qu'elle est soumise aux contraintes rhétoriques et

poétiques qui la déterminent. Pour une approche historique des conditionnements et du statut des savants en tant qu'auteurs – et en particulier de Samuel Auguste Tissot –, voir Miriam Nicoli, *Les Savants et les livres. Autour d'Albrecht von Haller (1708-1777) et Samuel Auguste Tissot (1728-1797)*, Genève, Slatkine, 2013, ainsi que, de la même auteure, l'article « Un praticien des livres : le D^r Tissot », *Revue historique vaudoise*, 120. 2012, p. 345-360.

¹¹ Une édition des *Caractères* est en tout cas répertoriée dans le catalogue de la bibliothèque du docteur Tissot évoqué ci-dessous, note 26.

¹² Samuel Auguste Tissot, *De la Philosophie*, chap IV, 8, « De la lecture des livres et des devoirs des journalistes », ms. BCU Lausanne, IS 3784-67.

¹³ Samuel Auguste de Tissot, *De la santé des gens de lettres*, *op. cit.*, p. xii-xiii.

¹⁴ Samuel Auguste Tissot, *Avis au peuple sur sa santé*, *op. cit.*, p. 42-43.

¹⁵ Samuel Auguste Tissot, *Avis au peuple sur sa santé*, Lyon, éd. Jean-Marie Bruyset et et Benoît Duplain, 1763, t. I, p. lviii (cette préface d'Hirzel est traduite de l'édition allemande de l'ouvrage de 1762 ; elle ne figure donc pas dans sa première édition parue à Lausanne en 1761).

¹⁶ Samuel Auguste Tissot, *De la santé de gens de lettres*, *op. cit.*, p. 17.

¹⁷ Samuel Auguste Tissot, *L'Onanisme. Dissertation sur les maladies produites par la masturbation*, 3^e édition, Lausanne, Marc Chapuis et compagnie, 1764, p. vii-viii.

¹⁸ Voir édition citée, Paris, 1993, p. 33-43.

¹⁹ L'expression est citée ici d'après la « Présentation » de D. Teyssie et C. Verry-Jolivet à l'*Avis au peuple sur sa santé*, *op. cit.* ; voir aussi Roy Porter (éd.), *The Popularization of Medicine: 1650-1820*, Londres/New York, Routledge, 1992.

²⁰ Samuel Auguste Tissot, *De la santé des gens de lettres*, *op. cit.*, p. 11.

²¹ Significativement, Tissot ne cite pas les passages où Rousseau exprime ses doutes en ce qui concerne le prestige des auteurs ; il s'intéresse plutôt aux pages dans lesquelles Rousseau reprend, pour les préciser, les thèses principales du « Discours sur les sciences et les arts » ; Tissot cite le passage qui commence par cette affirmation : « Le goût des lettres, de la philosophie et des beaux-arts amollit le corps et les âmes ». Voir les *Œuvres complètes* de Jean-Jacques Rousseau, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, t. II, p. 959-974, et Samuel Auguste Tissot, *De la santé des gens de lettres*, *ibid.*, p. 33.

²² Voir *Albrecht von Hallers Briefe an August Tissot*, éd. Erich Hintzsche, Bern/Stuttgart, Hans Huber Verlag, 1977 et Samuel Auguste André David Tissot et Johann Georg Zimmermann, *Correspondance 1754-1797*, éd. Antoinette Emch-Dériaux, Genève, Slatkine, 2007.

²³ Voir Emil Erne, *Die schweizerischen Sozietäten. Lexikalische Darstellung der Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, Zurich, Chronos, 1988, p. 234-235.

²⁴ À propos d'*Aristide ou le citoyen*, hebdomadaire dont les 52 numéros parurent de juin 1766 à juin 1767, voir en particulier Danielle Johnson-Cousin, « *Aristide ou le citoyen*: Reflections of Culture and Society in the "Pays de Vaud" in the 1760s », *Studies in Eighteenth-century Culture*, 1988, t. XVIII, p. 375-388, ainsi que la notice consacrée à ce périodique rédigée par Jean-Daniel Candaux pour le *Dictionnaire des journaux* dirigé par Jean Sgard (<http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr>). Au sujet de l'article de Tissot sur Mozart, voir Alain Cernuschi, « Tissot déchiffre Mozart, ou

d'un sillage de l'enfant prodige dans la pensée des Lumières », in Adriano Giardina et Béatrice Lovis (dir.), *Mozart 1766... En passant par Lausanne. Évocation de la vie musicale, lyrique et théâtrale à Lausanne et dans ses environs entre 1766 et la Révolution française*, Lausanne, Éditions Vie Art Cité et Éditions de l'Aire, 2005, p. 37-45.

²⁵ Samuel Auguste Tissot, *Notes et esquisses diverses*, ms. Lausanne/BCU IS 3784 Q 120/86, p. 330.

²⁶ Bien qu'à plusieurs reprises, Tissot commente ou tire des extraits de certains articles de l'*Encyclopédie*, il n'a visiblement pas pris connaissance des articles « Langue », « Mot », « Figure » ou « Trope » livrés par Nicolas Beauzée. Dans sa bibliothèque, on n'a pas répertorié d'ouvrages de Girard, de Fromant, ni de Dumarsais, les interlocuteurs favoris de Beauzée. On trouve en revanche une *Rhétorique* de Lamy, des *Remarques sur la langue française* de Vaugelas et *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres* de Rollin. Ses livres comme le contenu de ses réflexions montrent que son savoir en matière de linguistique n'était pas du tout à la page. On se plaît cependant à relever, en passant, dans la bibliothèque du médecin, l'ouvrage de l'avocat Jean-Louis Le Bel intitulé *L'Anatomie de la langue latine* (1764)...

Voir le très précieux *Catalogue de la Bibliothèque de Mr le Professeur Tissot [...]*, juin 1812, 2 vol., ms. Lausanne/BCU, IS 3784/71.

²⁷ Samuel Auguste Tissot, *De la philosophie*, op. cit.

²⁸ Samuel Auguste Tissot, *Réflexions philosophiques*, ms. Lausanne/BCU, IS 3784/I/130/26.

²⁹ Voir Michèle Duchet, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, Maspero, 1971, p. 68-69.

³⁰ Samuel Auguste Tissot, *Catalogue de la Bibliothèque de Mr le Professeur Tissot [...]*, op. cit.

³¹ Christophe Calame, préface à l'édition qu'il a donnée de *De la santé des gens de lettres*, Paris, Éditions de la Différence, 1991, p. 9.

³² Voir Alain Cernuschi, « Des "cordes qui vibrent" aux "cordes cachées" : acoustique et musique dans le *Traité des nerfs* de Tissot », in Vincent Barras et Micheline Louis-Courvoisier (éd.), *La Médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg, 2001, p. 295-311 et Danielle Chaperon, « Des fibres et des lettres », *ibid.*, p. 283-294.

³³ Samuel Auguste Tissot, *De la Philosophie*, IV, 7, op. cit.

³⁴ Samuel Auguste Tissot, *L'Onanisme*, op. cit., p. xvi.

³⁵ Voir Jean Starobinski, *Action et réaction. Vie et aventures d'un couple*, Paris, Seuil, 1999 et Fumie Kawamura, *Diderot et la chimie : science, pensée et écriture*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

³⁶ Voir Jean-Yves Grenier, *L'Économie d'Ancien Régime : un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, Albin Michel, 1996.

³⁷ Voir la préface à *L'Avis au peuple sur sa santé*, op. cit., p. 35-36.

³⁸ *Ibid.*, p. 43.

³⁹ *Notes et esquisses diverses*, ms. Lausanne/BCU, IS 3784 Q 120/86. Il faut cependant ajouter que Tissot se réfère également à Don Quichotte et à Sancho dans une polémique publiée anonymement dans la livraison du 6 décembre 1766 d'*Aristide ou le citoyen* (p. 282-288) ; là, Tissot fait des allusions montrant bien qu'il avait aussi assimilé l'esprit général de l'œuvre de Cervantes, et pas seulement les parenthèses

médicales qu'il y avait dénichées. Ses notes n'en sont pas moins révélatrices en ce qui concerne l'orientation de son esprit de lecteur.

⁴⁰ Samuel Auguste Tissot, « Suite de la lettre à Mr de Haller qui traite de l'apoplexie et de l'hydropisie », *Œuvres de Monsieur Tissot*, Lausanne, François Grasset & Comp., 1784, t. VI, p. 151-152.

⁴¹ Voir Hubert Steinke, « Tissot traducteur de Haller : de l'expérience à la théorie », in Vincent Barras et Micheline Louis-Courvoisier (éd.), *La Médecine des Lumières : tout autour de Tissot, op. cit.*, p. 103-112.

6. Élie Bertrand : un savant qui écrit

En été 1795, Élie Bertrand est âgé de 82 ans. Il est un alerte vieillard qui passe la belle saison dans sa campagne du Thévenon, sur les contreforts du Jura au-dessus de Grandson. Ce n'est pas sans satisfaction qu'il peut considérer sa vie et son œuvre, l'une des plus abondantes qu'on ait produites en Suisse à cette époque.

Formé aux académies de Lausanne et de Genève à la grande époque des maîtres qui donnèrent à ces deux écoles, au début du siècle, une qualité intellectuelle dont elles n'avaient encore jamais pu se targuer (l'historien Abraham Ruchat ou l'helléniste Jean-François d'Apples à Lausanne, où Jean Barbeyrac et Jean-Pierre de Crousaz étaient partis lorsque Bertrand y entreprit ses études – à Genève, le théologien Jean-Alphonse Turretini, le juriste Jean-Jacques Burlamaqui, le philosophe et mathématicien Gabriel Cramer), il fut pendant plus de vingt ans à la tête de la paroisse française de Berne, pasteur énergique et prédicateur de renom. Mais sa réputation européenne, il la doit plutôt à sa passion la plus vive : les sciences naturelles ou, plus précisément, la géologie et l'étude des fossiles. Plusieurs de ses publications dans cette matière s'imposèrent comme des ouvrages de référence, tels ses *Mémoires historiques et physiques sur les tremblemens de terre*¹ ou son *Dictionnaire universel des fossiles*². Il signa quelques articles pour l'*Encyclopédie*, en fournit près de cent quatre-vingts à F. B. de Felice pour l'*Encyclopédie d'Yverdon* (et là, il toucha bien d'autres sujets : théologie, philosophie, histoire, géographie, chimie, entomologie, littérature), publia d'autres livres dans des domaines aussi variés que l'histoire

de la langue en Suisse romande (il y explique notamment pourquoi il est pertinent de parler de Suisse « romande » déjà en son temps – voir notre « introduction »), un traité d'éducation, un vade-mecum sur le bon usage des montagnes, des essais de philosophie morale, des recueils d'homélies. Et l'on ne saurait dénombrer les articles qu'il donna, le plus souvent sans les signer, dans le *Journal helvétique* ou d'autres périodiques comme *Le Philanthrope* que son frère Jean avait lancé en Hollande ou le *Tableau raisonné de l'histoire littéraire* que de Felice publia à Yverdon de 1779 à 1783.

Voilà donc un plumitif acharné qui fut aussi, bien sûr, l'auteur d'un nombre incalculable de lettres, mais il s'est également distingué dans l'action, puisqu'il était passé maître dans la promotion de ses propres mérites, ce qui lui valut d'être nommé membre d'une bonne quinzaine d'académies dans toute l'Europe. Frédéric V voulut en faire le premier directeur du musée royal qui se créait à Copenhague, invitation que Bertrand déclina en 1758, mais il acceptera huit ans plus tard celle qui lui arriva de Varsovie où Stanislas-Auguste Poniatowski voulait bénéficier de ses conseils dans le champ de l'économie, du commerce et de l'éducation nationale. Le roi de Pologne avait entendu parler du savant pasteur par ses cousins, les comtes Mniszech, qui lui avaient confié l'éducation de leurs deux fils. Les jeunes Michel et Joseph Mniszech passèrent ainsi plusieurs années à Berne, sous la gouverne de ce mentor exigeant et très apprécié qui paracheva leur formation par un grand voyage à travers l'Europe.

Il fallait passer par cette évocation même très sommaire des mérites d'Élie Bertrand et de l'héritage « littéraire » qu'il a laissé³ pour comprendre de qui parle le *Journal littéraire de Lausanne* quand il publie le récit d'une course dans le Jura effectuée par de belles journées d'été en 1795 et dont l'attraction principale consiste justement dans la visite à « Mr. B. » sur son alpage du Thévenon⁴. Voltaire, à Ferney, avait pour ainsi dire institué cette pratique sociale des snobs que l'on a enregistré sous le nom de « visite au grand écrivain⁵ ». D'autres figures saillantes, comme Rousseau, bien sûr, partout où il se trouvait, mais aussi Charles Bonnet à Genthod, Albrecht von Haller quand il administrait les salines de Roche ou Johann Kaspar Lavater à Zurich, furent ainsi l'objet de la curiosité des gens de passage. Mais avant ce témoignage de 1795, il serait difficile de trouver des raisons de ranger Élie Bertrand dans cette même catégorie : il n'est pas assez célèbre

pour qu'on puisse se glorifier de l'avoir vu et c'est plutôt lui qui est du genre à tourner autour de ceux qui pourraient lui valoir un jour quelque bénéfice. Quant à la relation publiée par le *Journal littéraire de Lausanne*, elle serait même de nature à le faire voir comme un contre-exemple de ce « grand écrivain » dont la visite, pour les gens du beau monde, figure au programme des choses à faire absolument quand on voyage.

La personne qui a écrit ce texte ne s'est pas, elle non plus, conformée au rituel de la « visite », puisque l'anonymat qu'elle a préservé devait l'empêcher à coup sûr de tirer les profits symboliques espérés habituellement par ce genre de « visiteurs » quand ils rendent compte de leur succès. C'est une femme, certainement citadine, maniant la plume avec élégance, qui se dit fille d'un ami d'Élie Bertrand et friande de courses à la montagne ; elle adresse son récit à une dénommée Pauline⁶. Son petit texte fait de Bertrand un personnage auquel sont conférés tous les attributs du vieux sage, « homme infiniment aimable et respectable », retiré dans un lieu qui porte, sous la plume de la narratrice, les traits les plus attendus du paysage assorti aux données du « mythe suisse ». La vue y est à la fois immense et restreinte, « on est enchanté des différents points de vue qui s'offrent sur la route ; ils varient à chaque instant. Ici le plus vaste horizon se découvre, et laisse voir une immense étendue de pays. Là, vos regards sont bornés par des bois de hêtres, des rochers à pic recouverts de buissons, que la chèvre seule peut gravir » ; les sensations qu'on y éprouve sont tantôt apaisantes, puisqu'« on y respire plus librement, que l'âme est plus à son aise, qu'on y a moins d'entraves que dans la plaine », tantôt traversées par le frisson du *sublime* : « le plus petit son retentit dans ce lieu avec fracas ; j'en sortis avec empressement : il m'inspirait une mélancolie mêlée de terreur, dont j'eus de la peine à me défendre » ; les habitants qu'on y rencontre sont gais, simples et généreux, exerçant « cette hospitalité du premier âge » : « le luxe qui pénètre dans toutes les classes de la société n'a point encore pénétré chez ces bonnes gens [...] et s'ils n'ont pas la politesse, l'usage du monde de vos voisins de la ville, ils ont de la bonhomie, de la candeur, qui les valent bien ». La citadine et son hôte partageront un repas frugal, mais délicieux, ils prendront part à une fête improvisée autour d'un feu où l'on danse en toute innocence ; ils rendront enfin visite à un couple de vieillards aux portes de la mort, ce qui donne lieu à un véritable tableau de genre :

« une vieille femme était au lit, elle avait encore l'air vif et gai, mais trop âgée et trop faible pour se soutenir ; elle ne se levait plus ; elle voyait et entendait encore très bien : son mari plus âgé qu'elle, mais plus fort, était assis auprès du lit, dans un large fauteuil ; il lisait la Bible, ayant un chat sur son bras, une petite fille de quatre ans jouait à ses pieds. Deux ou trois poules reposaient sur la corniche d'une armoire ». La narratrice compare le couple à Philémon et Baucis ; un demi-siècle plus tard, Albert Anker fixera sur la toile ce genre d'images idéalisées en prolongeant l'illusion d'un bonheur indigène libéré de l'histoire.

En 1795, cela faisait presque vingt ans qu'Élie Bertrand n'avait plus publié de livre ; cet homme si actif s'était peu à peu retiré dans son univers familial d'Yverdon et cette réincarnation en héros d'un petit récit à la gloire de la modestie candide des Suisses de fiction a quelque chose de paradoxal quand on sait, d'une part, qu'il avait toujours été si préoccupé de figurer en bonne place dans la République des lettres et que, d'autre part, son rapport à la « littérature » était loin d'être univoque. On peut même dire que la phrase qui lui est prêtée dans ce récit et qui fait l'éloge de l'imagination et de l'enthousiasme (« Ah ! sans l'imagination, et une légère nuance d'enthousiasme, la nature nous paraîtrait moins belle, et le serait moins en effet ») sonne comme le reniement de ce que le savant avait longtemps professé.

Pour se rendre compte de cela, il faut revenir à ce qu'il nous a laissé, à son œuvre. Comme celle de la plupart de ses contemporains, elle est éclatée, plurielle, soumise à une diversité de modèles génériques, rhétoriques, discursifs. Elle ressemble ainsi à celle d'autres naturalistes suisses (et non suisses) dont la lecture n'est pas aisée à cause de l'enchevêtrement permanent, sous leur plume, des conventions de discours et de genre. On connaît les dérives fantastiques qui traversent les textes les plus sérieux de Scheuchzer⁷, les fantaisies de toutes sortes de Lavater⁸, les contes du grand Haller qui dut sa gloire première à la poésie⁹, les va-et-vient entre philosophie et science expérimentale chez Charles Bonnet¹⁰ ou les tentations littéraires du docteur Tissot¹¹. Il n'y a aucune raison de penser qu'Élie Bertrand aurait dû être plus rangé et plus uniforme dans sa production ; et en effet, sa bibliographie présente elle aussi beaucoup de diversité.

L'examen de telles œuvres considérées en tant qu'ensembles peut susciter bien des questions : sur l'identification et le fonctionnement

des modèles discursifs à une époque donnée, sur les modalités de déclinaison d'une même pensée à travers des formes diverses, sur les constituants de la culture scripturaire dominante dans un contexte défini, sur les paramètres de valorisation des différentes formes de production. Dans un compte rendu du *Nouveau journal helvétique* sur lequel on reviendra dans un instant, Bertrand est qualifié par l'expression « le savant écrivain ». Derrière ces mots anodins en apparence, ce sont toutes ces questions qui se profilent. Quel « savant écrivain » se laisse donc deviner dans l'œuvre d'Élie Bertrand ? Que signifie ce prédicat appliqué spécifiquement à lui ?

À la différence d'un Tissot dont on a vu qu'il ne cesse, à l'ouverture de ses ouvrages médicaux, de s'interroger sur les enjeux de l'écriture, de la publication et même de la traduction, sur la préparation et la composition d'un livre, sur les soins qu'il faut prêter à la mise à jour des rééditions, Bertrand ne livre que très peu de matière à qui chercherait dans ses dédicaces, ses préfaces ou au cœur même de ses textes, les indices d'une conscience d'écrivain. Les rares fois où ils apparaissent, les commentaires métascripturaire concernent les visées du savant, toujours très conscient de la responsabilité que lui impose sa fonction de pasteur : « il est sans doute plus particulièrement du devoir d'un Ministre de la Religion, chargé par état d'instruire les autres, d'étudier les œuvres de la Création pour les faire admirer, en y faisant apercevoir, comme à l'œil, les *perfections invisibles* de leur Auteur, et c'est là l'unique but que je me suis proposé dans cet ouvrage », lit-on dans les premières pages de *l'Essai sur l'usage des montagnes*¹². Instruire les hommes en vue de leur faire voir la *vérité* sur l'origine de leur condition et du monde qui les entoure (à l'encontre des *fausses* démonstrations toujours plus largement répandues par les physiciens matérialistes qui tiennent le haut du pavé à Paris), apporter de nouveaux appuis à la foi par l'observation rigoureuse, l'expérimentation et le raisonnement : telle est la mission primordiale que se reconnaîtra toujours celui qu'il conviendrait alors plutôt de qualifier de « pasteur savant » que de « savant écrivain ». Même son essai intitulé *Recherches sur les langues Anciennes et Modernes de la Suisse*¹³ ne lui inspire que des considérations d'ordre historique ; des problématiques comme celle du rapport entre une langue indigène et son actualisation dans des œuvres littéraires ne sont pas même effleurées

par lui ; elles ne l'intéressent pas ou, plutôt, il semble ne pas avoir conscience des interrogations qu'elles pourraient inspirer.

Le savant n'est toutefois pas totalement muet sur la question des cadres dans lesquels sont censées être contenues les productions écrites des humains. On ne sera pas surpris, vu sa tendance permanente à défendre l'orthodoxie en matière de religion, qu'il fasse de même pour ce qui regarde l'écriture. Dans son *Essai philosophique et moral sur le plaisir*, on le voit circonvier la notion d'« imagination » avec la plus grande prudence, en montrant que les plaisirs qu'elle procure sont profitables pour autant seulement qu'un périmètre rigoureusement limité lui aura été assigné : « Heureux par conséquent l'homme en qui l'imagination, soumise aux idées justes de l'entendement, ne représente que des plaisirs honnêtes et permis, conformes aux besoins de la nature, comme aux saintes maximes de la sagesse et de la justice ! » ; et plus loin : « Si ces beautés [celles de l'imagination] sont analogues à la nature des choses, si elles sont justes, les plaisirs qui en naissent sont réels ; ils sont faux, si l'imagination égarée nous présente des images contraires à la nature et à la vérité.¹⁴ » Aussi la poésie n'est-elle pas considérée comme un espace d'épanchement pour le sujet, mais comme un pur exercice de formalisation du langage : « Dans tous les ouvrages de l'esprit et du raisonnement, l'ordre qui y règne augmente aussi l'agrément comme l'utilité, parce qu'on suit avec moins d'efforts la chaîne méthodique des idées bien liées. [...] La symétrie, adroitement ménagée dans certaines productions de l'esprit, comme dans la poésie, est de même une source d'agrément.¹⁵ » On voit également le savant se soucier en permanence de la correction linguistique dans tous les écrits qui passent par sa supervision, notamment les mémoires de la Société économique de Berne dont il est le secrétaire perpétuel pour la langue française. Il ne nous étonne donc pas quand il écrit à Albrecht von Haller des phrases comme celles-ci : « on commence à imprimer les mémoires, mais je voudrais qu'on ne méprise pas les ornements du style, la pureté de la langue, la correction de l'imprimerie, l'exactitude et la conformité de l'orthographe. Ce sont des riens, des misères, répètent sans cesse deux ou trois personnes qui se chargent de cette direction, et puis nous passerons pour des barbares, qui ne savent ni l'allemand ni le français¹⁶ ». En matière de productions linguistiques, Bertrand est à l'évidence un gardien sourcilieux de l'ordre le plus classique. Mais de toute façon, ses convictions

sont prioritairement celles du naturaliste qui se méfie de tout ce qui pourrait venir troubler le champ d'observation et d'expérience, par exemple ces éléments spécifiquement liés à la « littérature » que sont le récit et l'imagination : « J'étudie les faits ; je n'admets que les conséquences qui en découlent immédiatement, et je n'oublierai pas que je parle à des sages. Celui qui a le talent de conter avec facilité conte d'ordinaire trop souvent. De même celui qui a une belle imagination, inventeur facile d'ingénieuses hypothèses, s'y livre très aisément ; il montre son talent et non pas la nature.¹⁷ » Où est alors l'écrivain ?

Pour le trouver dans ou entre les innombrables lignes écrites par lui, il ne faut pas trop compter sur ses propres confidences ; il faudrait l'examiner en action, par exemple en analysant les propriétés de la culture rhétorique qu'il déploie dans ses sermons, en s'efforçant d'identifier ses contributions, probablement nombreuses et très diversifiées, au *Journal helvétique*, en se penchant sur sa correspondance qui est malheureusement encore mal connue à ce jour. C'est un travail de grande ampleur qui ne peut pas être mené dans les limites de cette étude. Il nous reste alors la possibilité d'examiner de plus près l'unique ouvrage à caractère et même à vocation ouvertement littéraire qui est issu de la plume de Bertrand et qui nous ramène sur les flancs du Jura, une vingtaine d'années avant l'épisode de la visite au vieux sage évoqué plus haut.

Le Thévenon ou les Journées de la montagne est un recueil de quelque trois cents pages qui a eu une histoire éditoriale un peu animée. Une première version paraît à la Société typographique de Neuchâtel (STN) en 1777 ; l'année suivante, le livre est publié dans une traduction allemande à Leipzig ; en 1780, la STN donne une nouvelle édition, « revue, corrigée et augmentée¹⁸ », puis elle republie le livre à l'identique, en 1782, mais avec un nouveau titre : *Le Solitaire du mont Jura*. Aucun autre ouvrage de Bertrand n'a connu, semble-t-il, autant d'avatars. Le constat est assez curieux, alors qu'il s'agit sans doute du livre le moins souvent pris en considération dans les travaux (il est vrai assez rares) consacrés à l'œuvre de notre auteur et sur lequel bien peu sans doute miseraient aujourd'hui pour documenter le mérite qui revient à Bertrand en tant que représentant des Lumières savantes en terres helvétiques.

Pourtant, si l'on en croit certaines données réunies récemment, *Le Thévenon* serait, parmi les livres que Bertrand a publiés à la Société

typographique de Neuchâtel, celui qui aurait connu le plus grand succès auprès du public¹⁹. Il est vrai que la réputation du savant pasteur fut assurée sur le continent par des ouvrages édités à l'étranger, comme les *Mémoires historiques et physiques sur les tremblemens de terre* qui connurent bon nombre d'éditions et de contrefaçons entre 1755 et 1758 ou le *Dictionnaire universel des fossiles*²⁰ ; et l'on ne parle évidemment pas de ses contributions aux encyclopédies de Paris et d'Yverdon qui ne furent jamais reçues et évaluées comme des productions personnelles. Mais l'étonnant succès du *Thévenon* vient tout de même nous rappeler qu'entre le public et les auteurs, la hiérarchie des valeurs accordées aux différents types de productions pouvait être établie de façon bien différente et que le partage du marché de la librairie entre ouvrages savants, traités de morale et livres présentés pour un plus large public était bel et bien en train d'évoluer au bénéfice de ces derniers.

Il convient également de relever que le *Nouveau journal helvétique*, dans sa livraison d'avril 1777, publia un assez long compte rendu du *Thévenon*. L'auteur du texte (qui n'est pas mentionné par son nom, ni par aucun autre signe permettant de l'identifier, mais il n'est pas improbable que ce soit Jean-Élie Bertrand, le neveu d'Élie et copropriétaire de la STN) ne tarit pas d'éloges sur ce recueil : « Cet ouvrage moral et intéressant a été composé dans les beaux jours de 1776, sur une montagne qui appartient à l'auteur. Il règne dans ce livre une grande variété, pour le style, et pour les matières. On y trouve de la physique, de l'histoire naturelle, des contes moraux agréablement écrits, et partout des réflexions sages, en faveur de la religion, de la tolérance, de la morale et de la vertu. » Le livre est qualifié d'« instructif et amusant », plein de réflexions tenues tour à tour pour « judicieuses », « curieuses », « vraies et fortes », de descriptions « vives et heureuses » écrites « avec noblesse » et d'« excellentes maximes ». Le « savant écrivain » est un sage, habile à formuler les justes conclusions qu'il convient de tirer de la contemplation de la nature (« L'imagination absorbée, confondue, doit s'humilier et nous faire adorer l'Auteur de tant de merveilles ») ; il rend l'hommage attendu à la « vertu chrétienne » de la tolérance dont le déficit aura causé à la France tant de maux et il excelle dans l'usage du conte moral²¹.

Bien sûr, il faut se rappeler, en lisant ces éloges, que Bertrand était lui-même un collaborateur régulier du *Journal helvétique* et que ce périodique était, à l'époque, imprimé par la Société typographique

de Neuchâtel ; la teneur du compte rendu ne saurait surprendre et l'on aurait tort de s'appuyer seulement sur lui pour évaluer qualitativement la réception du *Thévenon*. On remarquera néanmoins que l'auteur fonde son plaidoyer sur une série de convictions propres à distinguer l'espace helvétique où la contemplation de la nature vient sans cesse confirmer les « vérités de la foi », où les douceurs de l'harmonie contrastent avec les méfaits de l'intolérance qui sévit dans le royaume voisin, où les savants sont admirés avant tout quand ils déploient toute leur sagesse pour promouvoir la vertu. Il faut donc prendre acte du fait que le compte rendu, focalisé sur la dimension édifiante des réflexions de Bertrand, ne nous permet pas de mesurer l'impact proprement littéraire qu'aurait pu exercer le *Thévenon*. Mais rien non plus ne permet de dire que les silences en cette matière devraient être compris comme des dérobades devant le jugement esthétique : quoiqu'identifié comme tel, le livre n'est tout simplement pas considéré dans son statut d'œuvre littéraire. Preuve nouvelle, s'il en fallait une, que ce statut n'est pas clair pour les contemporains de Bertrand, et même qu'il ne les intéresse pas forcément.

C'est donc avec certaines précautions que cette œuvre doit être approchée ; ne serait-ce qu'en évitant de lui appliquer des critères de jugement esthétique inspirés par nos attentes d'aujourd'hui, ni même par les attentes formées à la lecture des grands auteurs contemporains de Bertrand. À partir de là, faisons un premier constat : il est évident que le *Thévenon* se distingue de tout le reste de la production du pasteur savant. C'est une pièce qui permet de le rencontrer comme en vacances, jouissant de sa retraite sur les flancs du Jura et endossant une posture dilettante d'homme de lettres au milieu des gens simples de la campagne, tel le sage qui en impose assez facilement et qui donne libre cours à toutes les tentations que la vanité de l'écriture peut éveiller chez un sujet naturellement porté sur la chose. On observe également que Bertrand est conscient de viser ici un autre public. Il ne dédie pas cet ouvrage, comme les précédents, au roi de Pologne, au roi du Danemark, à une comtesse fortunée, à un grand magistrat de Berne, mais à ses amis de la « Société qui ne joue ni ne médite », groupe de « chers Amis et respectables Amies » qu'il réunissait périodiquement autour de lui à Yverdon. Indéniablement, c'est le Bertrand dans sa privauté qui se dévoile et s'exprime ici en célébrant sa propriété

de campagne qui est aussi, pour lui, le lieu favori de retraite et de contemplation de la nature.

Avant de se pencher sur le contenu de ce livre, on peut ajouter qu'en plus des éditions successives du *Thévenon*, Bertrand apparaît aussi comme l'« auteur » d'un poème en dix-sept strophes, *Les Amusemens du Thévenon*, dont le manuscrit est conservé au Centraal Bureau voor Genealogie à La Haye (où sont conservés certains papiers de Bertrand²²). Il serait sans doute difficile de trouver un écrit plus propre à discréditer définitivement le pasteur naturaliste en tant que poète. L'indigence, la naïveté de ces cent soixante-dix octosyllabes sont accablantes. Quant au contenu, il relève de la plus pauvre banalité post-horacienne : célébration des beautés de la nature opposée à l'agitation des villes (*ville inquiète* rime par opposition avec *simple retraite*, *cachots* avec *repos*), promotion des vertus morales de la solitude et de la simplicité contre les appâts de la richesse et les prestiges du luxe (*fortune* rime avec *erreur commune*, *cupidité* avec *vanité*, *fastueuse opulence* s'oppose à *honnête aisance*, etc.), louange au créateur (*louanges immortelles* résonnent avec *mains paternelles*, *solitaire* avec *mystère*, etc.). On croirait ces vers sortis d'un cahier d'écolier, alors qu'ils sont signés « E. Bertrand au Thévenon 1780 » ! Cette signature, on ne sait si elle a été apposée par Bertrand lui-même, mais elle soulève en tout cas de manière troublante la question de la propriété du texte. Il s'avère en effet que *Les Amusemens du Thévenon* sont avant tout un divertissement poétique consistant à adapter à un nouveau contexte géographique (celui de Bertrand méditant sur sa hauteur du Thévenon) des vers tirés d'un recueil intitulé *Ruris deliciae*, édité à Nantes en 1736 (puis à Paris en 1757) par un certain François-Séraphique Bertrand, « membre de l'académie d'Angers ». Les deux poèmes que s'est assez grossièrement réappropriés le pasteur vaudois sont une « Ode sur la vie champêtre » attribuée à P. de La Rue et une « Ode sur les agréments du séjour champêtre » attribuée à l'abbé de Riupeirou.

Bien sûr, il ne faut pas tirer de conclusions trop sévères sur ce larcin poétique dans la mesure tout d'abord où son résultat est demeuré à l'état de manuscrit et où l'on ignore tout de son statut, des conditions dans lesquelles il a été perpétré comme de sa destination. Quant à la faiblesse des vers en question, on peut au moins en disculper partiellement Bertrand, puisque, pour l'essentiel, ils ne sont pas de son fait : le plagiat, si l'on peut dire, aurait du bon, *felix culpa* !

Mais cela ne signifie nullement que ces vers n'auraient aucun intérêt. Ils nous renseignent sur le rapport entretenu par Bertrand et beaucoup de ses semblables à l'égard de la poésie qui était considérée le plus souvent comme un divertissement de circonstance, les vers produits ou reproduits étant suffisamment stéréotypés pour qu'on puisse très facilement les reformuler au moins partiellement dans un nouveau contexte. C'est ainsi que deux odes de deux poètes différents louant les vertus agrestes de leurs campagnes respectives dans les contrées de la douce France peuvent parfaitement s'additionner pour donner un seul poème à la gloire d'un monticule dans les parages d'Yverdon. La poésie, cette poésie-là, est réellement un *amusement*, un jeu inoffensif et sans prétention littéraire.

Comment Élie Bertrand a-t-il pu s'adonner à des pratiques aussi légères, alors qu'on aurait bien tort de regarder sous le même angle l'ensemble de ses écrits, ainsi que son action et sa pensée ? La piste la plus vraisemblable est sans doute celle qui conduit à considérer les formats et modèles discursifs suivis par lui dans toute son œuvre, mais aussi peut-être dans son code de conduite en société. Qu'il s'agisse de mémoires et autres traités scientifiques, d'articles encyclopédiques, de sermons, de toutes sortes d'essais dans les domaines les plus divers et même dans les bribes connues de sa correspondance, le pasteur reste toujours fidèle aux patrons discursifs et rhétoriques qui lui ont été inculqués par ses maîtres et qu'il continua lui-même d'enseigner. Cette poésie produite, comme son titre l'indique, pour l'*amusement* d'une société (toujours la *Société qui ne joue ni ne médite* ?) est d'abord ajustée, tant dans sa forme que pour son contenu, à des habitudes de sociabilité provinciale et à des attentes clairement identifiées, qui excluent la surprise et la nouveauté. Au reste, il suffit de considérer les plates déclarations de modestie et de frugalité qui émanent de ces vers en regard de la fortune que Bertrand s'est appliqué à amasser durant toute sa vie²³ pour montrer qu'il y va seulement, dans ce banal jeu poétique, d'une ritournelle déjà bien usée en Suisse comme ailleurs, et non pas d'une sincère profession personnelle.

Ce texte manuscrit suggère encore une autre réflexion qu'on se permettra d'évoquer comme en passant, à propos de la « suissitude » de ces strophes. Glorification de la campagne par rapport aux villes agitées et corruptrices, de la solitude et de la tranquillité en face des bruits du monde ; éloge de la tranquillité, de la douceur, de la beauté

inspirante de l'« aimable retraite » ; apologie du temps immobile contre les inquiétudes du progrès ; promotion de la saine frugalité, de l'« heureuse médiocrité » au regard des « frivoles éclats » et de la « fastueuse opulence » ; contemplation de la nature et profession de foi : le catalogue des lieux communs associés au « mythe suisse » est presque complet. Or, comme on l'a dit, ces vers ont été écrits dans d'autres provinces, d'autres campagnes, en France, Bertrand ne les ayant helvétisés qu'à la faveur de très simples substitutions onomastiques. Comme pour nous rappeler, sans le vouloir, qu'il n'y a pas grand-chose de proprement suisse dans les composantes poétiques du discours helvétiste²⁴. Ainsi, et pour en terminer avec ce malheureux, mais bien parlant manuscrit, il ne faudrait pas se tromper dans le jugement en considérant *Les Amusemens du Thévenon* comme autre chose qu'une manifestation anecdotique de pratiques sociales nullement dédiées à la création poétique elle-même.

Mais revenons maintenant au livre qui nous intéresse prioritairement ici, *Le Thévenon ou les Journées de la montagne*. C'est un recueil partagé en neuf « journées » qui proposent des observations et réflexions diverses, développées autour d'une série de thèmes dont la somme ne présente rien de très cohérent. Tout commence pourtant dans le plus parfait équilibre cosmique avec quatre journées consacrées successivement au lever du soleil, au midi, au couchant et au clair de lune. Ce sont quatre moments de contemplation des beautés de la nature propres à inspirer, dans le prolongement de descriptions grandiloquentes, beaucoup de reconnaissance et une pleine soumission au Créateur. Vient ensuite une série de réflexions morales sur l'hospitalité (cinquième et sixième journées), la tolérance (septième journée), l'éducation (huitième journée) et les mœurs (neuvième journée). Les quatre premières journées relèvent donc de l'épanchement, agrémenté ici ou là par des morceaux de poésie qui sont eux aussi ce que l'on qualifierait aujourd'hui de purs et simples plagiats ; par exemple, ces longs passages d'une ode de Lefranc de Pompignan inspirée des Psaumes 103 et 104²⁵, reproduits sans le moindre signe d'emprunt ; ailleurs, c'est une ode de Jean-Baptiste Rousseau inspirée du Psaume 18²⁶ qui est reproduite presque *in extenso* (encore que là, l'emprunt soit signalé en note). On trouve également de petits contes dont on peut penser qu'ils pourraient être eux aussi de tierce origine.

Dans les cinq dernières journées, le pasteur évolue sur un registre qui est plus conforme à sa fonction et à sa vocation, un registre de moraliste éclairé qui ne manque d'ailleurs pas forcément de pertinence. Ainsi, on ne peut qu'être frappé par la justesse et même par l'actualité, à deux siècles de distance, des propos développés en introduction aux réflexions sur l'hospitalité : « L'amour de la patrie, lorsqu'il étouffe l'amour du genre humain, n'est plus une vertu ; c'est un vice qui produit l'enthousiasme funeste, dirai-je le complot dangereux d'un peuple contre tous les autres. De là les haines nationales et les guerres. Le zèle pour une religion particulière, lorsqu'il anéantit l'affection envers ceux qui ne pratiquent pas le même culte, ou ne croient pas les mêmes dogmes, n'est point de la piété ; c'est un sentiment barbare, dicté par l'orgueil et le fanatisme, contraire aux saints mouvements que l'humanité inspire et réclame » (p. 187-188). Après quelques pages de la même veine, le philosophe retrouve la légèreté d'écriture qu'il s'était accordée en troussant un petit roman dans la tonalité des scènes de genre, où se développe, confidences et lettres à l'appui, l'histoire touchante d'une enfant recueillie dans une famille paysanne des environs. On retrouve le même contrepoint entre considérations générales du moraliste et illustration par le récit exemplaire dans les chapitres consacrés à la tolérance, à l'éducation et aux mœurs. Bertrand intéresse souvent quand il philosophe ; il ennue passablement quand il joue au romancier. Et malheureusement, dans *Le Thévenon*, il ne sait pas faire l'un sans l'autre.

Ainsi, *Le Thévenon* s'inscrit en quelque manière dans la vieille tradition humaniste des *silvae rerum* où se trouvent réunis sans nécessité particulière de justification des textes de formes, de natures, de vocations les plus diverses. Bertrand profite de ce modèle fondé sur la plus grande liberté de composition, mais, dans sa prose comme dans « ses » vers, il reste rigoureusement prisonnier des lieux communs, tant stylistiques que thématiques.

Il serait fort simple de pointer les lourdeurs d'une écriture saturée qui révèle, chez l'auteur, un assez ridicule souci du « bien écrire ». Il suffirait d'ouvrir le livre à n'importe quelle page et d'en lire quelques lignes. Mais en faisant honnêtement ce cruel exercice, on serait obligé de remarquer aussi autre chose. Qu'il médite, qu'il contemple, qu'il décrive, qu'il rende grâce au Créateur dans son lieu de retraite, loin « des dépendances asservissantes des villes, [des] modes, filles légères

de la vanité et du caprice, [des] bienséances mensongères que l'hypocrisie a imaginées pour mettre à la place du sentiment et de la vertu » (p. 2), Bertrand reste soutenu par les deux piliers de son identité : il est pasteur, il est savant. Ainsi, son rapport à la nature reste déterminé par l'expression de la foi, mais aussi par une habitude de l'observation, de la mesure, de l'examen.

Cela commence par une invocation toute convenue : « Séjour paisible de la montagne, vous invitez mon âme satisfaite aux méditations les plus sublimes ! », mais voilà que la méditation ou plutôt l'état de méditation se définit dans le langage de la physique qui s'avère parfaitement ajustée à la morale : « Tout ici dispose à des pensées grandes et relevées : l'air pur, le poids de l'atmosphère plus léger, les organes plus souples, parce qu'ils sont moins comprimés ; enfin l'esprit plus libre, parce qu'il est moins embarrassé par les soins d'un monde imposteur » (p. 1). Bertrand perçoit le paysage, habité par son créateur, comme le révélateur emblématique de sa grandeur ; mais il se découvre tout en même temps observateur, arpenteur et même calculateur. La nature devant laquelle il s'extasie le pousse à la fois à partager son émotion spirituelle et à expliquer le monde sur le registre didactique. Il en résulte des effets textuels assez étranges où l'on voit se succéder les épanchements religieux, l'invocation des grands poètes de l'Antiquité et du temps présent (bien sûr Haller et Gessner, mais aussi Edward Young, James Hervey ou James Thompson) et, dans le fil du texte ou en note, des observations comme celle-ci : « les vaches qui ont récemment mis bas le veau doivent donner, dans un bon pâturage, six pots de lait par jour, mesure de Berne, en deux traites. Le pot de bon lait pèse quatre livres de dix-huit onces. Quatorze livres de ce lait, en bonne saison, peuvent donner une livre de fromage gras » (p. 72). Pas d'émotions esthétiques ou métaphysiques au milieu du paysage sans adjonctions agronomiques, économiques, hydrographiques, géologiques, chimiques ou physiques, lesquelles permettent d'ailleurs à Bertrand de renvoyer ici ou là à ses propres ouvrages de savant.

Quelles leçons pouvons-nous tirer d'une œuvre aussi éclectique, aussi bizarre ? L'erreur, on l'a dit, serait de la mesurer à l'aune de critères esthétiques ou poétiques ; d'ailleurs, suivant ceux-ci, plutôt que d'insister sur les évidentes faiblesses, on pourrait justement saluer cet éclectisme comme une manifestation de liberté par rapport à la rigidité

des modèles auxquels Bertrand s'est soumis presque partout ailleurs dans ses écrits. Et constater alors que cet ouvrage clairement marginal par rapport à l'ensemble de la production du savant pasteur peut nous révéler quelque chose de sa personnalité et surtout de la posture de savant qu'il a incarnée, un savant qui n'est pas seulement actif dans son cabinet, mais qui prend soin de faire rayonner ses découvertes le plus largement possible en vue de répondre à l'injonction quasi sacrée des Lumières sur la nécessité de propager les connaissances. Ce savant, ce n'est pas seulement l'homme activement intégré dans des réseaux d'échanges et de communication intellectuelle, le maître attentif à la transmission la plus profonde des connaissances, l'entrepreneur capable d'organiser des activités à la fois profitables au savoir et rémunératrices, comme a pu le faire Bertrand en tant que véritable agent de placement de précepteurs, animateur de sociétés savantes ou autres cercles de sociabilité, organisateur des objets de connaissance dans les livres comme dans les cabinets de curiosité, promoteur de la science auprès des gouvernants – autant de rôles tenus avec détermination par Élie Bertrand qui justifie bien ainsi qu'on lui accorde une aura d'exemplarité.

Si, du point de vue de la production littéraire, on peut dire qu'il n'aura été qu'un auteur entre guillemets, cela ne doit pas nous conduire à le disqualifier. Le *Journal littéraire de Lausanne* n'arborait-il pas, en guise de sous-titre, la devise « Il emprunte ailleurs ce qui fait son éclat » ? Écrire et diffuser des textes ne consiste pas forcément à créer ; il s'agit de participer à un mouvement collectif de circulation des idées et des mots, réglé par certains principes de sociabilité issus de la tradition de la galanterie et des jeux mondains. Ce qui ne doit nullement empêcher de transmettre, par ce canal convenu, des convictions philosophiques ou théologiques, des recommandations morales, des informations utiles, des connaissances nouvelles. À la lumière de ce contexte, les faiblesses des écrivains qu'il est toujours facile de relever ne sont pas forcément propres à disqualifier les œuvres. Elles peuvent au contraire en accentuer la lisibilité sur certains points. C'est dans ce sens que l'on peut relire le *Thévenon* d'Élie Bertrand.

La maladresse de cette œuvre ou peut-être simplement son caractère incongru pourraient être reçus comme l'inscription, dans les formes convenues du langage, de la difficile cohabitation entre deux positionnements face au monde, comme l'expression de l'écart

entre le régime de l'épanchement intime et celui de l'exposé à vocation informative ou didactique. Mais cet écart, qui s'avère poétiquement et rhétoriquement irréductible, touche aussi deux positionnements mentaux absolument différents et difficilement conciliables : la perception ravie de la nature en tant que produit de la création divine et l'observation de cette même nature comme résultat de phénomènes physiques mesurables et explicables par la seule intelligence humaine.

La circulation, le passage, les transferts ne s'opèrent pas seulement sur les routes et par la poste, dans le monde matériel où se déploient nos actions. Il faut aussi s'interroger sur la nature et les modalités des rapports entre les idées, les visions du monde, les penchants particuliers qui sont impliqués, chez plusieurs ou dans une même personne, dans des relations complexes de cohérence ou d'exclusion, de solidarité ou d'opposition, d'unité ou de contradiction. Ainsi voyons-nous Bertrand, comme d'autres savants suisses (tels Jean-André De Luc, Charles Bonnet, Albrecht von Haller), marteler sans cesse leur conviction quant à l'intangibilité de l'*a priori* de la foi, leurs œuvres trahissant souvent l'inconfort dans lequel ils se trouvent quand ils brandissent l'étendard de la raison et de l'expérience tout en affirmant leur attachement à la Révélation comme préalable à tout examen. S'il y a circulation entre ces deux positionnements tout de même difficiles à concilier en tout temps et à tout propos, on en trouve des traces, notamment, dans l'épaisseur discursive des textes de diverses sortes produits par ces savants. Dans l'écriture, ils apparaissent aussi, pour ainsi dire, comme en dialogue avec eux-mêmes, occupés à expérimenter les instruments langagiers qui permettraient peut-être de faire la suture entre deux univers de référence si éloignés, si étrangers l'un à l'autre, mais indispensables l'un comme l'autre à la définition de la posture intellectuelle endossée.

¹ Élie Bertrand, *Mémoires historiques et physiques sur les tremblemens de terre*, La Haye, Pierre Gosse junior, 1757.

² Élie Bertrand, *Dictionnaire universel des fossiles propres et des fossiles accidentels*, La Haye, Pierre Gosse junior et Daniel Pinet, 1763.

³ La vie d'Élie Bertrand a été racontée dans ses grandes lignes par son éditeur de la Société typographique de Neuchâtel, Frédéric Samuel Osterwald, mais ce récit

est resté à l'état de manuscrit (*Mémoire sur la vie de Monsieur Élie Bertrand*, BCU Lausanne, ms. hist. 860a) ; on connaît aussi une « Notice sur M. Élie Bertrand, d'Yverdon », due à Roger de Guimps et parue dans le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, 1855, 265-281 ; la publication la plus complète sur le sujet, à ce jour, est celle qu'a donnée Marc Weidmann, « Un pasteur-naturaliste du XVIII^e siècle, Élie Bertrand (1713-1797) », *Revue historique vaudoise*, 94, 1986, p. 63-108 ; voir aussi Haydn Mason, « Voltaire and Elie Bertrand », in Michelle Magdelaine et al. (éd.), *De l'humanisme aux Lumières : Bayle et le protestantisme. Mélanges en l'honneur d'Élisabeth Labrousse*, Paris, Universitas et Oxford, Voltaire Foundation, 1996, p. 715-726. L'historien polonais Marek Bratuń a publié plusieurs travaux consacrés à Bertrand, en particulier à ses liens avec la Pologne, notamment *Relations polono-suisse au XVIII^e siècle. Nouvelles approches*, Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, 2012 et *Elie Bertrand a Polska*, Wrocław, Oficyna Wydawnicza Atut, 2013. De nouveaux matériaux, inédits et plus complets, sont sur le point de paraître dans le prolongement de la commémoration, en 2013, du tricentenaire de la naissance d'Élie Bertrand.

⁴ *Journal littéraire de Lausanne*, Lausanne, Imprimerie d'Henri Vincent, janvier 1796, t. V, p. 166-176. Je remercie Rossella Baldi de m'avoir signalé l'existence de ce texte. À propos de ce périodique, voir Laura Saggiorato, « Le *Journal de Lausanne* : la sensibilité au quotidien, 1786-1798 », in Claire Jaquier (dir.), *La Sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Genève, Slatkine, 2005, p. 51-134 – en particulier p. 116-134.

⁵ Voir Olivier Nora, « La visite au grand écrivain », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984, t. II, p. 561-587.

⁶ Dans l'entourage de Marie-Élisabeth Polier, la fondatrice et rédactrice du *Journal littéraire de Lausanne* (qui elle-même était peut-être en 1795 pour courir la montagne), on peut éventuellement suspecter Isabelle de Montolieu, née Polier, qui avait une sœur prénommée Jeanne-Pauline. Leur père, Jean-Antoine-Noé Polier de Bottens, doyen de la classe des pasteurs de Lausanne, était un proche d'Élie Bertrand ; il était né, comme lui, en 1713. Mais il peut aussi s'agir de Françoise-Louise de Pont-Wullyamoz, fille du pasteur Barthélemy Burnand, collaboratrice active du *Journal littéraire de Lausanne* (elle y publia en primeur certaines de ses *Anecdotes tirées de l'histoire et des chroniques suisses* – 1796) ; un indice dans ce sens pourrait être l'usage de l'expression « local enchanteur », syntagme plutôt rare qu'on retrouve dans les *Anecdotes*.

⁷ Voir Claude Reichler, *La Découverte des Alpes et la question du paysage*, op. cit., p. 81-108.

⁸ Voir l'étonnante collection de pièces de diverses natures dues à Lavater conservée à la Bibliothèque des Czartoryski à Cracovie.

⁹ L'étude la plus récente sur ce sujet a été donnée par Helder Mendes Baiao dans sa thèse *Rêves de citoyens. Mythes et utopies dans les pays romands au temps des Lumières*, soutenue en 2015 à l'université de Lausanne.

¹⁰ Voir Fernando Vidal, « La psychologie de Charles Bonnet comme *miniature* de sa métaphysique », in Martino Buscaglia, René Sigrist, Jacques Tremblay et Jean Wuest (éd.), *Charles Bonnet, savant et philosophe (1720-1793)*, Genève, Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève, vol. 47, p. 43-50, ainsi que, dans le même volume, Roselyne Rey, « La partie, le tout et l'individu : science et philosophie dans l'œuvre de Charles Bonnet », p. 61-75.

¹¹ Voir le chapitre précédent ainsi que Danielle Chaperon, « Des fibres et des lettres », in Vincent Barras et Micheline Louis-Courvoisier (éd.), *La Médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg, 2001, p. 283-294.

¹² Élie Bertrand, *Essai sur l'usage des montagnes*, Zurich, Heidegger & Comp., 1754, p. XI (italiques dans le texte).

¹³ Élie Bertrand, *Recherches sur les langues Anciennes et Modernes de la Suisse*, op. cit.

¹⁴ Élie Bertrand, *Essai philosophique et moral sur le plaisir*, Neuchâtel, Imprimerie de la Société typographique, 1777, p. 77-78 et 81 (italiques dans le texte).

¹⁵ *Ibid.*, p. 46.

¹⁶ Lettre du 19 février 1760 à Albrecht von Haller, citée par Timothée Lécho, « *Ayons aussi une poésie nationale* » *Affirmation d'une périphérie littéraire en Suisse (1730-1830)*, Genève, Droz, 2017, p. 166.

¹⁷ Élie Bertrand, « Discours académique », lu à l'Académie de Nancy, *Journal helvétique*, janvier 1759, p. 40.

¹⁸ C'est à cette édition qu'on renvoie ci-après, la pagination des passages cités étant simplement indiquée entre parenthèses.

¹⁹ Les données mises à disposition par Simon Burrows et Mark Curran dans la base *STN Online Database Archive* (<http://fbtee.uws.edu.au/stn/interface/>) fournissent les chiffres relatifs aux sept titres publiés par Bertrand à la STN ; on a recensé, pour l'ensemble de la production de cet auteur auprès de la STN, 4 755 exemplaires distribués (vendus ou donnés), dont 1 888 pour le seul *Thévenon* ; l'*Essai philosophique et moral sur le plaisir* vient loin derrière (1 094 exemplaires distribués) avec la *Morale évangélique* (environ 1 000 exemplaires distribués) ; quant aux autres titres, les chiffres sont encore bien inférieurs : les *Eléments d'oryctologie* (704), les *Eléments de morale universelle* (442), les *Sermons pour les fêtes* (91), le *Recueil de divers traités sur l'histoire naturelle de la terre et les fossiles* (16 !). Impressionnante également est la liste des villes où l'on a commandé plus de 25 exemplaires du *Thévenon* : plusieurs localités suisses, bien sûr (Lausanne en tête avec 406 exemplaires et en deuxième position Le Locle avec 188 exemplaires – de quoi corroborer le mythe des « montagnons » éclairés), mais aussi Maastricht (65), Toulouse (54), Loudon (52), Lyon (40), Caen (37), Avignon (36), Varsovie (34), Hambourg (32), Saint-Petersbourg (29), Versailles (26), Nîmes (26).

²⁰ Au sujet du rayonnement des ouvrages de Bertrand, voir Marc Weidmann, « Un pasteur-naturaliste du XVIII^e siècle », *art. cit.*, p. 82 et s.

²¹ *Nouveau journal helvétique*, avril 1777, p. 3-10.

²² Je remercie une nouvelle fois Rossella Baldi qui a porté aussi ce texte à ma connaissance. C'est une photocopie conservée à la Bibliothèque publique d'Yverdon qui a été consultée pour le présent travail.

²³ Je dois encore à Rossella Baldi cette dernière remarque, fondée sur les découvertes qu'elle a faites concernant la fortune d'Élie Bertrand.

²⁴ Pour une mise au point sur l'helvétisme, voir Roger Francillon, « L'helvétisme au XVIII^e siècle : de Béat de Muralt au Doyen Bridel », in Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne, Payot, 1996, t. 1, p. 225-241 (2^e édition, Genève, Zoé, 2015, p. 186-199), ainsi que l'ouvrage de Timothée Lécho déjà citée.

²⁵ Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, *Poésies sacrées*, Paris, Chaubert, 1751, p. 41-51. Lefranc de Pompignan présente son ode comme tirée du Psaume CIII (p. 41), alors

que Bertrand, dans une note, parle d'une « Imitation du Psaume CIV » (p. 36) qu'implicitement, faute de renvoi à Lefranc de Pompignan, il s'attribue à lui-même. Dans les faits, le poème très élaboré de Lefranc va bien au-delà de la simple reformulation du modèle biblique ; l'ampleur du texte et l'examen des motifs qui s'y développent conduit à conclure à une inspiration conjointe des deux Psaumes.

²⁶ Jean-Baptiste Rousseau, *Œuvres de Jean-Baptiste Rousseau. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée sur les manuscrits de l'Auteur*, Bruxelles, s.n., 1743, t. 1, p. 6-10.

7. Misère poétique ?

Parmi les nombreux traducteurs et traductrices qui se sont distingués par leurs contributions dans le paysage littéraire romand, on peut évoquer Étienne Clavel de Brenles, l'épouse du magistrat lausannois Jacques Abram Daniel Clavel de Brenles¹. Comme cela fut souvent le cas pour d'autres travaux du même type, ses traductions de l'anglais et de l'italien n'ont pas été publiées ou alors, elles ont paru dans des journaux sous le couvert de l'anonymat. On sait qu'elle a transposé en français des vers de Pope et un livret d'oratorio de Métastase, mais c'est sa traduction de la célèbre tragédie de Joseph Addison, *Caton*, qui retient pour le moment notre attention. On ne saurait probablement rien de ce travail considérable jamais publié s'il n'en était pas question dans la correspondance entretenue par Étienne Clavel de Brenles avec Suzanne Necker. Les deux femmes étaient liées par une longue amitié qui datait du temps où la jeune Suzanne Curchod animait la vie littéraire des étudiants lausannois dans le cercle de l'Académie des Eaux (1760) et pendant les années qui suivirent².

Après son départ pour Paris où son mariage avec Jacques Necker, en 1764, la fixa durablement, Suzanne Necker entretint une abondante correspondance avec ses amis suisses ; elle y exprime sous diverses tonalités l'expérience qu'elle fait de cette distance entre Paris et son pays natal, distance qui s'évalue non pas en lieues, mais selon des critères de jugement. Un passage de sa passionnante correspondance avec Étienne Clavel de Brenles concerne justement cette

fameuse traduction en vers de *Caton*. Nous sommes en été 1765 ; l'amie lausannoise consulte Suzanne au sujet des chances de succès d'une version française versifiée de la pièce d'Addison. La Parisienne d'adoption traite la demande avec beaucoup de prudence, faisant valoir d'emblée la difficulté d'imposer au public français une pièce qui sort des modèles auxquels il est accoutumé. Elle fera lire le texte par les plus hautes autorités : « quoi que mon gout se soit un peu formé par le séjour que j'ai fait ici ; et que mon mari ait une finesse de tact singulière ; j'assemblerai d'autres juges bien plus redoutables ; Marmontel, l'abbé Arnaud, Suard... tous français qui n'ont aucune relation avec la Suisse, et qui ignoreront à jamais l'auteur si la pièce n'a pas leur approbation³ ». Le verdict ne tarde pas à tomber ; Jean-Baptiste Suard, célèbre journaliste qui deviendra membre de l'Académie française quelques années plus tard, fait à M^{me} Necker un rapport plutôt sévère : la pièce elle-même ne plaira pas aux Français, trop pleine qu'elle est d'« esprit de liberté et de patriotisme » ; « nous ne voulons plus de pathétique – dit-il avant d'en venir au texte français – d'ailleurs il y aurait bien des choses à retoucher dans le style et les détails. La versification en est souvent négligée et la rime défectueuse ; l'emploi des rimes croisées, quoique indifférent en soi, est cependant une nouveauté que l'exemple de Tancrède ne suffit pas pour autoriser. La diction manque souvent de pureté et de noblesse, et puis l'auteur, entraîné sur les pas de son modèle, s'est permis des images, des expressions et des tournures que notre langue et notre goût réprouvaient. Ces défauts sont l'effet de l'éloignement de cette capitale, qui fixe seule la règle des conventions délicates en matière de goût. Enfin il me paraît que cette tragédie, dans l'état où elle est, ne peut pas être présentée au théâtre français⁴ ». Antoine-Léonard Thomas, lui aussi littérateur en vue et futur académicien, donne une opinion à peu près semblable, même si elle ne concerne à vrai dire que la pièce elle-même et non pas la version française : « Je suis très fâché, Madame, que l'auteur de la traduction de *Caton* n'ait pas employé son talent sur un sujet plus heureux, et plus fait pour notre théâtre. [...] c'est un fruit propre au sol d'Angleterre, et qui transporté chez nous, ne pourrait être goûté.⁵ »

Entre Lausanne et Paris, il y a donc un double écart : celui du goût qui révèle qu'on ne s'appuie pas, ici et là, sur les mêmes critères de valorisation esthétique (les bizarreries des Anglais et les obscurités

des Allemands peuvent être appréciées en Suisse ; elles ne le sont pas à Paris) et celui de l'usage de la langue, du style, ainsi que des règles codifiant l'écriture poétique qui règnent à Paris comme une loi imprescriptible. Pas plus que les Anglais, mais pour des raisons quelque peu différentes, les Suisses ne sauraient satisfaire l'attente des Parisiens. Il y a une incompatibilité que Suzanne Necker s'efforce d'expliquer à son amie sur un ton qui prend, au détour de telle phrase, des accents de supériorité, une supériorité que semble s'accorder celle dont « le goût s'est déjà un peu formé par le séjour [qu'elle a] fait ici ».

Cet échange entre les deux amies n'a rien de surprenant. Ce n'est qu'une des innombrables manifestations de cette longue histoire des rapports entre Paris et la province helvétique de langue française. Là, il ne s'agit pas directement de mœurs, mais d'une question de littérature qui relève moins du fonctionnement social des textes et des auteurs, que de la conception même de la littérature ou, plus précisément, de la poésie. Il se trouve en effet que, pendant tout le XVIII^e siècle, un point crucial d'incompréhension entre Suisses et Français s'est constitué autour de questions liées à la valorisation des formes et des pratiques de la poésie.

Pour illustrer cela avec un autre exemple, encore plus explicite, on peut se pencher sur un poème de circonstance totalement naïf, produit par Benjamin Constant à Lausanne vers 1775, soit alors que le « poète » n'était âgé que de 8 ou 9 ans. Il s'agit d'un compliment tourné en l'honneur de parents résidant à l'étranger, venus rendre une visite de famille au château de Dorigny⁶. Les vers se présentent sous la forme d'un dialogue entre les figures de Frugalité et de Bombance :

Bombance

Quelle est cette triste figure ?

Frugalité

Quelle est cette grosse encolure ?

Bombance

Jamais d'un tel objet mon œil ne fut frappé
 À son maigre extérieur je serais bien trompé
 Si cette Dame-ci nage dans l'abondance.

Frugalité

Ah je le reconnais, c'est vous Seigneur Bombance.

Bombance

Ah ! c'est vous la Frugalité !

Que faites-vous ici ?

Frugalité

J'apporte la santé

Et le contentement.

Bombance

Vous vous trompez, je pense :

Vous apportez la faim

Moi j'amène la joie.

Je veux qu'on boive, mange et qu'on rie d'autant

Deux mortels bien aimés arrivent de voyage.

Allons ! animez-vous, chantons, faisons tapage !

Frugalité

Mes plaisirs sont plus sûrs quoique bien moins saillants.

Je ne fais pas de bruit, mais je dure longtemps.

À Paris, dans les Cours, on aime mieux vous suivre ;

Sur les bords du Léman, sans moi l'on ne peut vivre,

Et puisqu'heureusement, on y voit de retour

Ce guerrier respecté, objet de tant d'amour,

Que l'on y voit aussi son aimable Compagne,

Il faut que le bonheur toujours les accompagne,

Qu'ils jouissent de tout sans abuser de rien,

Qu'avec leurs bons amis, ils se retrouvent bien

Et qu'à grands coups de pied ils renvoient en France

Le luxe, les excès, et vous, Monsieur Bombance⁷. [...].

Il n'y aurait pas grand intérêt à rappeler ces vers d'écolier s'ils n'étaient pas, justement, le fait d'un enfant. Comme tels, ils révèlent de la manière la plus transparente qu'il est possible, par ingénue reproduction, des idées reçues et des usages sociaux propres à l'entourage du poète en herbe. Son œuvrette en témoigne le plus explicitement par son contenu qui se comprend sans commentaires. Notons seulement qu'il s'y établit sans l'ombre d'une nuance ce système binaire « ici *versus* là-bas » qui ne permet aucune autre position ; mais on doit alors faire l'effort de se projeter quelques dizaines d'années plus tard pour constater que le personnage de Benjamin Constant qui fera sa

carrière à Paris et entretiendra avec son pays des rapports plutôt problématiques⁸ se chargera à lui tout seul de prouver que dans un tel système, les vecteurs sont toujours réversibles.

La forme de cette œuvre enfantine qui confronte « frugalité » et « bombance » en leur affectant des valeurs fixes mérite un peu plus de considération. D'abord parce qu'on y apprécie le renforcement, par le dispositif rhétorique du dialogue, de la structure binaire dont il vient d'être question, mais aussi parce que le poème, en tant que tel, documente une pratique de société où l'agencement d'un compliment en vers apporte à la gentillesse programmée du propos un ornement langagier purement conventionnel, lié à des habitudes sociales réglées dans des codes de comportement. En un mot, ce texte nous dit – parmi d'autres choses – que les élites vaudoises du temps ont pleinement assimilé les pratiques propres à leur milieu non seulement en France, mais plus largement en Europe.

On peut alors se demander pourquoi la question de l'incurie poétique en Suisse romande aura été si abondamment débattue tout au long du siècle, révélant un profond malaise au sein d'une communauté qui reconnaît, revendique même parfois son incompetence en poésie, tout en aspirant d'accéder à une dignité poétique reconnue. Une première réponse s'impose d'emblée, et l'on peut tout de suite la formuler, même si l'on verra qu'elle méritera développement et nuances : la poésie autour de laquelle s'envenime, tout au long du XVIII^e siècle, un contentieux culturel entre la Suisse et Paris, c'est sans doute autre chose que les exercices imposés par un code de sociabilité⁹.

Avant de tenter de donner une consistance à cet « autre chose », il faut tout de même s'arrêter un instant sur quelques manifestations avérées de ce litige poétique. Un premier échantillon permettra de comprendre que la surdité des Suisses aux appels de la poésie est déjà un lieu commun, vu de France, dans les premières décennies du XVIII^e siècle. On en trouve de nombreuses illustrations, par exemple dans les deux grands romans épistolaires du marquis Jean-Baptiste Boyer d'Argens, les *Lettres juives* (1736) et les *Lettres chinoises* (1738). Dans ces romans qui exploitent jusqu'à la corde le modèle des *Lettres persanes* de Montesquieu, les personnages étrangers qui circulent à travers l'Europe rendent compte de ce qu'ils voient dans un véritable florilège de stéréotypes. En ce qui concerne la Suisse, cela donne par

exemple ceci : « Celui qui boit le plus passe en Suisse pour être le plus aimable. Un homme dont l'estomac contient six ou sept bouteilles de vin est aussi recherché dans leurs fêtes, qu'un poète ou un auteur gracieux l'est dans les parties de plaisir. Chapelle et Saint-Évremond n'eussent été en Suisse que deux misérables faquins, indignes des bonnes compagnies. [...] Les Suisses sont les seuls peuples capables de prendre un parti où il entre autant de franchise et de naïveté. Aussi ne se piquent-ils pas d'être grands philosophes. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu dans leur pays beaucoup d'auteurs dont la réputation ait fait grand bruit. Un poète chez eux est un animal aussi rare qu'un éléphant à Paris. En général, leurs bibliothèques sont composées de moins de volumes qu'il n'y a de tonneaux de vin dans leurs caves. Ils boivent comme des cordeliers et sont ignorants comme des Maturins. On peut dire des Suisses qu'ils ont en général beaucoup de bon sens, mais pour l'esprit, il est tombé en partage à leurs voisins.¹⁰ »

Au-delà de la plaisanterie, ces lignes révèlent la prégnance de l'image des Suisses balourds et avinés qui s'était fixée, du temps de Molière, aux alentours des casernes de l'Europe si souvent habitées par les mercenaires suisses ; elles y ajoutent, comme l'indice d'un déficit de civilisation, l'impuissance poétique, qui est toujours mesurée en comparaison avec la France, siège pour ainsi dire naturel de *l'esprit*. Les banderilles de Boyer d'Argens donnèrent lieu à de vives réactions, sans doute anecdotiques, mais bien significatives, qui s'exprimèrent amplement dans les pages du *Journal helvétique* entre 1736 et 1740. Réaction virulente de plumitifs offensés dans leur identité d'Helvètes et de journalistes, s'exposant même à répondre par une kyrielle d'épigrammes – lesquelles, il faut bien le dire, ne pouvaient que donner raison au sarcastique marquis (Par exemple : « [...] Si l'on vous croit nous endormons / Nôtre Muse est soporifique, / Non ; je prétends le démentir ; / La preuve en est bien authentique, / C'est qu'on ne peut vous endormir¹¹ »). Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que les traits avaient porté ; autour du *Journal helvétique* où se trouvaient réunis beaucoup des esprits les plus éminents de Suisse romande, la question dérangeante du silence poétique comme indicateur de retard culturel était posée. Les premières réponses, intempestives, sont de l'ordre du déni ; on verra bientôt que ce retard sera progressivement assumé et même valorisé.

Au fil du siècle, à mesure que les sensibilités s'éveillent à la beauté des paysages et qu'un lien est explicitement établi entre l'admiration de la nature et l'inspiration lyrique, le constat de misère poétique se double d'une interrogation qui le rend encore plus implacable. À sa manière caustique et légère, Louis-Sébastien Mercier fera de ce sujet l'un des morceaux épars du recueil *Mon bonnet de nuit* (1784-1786) intitulé « Des poètes suisses et du caractère de la nation » ; le ton est tout de suite donné avec une glose initiale sur le titre : « L'accouplement seul de ces deux premiers mots fait rire, n'est-il pas vrai lecteur ? Je m'y étais attendu. » Et Mercier de poursuivre ainsi : « Quoi de plus beau que les bords du lac Léman, de plus noble et de plus varié que les divers paysages qui ceignent ce beau bassin que forme le lac ? Il sépare deux contrées absolument différentes ; la Savoie nous peint les aspérités du nord, le pays de Vaud les couleurs brillantes du midi ; l'œil enchanté parcourt sans fatigue ces objets opposés et jouit du contraste : il n'est point de plus beau soleil couchant, les rayons de l'astre du jour peignent les montagnes de tant de couleurs, qu'il faut être froid pour les voir sans plaisir et sans émotion. Mais pour qui cette magnifique création étale-t-elle ses beautés ? Pour un peuple assez indifférent au grand tableau dont il est environné : vous diriez que devant ce théâtre de grandeur, il est des peintres ou des poètes qui saisissent involontairement la plume ou le pinceau ; vous vous tromperiez : les habitants de ce pays ne connaissent point l'inspiration poétique ; l'enthousiasme ne les a jamais pénétrés de ses flammes, les vers du *Journal helvétique* approuvés et quelquefois admirés par le journaliste sont les plus mauvais vers qu'on puisse lire ; ce n'est point la règle qui enchaîne leur verve, car les poètes suisses n'ont pas encore daigné étudier les lois ordinaires de la versification : une poésie morte et sans mouvement, une inaptitude à saisir les idées poétiques ou les sentiments passionnés, voilà ce qui les caractérise.¹² »

Les propos de Mercier sont bien intéressants, mais pas en ce qu'ils ont de franchement explicite. Derrière l'imputation aux Suisses de ce crime de lèse-nature, il y a quelques éléments de l'argumentation qui méritent d'être retenus. Tout d'abord – même si nous n'allons pas nous y arrêter – prêtons attention à l'amalgame qui est fait entre poésie et peinture ; car il ne s'agit pas ici de comprendre les termes de « peintres » et de « pinceau » dans une acception métaphorique.

Mercier invite à prolonger la réflexion au-delà du simple constat que l'incurie toucherait en même temps la peinture et la poésie, ce qui revient à postuler une certaine proximité de ces deux arts. Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir l'examen de cette question, mais on peut au moins rappeler que la production picturale en Suisse romande, en dehors de tout ce qui tient plutôt de l'artisanat (le portrait, la miniature, l'ornementation des boiseries) ou de telle ou telle individualité d'exception (Jean-François Liotard, par exemple) s'avère effectivement très pauvre au XVIII^e siècle. N'en déplaise aux Suisses jaloux de leur simplicité, les académies royales ne sont pas seulement des lieux de rivalité et de pratiques sociales conformes à la culture de cour, elles sont aussi les sièges de la plus haute expertise et d'une émulation bénéfique à la pratique des arts ; leur absence, en Suisse, n'est pas sans conséquences.

Cela dit, il faut encore relever le lien qui est établi par Mercier entre le sentiment de l'enthousiasme et l'inspiration poétique en rappelant qu'au pays des pasteurs, ce sentiment a toujours été un objet de suspicion. On en trouve une belle preuve dans l'article « Poème » de l'*Encyclopédie d'Yverdon*, extrêmement ambigu, où s'exprime un mélange de réserve, sinon de réprobation et d'acceptation contenue. Les réserves reposent sur plusieurs éléments, dont, justement, le funeste enthousiasme : « Il semble que ce soit précisément ce ton fanatique, plus ou moins sensible dans le langage du poète, qui fait le caractère propre de tout *poème*, et qu'il faille chercher la source de la poésie dans ce désordre de l'âme, qu'on nomme « enthousiasme », où la préférence de certains objets jette les imaginations vives, les génies ardents. Le silence des passions, le calme de l'âme, n'enfanteront jamais rien de poétique.¹³ » En suivant la pente qui est ici tracée, on saisit bien l'enjeu du malentendu : ce que Mercier et ses compatriotes attribuent à la balourdise et à la grossièreté, au déficit de civilisation, les Suisses l'expliquent par un code de valeurs morales où le « silence des passions » doit toujours primer sur les « désordres de l'âme ».

Enfin, il faut encore mentionner les déclarations de Mercier relatives aux déficiences techniques des poètes suisses qui, quand seulement ils existent, révèlent de graves lacunes dans la maîtrise des « lois ordinaires de la versification ». Contentons-nous de souligner ce point, déjà mis au jour par les mésaventures parisiennes d'Étiennette

Clavel de Brenles, avant d'y revenir très bientôt. Mais auparavant, il convient d'ajouter que les railleries françaises relatives au désert poétique des Suisses n'avaient pas seulement fait l'objet, dans le pays de ces derniers, de réactions épidermiques maladroitement exprimées dans le *Journal helvétique*. Comme le laisse clairement supposer l'article de l'*Encyclopédie d'Yverdon*, cette espèce d'incompatibilité entre les attentes de poésie modélisées à la française et les aspirations, les convictions, les valeurs dominantes chez les Helvètes francophones était admise par ceux-ci. Beaucoup de témoignages permettent d'étayer cette affirmation. Un premier exemple nous vient d'un militaire, le Vaudois Charles-Emmanuel de Warnery, général au service du roi de Pologne qui, au détour d'une discussion d'ordre tactique et stratégique, évoque son pays du temps de sa jeunesse : « Il y a 44 ans que je n'ai vu ma patrie ; quand je la quittai, on aurait montré du doigt un jeune homme aisé, qui n'aurait pas servi au moins quelques années dans les troupes étrangères. L'éducation était alors mâle, mais l'on m'a assuré que depuis que *Voltaire* s'est niché dans ce pays, le goût de servir dans le militaire s'est éteint chez tous ceux que la nécessité n'y force pas. Tous ceux qui peuvent s'en passer vivent dans la plus grande oisiveté, lisent des romans et font des vers. Il n'y a pas jusques aux filles qui ne parlent qu'en bouts rimés ou en chantant. Le Marquis d'*Argens* n'aurait sûrement plus lieu de tourner en ridicule les poètes suisses ; au moins leur grand nombre suppléerait à la qualité. Le luxe, la délicatesse et la dépravation des mœurs ont fait des progrès en Suisse avec la poésie.¹⁴ » Les progrès de la poésie ne sont donc, pour le vieux militaire nostalgique des temps de la saine virilité des mœurs, qu'un indice de décadence.

Une approche plus directement littéraire de la question apparaît dans un roman de Jean-Louis Bridel, *Les Infortunes du jeune chevalier de La Lande*, fiction épistolaire, où l'on rencontre ces lignes : « Je ne suis pas surpris qu'en Grèce, en Italie, où la nature était si belle, si vigoureuse, si variée, il soit né tant de poètes admirables et de peintres fameux. Ce spectacle élève l'âme et donne du ressort à l'imagination : c'est dans l'enthousiasme que l'on écrit et que l'on compose ; ce n'est pas avec la plume, le burin ou le crayon que l'on trace ses idées, c'est en caractère de feu qu'on les imprime dans les âmes sensibles [...] Mais ce qui m'étonne, c'est que ces arts soient si peu perfectionnés, si peu cultivés dans des pays comme le Languedoc,

sur les bords du Tage, sur les rives du Léman, dans les plaines que la Limmat arrose de son onde, puisque la nature n'y est pas moins belle ni moins riche.⁴⁵ » Pour saisir toute la substance de ces phrases, il est nécessaire de savoir que le personnage qui parle est un Lorrain qui finira sa vie à Lausanne à l'âge de 24 ans, mais qui, au moment où il écrit ce qui vient d'être cité, n'a encore eu aucune expérience suisse. Bridel glisse sous sa plume des références helvétiques ainsi qu'une problématique d'actualité (la stérilité poétique), alors même que le personnage se caractérise notamment par une tendance à orner ses lettres de morceaux poétiques de son crû – c'est-à-dire de Bridel lui-même. Nous sommes apparemment en plein paradoxe, mais l'on comprend surtout à quel point cette question poétique dérange un intellectuel lausannois vivant dans la langue française, mais dans un contexte culturel qui n'est pas proprement français. À sa façon et par le biais de la fiction, il tente de donner un sens à cette position inconfortable d'écrivain au pays des muets en poésie, en créant un personnage de Français qui assumera à la fois ses propres vers et ses interrogations poétiques. En outre, il ne manquera pas de désingulariser la situation suisse en l'assimilant à d'autres contrées perçues comme périphériques, telles le Languedoc, les rives du Tage ou encore celles de la Limmat (encore que ce dernier exemple soit particulièrement mal choisi si on l'associe à la figure de Salomon Gessner, l'un des poètes les plus célèbres de l'Europe en ce temps). Faire des vers de Français en montrant qu'on n'est pas de Paris, tel est l'enjeu de ce discours qui ne relaie plus une défense agressive comme celle des auteurs du *Journal helvétique*, ni une revendication d'autonomie intellectuelle et morale comme on la trouve dans l'*Encyclopédie d'Yverdon*, mais le malaise d'une attirance-répulsion qui peut se transformer, dans un roman, en force d'inspiration.

Le troisième exemple est tiré des premières pages de *La Franciade*, cet étrange et vaste poème épique en prose édité en 1789 par l'écrivain genevois François Vernes dont il a déjà été question ici (voir chapitre 2). L'auteur se met en scène à l'ouverture de son texte, sous les traits d'un poète inspiré par les beautés du paysage lémanique devenu, par les grâces de la rêverie, le berceau de toute civilisation. C'est là qu'apparurent les premiers hommes, c'est là que naquirent les premières associations humaines, tout comme le langage articulé dans la langue française, les premières découvertes techniques, les premières productions

culturelles. C'est là également que se constituera le noyau initial du monde francophone appelé « Franciade ». Le centre est ainsi déplacé de Paris sur le pourtour du Léman, à l'époque où les premiers hommes ont évolué pour devenir des bergers sensibles et inventifs. Cette opération audacieuse n'a rien de conquérant : elle s'autorise simplement d'une énergie créatrice qui paraît d'autant plus vigoureuse qu'elle se revendique nouvelle au pays des non-poètes. C'est ce que Vernes fait dire à son porte-parole dans son entrée en matière : « Toujours livré à ma rêverie, mon imagination échauffée fit naître les peuples pasteurs sur les rives *Lémantines*, chercha leurs mœurs, l'origine de leurs fêtes, de leurs usages, des villes nombreuses qui vivifient le *Léman* et les divers États qui l'entourent. Je fis passer en revue, devant moi, l'âge d'or. Chaque circonstance du roman que je forgeais s'adaptait si bien au superbe tableau qui se déployait à mes regards, que je résolus de ne point chercher d'autre théâtre aux scènes que je voulais décrire. Ce théâtre est d'ailleurs encore vierge pour la poésie ; et si une belle page est, en quelque sorte, un autel où la nature doit recevoir notre encens, j'y aurai du moins apporté, un des premiers, mon faible hommage, et je l'aurai offert à ma patrie.¹⁶ » Là encore s'exprime dans toute son équivoque la situation des poètes suisses, tiraillés sans cesse entre le besoin de célébrer une particularité qui justifie la retenue poétique et la nécessité de répondre à l'appel de la poésie qu'un pays touché par les Lumières ne saurait ignorer plus longtemps.

C'est aussi ce qui ressort de textes très différents par leur nature, rédigés à la même époque à l'instigation de la Société littéraire de Lausanne qui avait interrogé ses membres, entre 1780 et 1782, sur la question de savoir dans quelle mesure on pouvait parler en Suisse d'une poésie nationale existante ou à venir et pourquoi le pays de Vaud produisait si peu de poètes¹⁷. Deux réponses significatives à ces questions ont été conservées, l'une, du romancier Samuel de Constant (un oncle de Benjamin) et l'autre, de Philippe-Sirice Bridel (le frère de Jean-Louis¹⁸), considéré généralement comme le moteur du renouveau poétique en Suisse romande dans le dernier quart du XVIII^e siècle.

Dans son mémoire, Samuel de Constant s'efforce d'expliquer les raisons des lacunes poétiques de son pays en abordant la question par un survol bien téméraire de toute l'histoire de la poésie universelle. Ces pages sont farcies de lieux communs, remplies d'assertions

indéfendables quand ce ne sont pas de pures sottises, mais l'intuition qui les dirige ne manque pas de pertinence : aborder la question de l'infirmité poétique des Suisses passe par une interrogation sur ce qui est entendu par poésie. Car c'est là, comme on le verra bientôt plus clairement, que se noue tout le malentendu entre la France et les compatriotes de Constant. Ce dernier se montre plus convaincant dans la deuxième partie de son essai où il apporte quelques éléments de réponse à la question posée. Il y en a trois que l'on peut distinguer principalement.

Premièrement se pose le problème de l'éducation des enfants, en particulier de l'influence qu'exerce sur eux, sur leur esprit et leur imagination, une éducation religieuse jugée par Constant trop précoce et trop rigide : « Les premières notions inculquées sont celles de la Religion, sont la crainte de Dieu et la terreur de l'enfer ; en faut-il davantage pour abattre l'imagination, étouffer l'esprit et le génie¹⁹ ? » Propos quasi subversifs au pays des pasteurs ennemis de l'enthousiasme et de l'imagination, où le contact le plus régulier avec une forme d'expression poétique s'effectue par le biais de la lecture quotidienne des psaumes dans les traductions de Théodore de Bèze et de Clément Marot plutôt que dans celles, très typées « XVIII^e siècle français », de Lefranc de Pompignan²⁰. Constant ne développe pas ces audacieuses observations et ne nous permet pas d'y reconnaître les traits d'un discours clairement antireligieux, mais il n'en désigne pas moins le protestantisme, pourtant si favorable de fait à la pratique de la lecture et aux progrès de l'alphabétisation, comme un obstacle à l'expression poétique.

Deuxièmement, c'est la langue qui est prise à partie ; Constant avance une thèse curieuse selon laquelle l'idiome commun dans son pays et l'accent qui marque sa prononciation « sont si opposés à toute espèce de Poésie²¹ ». On ne sait pas ce qui doit être compris ici, s'il s'agit de rappeler l'importance de la pratique des patois dans les pays romands (ce qui, en tout cas pour ce qui regarde Genève, Neuchâtel et le pays de Vaud, n'est plus très pertinent en 1780) ou si ce sont les dialectes alémaniques des régions voisines qui sont en cause. Mais dans un cas comme dans l'autre, il y aurait d'importantes objections à faire, puisque la Suisse francophone ne diffère en rien des provinces françaises sur le plan des pratiques langagières comme du rapport à la langue normée, alors que la langue allemande donnait justement à la

Suisse, à travers Haller et Gessner, des autorités poétiques incontestées dans toute l'Europe. On peut supposer que s'exprime inconsciemment dans ces propos quelque chose que les linguistes contemporains désignent sous la notion d'« insécurité linguistique », typique d'une région périphérique par rapport au centre gardien de la norme²², et qui ressemble beaucoup à ce qu'exprime Jean-Jacques Rousseau dans la première préface à *La Nouvelle Héloïse* : « Quiconque veut se résoudre à lire ces lettres doit s'armer de patience sur les fautes de langue, sur le style emphatique et plat, [...] ; il doit se dire d'avance que ceux qui les écrivent ne sont pas des Français, des beaux-esprits, des académiciens, des philosophes ; mais des provinciaux, des étrangers, des solitaires²³. [...] »

Troisièmement, Constant invoque les mœurs d'un pays qui « est celui de la raison, de la simplicité et du bonheur, c'est celui de la vérité et de la philosophie pratique et rien n'est plus propre à écarter la poésie²⁴ ». Ce constat posé en toute conformité avec les poncifs liés aux vertus de la simplicité des heureux habitants des plaines et des vallées permet d'énoncer un premier jugement qui n'est pas favorable à la poésie elle-même : « Laissons-la aux contrées qui lui sont plus propres, nous perdriions trop à nous repaître de fictions et de chimères, et à mettre l'imagination à la place de la réalité.²⁵ » Cette opinion tranchée repose sur une déclaration faite plus haut concernant la poésie elle-même : « À quoi se réduit toute la magie des Poètes, si ce n'est à transmettre des fictions, à nous éloigner de la vérité, à nous repaître de chimères et à nous élever dans les airs sans nous faire arriver à aucun but. C'est le chant des sirènes qui nous égare, ce sont des boissons délicieuses qui nous enivrent et qui ne nous désaltèrent point.²⁶ » Bref, ne pas pratiquer la poésie, c'est rester conforme aux idéaux d'authenticité, de droiture, de lucidité et de bon sens. Pourtant, le texte de Constant est orienté vers une tout autre conclusion : on peut expliquer, voire justifier les carences poétiques du pays, mais il faut tout faire pour les effacer et faire patiemment advenir l'éclosion d'une poésie digne des valeurs propres au pays : « Ne pressons donc point la nature de nous donner des Poètes, il faudrait les acheter par trop de mauvais versificateurs. D'ailleurs, nous aurons notre tour. Laissons les beaux-arts s'introduire mieux chez nous, laissons notre goût se former et s'épurer, laissons venir les ressources de l'instruction, laissons former des bibliothèques publiques, des sociétés littéraires,

laissons s'établir des objets d'émulation ; la nature nous attendra avec ses merveilles, et nos faits héroïques peuvent attendre les Poètes.²⁷ » Et Constant d'annoncer l'imminence de cet avènement poétique en désignant Philippe-Sirice Bridel, l'homme le plus apte à faire entendre un nouveau son poétique, celui-là même qui secondera Constant par une autre réponse à la question par la Société littéraire de Lausanne.

Avant de nous pencher sur les opinions du Doyen Bridel, qui sont assez différentes de celles de Constant, il convient de mettre en évidence une observation faite par ce dernier comme en passant, dans le prolongement de ses jugements mitigés sur la poésie en tant que telle. Dans le cours de son aperçu sur l'histoire de la poésie, il affirme que « c'est elle [la langue française], ce sont les troubadours qui ont inventé la rime et qui ont accoutumé l'oreille à cette répétition de son qui est peut-être contraire à la vraie poésie.²⁸ » Sans doute n'y a-t-il pas lieu de s'émouvoir outre mesure devant cette interprétation très personnelle de l'histoire de la rime ; car l'essentiel qu'il faut retenir ici est ce double mouvement du locuteur qui attribue à la langue et à la culture dans lesquelles il s'exprime lui-même l'institution d'une certaine pratique poétique devenue absolue et par rapport à laquelle il esquisse une radicale mise à distance en affirmant que le carcan de la rime est « contraire à la vraie poésie ». Au détour d'une observation aberrante relative à l'histoire de la poésie (les troubadours français auraient-ils inventé la rime avant... les poètes antiques ?!), Constant touche un point très sensible qui est au cœur même du problème qui nous occupe ici.

Avant de revenir sur ce point, arrêtons-nous encore un instant sur le texte de Philippe-Sirice Bridel. Notons tout d'abord que la réponse donnée par le célèbre « Doyen » à la Société littéraire de Lausanne ne doit pas être séparée d'une série d'autres textes, publiés ou non, où Bridel a véritablement constitué le programme d'une poésie nouvelle, originale et nationale²⁹. Sa position n'est donc ni défensive ni justificative ; Bridel ne cherche pas à excuser quoi que ce soit, ni même à livrer des explications propres à comprendre le silence poétique de ses compatriotes. Au contraire, son discours est constructif et même conquérant, se basant sur le constat que si les Suisses n'écrivent que très peu de poésie en français, c'est parce qu'ils ne se sentent pas à l'aise vis-à-vis des modèles de la poésie française. Il n'y a dès lors pas lieu de se lamenter, mais il faut établir les fondements d'une poésie

propre à exprimer les sentiments, les émotions, les idées particulières des Suisses. Quatre conditions doivent être remplies, selon Bridel, pour que s'exprime une poésie proprement suisse : 1. le choix des sujets : c'est avant tout la nature qu'il a devant les yeux que le poète suisse doit peindre ; inspiré bien sûr par la redéfinition du sublime opérée notamment par Burke (qui n'a rien de proprement suisse, évidemment, mais qui trouve largement à s'exprimer dans les paysages alpins), Bridel évoque ce « spectacle sublime », ainsi que les effets de contrastes qui peuvent être obtenus par la juxtaposition de tableaux bucoliques, « intéressants et doux » (« les scènes des troupeaux montant ou descendant les Alpes, les fêtes des bergers ») et d'images « terribles et majestueuses » (« la chute des avalanches, les inondations des torrents à la fonte des neiges, les tempêtes qui grondent au fond des vallées »). 2. Le choix des comparaisons : il s'agit ici de promouvoir l'usage de comparaisons locales, ce qui revient à bannir le recours aux figures de la mythologie antique, aux animaux sauvages et surtout à la fable : « elle n'est d'aucun secours au poète de la nature, il l'abandonne au poète *bel-esprit* ». 3. Le choix des épisodes qui seront tirés de l'histoire nationale, largement pourvue en événements saillants et en figures remarquables. 4. Le style : c'est là que l'on trouvera les affirmations les plus significatives, au point qu'il vaut sans doute la peine de citer le passage *in extenso* « *Dans son style, il sera bien différent de celui de ses voisins ; ces jeux de mots, ces épigrammes, ces concetti seront bannis de ses vers. Simple, majestueux et original comme le pays qu'il habite, il variera son style suivant ses sujets : doux et paisible pour peindre les scènes agréables, rapide et impétueux, comme le débordement dont il décrit les ravages, terrible comme la tempête qui ébranle les vallées qu'il habite. Mais surtout rempli de tout le feu du courage et de la liberté dont il jouit, quand il fera parler ses concitoyens. Voilà pour la partie descriptive. Pour la partie morale, il en est de même. Nos vertus et nos vices ne sont ni ceux des Italiens, ni ceux des François ; notre bonheur au sein de nos montagnes isolées dépend de causes tout opposées ; nos mœurs sont encore essentiellement différentes. Ainsi donc, le poète qui attaquera nos vices et nos ridicules ne prendra ni Horace ni Boileau pour ses modèles, et s'il veut peindre les plaisirs et les charmes de nos retraites, il n'aura rien de commun avec le poème du *bonheur d'Helvétius* » .*

Bien sûr, le propos du Doyen Bridel n'est pas seulement une affaire de positionnement poétique. On peut le percevoir comme l'une des expressions les plus franches de l'éveil d'une certaine conscience nationale qui est en train de se cristalliser dans un mouvement que l'on nommera « helvétisme » et qui est affaire d'anthropologie, de culture et de politique, non pas de poésie, du moins pas prioritairement³¹. Mais il est évident que la question poétique permet d'identifier, par l'illustration, les racines et la préhistoire de ce mouvement. C'est dans ce sens que l'on peut s'arrêter un instant sur ces réflexions de Bridel relatives au style, dont on trouvait déjà l'annonce dans le passage concernant les comparaisons où se trouvent opposés le « poète de la nature » et le « poète bel-esprit ».

Si l'on voulait réduire à une seule formule les arguments contenus dans les exposés de Samuel de Constant et du Doyen Bridel, on pourrait dire que l'un et l'autre expriment un fort désir de poésie, couplé à un rejet de La Poésie. Cette dernière est évidemment celle qu'incarnent les modèles d'Horace et de Boileau, celle qui s'exprime si volontiers en épigrammes et *concetti*, dans des formes prédéfinies érigées en normes, face auxquelles un Constant allait jusqu'à revendiquer, pour la « vraie poésie », un affranchissement par rapport à la tyrannie du vers et de la rime. Bref, dans un pays au demeurant très conservateur et où l'éducation littéraire reste cantonnée à la célébration nostalgique du Grand Siècle, une résistance se fait jour, lorsqu'il s'agit de pratiquer la poésie, face à l'autorité rigoureuse des modèles poétiques classiques. À vrai dire, cela n'est ni surprenant, ni même nouveau dans les années 1780. Rousseau, par exemple, avait écrit, dans *Les Confessions* : « J'ai fait de temps en temps quelques médiocres vers ; c'est un exercice assez bon pour se rompre aux inversions élégantes, et apprendre à mieux écrire en prose ; mais je n'ai jamais trouvé dans la poésie française assez d'attrait pour m'y livrer tout à fait³² » ; auparavant, il avait confié à Moultou cet aveu qui va dans le même sens : « [...] outre que je n'ai jamais aimé la poésie française, et que n'ayant fait de vers depuis très longtemps, j'ai absolument oublié cette petite mécanique³³ [...] ».

Mais Rousseau lui-même ne fait pas montre ici de grande originalité. De fait, le contentieux poétique entre Français et Suisses de langue française avait déjà trouvé son observateur et son analyste au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles en la personne du patricien bernois Béat Louis de Muralt, auteur d'un ouvrage célèbre écrit vers 1700 et

publié seulement en 1725 : les *Lettres sur les Anglais et sur les Français et sur les voyages*. Ces lettres qui seront beaucoup lues tout au long du siècle expriment sur toutes sortes de sujets l'opinion d'un individu très indépendant, peu perméable à l'influence des idées reçues, provocateur même en plus d'une circonstance. C'est notamment le cas lorsqu'il se permet ces lignes iconoclastes où se trouve proprement malmenée l'incontestable autorité poétique du grand Boileau : « Le premier qui se présente est leur poète célèbre, l'Auteur des *Satires*, qui balaie le Parnasse français et en chasse la foule des Beaux-esprits qui le sont à faux titre. Ses Ouvrages ont leur mérite et justifient en quelque sorte le cas que le Public en fait : ils sont compassés et élégants et ils ont quelque chose qui impose. L'Art et le Travail s'y trouvent joints à des Talents de nature, et le Poète a su employer heureusement les plus beaux traits des Poètes anciens, et s'en parer. Ici, les Rapports vont à l'Homme, à l'Homme en tant qu'il est raisonnable et qu'il se garantit du ridicule. Généralement parlant, ils ne manquent pas de justesse, l'Ouvrage de dignité. Mais le prix que l'Auteur y met au Bien et au Mal, au Bien surtout, paraît moins partir du Cœur que de la Tête, comme aussi l'effet que ces *Satires* font, va plus à la Tête qu'au Cœur. [...] Il lui arrive de s'élever, mais il a de la peine à se soutenir ; il a le Vol court, et ses Poésies sentent l'effort et le travail. On s'aperçoit que la recherche du Beau, d'un certain Éclat, en fait le grand ressort ; de là viennent les Bons-mots où il lui arrive si souvent de s'échapper, aussi bien que toutes ces Malignités hors d'œuvre, ces traits qui divertissent le lecteur, mais qui ne font pas honneur au Poète. Ils font sentir que tout n'est qu'un Jeu, que le Poète n'a d'autre vue que de s'égayer, et de remporter l'Approbation du Public, du grand nombre qui prend goût à ces Malignités. [...] Que je fasse une remarque sur les Écrivains français à l'occasion de ce Poète : d'ordinaire, ils écrivent pour le Public, non pas pour lui faire du bien, mais pour lui plaire et avoir son Approbation ; ils en étudient le Goût, et tout ce qu'ils jugent lui être désagréable, ils ne se hasardent point. Le Public est leur idole, comme le Bel-esprit est l'idole du Public. Je crois que l'on peut dire, sans se tromper, que quelque Génie qu'un Écrivain pût avoir, cette vue trop basse suffirait pour le borner, et l'empêcherait de prendre l'essor, comme il ferait sans cela. Un Génie véritablement grand a le Public en vue, pour lui donner la loi, et non pas pour la recevoir de lui ; c'est ce qui produit les excellents Ouvrages.³⁴ »

Voilà donc tout ce qui se cache derrière la formule ramassée de Rousseau où la poésie française se trouve réduite à une « petite mécanique » : une poésie de l'artifice, faite pour épater, inapte à exprimer d'authentiques sentiments, prisonnière des attentes du public, poésie de milieu, constitutive des interactions sociales qui le régulent et le définissent. Le réquisitoire est fort, mais la voix de l'accusateur, loin d'occuper une position dominante, n'a qu'une faible portée. Il essuiera bien quelques invectives du côté de lecteurs français³⁵, qui ne sont rien d'autre, en réalité, que le pendant des réactions suisses que nous avons enregistrées suite aux railleries du marquis Boyer d'Argens, mais la poésie française telle qu'elle se trouve fustigée aura encore plus d'un siècle de beaux jours devant elle³⁶. Et personne en France n'aura à se préoccuper des mises en cause régulières dont elle fait l'objet chez les Helvètes ; aussi l'*Encyclopédie d'Yverdon*, qui est souvent leur porte-parole tout en affichant ses prétentions à diffuser un savoir universel, ne manque-t-elle pas d'inscrire la remarque suivante dans son article « Poésie » : « Il est vrai que depuis que la poésie est devenue un art, l'imitation est émule de la nature ; et le poète feint les mouvements et les sentiments qui n'existent point au-dedans de lui, ou du moins qui y sont beaucoup plus faibles. Ainsi l'on soupçonne aisément que les poètes ne pensent et ne sentent pas toujours ce qu'ils disent ; et que ce n'est point malgré eux que le cœur force la bouche à parler.³⁷ »

Ce qui importe, dans le propos de Muralt confirmé par tant d'autres après lui, c'est l'ampleur d'un écart qui peut se mesurer selon la différence des pratiques et des conceptions poétiques de part et d'autre du Jura, mais qui concerne beaucoup plus amplement les mentalités et la culture au sens large. Cet écart, le détour par la question de la poésie nous apprend à le mesurer à la lumière du rapport entre l'expression individuelle et les contraintes de la communauté. Dans des régions dépourvues de grandes concentrations urbaines et qui n'ont jamais vu se développer de vie de cour, avec tous les rituels et les modèles de comportement qu'elle suppose, où le protestantisme a plus ou moins strictement contenu la manifestation extérieure de richesse ou de puissance et réprimé la gestuelle de l'ostentation, c'est un ordre de déterminations particulières qui affecte nécessairement les codes de comportement des individus en société avec les valeurs qui leur sont associées, les aspirations des sujets tentés de faire résonner leur parole dans l'espace public, autant que les attentes des destinataires de

cette parole. C'est d'ailleurs en Suisse, au sein du Groupe de Coppet, que ces observations seront formulées pour la première fois dans une théorie générale, exposée en 1800 par Germaine de Staël dans son célèbre essai *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. Il y a, selon ces pages, des « causes morales et politiques, qui modifient l'esprit de la littérature³⁸ » et l'auteur de poursuivre très explicitement : « En observant les différences caractéristiques qui se trouvent dans les écrits des Italiens, des Anglais, des Allemands et des Français, j'ai cru pouvoir démontrer que les institutions politiques et religieuses avaient la plus grande part à ces diversités constantes.³⁹ »

Dans cette perspective apparaissent clairement les raisons pour lesquelles la question de la poésie pouvait s'avérer si problématique au regard des Suisses francophones. Disposant d'une langue dont les productions se trouvaient formatées dans un contexte social, culturel et politique qui leur était étranger, ils se trouvaient mal à l'aise, en particulier vis-à-vis des formes littéraires les plus rigoureusement codifiées. Et l'on comprend bien alors pourquoi leurs principales réserves à l'égard de la poésie française relevaient de cette codification même. Sans qu'ils l'aient voulu ni programmé et sans qu'on puisse leur attribuer de pressentiment en ce qui concerne les développements à venir de la littérature et des normes esthétiques, ces écrivains habités par le désir d'une autre poésie n'en apparaissent pas moins, avec le recul du temps, en position de précurseurs. D'ailleurs, dans le contexte français, ce sont des auteurs imprégnés des réalités suisses, s'exprimant le plus souvent (il est vrai par nécessité) des bords du lac Léman, qui portèrent, contre les impératifs anachroniques du classicisme, les assauts avant-coureurs du romantisme. Dans des pages fameuses de *Corinne ou l'Italie* (1807), Germaine de Staël, elle encore, fustigera « cette orthodoxie littéraire [...] qui s'oppose à toute innovation heureuse [et] doit rendre à la longue votre [celle des Français] littérature très stérile⁴⁰ », alors que, à peine quelques années plutôt, Benjamin Constant confiait ces réflexions à son journal intime : « Difficulté de faire entrer la poésie allemande dans une tête accoutumée à la poésie française. La poésie française a toujours un but autre que la beauté poétique. C'est de la morale, ou de l'utilité, ou de l'expérience, ou de la finesse, ou du persiflage, enfin toujours de la réflexion. En conséquence, la poésie n'y existe jamais que comme véhicule ou comme moyen. Il n'y a pas ce vague, cet abandon à des sensations

non réfléchies, cette description tellement naturelle, tellement commandée par l'impulsion, que l'auteur ne paraît pas s'apercevoir qu'il décrit, enfin ce qui fait le caractère de la poésie allemande et ce qui, depuis que je la connais, me paraît être le caractère essentiel de la véritable poésie. Le Français et l'Anglais vous disent : voyez comme je décris bien les objets. L'Allemand, voici comme les objets me frappent. L'un se regarde et se peint ; l'autre regarde et peint la nature. Mais il résulte de là que les gens accoutumés à chercher dans la poésie autre chose que la poésie ne trouvent pas dans la poésie allemande ce qu'ils cherchent et, comme un mathématicien, disait d'Iphigénie : qu'est-ce que cela prouve ?, les étrangers disent de la poésie allemande : où cela mène-t-il¹ ? »

Benjamin Constant a donc bien évolué depuis le temps où, enfant, il actionnait docilement la « petite mécanique » des vers français pour l'ornement d'une réunion de famille. Depuis lors, bien des paramètres ont changé et le grand souffle du romantisme se chargera de faire oublier les incompréhensions franco-suisse sur fond de poésie. Peut-être n'est-il pas absurde de penser, dès lors, que l'éclosion vigoureuse de la littérature romande au XIX^e siècle n'était pas seulement due à la conjonction d'énergies internes, mais aussi, dans quelque mesure du moins, au renouvellement profond des normes esthétiques dans le champ de la littérature française.

¹ Il sera plus abondamment question d'Étiennette Clavel de Brenles dans le chapitre 9 ci-après.

² Voir Emil Erne, *Die schweizerischen Sozietäten. Lexikalische Darstellung der Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, op. cit., p. 356.

³ Lettre de Suzanne Necker à Étiennette Clavel de Brenles, été 1765, BCU Lausanne, Fonds Clavel, IS 1915, XXXh1, p. 67.

⁴ Fédor Golowkin, *Lettres diverses, recueillies en Suisse, par Le C. te Fédor Golowkin*, Genève et Paris, J. J. Paschoud, 1821, p. 257-258.

⁵ *Ibid.*, p. 264-265.

⁶ Sis à l'ouest de Lausanne, le domaine de Dorigny est occupé aujourd'hui par le campus de l'université du lieu. En 1775, il appartenait à la famille de Loys. Antoinette de Loys, née de Chandieu, était sœur de la mère de Benjamin Constant.

⁷ Benjamin Constant; *Œuvres complètes de Benjamin Constant, Écrits de jeunesse (1774-1779)*, éd. Lucia Omacini et Jean-Daniel Candaux, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1998, t. I, p. 61-62.

⁸ Voir notamment Roger Francillon, « Benjamin Constant ou la Suisse refoulée », *Annales Benjamin Constant*, 13, 1992, p. 115-128.

⁹ La question de la poésie en Suisse romande au temps des Lumières a été étudiée avec beaucoup de précision par Timothée Léchet dans son ouvrage déjà cité : « *Ayons aussi une poésie nationale* » *Affirmation d'une périphérie littéraire en Suisse (1730-1830)*, Genève, Droz, 2017..

¹⁰ Jean-Baptiste Boyer d'Argens, *Lettres juives, ou Correspondance philosophique, historique et critique, Entre un Juif Voyageur à Paris et ses Correspondans en divers endroits*, La Haye, Pierre Paupie, 1736, t. III, p. 59-63.

¹¹ *Journal helvétique*, novembre 1740, cité par Jean-Daniel Candaux, « D'Argens et les Suisses : le dossier du *Journal helvétique* », in Jean-Louis Vissière (éd.), *Le Marquis d'Argens*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1990, p. 194.

¹² Louis-Sébastien Mercier, *Mon bonnet de nuit*, Neuchâtel, Société typographique de Neuchâtel, 1784, p. 39-40.

¹³ *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines. Mis en ordre par M. De Felice*, Yverdon, s.n., 1770-1776.

¹⁴ Charles-Emmanuel de Warnery, *Remarques sur l'Essai général de tactique de Guibert*, Varsovie, s.n., 1782, p. 59-60.

¹⁵ Jean-Louis Bridel, *Les Infortunes du jeune chevalier de La Lande* [1781], éd. Yves Giraud, Genève, Slatkine, 2002, lettre XVIII, p. 80.

¹⁶ François Vernes, *La Franciade ou l'ancienne France. Poème en seize chants par M. Vernes, Fils, Citoyen de Genève*, Lausanne, Jean Mourer, 1789, p. iv. On a pu voir, au chapitre 2, que cette observation de Vernes sur la virginité poétique de son pays n'était plus vraiment pertinente en 1789.

¹⁷ Voir les « Réglemens et protocole de la Société littéraire de Lausanne 1772-1782 », ms. BCU, IS 1387 ; on y découvre que la question a été posée deux fois de manière différente : « Si les Suisses n'ont pas de Poésie nationale, et en quoi elle doit différer de celle des peuples voisins ? », en 1780 et « Pourquoi le Païs de Vaud a-t-il produit si peu de Poètes ? », en 1782.

¹⁸ Outre Jean-Louis et Philippe-Sirice, l'histoire littéraire enregistre encore le nom du troisième des frères Bridel, Samuel-Élisée, auteur de recueils poétiques publiés dans la première décennie du XIX^e siècle ; voir Jean-Noël Pascal, « Un poète lyrique suisse émule de Lebrun : le baron Samuel-Élisée Bridel », *Cahiers Roucher – André Chénier*, 23, 2004, p. 121-139.

¹⁹ Pierre Kohler, « Samuel de Constant et l'histoire de la poésie », *Revue historique vaudoise*, mai-juin 1931, 3, p. 140.

²⁰ Théodore de Bèze, *Soixante neuf psaulmes mis en rithme françoise, quarante neuf par Clément Marot, avec le cantique de Siméon et les dix commandements*, Genève, 1556. Notons en outre qu'une nouvelle traduction en français des psaumes a été réalisée en Suisse sous la direction de Jacques-Laurent Garcin de Cottens, *Odes sacrées ou les psaumes de David en vers français par divers auteurs*, publiée par la Société typographique de Berne en 1764 (je remercie Jean-Daniel Candaux qui m'a communiqué cette information). À propos des traductions de Lefranc de Pompignan et de leur exploitation en Suisse, voir le chapitre 6. consacré à Élie Bertrand.

²¹ Pierre Kohler, « Samuel de Constant et l'histoire de la poésie », *art. cit.*, p. 139.

²² Voir notamment Pascal Singy, *L'Image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan, 1997.

²³ Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, t. II, p. 6 ; voir à ce sujet Jérôme Meizoz, *Le Gueux philosophe (Jean-Jacques Rousseau)*, Lausanne, Antipodes, 2003.

²⁴ Pierre Kohler, « Samuel de Constant et l'histoire de la poésie », *art. cit.*, p. 139.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*, p. 134.

²⁷ *Ibid.*, p. 139-140.

²⁸ *Ibid.*, p. 138.

²⁹ Le dossier des contributions poétiques de Bridel pour les années qui nous intéressent comprend les manuscrits « Mes Passetems », Bibliothèque de Genève, ms. Suppl. 689, « Les Rêveries d'un jeune Suisse », Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 382-383, « Les Suisses ont-ils une poésie nationale et quelle doit être cette poésie ? », in *Mémoires lus à Lausanne dans une Société de gens de lettres, 1780-1782* (août 1780 pour le texte en cause), Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire, IS 1989, p. 202-210, ainsi que le volume imprimé des *Poésies helvétiques*, Lausanne, Jean Mourer, 1782.

³⁰ Philippe-Sirice Bridel, « Les Suisses ont-ils une poésie nationale et quelle doit être cette poésie ? », *art. cit.* (les italiques correspondent aux mots soulignés dans le manuscrit).

³¹ Voir, notamment, les contributions de Roger Francillon et de Claude Reichler dans Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne, Payot, 1996, t. 1, p. 225-241 et 243-253 (2^e édition, Genève, Zoé, 2015, p. 186-199 et 200-210).

³² Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1959, t. I, p. 157.

³³ Lettre du 30 mai 1762, in Jean-Jacques Rousseau, *Lettres*, éd. Jean-Daniel Candaux, Frédéric S. Eigeldinger et Raymond Trousson, Genève, Slatkine, 2012, t. 2, p. 1122.

³⁴ Bêat Louis de Muralt, *Lettres sur les Anglais et sur les Français et sur les voyages* [1725], Paris, Champion, 1933, p. 247-249.

³⁵ Voir Virgile Rossel, *Histoire littéraire de la Suisse romande* [1889-1891], Neuchâtel, F. Zahn, 1903, p. 295-296.

³⁶ Dans les limites de cette étude, nous sommes obligés de simplifier beaucoup de choses ; ainsi, l'examen de la poésie française au XVIII^e siècle, elle-même secouée par une crise profonde, mériterait d'être nuancé. On ne peut que renvoyer aux ouvrages de Jean Roudaut, *Poètes et grammairiens au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1971, d'Édouard Guitton, *Jacques Delille (1738-1813) et le poème de la nature en France de 1750 à 1820*, Lille, Université de Lille, 1976, de Sylvain Menant, *La Chute d'Icare : la crise de la poésie française, 1700-1750*, Genève, Droz, 1981, et de Jean-Noël Pascal, *Les Successeurs de La Fontaine au siècle des Lumières (1715-1815)*, New York/Berne [etc.], Peter Lang, 1995, ainsi qu'aux commentaires de Catriona Seth dans son édition du volet XVIII^e siècle de Martine Bercot, Michel Collot et Catriona Seth (éd.) *Anthologie de la poésie française, XVIII^e siècle, XIX^e siècle, XX^e siècle*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2000.

³⁷ La paternité de cet article ne peut pas être attribuée clairement ; dans son très utile inventaire, Clorinda Donato le mentionne comme produit d'une « intervention éditoriale », ce qui semble désigner F.B. de Felice lui-même (http://c18.net/ey/ey_infos.php).

³⁸ Germaine de Staël, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* [1800], éd. Axel Blaeschke, Paris, Classiques Garnier, 1998, p. 15.

³⁹ *Ibid.*, p. 16.

⁴⁰ Germaine de Staël, *Corinne ou l'Italie* [1807], éd. Simone Balayé, *Œuvres complètes*, II, 3, Paris, Champion, 2000, p. 159.

⁴¹ Benjamin Constant, *Œuvres complètes de Benjamin Constant*, t. VI, *Journaux intimes*, 15 mai 1804, éd. Paul Delbouille, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2002, p. 126-127.

8. L'écriture de soi

Depuis quelques années, l'étude des écrits personnels de toute nature a connu dans de nombreux pays un développement remarquable. C'est aussi le cas en Suisse. Comme ailleurs, cela a commencé par la publication, d'abord aléatoire, puis toujours plus soignée, de certaines pièces de ce patrimoine jugées particulièrement dignes d'intérêt. On peut citer par exemple la mise au jour du *Journal de ma vie* du pasteur du Jura bernois Théophile Rémy Frêne (1727-1804¹) ou celle du *Journal* de Louis-François Guiguer de Prangins (1741-1786²), qui confirment à l'évidence le profit à la fois historique et littéraire qu'il y a à publier de tels documents. Aujourd'hui, ces écrits font l'objet de recensements et d'études systématiques, plusieurs projets d'édition sont en cours et l'on peut déjà avoir accès à une base de données extrêmement précieuse, réalisée sous la direction de Kaspar von Greyerz pour la Suisse alémanique, puis de Danièle Tosato-Rigo et Miriam Nicoli pour la Suisse romande et le Tessin ; cette base de données est encore en cours d'élaboration, mais elle répertorie et décrit déjà un bon millier de documents conservés dans les archives cantonales et municipales, les bibliothèques et même certains fonds privés³. On a désormais sous les yeux un paysage immense et fort varié, constitué pour la seule Suisse romande, par plus de cinq cents pièces enregistrées à ce jour. Certaines d'entre elles étaient déjà connues, avaient été lues et citées par des chercheurs, mais elles sont maintenant situées dans une perspective d'ensemble qui permet d'interroger plus sérieusement leur spécificité.

Un pays d'egoscripteurs ?

Au premier abord, quand on parle d'« egodocuments » ou d'écriture de soi, on peut penser se trouver, en Suisse romande, en terrain propice. N'a-t-on pas souvent caractérisé la littérature produite au pays de Rousseau, de Benjamin Constant et d'Amiel, par une propension particulière à l'introspection ? Aussi cette tendance, pour autant qu'on lui confère une certaine pertinence, serait-elle déjà perceptible au siècle des Lumières ? Le protestantisme, le républicanisme, l'absence d'une sociabilité de cour, le morcellement politique, culturel et géographique, reconnus habituellement pour les déterminants principaux (mais de loin pas exclusifs) de l'espace intellectuel helvétique au XVIII^e siècle, pourraient-ils être également tenus pour des facteurs propres à susciter, pour ce genre d'écrits, une quantité et une qualité extraordinaires ? Sans parler de Jean-Jacques Rousseau, promu couramment au statut d'« inventeur » de l'autobiographie moderne, mais qui pourrait aussi être vu, au besoin, comme le produit le plus abouti d'un conditionnement culturel particulièrement favorable aux épanchements de la subjectivité.

Derrière ces questions se profile, on le voit bien, la tentation d'un examen clair et rassurant qui livrerait des clés à usage multiple, des faisceaux d'explications bien liées, un tableau où les ombres auraient cédé devant les feux de l'évidence. Après tout, il ne semble pas absurde, à première vue, d'associer au protestantisme des velléités d'épanchement intime des individus⁴, d'imputer aux frontières de toutes espèces qui s'érigent de partout une tendance à se dire soi-même dans un univers limité, de considérer que la culture républicaine pourrait favoriser l'accomplissement chez les humbles d'activités réservées ailleurs aux nantis de l'instruction, de penser enfin qu'un paysage littéraire moins marqué par l'empire des conventions littéraires renforcées par les cercles dominants pourrait inspirer une certaine liberté de forme propice à l'expression spontanée du moi.

Cependant, ces explications trop évidentes ont tendance à se défaire dans la mesure même où s'enrichit l'information sur les pratiques de l'écriture du moi et sur les objets textuels qui en résultent. D'abord, il n'est pas forcément vrai que la Suisse romande aurait

produit, au temps de Guiguer et du pasteur Frêne, une quantité exceptionnelle de journaux et autres notations personnelles. Car la densification des recherches dont il a été question plus haut touche pareillement les différentes régions de l'Europe, avec des résultats tout aussi spectaculaires, et l'on sait bien aujourd'hui qu'il ne se passe plus de semaine sans que réapparaissent ici ou là de nouveaux documents⁵. Rien ne permet plus de dire aujourd'hui, sous le patronage opportun de Rousseau et d'Amiel, qu'on aurait écrit davantage sur soi-même dans nos régions que dans les pays voisins ou lointains. Et même si cela devait finalement être avéré par preuve statistique, il faudrait toujours tenir compte du fait incontestable que nos archives n'ont pas eu à essayer depuis des siècles toutes les turbulences qui ont généré tant de destructions dans la plupart des pays d'Europe et que si nous avons davantage de documents conservés qu'ailleurs, cela ne veut pas nécessairement dire qu'on en aurait produit davantage qu'ailleurs.

Le nombre d'écrits personnels identifiés est donc considérable non pas en tant qu'indice d'une particularité suisse, mais parce qu'il nous met en face d'une pratique scripturaire particulièrement étendue, d'un point de vue purement quantitatif comme en ce qui concerne la variété de ses manifestations ainsi que la diversité des scripteurs qui appartiennent à toutes les couches de la société, du moins celles qui avaient été touchées par l'alphabétisation et qui, en Suisse, présentaient un spectre relativement ample⁶. Mais la diversité même de ces documents empêche à l'évidence de les réunir en un seul ensemble qui serait le produit d'une même série de déterminations. En vertu de quelle volonté de clarification serions-nous en droit de ranger sur un même rayon défini par une même combinaison d'explications la notation des pensées nocturnes du petit libraire genevois Pierre Frémont (1727-1792⁷), les soixante-trois ans de journal continu du modeste pasteur de village Frêne dans le Jura bernois, les dix-neuf mille pages du mémorial tenu par le magistrat lausannois Jean Henri Polier de Vernand (1715-1791⁸), les divers écrits autobiographiques de Charles Bonnet (1720-1793), les journaux chinois et genevois de Charles de Constant (1762-1835), les carnets de notes du Doyen Bridel (1757-1845), les journaux à plusieurs mains tenus à Genève dans la famille du médecin Louis Odier (1748-1817), ainsi que les « confessions » rédigées solitairement par lui-même⁹, la documentation familiale et personnelle tenue par Catherine de Charrière de Sévery, née Chandieu (1741-1796), dans le

prolongement des notations de Mmes de Villars ses tantes, avant que sa fille Angletine (1770-1848) ne prenne le relais à la fin du siècle ou encore ce fameux journal de Guiguer de Prangins, baron provincial éclairé ? Et l'on ne parle même pas des livres de raison, ni des extraits de lectures et *silvae rerum*, ni des notations de voyage, ni des journaux de campagnes militaires, ni des autoportraits ou récits de soi prescrits à fins pédagogiques ou d'édification religieuse. Il y a même des écrits personnels assumés par une seule personne qui réunissent presque toutes ces formes possibles, comme les « Cahiers verts » de Rosalie de Constant (1758-1834) sur lesquels nous aurons à revenir bientôt. Sauf l'argument géographique dont on voit bien qu'il n'a plus guère de portée pour justifier l'ensemble, on pourrait très bien associer à cette liste, pour en souligner l'éclectisme, le journal philosophique tenu dans les années 1740 par Eliza Lucas, une jeune fille de planteur en Caroline du Sud, ou le livre de la famille Zawisza en Lithuanie et mille autres exemples issus des quatre coins du monde.

La Suisse, ici, ne fait que refléter une même réalité dont les contours se dessinent toujours plus nettement avec les progrès de la recherche : partout, dans les milieux les plus divers, on a écrit de soi et sur soi, partout on a produit et reproduit, dans ces pratiques d'écriture, des textes qui se caractérisent avant tout par leur infinie variété. Mais ce corpus si difficile à cerner, si hétéroclite dans les formes de ses constituants comme dans les contenus qu'ils portent, peut au moins nous renseigner sur les propriétés et l'étendue de la « culture littéraire » assimilée par les auteurs multiples de ces écrits.

Des textes « littéraires » ?

La majorité des documents répertoriés appartient à la catégorie des « livres de raison » (de *liber rationum*, c'est-à-dire livre de compte) où l'on prend note de jour en jour, de semaine en semaine ou de mois en mois, des revenus, des dépenses et, plus généralement, de ce qui se comptabilise. Destinés à documenter la gestion du patrimoine familial, ces livres enregistrent souvent aussi les faits remarquables de la vie de la famille ou de la communauté au sens plus large, des généalogies, des notations d'ordre météorologique, la mention d'événements dignes de mémoire à petite ou à grande échelle. Ils sont,

depuis le Moyen Âge, une extension de ce besoin primordial qui a déjà poussé les hommes à graver des tablettes dans la Mésopotamie de la période d'Uruk : dénombrer les ressources pour en administrer l'usage. En général, les livres de raison ne débordent guère au-delà de ce programme, sauf qu'ils l'inscrivent dans un contexte plus ou moins étendu. Il n'est donc pas prévu qu'ils présentent des manifestations d'originalité ou des velléités créatrices dans l'énoncé des données enregistrées. Ces livres ne sont pas censés porter de marques spécifiques, propres à l'individu qui les tient, d'autant plus qu'habituellement, les scripteurs changent à mesure que les rôles se redéfinissent au sein de la famille ou que passent les générations. Certes, à y regarder de plus près, il est certain qu'on trouverait d'intéressantes exceptions à cette règle, mais on se tournera avec bien plus de profit vers d'autres catégories d'écrits personnels qui voient le jour dans le contexte de l'édification religieuse ou morale au XVI^e siècle et qui vont se multiplier et se diversifier avec le temps pour connaître, au siècle des Lumières, une extension significative, tant en ce qui concerne les formes que les contenus : les journaux personnels, les récits de vie, les « autobiographies¹⁰ ».

Pour mesurer le degré de « littéarité » de ces textes, on peut d'abord les interroger sur la question de la conscience auctoriale : quelles informations le scripteur livre-t-il sur lui-même en tant qu'auteur d'un texte et sur ce texte en tant qu'il est destiné à un certain public ? Les exemples ne manquent pas ; ils sont tous aussi remarquables les uns que les autres. Commençons par celui de Jean-Henry Jaquerez (1711-1782) qui rédigea le récit de sa propre vie en 1742 ; quasi orphelin, il fut d'abord colporteur, puis brièvement maître d'école (« J'étais le plus drole de maître du monde Car je ne savait pour ainsy dire et comme on peut le voire par Ses mémoire, n'y lire n'y écrire quimporte j'étais aimé des peres et des mère aussy bin que des enfants, qui quoyque je ne susse pas grandchose aprenoient mieux et plus que sous quels maitres quilys ayent été¹¹ »), laquais à Paris, avant de se fixer en tant que notaire dans son village de Saicourt au-dessus de Reconvilier dans le Jura bernois. L'ouverture de son propos est particulièrement explicite ; c'est un « Avis au lecteur », soigneusement calligraphié, qui mérite d'être cité en entier : « Considère cher amy lecteur / Que je ne suis point un auteur / Que jay écrit pour mamuser, / Mes malheur mes prosperité / Je ny ai point mis lhorthographe / Car je ne connaît

point cet art / Chevront bisse accent virgule / Les points finale non je le jure / Ne sont point dans mon écriture.¹² » Un quasi illettré qui devient maître d'école et qui avoue, en vers, ses insuffisances langagières, tout en faisant, dans le cours de son récit, de nombreuses allusions aux fables d'Ésope et de La Fontaine, aux poèmes de Pibrac et de Boileau, à Cervantes, ainsi qu'à la Bible qu'il connaît de très près : voilà comment s'exprime de manière profondément paradoxale le rapport d'un homme simple à la culture de l'écrivain. En tout cas, il ne faudrait pas prendre à la lettre les aveux d'insuffisance linguistique du mémorialiste jurassien ; ils expriment surtout une posture ambiguë, faite de cette insécurité caractéristique du sentiment d'infériorité et d'une certaine audace qui se traduit dans le parler comme dans la conduite courageuse d'une vie de malchanceux. Quant à ses mémoires, qu'il met le plus grand soin à mettre au propre dans des cahiers ornés par lui de fioritures, il ne prétend les avoir écrits que pour son seul plaisir personnel : « je necrit que pour moy et ne cherche qu'à remplir quelques heures inutile, je ne doit point me soucier de dire a point nomé ou ce que j'écrit cest passe, je pretend simplement mamuser dans ma vieillesse si Dieu me fait la grace de vivre longtemps¹³ » ; mais le « judicieu lecteur » n'est jamais oublié : apostrophé régulièrement, il est érigé en instance de jugement et c'est pour s'éviter les sarcasmes que Jaquerez tient la posture de l'humble ignorant : « ce n'est qu'un confus assemblage de tout ce que j'ay fait pendant ma vie, je dis ceci pour éviter la peine aux critiques [...] La plus part de ceux qui entreprennent d'écrire soit leur histoire ou dautre s'applique autant qu'il leur est possible de s'aquérir de l'honneur ou de la reputation, les uns en fesant l'éloge ou le panagirique, ou plutôt une généalogie de leurs prédecesseurs de leur noblesse et de leur valleur, d'autres font l'éloge de leur ouvrage et le ferait volontiers d'eux même, mais comme je ne me flatte ni de lune ny de lautre de toutes ces calités je ne m'en attribuerai ny lune ny l'autre, étant sertain de n'en posséder aucune, tout ce que je pourrais dire tant pour mon avantage que pour celuy de ma famille ce serait comme disait Sanchot panssa quand son maitre chantait sa noblesse, que nous sommes de ces vieux chrétiens, titre qui lui tenait lieu de noblesse, ainssi voilà la mienne établie depuis longtemps¹⁴ ».

Jean-Antoine-Noé Polier de Bottens (1713-1783) est un homme d'une tout autre envergure intellectuelle et d'un tout autre statut

social : doyen des pasteurs de Lausanne, figure saillante des élites de cette ville. Mais ce n'est pas pour se faire valoir en tant que personnage public qu'il rédige des souvenirs de son enfance; c'est à fins strictement privées, à l'intention de ses enfants et, dit-il, à leur exclusive intention. « Je ne vous cacherai point mes faiblesses et mes défauts, et ne vous dissimulerai pas les fautes qui en ont été la suite ; il vous sera aisé de saisir les uns et les autres ; et si vous en profitez, mes chers enfants ! pour être plus sages et mieux avisés que moi, j'en bénis Dieu d'avance ; le but que je me suis proposé en écrivant ces mémoires sera rempli. » Et comme Jaquerez, le vénérable pasteur fait le lien entre les destinataires de son texte, les motifs qui l'ont poussé à l'écrire et la forme qu'il lui a donnée : « Comme ces mémoires ne doivent point sortir de vos mains, je me propose de les écrire d'une manière fort simple et sans courir après les fleurs de l'éloquence et d'un style recherché, souvent plus propre à altérer ou à déguiser la vérité, qu'à la rendre avec sa beauté et sa candeur naturelles.¹⁵ » Cependant, chez Polier, il ne s'agit pas d'avouer des faiblesses dans le maniement de la langue ; l'homme cultivé pose plutôt la question de l'écart qu'instaurent les formes conventionnelles du discours entre le contenu du propos qui veut être transmis et sa traduction dans le langage verbal. C'est le prédicateur qui parle, du haut de sa science et de son expérience rhétorique. On s'abstiendra toutefois d'approfondir la question de savoir à quoi nous conduirait l'application de la réflexion de Polier à ses propres productions oratoires en chaire relativement au contenu qu'elles sont censées véhiculer. On voit s'ouvrir un gouffre sous les pieds du pasteur qui manifeste une claire maîtrise des constituants du discours et de leurs propriétés, sans en mesurer peut-être tous les effets possibles : que reste-t-il de la « vérité », dans une homélie, sous les « fleurs de l'éloquence » et le « style recherché » ?

Les auteurs s'incarnent parfois en figures proéminentes de la haute culture, religieuse ou littéraire, comme le musicien Jacques Ghiotti (1767- après 1816), organiste à La Chaux-de-Fonds, qui raconte sa vie d'émigré turinois contraint de quitter son pays à cause des démêlés conjugaux de son père et place tout son récit sous le régime du malheur pour conclure en comparant son expérience de vie à celle de Job : « cependant Dieu veuille qu'après tant de revers j'aie enfin vidé la coupe des tribulations, et que je puisse finir mes jours en paix ; car si j'avais à supporter quelque nouvelle infortune, comme dans ce Pays

les Étrangers ne sont point admis dans les établissemens publics de bienfaisance, je n'aurais plus alors qu'à lever au Ciel mes yeux éteints, et à dire avec le saint homme Job : *fiat voluntas tua*¹⁶ !!! ».

D'autres mettent du temps à ajuster leur voix à un régime grammatical adéquat pour le sujet du discours, comme le notaire gruérien Jean-Joseph Combaz (1772-1846), qui commence le récit de sa jeunesse à la troisième personne (« Il naquit à Montbovon de parens médiocrement riches »), poursuit à la troisième personne du pluriel (« Le lendemain, il passèrent par Sorens pour prendre le guide qui devoit les conduire, et ce même jour ils allèrent prendre gitte dans la ville de Fribourg au logis des trois Rois, proche le pont de Berne »), passe à la première personne du pluriel (« Enfin nous allâmes coucher vers les onze heures dans notre oberge ») avant de glisser comme naturellement vers le « je » (« Le lendemain, nous partîmes de ce lieu, et je me trouvai beaucoup mieux ») qui assumera la suite du récit fait d'anecdotes survenues lors de petits voyages et de l'évocation très laconique du parcours de formation achevé en 1790 où « je fus reçu notaire¹⁷ ».

La question du rapport entre le sujet réel du discours et son expression grammaticale n'est pas qu'une affaire de langage. Dans beaucoup de journaux personnels, on constate qu'il y a des flottements dans l'expression, comme dans l'identité du sujet. Et ce n'est pas parce que les « auteurs » auraient des doutes ou des lacunes dans le maniement des formes langagières. C'est que ces journaux ne sont souvent « personnels » que dans un sens très particulier, propre à l'époque en cause. Ce sont des textes qui ont été produits, réunis et maintenus en collections, conservés, transmis par héritage, trop souvent perdus, dispersés ou détruits, parfois vendus, d'autres fois sauvés par des legs aux institutions publiques de conservation. Chacun de ces documents a une histoire passionnante à raconter, celle de liasses, de cahiers, de volumes reliés qui n'avaient aucune raison d'arriver jusqu'à nous pour entrer dans l'espace public, mais qui y sont arrivés par le jeu d'aléas dont l'histoire s'est plu à multiplier les formes. Car ce qui caractérise la plus grande partie de ces documents, c'est qu'ils ont été destinés à une conservation privée régie par des stratégies diverses, mais toujours orientées par le principe de la transmission du patrimoine individuel ou plus souvent familial. Il ne paraît pas aberrant de voir dans cette donnée consubstantielle aux objets eux-mêmes une

partie du sens qu'on peut conférer à la dimension « personnelle » de ces écrits.

On pourrait objecter non sans raison que c'est justement à cause de cette incertitude sémantique qu'on a souvent préféré parler de documents privés, plutôt que de documents personnels. Mais cette difficulté ne tiendrait-elle pas à une erreur, une erreur sur la « personne » ? C'est une question que suggèrent ces documents non plus seulement dans leur histoire et leur matérialité, mais aussi dans leur forme discursive et rhétorique comme dans leur contenu. L'interrogation que l'on peut formuler sur la « personne » n'est pas séparable d'un certain nombre de certitudes que véhicule l'histoire des écrits du moi, de l'« autobiographie ». Parmi celles-ci, il y a cette opinion commune reposant sur une conception moderne du sujet humain centrée sur le primat de l'intellect, des sentiments, des émotions, de la conscience avec ses arrière-fonds. C'est dans cette optique que s'opère le découpage historique standard qui intervient justement à la fin du XVIII^e siècle et qui sépare les temps d'un *je* contenu tout entier dans le champ des agissements, des temps d'un autre *je*, toujours plus enclin à s'épancher sur ses émotions, ses doutes, ses souffrances, les errances de sa vie intérieure, un *je* qui s'objectivise lui-même et qui devient *moi*.

Bien sûr, ce n'est pas ici le lieu de discuter les fondements de ce découpage. On peut cependant constater, par exemple à la lumière du *Journal* de Guiguer de Prangins ou de ceux des trois générations de dames Chandieu-Charrière-Sévery¹⁸, à quel point le sujet du discours se dérobe devant cette question fondamentale : qui parle ? Chez Guiguer, nous trouvons un sujet qui parle de lui-même d'abord à la troisième personne (« l'écrivain du journal », « le malade », « le journaliste », « il ») ou à une première personne du pluriel qui n'a rien de rhétorique, puisqu'on apprend rapidement que la plume passe de main en main et que la fonction du « journaliste » est assumée tour à tour par Guiguer lui-même ou par son secrétaire, puis, lorsqu'elle sera entrée dans sa vie, par son épouse Matilda. Mais déjà avant cet événement, le journal a tout à coup intégré, dans la cinquième année de son déroulement (en 1776), un nouveau régime de parole reposant enfin sur la première personne du singulier : c'est l'apparition du *je*, mais un *je* toujours mêlé à ses substituts en écriture comme à la vie communautaire qui est principalement décrite¹⁹.

Il n'y a pas les mêmes glissements discursifs dans les notations de Catherine de Charrière de Sévery, puis de sa fille Angletine ; ce sont des propos portés par un *je* clairement identifié et singulier, mais un *je* qui commence par réassumer le discours de la génération précédente (les tantes de Catherine, puis Catherine elle-même par rapport à Angletine). Dans un cas comme dans l'autre, la voix comme organe d'expression de la personne est un flux qui entraîne et conjoint plusieurs individualités, comme le signe d'une singularité partagée. *Je* n'est pas un autre, il est moi avec les quelques autres qui parlent pour moi quand je me tais et qui font ainsi de mon identité une valeur collective. Ce sujet, que le discours rend pour ainsi dire consubstantiel à ses substituts, met en lumière un élément central de ce qui nourrit sa propre conscience de soi-même, sa propre « personnalité » : un ancrage familial, voire dynastique, matérialisé dans la solidité des demeures qui se transmettent de génération en génération et qui abritent au fil des décennies et parfois des siècles du mobilier, des livres, des papiers, signes d'une mémoire privée, mais collective, qui se transmettent par voie d'héritage, quitte à se trouver détournés un jour de leur milieu pour essayer toutes sortes d'accidents, de la destruction à la dispersion, quand ce n'est pas l'aboutissement salvateur – mais aliénant jusqu'à un certain point – dans les archives et collections publiques. Néanmoins, même dans un cas aussi parlant que celui des dames Charrière de Sévery, on trouvera des glissements, des failles, des irruptions d'une subjectivité qui refuse parfois le carcan du document collectif. Ainsi, quelquefois, Catherine se laisse-t-elle aller à des épanchements intimes qui font saillie dans le cours des notations « objectives », par exemple dans un passage comme celui-ci : « enfin il y a des jours où l'âme est oppressée, j'ai cependant mes enfants autour de moi, mon cher ami revient ce soir, que de douceurs ! Mais j'ai mille choses dans la Société qui affectent une sensibilité. Je veux m'attacher de plus en plus à la religion qui adoucira tous mes sentiments, me consolera de tout, me fera remplir tous mes devoirs, me rendra humble et détachée, ah, que j'ai besoin de devenir humble, c'est l'orgueil qui a fait une partie de mes maux, et le manque de douceur, ah mon cher ami, puissé-je profiter de tes divines leçons, et qu'une fois tu sois content de moi, que de belles années j'ai perdues²⁰ ! ».

Cette question de l'« auteur » du document personnel, on le voit, concerne tout à la fois la conscience du rôle discursif tenu par le sujet

de la parole, avec toutes les poses et les déguisements que cela peut impliquer, la dimension anthropologique de la subjectivité humaine telle qu'elle est conçue à telle ou telle époque et l'histoire matérielle des documents qui sont devenus littéraires dès qu'ils sont devenus des textes à lire. Cela fait déjà beaucoup, mais on n'en a pas encore fini avec la « littérarité ».

Des textes composés

Comment faire pour rendre compte, en les traduisant dans le langage verbal, des faits vécus au jour le jour, qui sont multiples, s'enchaînent le plus souvent sans autre ordre que la succession, s'annulent parfois les uns les autres ou se contredisent, échappent bien souvent à la perception même la plus attentive ? Bref, la vie, toute la vie peut-elle être reflétée et contenue dans un texte ? Beaucoup des secrétaires de cette vie semblent croire que oui. Et pas seulement ceux qui, comme Polier de Bottens, imaginent qu'il suffirait de renoncer aux prestiges des formes élaborées pour assurer la transparence dans le recensement des faits. La réponse la plus simple au problème semble être celle-ci : prenons note tous les jours de tout ce qu'il advient. Cela donne des journaux-fleuve comme celui de Théophile Rémy Frêne qui, pendant soixante-trois ans, s'est efforcé de consigner quotidiennement les événements de sa vie ; son gendre, Jonas de Géliou (1740-1827), pasteur lui aussi, à Lignièrès, puis à Colombier, fit encore mieux, puisqu'il consigna soixante-cinq ans de levers et de couchers du soleil, de lectures, de visites, d'événements familiaux, de travaux des champs ou de variations météorologiques²¹. Mais Frêne lui-même se rend compte des limites de cette méthode ou plutôt des avantages qu'apporte l'écriture par rapport au déjà vécu qui ne revient pas : on peut toujours reprendre son texte, le compléter, le corriger, ce que le diariste ne manque pas de faire lorsqu'il lui arrive de relire son journal pour entretenir ses souvenirs. Là, la plume ne sait pas rester inactive : elle corrige, elle complète, elle commente²². Elle vit son rapport démultiplié au temps qui n'est pas celui de l'expérience quotidienne. De même que, par la lecture de son propre journal, le scripteur peut avoir le sentiment de revivre sa vie, tout en se rendant compte que ce n'est pas, que ce n'est plus la même vie.

Encore plus prolixe aura été le militaire et magistrat François Pierre Frédéric de Diesbach (1739-1811) qui a laissé quatorze volumes de journaux personnels, soit près de cinq mille pages de notations détaillées, agrémentées ici ou là de dessins, comme si l'auteur avait conscience du fait que les mots pouvaient ne pas toujours suffire²³. Même sa mort est là pour mettre le point final adéquat à cette chronique d'une vie, mort relatée par un neveu qui semble avoir compris que l'œuvre de son oncle ne serait pas achevée, ne présenterait pas la complétude visée par ce zèle extraordinaire dans l'écriture, si quelqu'un ne venait pas y apporter cette nécessaire adjonction qui remplit effectivement la lacune inévitable de tout récit de vie à la première personne – non sans fausser la voix du chroniqueur.

Ces tentatives de totalisation sont fascinantes, autant par l'acharnement héroïque de leurs auteurs que par le tragique dont sont fatalement frappées ces vaines entreprises. Elles font penser aux efforts des encyclopédistes qui, à cette époque, vivent l'expérience difficile de l'impossibilité foncière du projet qu'ils ont engagé, condamnés qu'ils seront toujours à constater les manques, les insuffisances, les erreurs et à courir après un savoir qui avance plus vite que les serviteurs de l'œuvre. De même, les auteurs de journaux personnels doivent bien constater qu'il ne suffit pas de soumettre sa plume à l'ordonnement des jours. Une vie humaine peut être considérée comme un tout, certes, mais en croisant d'autres destinées, en générant même d'autres vies quand est donnée la faveur de la parentalité, elle met sans cesse le sujet en face de la relativité de sa propre vie et de la dimension très anecdotique de son compte rendu. Compte rendu, par ailleurs, toujours insuffisant, incomplet, incapable de saisir la substance kaleïdoscopique des jours et l'incompréhensible orientation de leur succession, inapte à tout enregistrer, vu le spectre du langage qui est autrement limité que celui de l'expérience humaine du réel.

Beaucoup d'auteurs d'écrits personnels font preuve, à l'égard de ces insurmontables difficultés, d'une plus grande modestie ou d'une lucidité plus aiguë. S'ils sont diaristes, ils assument leur propre imperfection en escamotant des jours, en se taisant pendant des périodes plus ou moins longues, en choisissant de ne consigner les journées que pendant une période limitée, parce que c'est une période particulière (comme dans le cas des nombreux journaux de voyages), parce qu'un choix tout subjectif a été opéré, parce que c'est la vie elle-même

qui a imposé ce découpage ou encore parce que des pages, voire des volumes entiers, ont été perdus dans l'histoire agitée des documents. Ainsi, dans leur grande majorité, les journaux personnels qui nous sont parvenus sont fragmentaires ; ils contiennent il est vrai moins d'information que les entreprises totales, mais au vu de ce qui vient d'être dit au sujet de ces dernières, il ne faudrait pas penser que ces documents seraient moins « vrais » parce qu'ils ne sont que les morceaux d'un tout.

Cette totalité qu'il n'est donc pas possible de restituer telle quelle, on peut essayer de la figurer par un acte de composition. Là, ce n'est pas la vie qui serait complète, mais le récit de cette vie qui obéit à d'autres critères d'unité et de cohérence que la vie elle-même. C'est ce que semblent avoir bien compris certains mémorialistes qui ont pris soin de construire leur discours en parties, d'y distribuer l'information selon des critères divers (chronologiques, thématiques ou formels) et parfois même de donner à leurs manuscrits une forme correspondant à ces principes de composition. C'est le cas, par exemple, du récit de vie du capitaine Louis François Régis de Courten (1746-1817) qui n'a d'un journal que l'intitulé et dont les quelque deux cents pages sont distribuées en chapitres dotés d'un titre correspondant au contenu et clairement séparés les uns des autres par un trait de plume²⁴. Ailleurs, c'est une période de vie qui est découpée comme un épisode, pour donner lieu à un récit homogène et ramassé ; tel est *Ma vie* de Benjamin Constant (1767-1830) où ce dernier raconte, sous un titre lui aussi trompeur, des scènes mouvementées de sa jeunesse dans un récit qui est manifestement inachevé et qui semble même afficher l'inachèvement comme une contrainte de la parole narrative²⁵. Quant à Jean-Henry Jaquerez, s'il n'a pas les moyens de trouver une parade littéraire aux impossibilités de tout dire, il comprend cependant fort bien que l'écriture pose nécessairement la question de la composition : « Je pourrais dans cette ouvrage qui et si confu, ne mettre pas toujours les evenement dans leur temps et dans leur ordre comme je lais remarqué en plusieurs androit.²⁶ » Sa lucidité s'affirme encore plus clairement dans le passage qui suit où s'esquisse une explication des choix qui ont été opérés : « l'histoire que j'écrit n'est composé que d'actïon, et de santiment, jentrepren de raporter ce que j'aÿ fait, et ce qui m'est arrivé et non ce que jay veu je nen raporterai que ce qui sera absolument nécessaire pour l'intelligence de ce que j'écrit parce que ce qui

arrive ne peut être rapporté sans rapporter en même temps l'endroit où elle est arrivée.²⁷ »

Enfin, c'est parfois dans la matérialité du document que s'exprime la volonté de produire un texte capable de porter de la manière la plus digne possible son statut d'objet autonome, distinct de la réalité dont il rend compte. Combaz travaille la page de titre du petit cahier de ses souvenirs d'enfance en la présentant comme une page de livre imprimé, sans omettre d'y ajouter un ornement « typographique » fait à la main et conclu par une petite caricature. Certains de ces ouvrages sont calligraphiés, dotés d'une couverture ornée, agrémentés de dessins et porteurs ainsi d'indices qui nous renseignent non seulement sur la conscience de « faire un livre », même si ce livre doit rester à l'état d'unique exemplaire, mais aussi sur la qualité de la relation du scripteur ou de la scriptrice avec le ou la destinataire de l'objet ; tels sont par exemple le *Journal d'Alfred* rédigé à sa naissance par ses parents, Françoise Marie Antoinette et François Gautier (resp. 1769-1847 et 1755-1828) ou le cahier de conseils *A ma bien chère fille Pauline d'Huc de Béthusy* prodigués par Élisabeth d'Huc (vers 1730-après 1798²⁸).

Les réponses sont donc diverses, mais la question reste toujours la même, c'est celle du rapport entre deux natures très différentes de totalité : celle d'une vie qui est bornée par deux événements biologiques imposés et remplie par une quantité non maîtrisable de faits et celle d'un texte qui est soumise à un principe de composition, lequel fournit une chance de conférer une certaine lisibilité, certes très insuffisante, aux données infinies de l'existence vécue. Qu'il en soit conscient ou non, peu importe : l'auteur d'un écrit personnel se met forcément en position de mesurer l'écart entre ces deux régimes de totalité, c'est-à-dire en position de devenir écrivain.

La fabrique des auteurs

Parmi les auteurs de ce genre d'écrits se trouvent aussi, bien sûr, des écrivains reconnus comme tels. L'exemple de Philippe-Sirice Bridel, le fameux « doyen » qui s'engagea avec tant d'énergie pour la défense et l'illustration d'une poésie nationale helvétique, est assez intéressant. En tant qu'aîné de huit enfants, il aurait dû hériter du

registre établi par son père et qui porte un titre explicite : *Livre de famille qui après moi doit passer à mon fils aîné à Lausanne*. C'est un recueil qui comporte un recensement des biens de la famille ainsi que des créances et cédulas, des notices généalogiques et biographiques, des copies de documents comptables, des brouillons de lettres. Pour des raisons qu'on ignore, Philippe-Sirice cédera à l'un de ses frères le soin de tenir ce registre après la mort du père, mais il a laissé lui-même au moins quatre autres documents qui relèvent de l'écrit personnel. Il y a d'abord un livre de raison assez curieux, puisqu'il comporte la liste des « présents de Nouvel An » que Bridel a reçus dans le cadre de ses fonctions de pasteur de l'église française de Bâle²⁹. Une autre pièce, très spécifique, comporte la notation au jour le jour des événements liés à la Révolution vaudoise, entre janvier 1798 et septembre 1799, tels que Bridel les a vécus à Château-d'Oex où il était en poste après avoir quitté Bâle³⁰. On trouve dans ce même cahier des notes d'une tout autre nature prises par l'auteur en lien avec la publication du périodique *Le Conservateur suisse ou recueil complet des étrennes helvétiques* qu'il éditera de 1813 à 1831. On constate ainsi au passage qu'un même cahier encore inachevé pouvait servir, bien des années plus tard, pour recevoir des notes diverses ; on a bien affaire à des recueils d'esquisses sans aucune visée de diffusion. On peut en dire autant des notes d'un voyage en Suisse effectué avec des amis en 1780, dont la tonalité très enthousiaste fait immédiatement penser au discours helvétiste que Bridel est en train de renforcer à cette époque et qui se concrétisera par sa première publication significative, les *Poésies helvétiques* (1782³¹).

Enfin, le plus intéressant de ces documents est un cahier de notes diverses intitulé *Mes passetems meo sum pauper in are 1777* qui réunit une série d'observations, de réflexions, de pensées, de brouillons poétiques, le tout organisé en chapitres numérotés et (parfois) datés, mais sans ordre systématique. C'est là, plus encore que dans les notes du voyage en Suisse, que l'on trouve l'écrivain dans son atelier, avec des textes qui ne seront jamais repris tels quels par la suite, mais qui sont déjà tout empreints de cet esprit helvétique dont Bridel sera le barde pendant des décennies. Le cahier s'ouvre sur un morceau qui évoque tout à la fois la technique de travail de l'intellectuel formé à l'ancienne méthode de la compilation et la pensée de l'écrivain qui veut s'émanciper de l'emprise des modèles ; c'est une déclaration, à certains

égards une déclaration de guerre, mais qui restera confinée dans l'intimité d'un cahier de notes : « On fait des extraits des livres que l'on lit, on copie les plus beaux morceaux que l'on y rencontre ; et pourquoi n'écrirait-on pas ses propres idées ? On se pare des plumes du paon – on emprunte son esprit, on le vole aux autres – Pourquoi ne cherche-t-on pas à polir ses réflexions, à penser bien par soi-même, sans le secours des autres ? Notre fonds est beaucoup plus riche que nous ne le croyons ; ce n'est que notre paresse qui nous empêche de le faire valoir – parce que les autres ont pensé, devons-nous nous en contenter ? – Dans nos rêveries mêmes, il y a du bon et si nous nous mettions bien dans l'idée que nous sommes riches avec ce qui nous appartient en propre, et qu'au contraire, nous sommes très pauvres avec ce que nous empruntons, nous serions bien plus portés à penser, à raisonner et à écrire – Je veux donc devoir quelque chose à moi-même, dussai-je être accusé de présomption, toujours ne serai-je au moins pas coupable de plagiat. Idées, rêveries, châteaux en Espagne, pensées sérieuses, graves, gaies, comiques, prose, vers – bêtises – Tout m'appartiendra, du moins le croirai-je et en fouillant dans mon esprit, quand je n'en tirerais que 2 idées passables, je serai plus content que si les autres m'en prêtaient cent³². [...] »

Il y a donc de tout dans ces notes, y compris des maximes un peu risquées, propres à se retourner un jour contre le poète lui-même dont on connaît la tendance à faire feu de tout bois : « Il suffit d'avoir fait une fois quatre vers passables pour se croire en droit d'en faire cent mauvais.³³ » Mais ce mélange des tons, des formes, des genres, ce concentré d'« idées, rêveries, châteaux en Espagne, pensées sérieuses, graves, gaies, comiques, prose, vers – bêtises », n'est plus un registre ou un répertoire, c'est le carnet d'esquisses d'un créateur qui s'essaie à toutes les tonalités avant d'ajuster sa voix à chacune des œuvres à réaliser.

C'est aussi dans ce mélange des genres que l'on reconnaît en Rosalie de Constant la femme de lettres qu'elle n'aura été finalement qu'en privé, à cause d'une étrange retenue qui la fera toujours reculer au seuil des grandes aventures, littéraires ou autres³⁴. Ce n'est pourtant ni l'esprit ni le talent qui lui manquaient. La lecture de ses lettres et celle de ses quatre « Cahiers verts » le confirment sans équivoque. Ce sont des recueils qu'il est difficile d'égaliser pour ce qui regarde la variété, la bigarrure. On y trouve de tout : notes

personnelles, commentaires critiques, recettes de cuisine, morceaux de musique, vers copiés ou composés, portraits, éloge funèbre, fragment de journal intime, dessins, récits, réflexions, brouillons, extraits, prescriptions médicales, observations botaniques, comptes³⁵. Et tout est rédigé avec la même facilité, la même légèreté, tout est vraiment *écrit* : depuis la recette du cake anglais jusqu'au petit récit « Valérie et Théodore » qui est remarquable pour une raison au moins, c'est qu'il reflète dans une projection fictionnelle une aventure assez peu commune où Rosalie s'est trouvée engagée, en 1791, dans un commerce épistolaire avec Bernardin de Saint-Pierre qui aurait pu se terminer par un rapprochement beaucoup plus sérieux entre deux solitaires en quête d'affection. La prudence de Rosalie empêcha ce dénouement, mais peut-être qu'il fallait cela pour tendre suffisamment la corde sensible et quelque peu tragique dont l'auteur avait besoin pour écrire son petit roman. « Valérie et Théodore » n'est sans doute pas ce qui s'est écrit de plus brillant à cette époque dans les environs de Lausanne, mais sa présence dans les « Cahiers verts », au milieu de tant d'autres morceaux si divers, vient confirmer que dans leurs réalisations les plus hardies, les écrits personnels peuvent être perçus comme des laboratoires où l'on peut voir s'opérer, sous toutes les formes possibles, la transmutation du vécu dans l'univers autonome de la littérature.

Les « Cahiers verts » montrent bien que cette alchimie n'est pas activée seulement lorsqu'il s'agit de conjurer une expérience personnelle assez douloureuse. On la voit se réaliser sur tous les tons et à tout propos. Dans ce sens, les notations réunies de Rosalie ressemblent assez au contenu si varié que présentent les sommaires des périodiques littéraires de ce temps. Qu'il s'agisse du *Journal helvétique* de Neuchâtel, du *Choix littéraire* de Genève ou du *Journal littéraire de Lausanne*, on reconnaît partout ce même modèle des *miscellanea* où l'hétéroclite propre au genre populaire des calendriers et des almanachs se trouve seulement rehaussé par l'ambition littéraire et, de cas en cas, le talent des rédacteurs. Dans ce genre d'écrits personnels, comme dans ces journaux si appréciés et si décriés tout en même temps, on semble être invité à parcourir l'espace à partir duquel la littérature est possible ; ce sont en quelque manière les lieux d'une littérature potentielle – qui s'actualise parfois.

Littérature du réel ou réalité de la littérature ?

Depuis longtemps, les écrits personnels (tout comme la correspondance) ont été exploités par les historiens comme sources d'informations sur la « vraie » vie des humains dans des temps généralement considérés à la lumière des actions des grands personnages et des écrits des plus instruits. Le journal du vitrier Jacques-Louis Ménétra, admirablement commenté par Daniel Roche³⁶ ou les écrits autobiographiques de trois générations de Platter sur lesquels Emmanuel Le Roy Ladurie a fondé une fresque mémorable de l'Europe du XVI^e siècle³⁷ en sont des exemples bien connus. Depuis un siècle au moins, les revues publiées par les sociétés cantonales d'histoire ont fait connaître des documents de ce type dans l'intention de restituer, par le témoignage direct, certaines données du quotidien des temps passés. Les écrits sur lesquels on travaille aujourd'hui, avec de nouveaux instruments et à la lumière de conceptions renouvelées de l'histoire, peuvent apporter de semblables résultats. Les nombreux pasteurs diaristes ou mémorialistes, par exemple, permettent de se faire une idée assez précise du rôle que ces ministres jouaient dans les communautés campagnardes ou urbaines, de leurs préoccupations de tout ordre, physiologiques, matérielles, sociales, culturelles, spirituelles. David Sandoz (1727-1804) de La Chaux-de-Fonds livre pour sa part, dans les six cent cinquante pages de son journal pour les années 1770-1779, une bonne idée de ce qui remplissait le quotidien d'un paysan éclairé : tâches ménagères et travaux agricoles, transactions toujours difficiles, vie communautaire et paroissiale, sensibilité familiale³⁸. Beaucoup plus tôt dans le siècle, un autre Sandoz, Jacques (1664-1738), lui aussi de La Chaux-de-Fonds, remplit huit cents pages de journal pour les années 1693-1712, où on le suit dans le dédoublement assez déconcertant de ses deux activités professionnelles de notaire et de perruquier, avec toute une série d'informations sur son fonctionnement dans le contexte social, sur ses déplacements, les grands événements de la vie de la communauté et de la famille, les problèmes de santé qui l'affectent lui et ses proches, avec, comme en prime d'originalité, des notations de ses rêves qui sont assurément le versant le plus étrangement intime de ses écrits³⁹. Les mémoires de Jean-Henry Jaquerez livrent beaucoup

de données sur la vie des gens simples dans le Jura, mais aussi sur les conditions de vie des Suisses qui se sont engagés dans le service domestique à Paris. On peut se rendre compte des difficultés de la vie d'un négociant à Genève en lisant les pages de lamentations écrites par Pierre-Guillaume Boissier (1772-1833⁴⁰), des conditions de vie du musicien Jacques Ghiotti déjà cité, du rôle tenu par l'avocat Jean-Georges Pillichody à Yverdon (1715-1783⁴¹) ou des préoccupations du « régent » Louis Reybaz (1685-après 1760) à Vevey⁴². En lisant ces pages, on apprend beaucoup de choses au sujet des pratiques familiales, des modalités d'éducation, du prix des denrées et du statut économique des uns et des autres, des difficultés sanitaires et médicales, des façons de se nourrir, de se déplacer, de se divertir, des pratiques de lecture et du rapport à l'écrit en général, des formes de la sociabilité dans les contextes très différents des campagnes, des petits bourgs et des villes, du fonctionnement de l'administration, etc. Mais toujours il faut garder à l'esprit que nous n'entendons qu'une seule voix dont on ne sait que rarement à quel diapason elle a été ajustée, quels motifs elle suit pour énoncer ceci et taire cela, quelles pulsions profondément personnelles la poussent à dire quelque chose de sa vie, quels modèles elle imite – et donc, dans quelle mesure on peut l'écouter comme un témoignage représentatif.

Certains auteurs nous renseignent aussi sur une autre réalité de la vie des Suisses de ce temps, ce sont ceux qui rendent compte de leurs voyages lointains. Ils ne sont pas très nombreux à avoir laissé des traces de leurs périple et tous ne sont pas partis très loin, mais il faut se rappeler que l'émigration est une réalité très tangible chez les jeunes gens : environ 12 % des hommes et 6 % des femmes quittent leur patrie parce qu'ils aspirent à des conditions de vie meilleures que celles qui leur sont promises dans un pays aux faibles ressources ou parce qu'ils ont soif de plus grands espaces et d'expériences nouvelles⁴³. On ne dispose que de bien peu de témoignages écrits des innombrables mercenaires qui ont usé leurs guêtres dans les casernes et souvent sur les champs de bataille de l'Europe, ni des nombreuses servantes et gouvernantes qui ont trouvé de l'emploi dans les riches familles d'Allemagne, d'Europe centrale ou de Russie. Ces gens d'« en bas », s'ils ont communiqué quelque chose de leur expérience, l'auront fait dans un milieu sans patrimoine où l'on n'avait guère l'habitude de la conservation des papiers de famille.

Ce n'est évidemment pas pareil pour les personnages instruits qui ont fréquenté les cours, les grandes familles, les académies dans les capitales de l'Europe ou qui sont partis plus loin. Charles de Constant (1762-1835), par exemple, le frère de Rosalie, a été un diariste appliqué pendant trente-trois ans ; ses dix-neuf cahiers comportent notamment le compte rendu de ses trois voyages en Chine (1778-1782, 1783-1786, 1789-1793⁴⁴), qui sont d'un intérêt très considérable et auraient pu facilement servir de matériau pour un de ces romans du lointain dont il sera question plus loin (chapitre 10). Mais le cas le plus remarquable, dans le contexte de ces considérations sur l'écriture, est sans doute celui du Lausannois César de Saussure qui a laissé trois gros volumes de relations de ses nombreux voyages et de son long séjour en Turquie⁴⁵. Ce sont plus de six cents feuillets qui sont remplis d'informations captivantes non seulement sur les pays visités (l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, la France, le Portugal, l'Italie, la Turquie – y compris la Hongrie), mais aussi sur la vie quotidienne des voyageurs et des marins, sur la faune et la flore, les usages des peuples. La forme de ces témoignages est également remarquable : il s'agit de lettres écrites à un ami (probablement fictif), mises au net, rangées successivement comme des chapitres, chacun des trois volumes étant en outre enrichi d'un index des noms propres et des notions. À l'ouverture du premier volume, l'auteur se multiplie en recommandations adressées à ses filles afin qu'elles veillent à la bonne conservation de ce trésor. Saussure a réellement et très soigneusement « fait un livre », en trois volumes ; son texte en acquiert un tout nouveau statut, puisqu'il ressemble de très près aux multiples romans publiés sous la forme de relations de voyages présentés comme réels, selon la convention de vraisemblance en vigueur, mais évidemment fictifs.

Entre l'expérience authentique dont le sujet rend un compte qu'il veut le plus honnête que possible et les opérations de filtrage qui se mettent fatalement en action lors du passage à l'écriture, il y a tout ce champ de l'incertain où se joue la fameuse question de la vraisemblance qu'il ne faut évidemment pas confondre avec la véridicité. Cette question qui est au cœur de la pensée du littéraire depuis l'Antiquité et que la doctrine classique s'est ingéniée à réactualiser touche particulièrement les auteurs d'écrits personnels. Tous sont loin de s'en rendre compte ; ils n'ont pas forcément le génie de Rousseau qui, à l'ouverture de ses *Confessions*, exprime en quelques phrases toutes les

contradictions et les apories du postulat de sincérité. Mais leurs textes se donnent toujours à lire à la lumière du rapport complexe entre le désir de restituer le vécu et la tentation de faire œuvre, entre la vérité de l'expérience et les artifices de l'écriture.

¹ Théophile Rémy Frêne, *Journal de ma vie*, éd. André Bandelier, Porrentruy et Bienne, Société jurassienne d'émulation, 1993, 5 vol.

² Louis-François Guiguer de Prangins, *Journal 1771-1786*, éd. Rinantonio Viani avec une introduction et une postface de Chantal de Schoulepnikoff, Prangins, Association des amis du Château de Prangins, 2007-2009, 3 vol.

³ <http://wp.unil.ch/egodocuments>

⁴ Georges Gusdorf a défendu l'idée selon laquelle les écrits personnels seraient avant tout liés à la culture religieuse et qu'ils auraient été particulièrement abondants en pays protestants où la relation à la foi est une affaire plus individuelle ; voir *Les Écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 1990, p. 51 et s.

⁵ Voir notamment Jean-Pierre Bardet, Élisabeth Arnoul et François-Joseph Ruggiu (éd.), *Les Écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Enquêtes, analyses, publications*, Bordeaux, PUB, 2010, ainsi que Claudia Ulbrich, Kaspar von Greyerz et Lorenz Heiligensetzer, *Mapping the 'I'. Research on Self-Narratives in Germany and Switzerland*, Amsterdam, Brill, 2015, et Danièle Tosato-Rigo (dir.), *Appel à témoins. Écrits personnels et pratiques socioculturelles (XVI^e-XX^e siècles)*, Lausanne, *Études de lettres*, 300, 2016/1-2.

⁶ Voir Hans-Ulrich Grunder, « Alphabétisation », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10394.php>. Les chiffres donnés se montent à 70-80 % de personnes alphabétisées parmi la population paysanne et ouvrière vers 1780 ; en 1816, on constate à Genève que ce taux est beaucoup plus faible dans les communes qui viennent d'être cédées par la Savoie et la France que dans les communes dans l'ancienne république de Genève.

⁷ Voir Michel Porret, *L'Homme aux pensées nocturnes. Pierre Frémont, libraire et explicateur de rêves à Genève au siècle des Lumières*, Genève, Métropolis, 2001.

⁸ On a une connaissance partielle de cet immense document grâce au travail de Pierre Morren, *La Vie lausannoise au XVIII^e siècle d'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*, Genève, Labor & Fides, 1970.

⁹ Voir Philip Rieder, « "Ma confession" et les egodocuments de Louis Odier. Les dessous d'une introspection avant Rousseau », in Nicole Minder et Danièle Tosato-Rigo (éd.), *Le Partage de l'intime, le Journal de Louis-François Guiguer de Prangins et les écrits personnels en Suisse romande*, *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 67, 2010/4, p. 269-276.

¹⁰ Pour une histoire de l'écriture de soi, outre l'ouvrage de Georges Gusdorf déjà cité, voir notamment Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, *Un journal à soi : histoire d'une pratique*, Paris, Textuel, 2003 ; Bruno Tribout, *Narrating the Self in Early Modern Europe*, Oxford/Bern, Peter Lang, 2007 ; Peter Heehs, *Writing the Self: Diaries, Memoirs, and the History of the Self*, New York/Londres, Bloomsbury, 2013 ;

Philippe Lejeune, *Écrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, Paris, Éditions du Mauconduit, 2015.

¹¹ Jean-Henry Jaquerez, *Les Mémoires du petit henry qui contiennent tous ce qui s'est passé depuis sa naissance jus qu'à son second voyage de paris et les différentes aventures qu'il luy sont arivez*, tomes 1 et 2, 1742, Porrentruy, Archives de l'ancien évêché de Bâle, cote 87 J. Le premier tome est une copie déclarée fidèle de l'original, réalisée en 1939-1943 par Florian Paroz. Ce journal a été édité par Pierre et Liliane Rebetez-Paroz sous le titre *Mémoires du petit Henry*, Porrentruy, Éditions du Pré-Carré, 1982 ; cette édition est remplie de fautes de lecture qu'aggrave encore le parti pris de modernisation et de correction du texte original. Pour le passage cité, t. II (autographe), p. 1-2.

¹² *Ibid.*, t. I (copie), p. 2.

¹³ *Ibid.*, p. 6.

¹⁴ *Ibid.*, p. 7-8.

¹⁵ Jean-Antoine-Noé Polier de Bottens, *Quelques particularités de la vie de moi [...]*, éd. Jean-François Forel, *Revue historique vaudoise*, 1911, p. 117-128, 142-148, 171-181, 237-249 ; manuscrit aux Archives cantonales vaudoises, cote P René Monod 371.

¹⁶ Jacques Ghiotti, *Principaux évènements et malheurs d'un Contemporain*, Archives de l'État de Fribourg, Fonds Ghiotti Jacques, p. 33. On notera que Jaquerez lui aussi, dans la succession de ses malheurs, se compare explicitement à Job.

¹⁷ Jean-Joseph Combaz, *Vie d'un jeune homme depuis l'âge de minorité jusque a celui de majorité. Ecrite par lui-même*, Archives de l'État de Fribourg, Fonds de Raemy d'Agy, n° 210, p. 1, 2, 6, 7.

¹⁸ Voir Clara et William de Sévery, *La Vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle...*, *op. cit.* ; Anne-Marie Lanz, « Les journaux de Catherine de Charrière de Sévery. Émergence de l'expression du Moi au XVIII^e siècle », *Revue historique vaudoise*, 118, 2010, p. 245-259, et Danièle Tosato-Rigo, « Espace éducatif ou "chambre à soi", les journaux de Catherine et Angletine de Charrière de Sévery », in Anne Coudreuse et Catriona Seth (éd.), *Le Temps des femmes. Textes mémoriels et Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 69-89.

¹⁹ Voir Philippe Lejeune, « "Mais basta. Ceci est un journal". Louis-François Guiguer entre le privé et l'intime », in Nicole Minder et Danièle Tosato-Rigo (éd.), *Le Partage de l'intime, le journal de Louis-François Guiguer de Prangins et les écrits personnels en Suisse romande*, *op. cit.*, p. 247-254.

²⁰ Note du 27 décembre 1773, Archives cantonales vaudoises, P Charrière de Sévery, Ci, 12.

²¹ Archives de l'État de Neuchâtel, fonds Henriod de Géliou, 2.10 et 2.11.

²² Par exemple, une note datée de 1785 vient enrichir les pages du journal de 1742 : « N.B. de 1785. À mon retour de Bâle se développa tout à fait mon goût pour l'histoire littéraire et les nouvelles de la République des lettres, goût qui s'est soutenu chez moi comme dominant, non obstant les concessions que j'ai faites dans quelques branches particulières de tems en tems », *Journal de ma vie*, *op. cit.*, t. 1, p. 206. Le journal est truffé d'ajouts du même type qui montrent que, de 1772 à 1803, Frêne ne cesse de relire et de compléter son journal.

²³ Burgerbibliothek de Berne, FA de Diesbach-Torny, 14.1 à 14.13, 16.1.

- ²⁴ Louis François Régis de Courten, *Journal de Ma Vie avec un Détail des Epoques les plus interessantes qui y ont rapport*, Archives de l'État du Valais, fonds de Courten famille, série B Cn 6/1 1.
- ²⁵ Voir Paul Delbouille (dir.), *Ceuvres complètes de Benjamin Constant*, t. 3 de la série des *Ceuvres*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1993, p. 295-358 ; voir aussi l'édition donnée par Jean-Marie Roulin, *Ma vie, Amélie et Germaine, Cécile*, Paris, GF, 2011.
- ²⁶ Jean-Henry Jaquerez, *Les Mémoires du petit henry...*, *op. cit.*, t. I, p. 6.
- ²⁷ *Ibid.*, t. II, p. 142-143.
- ²⁸ Archives de l'État de Genève, AP 62 (Famille Gautier), 43 D XIX et Archives cantonales vaudoises, P Huc 5 ; voir les reproductions sur le site <http://wp.unil.ch/egodocuments>
- ²⁹ Philippe-Sirice Bridel, Livre de raison sans titre, Archives cantonales vaudoises, fonds P Bridel D II/1.
- ³⁰ Philippe-Sirice Bridel, *Journal* BCU Lausanne, Hist 1353/1.
- ³¹ Philippe-Sirice Bridel, *Voyage de Mrs D'Eyverdun, Roëll et Bridel récit par ce dernier*, BCU Lausanne, Philippe-Sirice Bridel ms. 103.
- ³² BGE, ms. supp. 689, p. 3-4.
- ³³ *Ibid.*, p. 17.
- ³⁴ Voir Lucie Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis, 1758-1834*, Genève, Eggimann, 1901-1902, et Christine Chicoteau, *Chère Rose: a Biography of Rosalie de Constant (1758-1834)*, Berne, Peter Lang, 1980.
- ³⁵ Rosalie de Constant, « Cahiers verts », BGE, ms. suppl. 1486-1489.
- ³⁶ Daniel Roche, *Journal de ma vie, Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au 18^e siècle*, Paris, Montalba, 1982.
- ³⁷ Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le Siècle des Platter (1499-1628)*, Paris, Fayard, 1995 ; *Le Voyage de Thomas Platter 1595-1599*, Paris, Fayard, 2000 et, en collaboration avec Francine-Dominique Liechtenhan, *L'Europe de Thomas Platter*, Paris, Fayard, 2006.
- ³⁸ Archives de l'État de Neuchâtel, LRJ 55 Tr. 691.
- ³⁹ Bibliothèque du Locle, fonds Sandoz.
- ⁴⁰ Archives de l'État de Genève, Archives de famille, 1^{re} série, Boissier, VII/1-4.
- ⁴¹ Bibliothèque publique d'Yverdon, cote 19'386.
- ⁴² Archives de Vevey.
- ⁴³ Ces chiffres se déduisent de la contribution de Lucienne Hubler, « Bevölkerung : "Von des Bevölkerung oder den Einwohnern des landes, die die geschöpfe und fruchte desselben geniessen" », in André Holenstein (dir.), *Berns goldene Zeit. Das 18. Jahrhundert neu entdeckt*, Bern, Stämpfli Verlag AG, 2008, p. 79-83 ; voir aussi Anne-Lise Head-König, « Émigration », *Dictionnaire historique de la Suisse*, www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F7988.php.
- ⁴⁴ BGE, Charles de Constant 1/1-3, 2/1-5, 3, 3a et BCU, Lausanne, Fonds Constant COII/38/1 et 38/2. Voir Marie-Sybille de Vienne, *La Chine au déclin des Lumières : l'expérience de Charles de Constant, négociant des loges de Canton*, Paris, Champion, 2004.
- ⁴⁵ BCU, Lausanne, ms. 363/1-3.

9. Correspondances

Au centre de l'espace culturel

Rien ne figure de manière plus convaincante la position de centralité d'un intellectuel de ce temps que le réseau schématisé de ses correspondants. Depuis Bâle, Érasme avait été le premier, semble-t-il, à faire de la carte de ses relations épistolaires un quasi équivalent de la carte de l'Europe elle-même. Les « philosophes » du siècle des Lumières qui se sont implicitement référés au grand humaniste, tout en prétendant redéfinir les attributions qui devaient leur revenir dans les temps éclairés, peuvent être aussi regardés comme des foyers de rayonnement par lettres interposées. Plus longues et nombreuses sont les branches de l'étoile qui apparaît quand on met en dessin les relations d'un sujet avec ses correspondants, plus clairement se révèlent l'autorité de ce sujet et l'importance de son rôle dans la diffusion des connaissances et des idées. Charles Bonnet, Samuel Auguste Tissot, Albrecht von Haller, les Bernoulli ont ainsi fait respectivement de Genève, de Lausanne, de Berne et de Bâle, des centres de communication épistolaire d'échelle continentale. Mais il est vrai qu'on trouve dans toutes les grandes villes de l'Europe des penseurs et des savants qui auront fait de même. Ils incarnent collectivement la réalité profondément culturelle, qui est à la fois rhétorique, anthropologique et sociale, de cet idéal essentiel des Lumières qu'est la diffusion du savoir. Les sujets épistoliers échangent sans cesse, à titre personnel et librement, s'ils en ont seulement l'envie ou le besoin, quand bien

même leur liberté n'est pas totale puisqu'ils dépendent non seulement des conditions souvent capricieuses de la circulation dans l'espace, mais aussi de contraintes moins aléatoires, consubstantielles à l'épistolarité même : les poses, déguisements et masques du sujet, les formes convenues de l'expression, le format de la lettre, la multiplication probable des lecteurs au temps où les lettres sont devenues une monnaie prisée dans les pratiques de sociabilité. Elles sont le support privilégié de la communication, mais elles dépassent toujours – que les correspondants en aient ou non conscience – la seule fonction de transmettre des informations, des idées, des opinions et des sentiments. En d'autres termes, la lecture des lettres de ce temps nous renseigne autant sur les contenus de toute nature qui sont échangés que sur les divers conditionnements proprement épistolaires qui marquent ces échanges. C'est dans ce sens que la correspondance peut être considérée comme un élément central de la culture littéraire dominante en tel espace à telle époque¹.

Dans ses *Mémoires*, le baron Pierre Victor de Besenval parle à plusieurs reprises des lettres qu'il avait envoyées ou reçues. Sa fonction d'inspecteur général des Suisses et Grisons auprès du roi de France l'amenait à de fréquents échanges épistolaires avec ses compatriotes de Soleure, dans des affaires qui étaient souvent bien compliquées et nécessitaient de la part de l'épistolier une maîtrise absolue de l'expression. « J'écrivis à mon souverain – dit-il en relatant une délicate circonstance – une lettre respectueuse, mais en même temps noble, où je n'entrai dans aucun détail, où je n'employai que ces phrases vagues de protestations de zèle et de fidélité qui ne signifient rien, et j'attendis du temps ce que je ne voulus pas par adresse ou par force.² » La situation qui nécessitait de telles précautions avait été provoquée par un de ces contretemps qui menaçaient toujours les envois confiés à la poste : une lettre confidentielle avait été interceptée et les ennemis de Besenval à Soleure en avaient profité pour fomenter une cabale contre lui en diffusant de façon biaisée – c'est du moins ce que prétend l'intéressé – le contenu de son courrier. Non seulement les lettres ne disent pas en transparence ce qui est, ni ce que l'on pense, puisqu'elles sont apprêtées en fonction des circonstances de la communication, mais encore, elles sont sujettes à tous les accidents. Il y a de véritables histoires de lettres volées, perdues, interceptées, falsifiées, copiées, imaginées ou rêvées qui se déroulent sur les routes de la poste

et qui s'installent volontiers dans les pages des romans ; car les lettres sont à la fois supports et objets de littérature.

Julie et Julie

Ce que l'on peut dire ainsi relativement aux lettres des ténors de la vie intellectuelle n'est pas moins pertinent pour ce qui regarde l'activité épistolaire des gens plus ordinaires. C'est un commerce tout aussi intense et non moins intéressant que celui des « grands », le seul moyen d'expression qui permet de porter la parole à distance quand l'interlocuteur visé n'est pas là. Ces distances peuvent être relativement courtes, par exemple quand on passe la belle saison à la campagne et que le père, le mari, l'ami est retenu en ville par les affaires. Elles peuvent être longues quand le correspondant est voyageur (c'est le cas de Charles de Constant qui écrit régulièrement de Chine) ou, comme cela arrive souvent chez les Suisses, quand il est encaserné quelque part aux Pays-Bas, en France ou ailleurs. On parle de tout dans ces lettres : du quotidien, des choses à faire, des services à rendre, des grands et petits événements, des lectures, des visites et, de plus en plus à mesure que l'on avance dans le siècle, des sentiments, des états d'âme, des attentes et des craintes. Mais on parle aussi des lettres elles-mêmes. Car tout un chacun a conscience qu'en s'engageant dans l'écriture, même purement privée, il s'invite dans un espace de pratiques codifiées qu'il s'agit de maîtriser au mieux, même si l'on doit bien reconnaître qu'on n'est pas doté du talent de Cicéron ou de M^{me} de Sévigné. Rousseau lui-même joue de l'écart entre modèles et compétences ordinaires dans les lettres fictives de *La Nouvelle Héloïse* où il avertit le lecteur qu'il devra « s'armer de patience sur les fautes de langue, sur le style emphatique et plat, sur les pensées communes rendues en termes ampoulés » ; car ce sont naturellement des lettres authentiques de provinciaux, non pas des épîtres d'académiciens ; il aurait été contraire à la vérité que de les corriger : « laissons donc ces lettres comme elles sont. Que les lieux communs usés restent ; que les observations triviales restent³ ». Même s'il a l'art de mêler la question discursive de la vraisemblance à celle, philosophique, de la vérité, c'est en romancier soucieux d'instituer un espace de réception crédible pour son lecteur que Rousseau établit et commente sa construction d'une fiction épistolaire.

Car ce sont en effet les mêmes questions que se posent les correspondants engagés dans une relation épistolaire réelle, voulue sincère et authentique, destinée à un seul correspondant choisi, qui gardent pleinement conscience de la maladresse de leur plume. On peut alléguer ici, pour exemple, une lettre d'une Valaisanne de Saint-Maurice, Julie de Rivaz, qui écrit ceci à son mari, lieutenant au régiment de Courten stationné en Lorraine : « Mais jamais je n'exprimerois le sentiment comme je le sens et je ne le vois dans les Sévigné et les Baumont que la peinture du sentiment qui est dans mon cœur, j'ose dire plus vivement que la première ne le sentoit pour son aimable fille, j'avoue qu'elle les peint avec le pinceau le plus habile et l'a mélangé des couleurs les plus vives, aussi je désirerois que tu les lus et que tu te dis "ma Julie m'aime encore avec plus de force, elle me le dit dans un langage plus simple ; mais qui n'en est pas moins vrai["] ; tu me fais trop d'honneur de dire que j'écris mieux que la plupart des femmes, tu habites un pays où elles sont douées d'un génie bien plus vif que celles de ce pays, aussi toutes doivent savoir communiquer à leurs écrits ce feu dont leur esprit est plein, même chez nos valaisannes, je suis bien sûre qu'elles ont plus d'avantages que moi, du moins si elles n'aiment pas mieux, elles savent mieux le dire.⁴ » Il y aurait en effet beaucoup à redire du point de vue de la clarté et de l'élégance du propos ; mais comment ne pas s'émuouvoir en voyant Julie de Rivaz s'appuyer sur ses carences de style pour souligner sa sincérité ? Rousseau n'avait pas fait autre chose quand il prétendait refuser de corriger les lettres d'une autre Julie et de ses comparses de *La Nouvelle Héloïse*. Rousseau, par ailleurs, avertissait son lecteur français que les imperfections qu'il percevait devaient aussi être imputées à l'origine des personnages : « il [le lecteur] doit se dire d'avance que ceux qui les [les lettres] écrivent ne sont pas des Français, des beaux-esprits, des académiciens, des philosophes ; mais des provinciaux, des étrangers, des solitaires⁵ ». De même, Julie de Rivaz se désole en prévoyant que son mari rencontrera en France des femmes autrement plus expertes dans l'art du langage et de la conversation. C'est tout cela qui se dit dans les missives les plus authentiques : les sentiments personnels, voire l'intimité des correspondants autant que les conditionnements culturels les plus largement partagés. La lettre est un lieu de jointure entre singularité subjective et déterminations communes. C'est pourquoi elle demeure dépendante

autant de la constitution personnelle de son auteur que des modèles qui en régissent la production et la circulation.

Un patrimoine insaisissable

La correspondance peut être regardée comme la pratique scripturaire la moins inégalitaire de l'Ancien Régime : tous ceux qui avaient été alphabétisés se trouvaient contraints, de temps à autre, de communiquer par billets, par missives privées ou officielles. Et s'ils n'étaient pas capables de le faire par eux-mêmes, le pasteur, le curé, le « régent » ou quelque autre instruit du lieu faisait office de secrétaire. En revanche, l'égalité perd toute consistance quand il s'agit de la conservation des papiers : l'archivage est une habitude des familles patrimoniales où la documentation des biens participe de l'assise identitaire. Ainsi, en dehors des registres de paroisses et de certains offices de l'administration qui observaient déjà une systématique dans la sauvegarde et le classement des documents, ce sont les fonds d'archives familiales, toujours plus souvent confiées aux institutions publiques de conservation du patrimoine, qui peuvent nous renseigner directement sur les pratiques épistolaires. Les lettres qu'il nous est donné de lire aujourd'hui émanent ainsi principalement de ces milieux qui se distinguent autant par leurs biens (même si ces derniers sont le plus souvent assez modestes en comparaison avec les avoirs des nantis dans d'autres pays d'Europe) que par la maîtrise plus ou moins ferme des pratiques codifiées qui les définissent. Julie de Rivaz, par exemple, avait de quoi ravalier ses complexes littéraires quand elle considérait le statut de sa famille dans l'espace social du Bas-Valais ; et le temps a confirmé cette position de supériorité par la possibilité qu'il nous est donné aujourd'hui de lire sa correspondance d'antan qui ne nous était pas adressée. Mais cela veut dire aussi que l'on ne saura jamais mesurer ni qualitativement ni quantitativement l'ampleur des pertes subies dans le corpus épistolaire de ce temps. Or malgré ce regrettable état de fait, il faut bien constater en même temps qu'aucune autre activité littéraire ne nous aura laissé autant de ressources ; et parmi celles-ci, de véritables monuments.

Cependant, tous ces monuments ne sont pas visibles, loin s'en faut. D'énormes entreprises éditoriales ont permis de faire connaître des

collections admirables. Les correspondances plus ou moins complètes de grands savants (Albrecht von Haller⁶, Samuel Auguste Tissot⁷), de ténors de la politique (Frédéric-César de La Harpe⁸), d'écrivains de premier ordre (Rousseau⁹, Isabelle de Charrière¹⁰, Germaine de Staël¹¹, Benjamin Constant¹², Charles Victor de Bonstetten¹³, Simonde de Sismondi¹⁴), d'acteurs proéminents de la vie intellectuelle (Jean Barbeyrac¹⁵, Julie Bondeli¹⁶, Fortunato Bartolomeo de Felice¹⁷) ont été ou sont en train d'être édités avec soin. D'autres collections, faute d'avoir été intégralement publiées, ont au moins été inventoriées (Gabriel Seigneux de Correvon¹⁸, Charles Bonnet¹⁹, Louis Bourguet²⁰, Jean Henry Samuel Formey²¹), mais que de trésors restent à mettre au jour ! On en connaît un certain nombre, comme les mille cinq cents lettres du philosophe Jean-Pierre de Crousaz, la correspondance privée de Jacques et Suzanne Necker, les sept cents lettres de Jean-André De Luc à sa famille, celles du mathématicien genevois Simon L'Huillier, le fonds de la famille Mestral de Saint-Saphorin, le fonds Charrière de Sévery²² ou celui du couple lausannois Jacques Abram Daniel et Étienne Clavel de Brenles, les très riches matériaux épistolaires conservés dans les archives de la famille Pictet à Genève et tant d'autres. Reste enfin tout ce que l'on ignore encore et qui, un jour, resurgira de l'oubli.

La lecture de ces dossiers est une expérience pluridimensionnelle. Si l'on a pour vocation de reconstituer le cadre de vie et le quotidien du passé, on trouve largement de quoi se satisfaire, avec une infinité d'informations qu'il faut pourtant savoir examiner avec attention, sans perdre de vue les circonstances, les motivations, les conditionnements de l'échange qu'on est en train de lire, autant de données qui déterminent profondément les énoncés, y compris quand il s'agit de propos très concrets. Les lettres nous renseignent aussi sur les modalités des rapports humains en différents contextes : la famille, la maisonnée, la communauté villageoise ou urbaine, les rapports de pouvoir, les relations entre pairs, les principes d'organisation de la société, les faisceaux de valeurs qui guident les comportements, etc. Elles permettent également, quand on en considère conjointement un certain nombre, de tracer les contours d'un espace parfois très vaste d'interrelations sociales, en dévoilant la nature des réseaux qui lient entre eux tant d'individus aux vies si différentes : mêmes préoccupations intellectuelles, mêmes intérêts, mêmes affiliations sociales, économiques,

savantes, spirituelles, mêmes aspirations, même engagement dans l'aventure collective des hommes. Elles peuvent encore, ces lettres, porter une lumière, habituellement très discrète, sur la dimension la plus intime des sujets, leur configuration psychique, leur personnalité singulière, leurs sentiments et les tensions qu'ils génèrent, leurs croyances, leurs désirs. On a souvent l'impression, en lisant clandestinement par-dessus l'épaule du véritable destinataire, de sentir quelque chose de l'univers mental au sens le plus large de celles et ceux qui tiennent la plume en se figurant la présence de leur correspondant. Indéniablement, les lettres sont les révélateurs les plus puissants de l'expérience humaine dans un contexte donné, mais elles ne sont pas l'expérience elle-même. Les plus éclatantes d'entre elles le montrent à l'évidence : elles ne se lisent plus comme un protocole, un compte rendu ou un témoignage, mais elles accèdent à cette autonomie de discours qui fait la littérature, pour dire toujours plus et toujours autre chose que ce qu'elles paraissent désigner simplement par les mots.

Comme un roman

L'une des illustrations les plus éclatantes de cela nous est apportée par l'échange de correspondance entre David-Louis Constant d'Hermenches et Isabelle de Tuyll de Zuylen (Isabelle de Charrière depuis son mariage en 1771). Pendant seize ans, de 1760 à 1776, ils se sont écrit près de trois cents lettres qui constituent un ensemble homogène et brillant, comme une œuvre à part entière. Tel est du moins l'effet que procure la lecture de ces textes réunis, c'est-à-dire isolés du reste de ce qui constituait l'abondant courrier de chacun de ces deux personnages. Car rien mieux que les lettres ne montre les « effets d'œuvre » qui peuvent être produits, à l'insu des auteurs, par les aléas du temps autant que par l'action des éditeurs et des lecteurs. L'exemple d'Isabelle de Charrière est parlant : dans l'édition des *Œuvres complètes*, les éditeurs se sont efforcés de réunir tous les documents connus, ils les ont établis, classés et ordonnés chronologiquement avec le plus grand soin. À partir de cette édition, Isabelle et Jean-Louis Vissière ont reconstitué l'épisode particulier des échanges avec Constant d'Hermenches, publiant un fort volume qu'ils ont intitulé – car la tentation était trop forte – *Une liaison dangereuse*²³. De fait, ces trois cents missives

se laissent lire comme un roman : il y a un début d'intrigue, avec la scène de première rencontre dans une salle de bal, le développement tout en ondulations d'une relation complexe, un dénouement amer pour Constant d'Hermenches avec le mariage de celle qu'il espérait encore épouser, puis quelques lettres finales, bien plus espacées dans le temps, en guise de réconciliation ou d'apaisement des cœurs.

Quand ils commencèrent à s'écrire, Isabelle et David-Louis n'avaient pas encore pu connaître *La Nouvelle Héloïse* et encore moins le chef-d'œuvre de Laclos, mais, grands lecteurs, ils avaient la tête remplie de romans antérieurs. Leurs lettres, cependant, n'ont certainement jamais été écrites pour pouvoir être réunies un jour par un éditeur opportun, selon le poncif du roman épistolaire où l'auteur prétend n'avoir que rassemblé des documents absolument authentiques trouvés par hasard ou confiés par un tiers. Ce sont des êtres bien vivants qui communiquent le plus réellement du monde, sur du papier qu'on peut encore toucher quand un archiviste nous y autorise, par le truchement des postes qui fonctionnaient plutôt bien, même si telle enveloppe a pu se perdre ici ou là. Ils se racontent leur vie personnelle, voire intérieure, mais aussi familiale et sociale. En les lisant, nous apprenons une foule de choses sur la vie d'une jeune femme bien née et très consciente des rigueurs qui sont imposées à son sexe, sur la nature des relations qu'elle entretient avec ses proches dans la grande maisonnée de Zuylen aux Pays-Bas, mais aussi avec la société au sens général qu'elle perçoit avec une acuité critique hors du commun. Et c'est un être sensible, tendu, à la fois puissant et fragile, qui excelle dans l'expression de ses sentiments et états d'âme, jouant avec brio des dimensions toutes nouvelles conférées à l'expression personnelle par le développement de cette culture de la sensibilité qui est en train, au mitan du siècle, d'instaurer un nouveau langage de la subjectivité humaine. Son interlocuteur est assez fin pour comprendre et même pour apprécier ce langage, même s'il se cantonne lui-même dans une posture aux relents paternalistes que lui inspirent à la fois son âge plus mûr (il y a dix-huit ans de différence entre les deux correspondants), sa prestance, son assurance inébranlable et aussi son emploi d'officier au service de France qui le met toujours en position de commander. Il parle de sa vie partagée entre Lausanne où vit sa famille et les différentes villes de garnison, du quotidien d'un militaire qui a toujours l'ennui pour principal ennemi, de sa passion pour le théâtre et de ses

succès sur la scène comme dans le grand monde où il se plaît à briller. Ainsi, que de renseignements pouvons-nous tirer de ces écrits, pour une histoire sociale des élites, un éclairage sur la vie des mercenaires en service, un tableau de la vie culturelle, voire pour l'étude approfondie de deux psychologies riches et complexes !

Mais ces lettres qui n'ont pas été écrites pour faire œuvre, n'en sont pas moins des documents d'écriture autant que d'histoire. Ce sont des morceaux de littérature et même des œuvres d'écrivains. Et de cela, les deux correspondants ont toute conscience ; ils ne cessent de se féliciter mutuellement pour la finesse, l'élégance et la qualité des lettres qu'ils reçoivent au point qu'on se demande souvent quelle part, dans cet échange, tient le besoin de se confier à un tiers élu et quelle part le plaisir de construire ensemble un dialogue si plaisant, qui nourrit la flatteuse impression d'approcher la confrérie des grands épistoliers, des grands auteurs. Il lui déclare : « pour votre style et la justesse de votre esprit, je vous mets de pair avec Voltaire et M^{me} de Sévigné, mais [...] vous m'affectez bien davantage qu'eux, parce que votre esprit a plus de vivacité, votre âme plus de noblesse et de simplicité²⁴ » ; elle, qui a beaucoup plus de retenue et ne flagorne jamais, avoue néanmoins son plaisir de lectrice : « Malgré mille embarras, il faut répondre à votre lettre que je viens de recevoir. Elle est bonne, plaisante, injuste, je l'aime ; toute affaire cessante il faut s'en occuper.²⁵ »

De fait, quelle que soit l'emphase de ses propos, Constant d'Herminches a raison de louer le style de son amie. Celle-ci ne se rendra célèbre que plus tard avec ses romans qui afficheront une exceptionnelle justesse de ton et d'observation. Mais dans ses lettres, sa plume est déjà à l'œuvre ; quoi qu'elle évoque, c'est toujours dans une manière qui est inattendue, à la fois très simple et inventive, discrètement percutante. Comme ici, dans cet enchaînement de phrases qu'on peut citer entre mille autres : « Nous avons tort tous deux, ou plutôt nous sommes malheureux tous les deux. Vous exigez trop des hommes, moi je n'en attends presque rien. Vous vous fâchez contre eux, moi je suis disposée à les mépriser. Les ours, les bœufs, les fripons et les sots révoltent votre cœur ou le font saigner ; moi je les regarde un moment, je ris, puis je détourne les yeux et je les oublie.²⁶ » Lui, de son côté, admirateur profond de Voltaire, est tout imprégné de l'esprit du philosophe et, à force de fréquentation, son style s'est également assorti : il est tour à tour mordant, enjoué, vindicatif et faussement

débonnaire, vif, limpide. Et il est proprement un style, c'est-à-dire une posture verbale travaillée et assumée, une voix ajustée, bref, une parole d'écrivain. Lisons ce morceau pour seul échantillon : « Je suis depuis quinze jours en Suisse, j'ai fait connaissance avec une campagne nouvelle, que j'ai héritée. Il y a des raisins admirables et elle est au bord du lac, mais j'en reviens toujours à mon agreste Hermenches ; j'y chasse depuis huit jours avec quelques amis, et pour moins de rien j'y reprendrais la passion de la lecture et de la liberté qui m'y a fait si souvent trouver le bonheur. Mais il faut que je retourne à Besançon, j'y suis plus utile qu'ici, douze cents mortels, comme moi, y existent sous mes ordres et par mes soins ; je veille à leur sort, à leurs mœurs, à leur fortune, à leur conversation, n'est-ce pas là une assez belle vocation ? Et voilà comment il faut envisager ce métier de la guerre si susceptible d'être peint avec des couleurs hideuses.²⁷ »

La grande et la petite poste de Coppet

On pourrait tenir des propos à peu près semblables pour commenter un autre ensemble de lettres, celles que la même Isabelle, devenue entretemps de Charrière, échangea avec l'illustre neveu de Constant d'Hermenches, Benjamin Constant, lequel était encore, au temps de sa liaison épistolaire avec la romancière, un blanc-bec plein de talents, mais incapable d'imaginer comment les exploiter dans sa vie. Les rôles sont cette fois-ci inversés : c'est elle qui a l'autorité de l'expérience, alors que le jeune homme laisse galoper ses idées et errer ses sentiments. Ses lettres sont d'une vivacité et d'une fraîcheur extraordinaires, voilées toutefois par un étrange fond de mélancolie ; et elle lui répond à sa manière, qui est rare elle aussi. Là encore, la réunion de ces lettres fait une œuvre, complémentaire à celle que nous venons d'évoquer, propre aussi à faire sentir l'évolution de l'ambiance intellectuelle entre les années 1760-1770 et la veille de la Révolution. Mais s'il y a lieu de convoquer ici Benjamin Constant, c'est moins pour son apport individuel à la culture épistolaire (qui est pourtant majeur), qu'en raison du rôle qu'il a tenu dans ce qui fut appelé plus tard le « Groupe de Coppet », autour de Germaine de Staël²⁸.

À elle seule, la fille de Necker laissa près de dix mille lettres adressées à un demi-millier de destinataires disséminés dans l'Europe

entière et jusque dans le Nouveau monde. La lettre est bel et bien l'instrument premier de la relation, tout comme la parole vivante est le ciment de la conversation. À travers elle, Coppet, dans les années 1790-1817, étend son rayonnement bien au-delà des murs du château ; plusieurs figures importantes du Groupe n'y auront même jamais séjourné, leur influence s'exerçant à distance, par le biais de la lettre ou lors de rencontres qui eurent lieu *extra-muros* ; tels, par exemple, Charles de Villers, qui fut, pour Germaine de Staël, l'un des premiers et des plus profonds initiateurs à la culture allemande ou le poète et homme politique milanais Vincenzo Monti auquel l'auteur de *Corinne* doit une grande part de son information sur l'Italie.

De la même façon qu'elle traitait avec passablement de liberté les rituels codifiés de la conversation de salon, elle pratiqua l'art épistolaire avec ce mélange de spontanéité, de vivacité et de recherche qui caractérise les formes de son expression. L'écriture avait même été instituée au château comme un exercice parallèle aux interactions verbales. D'une chambre à l'autre, d'un étage à l'autre, quand ce n'était pas autour de la table, on s'échangeait volontiers des billets dont la circulation portait le nom familier de « petite poste ». L'écrit et le dit, dans certaines circonstances bien définies, pouvaient avoir le même statut.

Grâce aux importantes entreprises d'édition savante, on prend aujourd'hui la mesure de la richesse extraordinaire du patrimoine épistolaire constitué autour de Coppet. Dans les lettres accumulées de Germaine de Staël, de Constant, de Sismondi, de Bonstetten, des frères Schlegel, de Jean de Muller ou de Friederike Brun, ce ne sont pas seulement des informations de première valeur qui apparaissent et nous renseignent sur la vie de ces personnages ; c'est toute une culture de l'expression épistolaire qui se dévoile en révélant notamment ses affinités avec la conversation, autant que la diversité des formes littéraires ou protolittéraires qui s'y déploie comme dans un champ d'exercice.

Il convient néanmoins de lire ces brillantes missives avec certaines précautions. Tout d'abord pour la raison très générale que, à l'instar de la parole dans la conversation, les mots de la lettre s'ordonnent pour une part majeure en fonction du destinataire et de l'effet recherché : on a beau promouvoir l'enthousiasme et prétendre jouir de la liberté du verbe qu'on s'accorde à soi-même, l'expression reste soutenue par des exigences rhétoriques contraignantes, mais garantes en même temps

du registre très élevé pratiqué habituellement dans ces échanges épistolaires. En un mot, même quand elle est spontanément prononcée ou couchée sur le papier à lettres, la parole n'est pas pleinement transparente ; elle a toujours quelque chose de travaillé, même si c'est, comme ici, avec le plus grand talent. D'autre part, il ne faut pas oublier que ces correspondances se sont répandues sur toute l'étendue d'une Europe placée sous le contrôle des polices soumises les unes après les autres à l'autorité de Napoléon et de son redoutable dispositif de censure ; c'est encore un écran ou un filtre, d'une autre nature certes, qui s'érige entre la forme et le sens des mots. Enfin, il convient de rappeler que ces documents épistolaires nous parlent autant par ce qu'ils disent que par leurs silences : pour ces milliers de lettres conservées, combien ont été perdues et qu'auraient-elles à nous dire ? On ne regrettera jamais assez, par exemple, la destruction de la correspondance intime entre Germaine de Staël et Benjamin Constant, qui nous conduirait sans doute à réviser la légende de leurs amours, laquelle a trop souvent tenu lieu d'histoire du Groupe de Coppet.

L'examen plus large de la correspondance des auteurs qui furent attachés à ce lieu dévoile ou confirme d'autres enseignements. Tout d'abord, l'identité des correspondants, parmi lesquels se trouvent les plus grands représentants de toutes les élites européennes de ce temps, de Jean Potocki à La Fayette ou de Wellington à Talma, suffit à définir l'importance du lieu sur la carte intellectuelle et politique du continent. Mais on y découvre aussi les rapports privilégiés que ce centre reconnu entretenait avec d'autres pôles de comparable nature : le Weimar de Goethe et de Schiller, la Zurich d'Henri Meister, le cercle de Rahel Levin-Varnhagen à Berlin, le palais de la comtesse d'Albany à Florence, le milieu parisien des Idéologues, le grand carrefour aristocratique de Vienne. Relation, échange, rayonnement : ces mots qui s'imposent quand on parle de correspondance conviennent très bien et beaucoup plus largement à cet inépuisable foyer de parole que fut Coppet.

Étiennette et Suzanne

Germaine de Staël, on le sait, avait de qui tenir. Elle avait hérité à la fois de l'acuité cérébrale de son père et de l'intelligence sensible de sa

mère. C'est auprès de celle-ci qu'elle apprit aussi l'art de réunir autour de soi les esprits les plus raffinés et de leur faire jouer le plus harmonieusement possible la musique verbale des salons. Suzanne Necker, née Curchod, est une figure qui n'est plus confinée aujourd'hui dans l'ombre dédoublée de son immense mari et de sa fille géniale. Elle était plutôt réservée, fort éloignée, pour ce qui est du caractère et du comportement, du tempérament de feu échu à sa fille. Quant à ses écrits, on n'en a connu pendant longtemps qu'une partie restreinte, celle que son mari a voulu publier après la mort de Suzanne, en 1798, puis en 1801²⁹, ainsi que des extraits de correspondance et autres écrits cités par son descendant Paul-Gabriel d'Haussonville³⁰. Des ouvrages récents ont permis de mieux comprendre la richesse de la personnalité et de l'œuvre de Suzanne³¹ et par ailleurs, l'ouverture progressive des archives du château de Coppet laisse espérer un accès complet à l'énorme correspondance privée du couple Necker.

On peut mesurer l'ampleur des promesses que dessinent ces perspectives en examinant un ensemble choisi de cette correspondance : la centaine de lettres que se sont échangées, durant une quinzaine d'années (1764-1778), deux amies de jeunesse, Suzanne Necker, justement, et Étienne Chavannes, devenue Clavel de Brenles après son mariage avec l'éminent juriste Jacques Abram Daniel en 1754. Leur amitié s'était nouée à Lausanne au tournant des années 1750-1760 dans un groupe de jeunes femmes férues de littérature. Étienne en était la doyenne en âge, Suzanne le *spiritus movens*. Sa prestance, l'étendue de ses connaissances, son autorité mais aussi sa beauté en imposaient. Elle avait encore acquis un surcroît de respect en suscitant la passion d'Edward Gibbon lors du premier séjour qu'il fit à Lausanne (1753-1758). Femme remarquable, mais dépourvue de fortune et contrainte de gagner petitement sa vie en donnant des leçons, elle devint dame de compagnie à Paris où elle rencontra Jacques Necker ; leur mariage en 1764 fit de Suzanne une Parisienne et l'épouse d'un des hommes les plus riches de l'Europe. Étienne, elle, resta fixée à Lausanne, coulant une vie heureuse auprès de son mari, même si elle ne fut pas épargnée par les ennuis de santé, les deuils et les soucis maternels. Mais elle déploya dans l'ombre une activité intellectuelle et littéraire très intense dont on commence seulement à découvrir l'ampleur et la qualité.

À propos de leurs échanges épistolaires, on pourrait faire les mêmes observations qui s'imposent à l'examen de tout autre corpus de

lettres homogène. Comme partout, on retrouve ce souci du bien écrire et cette prégnance des grands modèles ; mais comme rarement, cette application est rehaussée par un réel talent littéraire. Ainsi, ce n'est pas une simple amabilité qu'adresse Suzanne à son amie quand elle lui fait le compliment suprême et en même temps le plus attendu en lui disant : « qu'elles charmantes lettres que les vôtres Madame ; elles me font tréssaillir elles m'enchantent et je défie les sévignés et les grignans de rien écrire qui en approche³² ». Plus originales et très caractéristiques de l'ensemble de cette relation épistolaire sont d'autres mots qui sont aussi flatteurs, mais surtout révélateurs des particularités de l'axe Paris-Lausanne qui structure toute cette correspondance : « S'il est impossible Madame d'écrire avec plus d'esprit et de sentiment, il est impossible aussi de faire une impression plus tendre et plus vive ; je n'ai pas quitté votre lettre votre délicieuse lettre depuis le moment où je l'ai reçue [...] des beaux esprits de la capitale se sont extasiés sur quelques passages, car je n'ai pu m'empêcher de leur en montrer dans l'effusion de mon cœur, non jamais disent-ils on n'a écrit ainsi en province ; ah ! plutôt jamais on ne pourrait écrire de cette manière à Paris ; quel pays stérile en amitié³³ ! » Les positions sont bien définies : il y a la capitale où s'énoncent les jugements et la province qui peut avoir droit à quelques éloges condescendants. Il y a aussi le Paris des clichés que Suzanne, grande lectrice de Rousseau, n'a pas encore dompté et qui reste pour elle, au début de son séjour, le siège de tous les artifices. Et cela concerne en premier lieu la littérature : « le seul avantage de ce pays est de former le goût, mais c'est au dépens du génie ; on tourne une phrase en mille manières on compare l'idée par tous ses rapports ; si la métaphore n'est pas exactement juste ; si l'expression n'est pas correcte ; si le terme n'est pas précisément le mot propre ; si l'harmonie n'est pas parfaite ; la beauté ; la grandeur de la pensée ; la hardiesse du tour est contée pour rien ; on disserte à perte de vue, et l'on finit par dire cela est de mauvais goût³⁴ ».

Ces réflexions ambiguës sont formulées à l'occasion d'un épisode – déjà évoqué à l'ouverture du chapitre 7. – où il s'agit de faire connaître à Paris la traduction en vers de la tragédie *Caton* d'Addison faite par Étienne Clavel : exemple typique des malentendus entre Suisses et Parisiens où l'on voit la censure de Paris s'exercer de manière impitoyable à la fois contre les imperfections du style de la traductrice et contre les inadéquations formelles de la pièce anglaise.

Assurément trop loin du centre qui dicte les paramètres du goût et trop près des étrangers qui ne s'y plient pas, les Suisses sont ailleurs. La Lausannoise en prendra acte ; elle n'en voudra pas à son amie, mais il restera comme un fond d'amertume qui, renforcé par les idées reçues et les complexes de provinciale, inspirera bien plus tard des propos aigres-doux comme ceux-ci : « vous me dites une chose sur laquelle je medite encore sans pouvoir la débrouiller dans ma tete, il est bien rare pourtant que je ne vous entende pas, *Vous ne vivés plus sur le meme fond d'idées, vous avés été obligée de les refaire toutes. C'etoit a vous a refaire les idées des autres et non aux autres a refaire les votres. Seriés vous devenue femme de Paris ? non, vous n'avés point changé, dans toutes vos lettres, dans tous vos procedés je vous retrouve toujours la meme, je ne vois pas d'ailleurs, des que vous mettés a part l'article des mœurs, qu'il ait du se faire un si grand changement dans vos idées, vous pensiés bien et vous parliés de meme, et les Parisiens, suivant l'idée que je m'en fais, parlent tous comme s'ils pensoient bien, l'apparence chés eux est charmante, et pour revetir cette meme apparence, y a t il quelque inconvenient a en avoir la realité³⁵ ? ».*

Cette incompréhension mutuelle, Étienne Clavel en ressentira encore les effets lorsque son amie lui rendra compte de sa lecture des premiers numéros d'*Aristide ou le citoyen*, le périodique de la Société morale de Lausanne que le prince Louis-Eugène de Wurtemberg venait de créer avec l'appui très soutenu du couple Clavel de Brenles. Suzanne Necker devra faire preuve de toute sa diplomatie pour expliquer à sa correspondante pourquoi il vaudrait mieux que cette publication ne soit pas largement diffusée en France : « je rends justice au mérite de l'ouvrage qui est plein de mœurs, d'honnetété, souvent de stile et d'idées ingenieuses ; car quoi que vous en disiez Madame j'ai scu distinguer mes amis de quelques personnes qu'on a sans doute introduites par bienseance [...] il faut avouer cependant que ces feuilles ont un mérite pour ma patrie qui devient un défaut à paris ; on ne juge des choses que par le point de vue ou l'on est. Lausanne est un petit séjour, on ne conçoit pas qu'on puisse mettre de l'importance à ses usages à ses ridicules, passe encor pour ses mœurs, on vous le pardonneroit ; mais l'on rit quand on voit les Lausannois qualifiés de *peuple aimable et frivole* vous savez que c'est l'épithète qu'on donne aux français depuis longtemps ; c'est un exemple qui revient quelquefois sous une autre forme dans le cours de l'ouvrage. quand à ce premier

défaut vous ne serez pas tentés vraisemblablement de le corriger ; c'est un cytoyen qui tient la plume, et non un cosmopolite il en est un autre qu'il sera aisé d'éviter ; si vous vous donnez la peine de revoir avec Monsieur de Branles, les feuilles de vos amis ; ce sont quelques expressions de province qui blessent à paris parcequ'elles sont inusitées on ne diroit pas ici des *bandes de femmes* ny des *doses d'agrémens* ; cette dernière image n'est pas assez agréable pour en faire une métaphore, mais en voilà trop peutêtre ma patrie et surtout mes amis me sont si chers, que je voudrois en recueillant tous les avis, corriger les plus légères fautes dans un ouvrage que fait dailleurs tant d'honneur à leur cœur et à leur esprit³⁶ ». C'est toujours le même obstacle qui, de la Suisse à Paris, obstrue les chemins que pourraient suivre facilement les écrits, et avec eux, les idées, le fond des opinions et des jugements. Et rien ne semble pouvoir faire bouger les positions : à peine deux ans après son arrivée dans la capitale, la Parisienne d'adoption a déjà pris le pli de son nouveau milieu ; elle reste amicale et bienveillante, mais en matière de langue et de style, elle se sent maintenant habilitée à donner la leçon.

Le scandale de *Repsima*

Un autre épisode littéraire apporte de nouvelles nuances à ce dialogue contrasté Lausanne-Paris. C'est la publication réalisée à Lausanne de la tragédie *Repsima*, écrite par les sœurs Bouiller, deux filles d'un pasteur huguenot réfugié à Utrecht qui se trouvèrent établies dans la ville vaudoise à la suite de circonstances qu'on ignore. Au tournant des années 1750-1760, elles avaient fréquenté la Société du Printemps et peut-être l'Académie des Eaux, sans toutefois qu'elles y aient laissé de traces significatives. Elles semblent avoir vécu par la suite dans la plus grande discrétion, comme en marge de la société lausannoise, leur nom n'apparaissant pratiquement jamais dans les innombrables témoignages qui rendent compte de la vie sociale du lieu. La publication de *Repsima* à l'automne de 1767 fit donc sensation : ces sauvageonnes sauraient-elles écrire ? depuis quand des femmes se mettraient-elles à composer des tragédies ? que faire de ce texte alambiqué, sinon le couvrir de sarcasmes ? Même Étienne Clavel, qui choisit toujours la retenue quand elle n'a pas que du bien à dire de quelqu'un, se laisse

aller, avec le concours de son mari, à une descente en règle : « *Repsima* est imprimé depuis quelque tems et quoi que j'eusse bien voulu vous amuser un moment je n'avois pas le courage de la faire passer a Paris c'est mon Mari qui fait cette malice vous allez l'entendre. Vous vous souvenez Madame de ces deux pudiques vierges qui vous acabloient ici de questions. Eh bien elles viennent au grand scandale de toute la Ville d'acoucher publiquement et sans pudeur d'un petit monstre que voilà Beccaria en est le parain avec Diderot et Salomon ; quelques recherches qu'ait pu faire notre Venerable Consistoire du Parnasse on en ignore jusques a ce moment le pere, au moins est-il sur que tous nos faiseurs d'enfans moi compris qui n'auroient pas ete fachés de leur en faire a chacune un rondement et franchement sans bel esprit et sans pretention jurent leurs grands Dieux qu'ils seroient au desespoir d'avoir fait un bout d'oreille a celui la. Voilà ma tres chere Madame ce que vient de me dicter Mon pauvre Mari qui depuis quelques jours a une rougeur a l'œil qui l'empêche de lire et d'ecrire et qui commence a prendre le mieux.³⁷ »

Tout le monde s'acharne contre cette publication décidément dérangeante ; les époux Clavel y perdent même leur décence coutumière – et qui ne s'avère donc pas forcément naturelle. Constant d'Hermenches en parle à Isabelle de Zuylen, comme si cette dernière devait être spécialement concernée par l'origine hollandaise des deux sœurs incriminées : « Les demoiselles Bouillier ont fait *Repsima* ; c'est un galimatias monstrueux, un égarement incroyable du bon sens, un abus, un excès de mots, et puis elles sont furieuses de ce qu'on n'en est pas émerveillé, elles écrivent des sottises contre les censeurs. Ces pauvres filles ont perdu la raison ! Enfin Gomorrhe, Sodome, n'étaient pas plus contre nature que leur composition n'est contre le sens commun.³⁸ »

Pourquoi tant de fureur contre un texte qui n'était certainement pas le plus mauvais de tout ce qui s'était écrit et publié dans les parages lausannois ? C'est que d'une part, il n'y a personne dans le réseau local pour soutenir les sœurs Bouillier ; elles sont seules contre tous, dépourvues des appuis sur lesquels peuvent toujours compter ceux qui jouent quelque rôle dans l'espace social. Mais au surplus, il y a danger : le livre est arrivé à Paris, il sera lu, il sera raillé et avec lui, c'est toute la Suisse qui en prendra pour sa réputation déjà bien difficile à défendre dans le champ de la littérature. L'effet redouté ne manque pas d'arriver, comme le relate Suzanne Necker au mari d'Étiennette :

« Si Madame de Brenles avoit été témoin de tout le plaisir que nous a donné *Repsima*, elle seroit enchantée de votre attention ; mon mari en raffoloit, il la portoit partout avec lui. Cette tragédie métaphysique a donné ici une singulière idée de la Suisse ; mais oserois-je hasarder un mot là-dessus, c'est qu'à travers les broussailles des pensées, et le dédale des phrases, il y a cependant de l'esprit et une sorte d'imagination ; vous vous moquerez de moi j'en suis sûre.³⁹ » C'est finalement la Parisienne d'adoption qui aura gardé suffisamment de liberté de jugement pour lire la malheureuse tragédie au-delà des cruautés d'une opinion commune forgée en Suisse sur un fond d'arguments typiquement français, puisque liés à la pureté du langage, à la régularité de la forme et à l'intelligibilité immédiate du propos. Mais cela ne l'empêche pas de relayer une plaisanterie qui en dit long sur la réception des écrits féminins : « A propos, on attend de savoir si Melle Bouillé est jolie pour porter un jugement plus positif sur son ouvrage et tous les esprits sont en suspens avant d'avoir acquis la dessus de nouvelles lumières ; pour moi j'avouë à ma honte que ses traits s'étoient effacés de mon esprit, mais je me suis fait une physionomie de fantaisie en lisant l'ouvrage.⁴⁰ »

En dépit de ce navrant lieu commun qu'elle-même, toujours louée pour sa beauté, avait visiblement de la peine à mesurer comme tel, Suzanne Necker avait perçu l'intérêt qu'il y avait dans cette tentative dramatique d'un nouveau genre. Car loin de s'essayer au modèle figé de la tragédie classique, les sœurs Bouiller ont cherché à s'inscrire dans le débat contemporain sur le théâtre, engagé notamment à la suite de la publication par Diderot de son discours *De la poésie dramatique* (1758). Elles s'y réfèrent explicitement dans leur avant-propos intitulé « Histoire de la pièce », qui montre bien l'audace de la tentative et surtout, le choix qui est fait contre les rigueurs figées qui régissent encore le théâtre français. Elles précisent d'ailleurs qu'elles s'essaient à un nouveau genre, la « tragédie domestique » qu'elles rédigent en prose, comme le drame bourgeois préconisé par Diderot. Ne serait-ce que pour cela, elles auraient mérité plus d'attention de la part de leurs concitoyens des bords du Léman. Mais ceux-ci, toujours irrités par la sévérité des verdicts qui tombent des oracles parisiens, n'en demeurent pas moins très majoritairement attachés à ces modèles anciens qui sous-tendent ces mêmes jugements. C'est à la fille de Suzanne Necker, Germaine de Staël, qu'il reviendra, trente ans plus tard, d'exprimer de

manière encore provocatrice et iconoclaste la nécessité de régénérer les normes esthétiques qui régissent le champ littéraire français.

Lettres et belles-lettres

On entend souvent poser la question de savoir s'il est décent de pénétrer dans l'univers intime des sujets, même disparus depuis longtemps, en lisant et pire encore, en publiant leur correspondance privée. Au-delà des opinions d'ordre moral sur la question, ce qu'il faut surtout mettre en évidence, c'est le recentrement qui s'opère lorsque changent les conditions de la lecture et à plus forte raison lorsque ce changement est aussi radical, à plus de deux siècles de distance. En réalité, même s'il est toujours possible de tomber dans le travers de la lecture indiscreète qui viserait à collecter des informations dignes de la presse de boulevard, il faut comprendre surtout qu'en changeant de lecteur, ces textes changent aussi de nature. Ils sont livrés à l'analyse, à l'interprétation, soit à l'application de paramètres de réception qui n'ont plus grand-chose de commun avec ce qui déterminait la lecture des authentiques destinataires. C'est ainsi que des confidences personnelles, des propos de circonstance, des jugements occasionnels acquièrent, par l'effet de la distanciation, une consistance sémantique totalement nouvelle, souvent en dépit des intentions qui guidaient l'auteur au moment de l'écriture, mais plus d'une fois aussi en justifiant les espérances de tel correspondant qui savait bien qu'en écrivant à telle personne singulière, il produisait un texte qui serait lu par d'autres, dans les lieux de sociabilité où circulaient les plus remarquables productions épistolaires, dans les journaux et même dans les livres. C'est tout le sens du trait d'union qui fait accéder la belle lettre au territoire des belles-lettres.

¹ À propos de la culture épistolaire, voir en particulier l'ouvrage de Marie-Claire Hooek-Demarle, *L'Europe des lettres. Réseaux épistolaires et construction de l'espace européen*, Paris, Albin Michel, 2008.

² Pierre Victor de Benseval, *Mémoires du Baron de Besenval, avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissements historiques par MM. Berville et Barrière*, Paris, Baudouin frères, 1821, t. 1, p. 20.

- ³ Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1964, Première préface, p. 6 pour la première citation, Lettre XIV, Seconde partie, p. 231 pour la deuxième.
- ⁴ Lettre du 9 novembre 1773, Archives de l'État du Valais, Odet 2 P 363/16 ; je remercie vivement Jasmina Cornut d'avoir porté ce document à ma connaissance et d'avoir mis à ma disposition la transcription qu'elle en a réalisée.
- ⁵ Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 6.
- ⁶ www.albrecht-von-haller.ch/d/hallerprojekt1991-2003.php
- ⁷ www.chuv.ch/iuhmsp/ihm_home/ihm_mediations_editions/ihm-base-tissot.htm
- ⁸ Jean-Charles Biaudet et Françoise Nicod (dir.), *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre I^{er} ; suivie de la correspondance de F.-C. de La Harpe avec les membres de la famille impériale de Russie*, Neuchâtel, La Baconnière, 1978-1780, 3 vol. ; Jean-Charles Biaudet et Marie-Claude Jéquier (dir.), *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe sous la République helvétique*, Neuchâtel, La Baconnière, 1982-2004, 4 vol. ; projet « La Harpe et la Russie (1783-1795) », Danièle Tosato-Rigo (dir.), en ligne sur Lumières.Lausanne (lumieres.unil.ch/projets/la-harpe/).
- ⁹ *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, éd. Ralph Leigh, t. 1-52, Genève, Institut et Musée Voltaire, puis, Oxford, The Voltaire Foundation, 1965-1998 ; Jean-Jacques Rousseau, *Lettres*, éd. Jean-Daniel Candaux, Frédéric S. Eigeldinger et Raymond Trousson, t. 1-7, Genève, Slatkine et Paris, Champion, 2012.
- ¹⁰ Isabelle de Charrière, *Œuvres complètes*, éd. Jean-Daniel Candaux *et al.*, t. 1-6, Amsterdam, van Oorschot et Genève, Slatkine, 1979-1984.
- ¹¹ *Correspondance générale de Madame de Staël*, éd. Béatrice W. Jasinski, Paris, Jean-Jacques Pauvert, puis Klincksieck, 1962-1993 (t. 1-6), Othenin d'Haussonville (t. 7), Genève, Slatkine et Paris, Champion, 2008, Jean-Daniel Candaux et Stéphanie Genand (t. 8 et s. à paraître).
- ¹² *Œuvres complètes de Benjamin Constant. Série Correspondance générale*, éd. Cecil P. Courtney, t. I-XI (suivants à paraître), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, puis Berlin, De Gruyter, 1993-2016.
- ¹³ *Edition Bonstettiana. Briefkorrespondenzen*, éd. Doris et Peter Walser, t. I-XIV, Bern, Peter Lang, puis Göttingen, Wallstein, 1996-2014.
- ¹⁴ *Epistolario*, éd. Carlo Pellegrini, t. 1-5, Firenze, La nuova Italia, 1933-1975.
- ¹⁵ Projet « Correspondance Barbeyrac (1702-1743) », Séverine Huguenin (dir.), en ligne sur Lumières.Lausanne (lumieres.unil.ch/projets/barbeyrac).
- ¹⁶ Julie Bondeli, *Brieffe*, *op. cit.*, t. 1-4.
- ¹⁷ *Correspondance*, éd. Léonard Burnand, www.unil.ch/defelice/fr/home.html
- ¹⁸ Paul Nordmann, *Gabriel Seigneux de Correvon. Ein schweizerischer Kosmopolit*, Firenze, Tipografia Giuntina, 1947.
- ¹⁹ Jean-Daniel Candaux, *Catalogue de la correspondance de Charles Bonnet conservée à la Bibliothèque de Genève*, Genève, Bibliothèque publique et universitaire, 1993.
- ²⁰ Fonds Louis Bourguet de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.
- ²¹ Jens Häselser (dir.), *La Correspondance de Jean Henri Samuel Formey (1711-1797) : inventaire alphabétique*, Paris, Champion, 2003.
- ²² On y trouve une collection énorme de correspondances, mise en lumière de façon très partielle et peu fiable par Clara et William de Sévery, *La Vie de société dans le*

Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle, *op. cit.* ; les lettres de Catherine de Charrière, notamment, qui sont d'une qualité littéraire supérieure, mériteraient d'être publiées.

²³ Isabelle de Charrière, *Une liaison dangereuse. Correspondance avec Constant d'Hermentches 1760-1776*, éd. Isabelle et Jean-Louis Vissière, Paris, Éditions de la Différence, 1991.

²⁴ Lettre du 17 novembre 1763, in Isabelle de Charrière, *Une liaison dangereuse*, *op. cit.*, p. 63.

²⁵ Lettre du 8 novembre 1767, *ibid.*, p. 433.

²⁶ Lettre du 4 août 1764, *ibid.*, p. 131.

²⁷ Lettre du 27 octobre 1767, *ibid.*, p. 432.

²⁸ Voir notamment Étienne Hofmann et François Rosset, *Le Groupe de Coppet. Une constellation d'intellectuels européens*, Lausanne, PPUR, « Le savoir suisse », 2005, ainsi que l'ouvrage tout récent de Stéphanie Genand, *La Chambre noire. Germaine de Staël et la pensée du négatif*, Genève, Droz, 2017.

²⁹ Suzanne Necker, *Mélanges extraits des manuscrits de M^{me} Necker*, éd. Jacques Necker, Paris, Charles Pougens, 1798, et *Nouveaux extraits des manuscrits de M^{me} Necker, née Suzanne Curchod*, publ. Jacques Necker, Paris, s.n., 1801.

³⁰ Paul-Gabriel d'Haussonville, *Le Salon de M^{me} Necker, d'après des documents tirés des archives de Coppet*, Paris, Calmann-Lévy, 1882.

³¹ Sonja Boon, *The Life of Madame Necker: Sin, Redemption and the Parisian Salon*, Londres, Pickering & Chatto, 2011 ; Catherine Dubeau, *La Lettre et la mère : roman familial et écriture de la passion chez Suzanne Necker et Germaine de Staël*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013.

³² Lettre de Suzanne Necker à Étienne Clavel de Brenles, septembre 1767, BCU Lausanne, Fonds Clavel, IS 1915, XXXh1, p. 91.

³³ Lettre de Suzanne Necker à Étienne Clavel de Brenles, 23 mars 1765, BCU Lausanne, Fonds Clavel, IS 1915, XXXh1, p. 64.

³⁴ Lettre de Suzanne Necker à Étienne Clavel de Brenles, 7 novembre 1765, BCU Lausanne, Fonds Clavel, IS 1915, XXXh1, p. 69.

³⁵ Lettre du 22 août 1771, archives de Coppet [ici comme dans les citations qui suivent, les italiques correspondent aux passages soulignés dans l'original].

³⁶ Lettre de Suzanne Necker à Étienne Clavel de Brenles, 19 novembre 1766, BCU Lausanne, Fonds Clavel, IS 1915, XXXh1, p. 84.

³⁷ Lettre du 29 novembre 1767, archives de Coppet. La tragédie, publiée probablement à compte d'auteur, est dédiée à Beccaria ; elle présente en épigraphe des citations de la Bible et de Diderot.

³⁸ Lettre du 27 octobre 1767, in Isabelle de Charrière, *Une liaison dangereuse*, *op. cit.*, p. 433.

³⁹ Lettre de Suzanne Necker à Jacques Abram Daniel Clavel de Brenles, 17 décembre 1767, BCU Lausanne, Fonds Clavel, IS 1915, XXXh1, p. 96.

⁴⁰ *Ibid.*

10. Romans du dedans – romans du dehors

Le barbier de Lausanne

En 1786 paraissent sous une fausse adresse londonienne (vraisemblablement à Lausanne) *Les Confessions d'Emanuel Figaro, Ecrites par lui-même, et publiées par une Religieuse*. L'année suivante, le volume est réédité, avec adresse parisienne cette fois-ci (mais toujours aussi probablement lausannoise), adjoint d'une *Promenade au Bois de Sauvabelin*, avec une dédicace « A mon libraire », où s'exprime un certain enthousiasme d'auteur : « Une édition épuisée, une contrefaçon, de l'indulgence surprise aux lecteurs, des encouragements de la part des journalistes : eh ! n'était-ce pas déjà bien au-delà de ce qu'une brochure, telle que la mienne, pouvait obtenir ? » Jean Lanteires (1756-1797) clame sa satisfaction : sa pochade littéraire a fait mouche ! Au moment même où il lance les premiers numéros du *Journal de Lausanne* qu'il dirigera pendant six ans (1786-1792³), le voilà installé, avec sa première prose publiée, au rang des auteurs que l'on lit. À parcourir les pages du *Journal de Lausanne* qui sont assez insipides, on pourrait penser que Lanteires a épuisé tout son esprit dans ces plaisantes confidences du barbier aux mille tours.

Le personnage de Beaumarchais était déjà bien connu en 1786, mais il était encore, pour les lecteurs, une figure du présent. *Le Barbier de Séville* avait été publié en 1775, joué dès l'année suivante ; *Le Mariage de Figaro* avait paru en 1778, mais n'avait pas été joué avant 1784. Le récit de sa vie réinventé par l'auteur lausannois comme une variation

sur les éléments « biographiques » livrés par Beaumarchais ne pouvait trouver meilleur cadre que le pays de Jean-Jacques Rousseau, dont le Figaro de Lantéires se réclame nommément pour cautionner ses propres *Confessions*. La première partie de celles de Rousseau, rappelons-le, avait été publiée pour la première fois en 1782 ; pour la deuxième partie, le public dut attendre jusqu'en 1789. Nous sommes donc bien, avec cette facétie de Lantéires, au cœur de l'actualité littéraire. Figaro est né réellement dans le pays des fictions, « un pays dont la température jusqu'ici inconnue n'avait pas même été soupçonnée par nos physiciens³ », mais il passe pour avoir vu le jour à Séville ; il a mené une vie toute conforme à celle du plus orthodoxe des picaros avant de se réfugier en Suisse après l'ultime disgrâce apportée par son épouse Rosine qu'il avait surprise en commerce trop explicite avec le bon maître Almaviva. Après un passage par Paris et une courte halte à Neuchâtel, voici donc notre barbier à Lausanne où il n'y a pas grand-chose d'autre à faire qu'à écrire : « À l'abri de toutes persécutions, d'injures, de louanges et de critiques, un peu consolé de mes malheurs et voulant occuper mes loisirs, j'ose encore me livrer au public dont l'inconstance m'est connue [...]. D'ailleurs tranquille dans mon quatrième étage, jouissant d'un calme philosophique, de la vue d'un beau lac, des monts pittoresques qu'il baigne, et parfaitement ignoré dans ma retraite, ses murmures n'arriveront point jusqu'à moi et ne pourront troubler mes paisibles jouissances.⁴ » Comme l'Espagne de la *comedia* et des romans picaresques, comme les *Confessions* de Rousseau, la Suisse est un objet de convention, un modèle qu'on peut activer quand on en a besoin : « J'entendais dire [à Paris] beaucoup de bien de la Suisse, on me peignait ses habitants, comme simples, il est vrai, mais aussi comme si bons et si honnêtes ; j'avais d'ailleurs la tête si fatiguée de mes infortunes ; mes plaisirs étaient si troublés, mes distractions si courtes et souvent si cruelles, que je pris le parti de m'éloigner et de partir pour Neuchâtel. » À peine arrivé dans ces contrées de la vertu et du bonheur, Figaro se convertit ; il abandonne l'agitation, les frivolités et l'inconstance pour embrasser une nouvelle règle de vie : « Par une suite de mes méditations, je me formai un système de morale, un goût pour le bien, une vraie et solide philosophie, qui ont en partie fermé mes plaies.⁵ » S'il avait fallu prévoir un épisode helvétique dans la vie agitée du barbier de comédie, personne n'aurait imaginé autre chose.

Même s'il n'espère aucune attention sérieuse de la part d'un lecteur qu'il s'agit seulement d'amuser, Lanteires reconduit un dispositif symbolique reconnu de longue date : au pays des fictions, il y a une cartographie bien établie où la Suisse s'offre en contrée *autre*, isolée, fermée, concentrée sur d'antiques valeurs dont elle serait un ultime conservatoire. Ce sont la tranquillité, la vertu, la simplicité, le bon sens avec leurs multiples avatars, mais aussi leur corollaire inévitable, qui n'est pas un mince passif en littérature : l'ennui. À l'époque où le roman cherche à se coller au plus près de l'expérience du réel, où se multiplient les histoires qui sont inventées, mais ne s'en déroulent pas moins ici et maintenant, on voit que ce dispositif garde toute son autorité. Les romans suisses déclinent sur tous les tons les vertus du dedans, mais leur célébration ne saurait porter sans le contraste du dehors : ce n'est qu'après avoir fait le tour du monde que Saint-Preux aura appris à s'ajuster à l'univers clos de Clarens.

Particularisme romanesque

Dans la préface à son troisième roman, *Laure, ou Lettres de quelques personnes de Suisse* (1786-1787), Samuel de Constant lance un plaidoyer pour un certain particularisme romanesque : « Il serait très utile aussi que chaque ville eut ses romans : leur premier but est sans doute de peindre l'humanité en général ; mais aujourd'hui elle est si variée, que chaque pays a la sienne particulière ; on peut même étendre cette particularité jusqu'à la morale et à la métaphysique : les âmes ne sont plus de la même trempe partout ; leurs mobiles varient comme les climats : ce qu'on admire dans un endroit est à peine lu dans un autre ; ici tout est arrangé pour la société et la sociabilité, les choses essentielles se joignent aux agréments de la vie ; ailleurs l'intérêt personnel seul décide de tout ; ce qui excite l'émulation et l'encouragement, un peu plus loin n'inspire que la jalousie ; les principes de morale varient comme les lieux, et l'âme change de nature avec le temps.⁶ » À chaque lieu devraient suffire ses romans, mais aussi à chaque époque. Écrire des romans ici maintenant, c'est les écrire pour ici et pour maintenant. C'est une idée qui pourrait se défendre et qui serait à verser au catalogue des arguments dans le vieux débat sur la spécificité des littératures nationales, voire régionales. Mais c'est aussi une affirmation

paradoxe pour un auteur qui prétendrait donc n'écrire que pour un public très restreint, sans ambitionner, sans même envisager une diffusion plus large et qui condamnerait ainsi son imprimeur-libraire à un confinement tout contraire à la meilleure marche possible des affaires. D'ailleurs, Samuel de Constant lui-même aura été bien loin de se conformer à son propre postulat. Il a écrit et publié anonymement trois romans dont deux seulement, *Le Mari sentimental* (1782) et *Laure*, présentent une action qui se déroule en Suisse. Le troisième (ou chronologiquement le deuxième), *Camille ou Lettres de deux filles de ce siècle ; Traduites de l'Anglois sur les Originaux* (1785), est un roman « anglais » explicitement affilié à la veine de Richardson où l'on ne trouve pas une seule mention de la Suisse. Quant à la diffusion de ses œuvres, elle aura été assez ample, puisqu'elles ont connu plusieurs rééditions en Suisse, en France et aux Pays-Bas, ainsi que des traductions en allemand⁷. Le particularisme romanesque peut être proclamé comme un principe ; il n'empêche apparemment pas d'avoir aussi de plus larges visées.

Mais faut-il qu'une histoire racontée se déroule en Suisse pour qu'elle soit un « roman suisse » ? Les trois romans de Constant apportent ensemble une réponse complexe. Dans *Le Mari sentimental*, il faut commencer par lire le titre jusqu'au bout : *Le Mari sentimental ou le mariage comme il y en a quelques-uns. Lettres d'un Homme du Pays de Vaud écrites en 178...* : nous sommes bien ici et maintenant. Suit une série de dix-huit lettres qu'adresse de sa campagne M. de Bompré à un ami « citadin » installé à Orbe. Ancien militaire, Bompré a quitté prématurément le service pour s'occuper de son père âgé ainsi que du domaine familial. Sa vie est paisible et sereine, rythmée par les travaux des champs, baignée dans l'heureuse médiocrité que lui assure la gestion très attentive de ce patrimoine dans le contexte difficile d'une agriculture soumise à la pression toujours plus forte que les intermédiaires exercent sur les prix des denrées. Vivant sobrement, avisé dans la conduite de ses affaires, Bompré n'est pas habité par les angoisses qu'il perçoit chez ses voisins, propriétaires et fermiers, qu'harcèlent les créanciers. Il est heureux, entouré de domestiques fidèles et appliqués, mais il est seul. Un ancien camarade de garnison le prie un jour de venir lui rendre visite à Genève ; il aura plaisir à revoir cet ami, mais, dit-il, « je suis plus curieux de voir ce qui se passe dans cette ville extraordinaire, et qui, dans ce moment, est

dans un état si critique⁸ » ; allusion est faite aux troubles politiques tout à fait contemporains de l'écriture du roman. L'épisode genevois donne l'occasion de longues considérations politiques marquées par un conservatisme sourd aux avis plus pondérés de l'ami d'Orbe. « Je suis revenu chez moi – dit Bompré – en bénissant ma patrie et mon souverain. Les gouvernements font souvent des heureux en faisant des mécontents ; la vertu est de se soumettre et de jouir en paix et avec reconnaissance de la part qui nous est échue⁹ » ; si l'on en croit Bompré, les velléités révolutionnaires, dans le pays de Vaud, ne sont certainement pas à l'ordre du jour, du moins pour ce qui concerne la politique. Car s'agissant de la vie privée de cet homme, c'est bel et bien la révolution : l'ami de Genève s'est arrangé pour lui présenter sa belle-sœur qui fait tout de suite grande impression. Les choses seront diligemment conduites et voilà la dame de Genève mariée à notre hobereau vaudois. Tous les clichés fonctionneront comme il se doit : l'épouse s'avérera maniérée, hautaine, vaniteuse, dépensière, acariâtre, tandis que l'époux subit, paralysé par sa sensibilité naturelle, impuissant, accablé. Son suicide arrive comme la fin programmée de cette triste histoire.

Vaudois, le roman l'est dans la mesure où il projette quelques reflets de la vie économique et politique des modestes élites de campagne ; mais en dehors des quelques considérations sur les troubles de Genève et du débat sur la régulation des prix des produits agricoles – qui aurait plutôt dû faire l'objet d'un mémoire pour la filiale d'Yverdon de la Société économique de Berne –, ce n'est pas dans la réalité géo-politico-sociale qu'il faudrait aller chercher les traces d'un roman *particulièrement* suisse. C'est plutôt dans sa thématique et sa tonalité conformes à la vogue du « roman sentimental » qui a touché la Suisse avec une vigueur bien connue. Les productions helvétiques dans ce genre largement européen ont leur *particularité* : elles sont marquées par une orthodoxie morale respectée avec soin et par un positionnement idéologique strictement conservateur ; les éléments constitutifs du « mythe suisse » lui offrent un langage et une imagerie très adéquats pour la mise en forme romanesque d'un tel programme¹⁰. Cela ne veut pourtant pas dire que ce programme, lui, serait spécifiquement suisse. La preuve, c'est que Samuel de Constant s'y est rigoureusement tenu dans les deux autres romans qu'il a écrits après son

premier essai, aussi bien dans l'histoire « anglaise » de Camille que dans les lettres « vaudoises » de *Laure*.

Dans ce dernier roman, l'espace est restreint à Yverdon, la « ville » et ses environs où l'on séjourne « à la campagne », mais à vrai dire, il n'y a que très peu de données propres à établir une consistance locale « réaliste » à cet espace. La retraite champêtre comme antidote à l'agitation des villes est une réponse qui fonctionne partout et qui, en tout pays, peut servir à forger des caractères, à inspirer des goûts, à générer des attitudes, à établir des échelles de valorisation, comme à construire des schémas simplistes d'intrigues romanesques. Laure et ses amis portent des noms ostensiblement éloignés des consonances qu'on pourrait attendre en terre vaudoise : Germosan, Saint-Ange, Marville, Flamacour, Noirval (et donc aussi Bonval), Cléri, Mirsor, autant de patronymes sortis tout droit d'un portefeuille de romancier, certainement pas des registres du bailli d'Yverdon. Il faut absorber deux mille pages remplies d'épanchements, de doutes, d'interrogations, de considérations, de récits intercalaires, de confidences, de déclarations qui concernent principalement les replis insondables du cœur féminin, pour assister finalement, en guise de récompense, au double mariage de Laure et Sophie, les deux protagonistes. Mais l'on n'aura pas appris grand-chose de la Suisse. On aura surtout vu s'agiter trop longuement les ficelles d'un roman, avec ses poncifs et ses incohérences. Ainsi, la première lettre du roman est datée de Valaire (Valeyres-sous-Rances ou Valeyres-sous-Montagny ?), le 25 septembre 1785, soit quelques mois avant la parution du roman ; or à la fin du septième et dernier volume, le rédacteur ajoute un commentaire conclusif pour nous expliquer qu'une fois les mariages conclus, il n'y a plus de matière à poursuivre un roman : « Laure a donc près de 40 ans, Marville au moins 50. Qui est-ce qui voudrait lire leur histoire actuelle⁴ ? » Samuel de Constant était visiblement fatigué par sa propre logorrhée ; on le comprend. Surtout que l'année précédente, il avait publié les mille deux cents pages de *Camille*. Là aussi, derrière le voile anglais et la révérence à Richardson, nous sommes dans un univers ouvertement fictionnel. À tel point même que l'héroïne ne cesse elle-même de qualifier de « romanesques » ses agissements, les stratégies qu'elle met en place pour se construire un personnage digne de l'intérêt des gens qui la côtoient, et en particulier de sir Robert, le seigneur du lieu : « Tu vois, ma chère Nancy, qu'un roman est assez

vite inventé », et Nancy de répondre : « Laisse là ton roman ; reviens à ton histoire.¹² » Quant à l'histoire qu'elle est en train de s'inventer et de raconter à son amie Nancy restée à Londres (car il faut aussi un axe ville-campagne), elle se demande si elle ne devrait pas lui donner la forme explicite d'un roman : « Mon histoire prend une tournure tout à fait essentielle ; et quoique ce ne soit pas une histoire universelle, elle mériterait la préface, les chapitres, et toute la décoration des grands ouvrages.¹³ » On le voit : Constant est très préoccupé par cette question du rapport entre l'« histoire universelle » et la singularité d'une destinée ou la *particularité* d'un contexte. Mais il s'en tient finalement, selon la formule de Lanteires, à ce « pays dont la température jusqu'ici inconnue n'avait pas même été soupçonnée par nos physiiciens », le pays des fictions où les attributs convenus de la Suisse se prêtent facilement à la migration.

Les citoyens de Lichtfield et le cadavre de Lausanne

Isabelle de Montolieu aurait sans doute volontiers fait sienne cette observation. Et par ailleurs, elle eut la bonne idée de se conformer aux remarques avisées de Camille ; ainsi, au lieu de se lancer dans un interminable ouvrage par lettres, elle écrivit un roman, un « vrai », à la troisième personne, avec une voix qui commande et qui commente tant qu'elle veut, qui accélère quand il faut et qui conduit les affaires de façon à ce que l'histoire puisse tenir dans deux volumes de raisonnable épaisseur, quitte au besoin à insérer ici ou là un mémoire, une lettre ou un billet pour faire plus vrai. Ainsi parut, en 1786, soit un an après *Camille*, le titre le plus remarqué en Europe de tout ce qui se produisit en Suisse dans les années 1780 : *Caroline de Lichtfield*. Il n'y a pourtant rien d'explicitement suisse dans ce roman, sauf à accorder quelque substance helvétique au souverain de Neuchâtel, le roi de Prusse, sous l'autorité duquel se déroule toute l'intrigue. Lichtfield est une terre, près de Berlin, dont le nom est porté par le chambellan du roi, un veuf abandonné aux prestiges de sa fonction, et par sa fille de 15 ans qui est ingénue ; mais on devine bien que si elle a donné son nom au roman, c'est qu'il va s'agir de raconter comment ses yeux se sont ouverts sur les difficultés de la vie. Et comment elle finira trompée par elle-même et par les autres, déçue, malheureuse,

ainsi que cela se passe chez les roués du roman libertin ? Pas du tout ! C'est tout le contraire au point que la narratrice peut conclure fièrement en disant : « Je ne sais si mon amitié pour cette aimable famille me fait illusion ; mais il me semble qu'après avoir lu leur histoire, on les aimera comme moi. Heureuse si les vertus et le bonheur du comte de Walstein inspiraient à quelques jeunes gens le désir de l'imiter.¹⁴ » Pourtant, Caroline aurait eu assez de bonnes raisons pour s'opposer aux projets du roi de Prusse en personne qui veut la marier à son favori, le comte de Walstein, trentenaire borgne, chauve, estropié et bossu. Mais il est riche, il est comte, il est ambassadeur et surtout, comme quelques centaines de pages suffiront pour nous en convaincre, c'est un homme d'une qualité morale littéralement exceptionnelle. Après bien des épreuves et des périls, bien des misères et des attermoissements, c'est l'amitié, l'amour et la vertu qui triomphent dans le double mariage qui était à prévoir dès le début, mais que les ressources inépuisables du romanesque ont permis de différer suffisamment pour entretenir l'intérêt du lecteur. C'est ce que Flaubert, jamais en peine de sarcasmes, appelle la « glorification emphatique des passions à manteau noir¹⁵ », en plaçant *Caroline de Lichtfield* en bonne place parmi les lectures qu'il fit faire à quinze à Emma Bovary – sans que son héroïne, semble-t-il, n'ait su profiter de la bonne leçon de morale livrée par Isabelle de Montolieu.

Cette œuvre n'est donc pas de celles qui laissent le lecteur étonné et troublé. Mais s'est-on jamais posé la question de savoir comment son auteure qui était une traductrice patentée de l'anglais et de l'allemand avait pu placer à l'effigie de son roman un toponyme aussi bancal, linguistiquement parlant, que *Lichtfield* ? Le roman était lui-même inspiré d'une pièce de Christian Leberecht Heyne (pseudonyme Anton Wall), *Caroline, oder So wahr ich bin ein freyer Mann* où l'héroïne s'appelle Caroline von Wellming¹⁶ ; la traduction allemande qui parut à Vienne et à Prague en 1799 rétablit pour sa part un nom vraisemblable dans cette langue : *Karoline von Lichtfeld*. Entre Lightfield et Lichtfeld, Isabelle de Montolieu n'a pas voulu choisir, mais en réalité, elle s'est peut-être souvenue du roman de Samuel de Constant, *Camille*, paru une année avant *Caroline*, où figure dans la campagne anglaise, sans doute par l'effet d'une coquille de typographe, le lieu-dit Lichtfield qui aurait dû s'écrire Lichfield pour correspondre au nom de la petite ville qui existe réellement en Angleterre (bien qu'assez éloignée des

parages, entre Londres et Bristol, où se déroule l'intrigue du roman de Constant¹⁷). Il s'en faut donc d'une seule lettre : un t malvenu pour troubler l'ordre anglais ou un i en trop pour déranger l'allemand, mais surtout pour fêler l'assiette de vraisemblance dans l'un comme dans l'autre roman. Lichtfield apparaît ainsi comme un lieu improbable, mi-anglais, mi-allemand, suspendu entre les deux aires d'inspiration favorites des romanciers suisses de ce dernier quart du XVIII^e siècle, un lieu qu'une seule lettre a rejeté dans l'abstraction et qui peut alors très facilement accueillir la bonne morale du discours stéréotypé des Suisses, lui-même articulé autour des constituants verbaux et idéologiques du « mythe suisse ».

Lichtfield n'est alors peut-être pas très éloigné de Lausanne, telle qu'elle apparaît dans le roman de Jean-Louis Bridel, *Les Infortunes du chevalier de La Lande mort à Lausanne le 1^{er} février 1778*¹⁸. Tout part, dans cette histoire, d'un fait divers attesté : un jeune Français arrive à Lausanne, le 27 janvier 1778, dans un état de délabrement physique et moral extrême. Il est recueilli à l'hôpital et meurt trois jours plus tard, non sans avoir bénéficié du secours d'un médecin et d'un pasteur. Il sera inhumé au cimetière de la Cité le 1^{er} février¹⁹. C'est à partir de ces éléments et peut-être de quelques papiers que le jeune malheureux portait sur lui que Jean-Louis Bridel, le frère du « doyen » Philippe-Sirice, pasteur lui aussi (serait-ce lui qui aurait recueilli les ultimes confidences du mourant ? ou un confrère de ses amis ?), produit un roman sans grand mérite littéraire, mais pas sans intérêt. Ce sont, pour l'essentiel, des lettres écrites par le chevalier de La Lande, fils d'ancienne famille lorraine, à un ami dénommé, comme peut l'être un vrai personnage de fiction, Talorbe. L'histoire de La Lande a tout et n'a rien de suisse. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il se dérobe à ce choix en embrassant la carrière des armes, sans avoir toutefois à courir les champs de bataille au loin. Demeuré en Lorraine, il se perd d'abord dans la débauche ; un séjour en prison et les bons offices d'un prêtre le ramèneront sur un chemin plus droit, mais son âme est sensible jusqu'à la fragilité. La nature le met dans des états de ravissement délicieux (qu'il traduit dans des vers lamentables), une jeune fille vertueuse met le feu à son cœur, jusqu'à ce que la flamme s'éteigne d'elle-même au désespoir d'Henriette et du chevalier lui-même qui ne peut que constater les étranges et douloureux flottements du sentiment. Fuyant l'ennui, le remords et le malheur, il va de régiment en régiment, en

Allemagne, en France, dans le Piémont, fait désertion à peine enrôlé, pour échouer dans les bras du bon pasteur de Lausanne et trouver le repos éternel dans la terre du pays des âmes sensibles.

Il y a au moins deux manières de lire ce roman : la première consisterait à montrer que les lieux communs affectés à la nature ont beau avoir trouvé dans les paysages de la Suisse un espace d'affinité particulièrement ajusté, le discours idyllique qui les porte peut aussi se développer en d'autres lieux ; par exemple, dans les paisibles campagnes de Lorraine. La deuxième consisterait plutôt à mettre en évidence l'aboutissement du parcours de La Lande qui serait enfin arrivé, au terme d'une existence d'âme sensible mal assortie à son environnement, là où les hommes de ce tempérament trouvent la compréhension qui leur est nécessaire, avec la chance d'une vie personnelle et sociale accordée à cette disposition morale. Les deux perspectives ne s'annulent pas l'une l'autre ; dans un temps où vacillent toutes les certitudes, elles disent deux manières de mettre en usage un corps de convictions et de pensées morales, politiques et esthétiques, qui trouve le modèle de son narré dans le « roman sentimental » et sa patrie mythologique « au pied des Alpes ».

L'espace du dedans

Peu de ces romanciers suisses auront éprouvé aussi fortement que François Vernes leur affiliation à ce pays « au pied des Alpes » et à l'héritage de Jean-Jacques Rousseau. Dans un texte de jeunesse qu'il publie en 1781 à Dresde, *Le Voyageur sentimental ou Ma promenade à Yverdun*, il s'excuse pourtant auprès du lecteur de ne pas lui avoir offert de description de cette belle patrie, mais de lui avoir seulement confié sans façons les états de son sentiment : « Pardon si je ne vous ai pas entretenu des monuments, des curiosités, des beaux-esprits de *Gollion*, de *La Sarraz*, etc. Quand les glaces de l'âge ou peut-être, hélas ! une connaissance plus approfondie des hommes auront diminué cette sensibilité expansive, qu'au printemps de la vie l'âme porte sur tous les objets, je dirai ce que j'aurai vu ; maintenant, je dis ce que je sens.²⁰ » En réalité, les pages de ce texte, ouvertement inscrit sous le patronage de Laurence Sterne²¹, le *voyageur sentimental* en chef, portent le récit burlesque de l'expédition faite

par le narrateur, sous la conduite d'un comparse, pour participer à un bal à Yverdon. Les objets qu'ils rencontrent en chemin sont de provenance exclusivement littéraire : la rosse tient de Cervantes, les personnages rencontrés sont les acteurs de petits contes, les scènes dignes de la comédie (on retrouve même Figaro, dont le narrateur prétend avoir écrit le *Mariage* avant Beaumarchais) et même plus souvent du théâtre de la foire, Rousseau vient étayer la « pensée » à tout propos ; au passage, le morne Cossonay en prend pour sa réputation, mais ce regard sur le réel ne s'exprime que par comparaison avec des images reçues : « Quoique situé à une lieue du beau *Lac Léman*, *Cossonay* ne jouit pas du superbe aspect de cette nappe d'eau, où l'œil ravi voit les Alpes se reproduire. Tout y semble mort, on s'y croit remonté à quelques siècles de barbarie, et l'on ne peut en sortir, sans désirer d'emmener ailleurs tous ses habitants.²² » Puis, une fois arrivés à Yverdon, reposés, désaltérés, changés, voilà nos garçons prêts pour une envolée assortie aux lieux : « Ô bons Helvétiens ! Combien je vous aime ! Peuple franc, ouvert et loyal ! Si *Saturne & Rhée* reviennent sur ce globe, chercher des cœurs de l'âge d'or, c'est chez toi qu'ils en trouveront ! Puisse la contagion du luxe dévorant et du desséchant égoïsme ne jamais t'atteindre²³ ! » Il y a de jeunes mamans et de jeunes amantes vertueuses qui meurent pour faire couler des larmes, des propos d'auberge pour égayer la jeunesse, des scènes de genre (par exemple, un dialogue entre deux pasteurs, l'un vieil orthodoxe, l'autre jeune compatissant), quelques aphorismes impérissables (« La vie est une coupe d'eau limpide qui se trouble, à mesure qu'on la boit²⁴ ») et des poignées de vers de bachelier jetées au passage. Arrive enfin l'heure du bal où toutes les beautés de la région poussent à la fois à réviser la mythologie et à désirer de nouvelles formes de prose : « Que je hais ces descriptions de Romanciers, qui nous donnent la *Table* des traits d'une jolie femme²⁵ ! » Puis il faut faire le chemin du retour, le cœur tout enamouré : « Né avec le cœur d'*Abélard*, je ne voulais qu'une *Héloïse*... Je vis *Sophie*²⁶ ! » ; le cocher s'avère un ancien curé qui donne à ses passagers la recette des vies de saints qu'il composait, comme d'autres écrivent des promenades à Yverdon : « J'avais une multitude de sermons imprimés ; je prenais un lambeau de celui-ci, un lambeau de celui-là, je cousais le tout ensemble ; et voilà mon Saint magnifiquement équipé ! – c'est-à-dire que vous l'affubliez d'un habit d'Arlequin ? – Précisément²⁷ ! »

Voilà donc le texte de Vernes caractérisé par lui-même. Mais on n'aurait pas tout dit sur son compte si l'on ne revenait pas un instant à cette adresse finale de l'auteur qui s'excuse auprès du lecteur de n'avoir pas dit grand-chose de la réalité qu'il a vue en chemin, de Morges à Yverdon et retour. Pourtant, des pages entières sont consacrées à l'évocation d'une noce de village au-dessus de Cossonay, aux sentiments de solidarité républicaine éprouvée à la rencontre de Genevois chassés de leur ville, à la description séraphique du paysage dans les environs de Morges. Vernes (ou son porte-parole dans le texte) a raison de s'excuser, car ces morceaux n'ont absolument rien de réaliste ; ils sont comme tirés des accessoires qui s'entassent dans le magasin du « mythe suisse » et qui, comme les braves paysans de Cossonay, « avaient borné le cercle de leur existence au territoire de leur village ; ils n'en étaient jamais sortis²⁸... ».

Quelques années plus tard, François Vernes poussera la même veine encore plus loin avec *La Franciade* dont il a déjà été largement question précédemment (voir chapitres 2 et 7). La région lémanique n'y est plus seulement célébrée pour sa beauté, elle est devenue le centre du monde, le lieu où l'homme a été créé, où il a appris à vivre avec ses semblables, où il a développé ses facultés et son inventivité pour acquérir successivement les éléments d'une civilisation. C'est une fable, bien sûr, qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux, mais surtout, il ne faudrait pas manquer de la lire jusqu'au bout. Car les hommes de la *Franciade* une fois nantis d'un langage qui devient support de culture, de savoir-faire qui deviennent des technologies, d'aspirations spirituelles qui deviennent religion, de pratiques sociales qui deviennent des mœurs et d'une organisation communautaire qui devient une politique (bien sûr parfaitement républicaine), essaient au-delà du périmètre primitif en diffusant partout leurs bonnes pratiques et leurs excellents principes. Il faut se rappeler que François Vernes est un républicain convaincu, déçu par l'immobilisme politique qui plombe la vie publique dans sa ville de Genève ; et il ne faut pas oublier non plus que *La Franciade* paraît en 1789. Vernes montre bien que les images figées qu'on utilise par convention pour s'inscrire dans une tradition littéraire et jouer avec elle peuvent être réanimées, redéployées et réorientées : elles ne doivent pas forcément rester le substitut verbal d'un paradis perdu, car elles sont également propres à figurer des projets d'avenir. Mais pour cela, il ne faut pas

que le périmètre qui symboliquement les enceint soit une barrière toute réelle.

Une allégorie

Ce n'est pas cette énergie que l'on perçoit dans le premier roman de Jeanne-Françoise Polier de Bottens, les *Lettres d'Hortense de Valsin à Eugénie de Saint-Firmin* (1788). C'est une histoire qui se déroule en Suisse, dans la ville de L***** (le nombre d'étoiles n'étant toutefois pas très stable dans le texte), qui se résume à une affaire de relations entre Helvètes et Français. M. de Valsin, un vieil émigré Français établi depuis longtemps à L*****, a une fille Hortense. Celle-ci plaît immédiatement à un jeune séducteur, le chevalier de Sevinge, venu se réfugier en Suisse après avoir blessé en duel le frère d'une Cécile qu'il avait subornée à Bordeaux. Après maintes péripéties qui scandent l'apprentissage de la vertu suivi par Sevinge sous l'influence d'Hortense, l'affaire se termine en mariage. Mais la fête est gâchée par Cécile qui, sous le porche du temple, vient présenter au vu de tous l'enfant qu'elle a eu avec Sevinge ; Hortense fait une syncope qui la conduira à la mort et Sevinge va s'enfermer à la Trappe : *unhappy end* !

Au long des (trop) nombreuses pages du roman, l'espace helvétique n'est que rarement évoqué en tant que tel ; une seule fois sont mentionnés « ce beau lac Léman, ces Alpes majestueuses qui le bordent, ces paysages riants qui sont à leur pied, et qui sont une perspective charmante²⁹ ». Quand le propos devient ouvertement « suisse », ce n'est pas pour ajouter une pièce à la collection des cartes postales, mais pour confirmer l'état particulier d'un pays préservé des troubles du monde, où les habitants (et surtout les habitantes) sont purs et modestes, où les agités de l'extérieur peuvent trouver l'environnement qui leur est nécessaire pour leur propre rétablissement, aussi bien social, financier et judiciaire que moral. Ces données très attendues servent de structure pour une intrigue très simple qui, sur fond de confrontation entre deux systèmes de valeurs en cours dans deux pays si proches et si différents, met en question la possibilité et même la pertinence ultime d'une « conversion » assurée par l'autorité pourtant si labile du sentiment amoureux. Il ne faut donc rien attendre de particulièrement suggestif dans cette œuvre, sinon qu'elle offre un des

rare exemples de clôture tragique et de ressassement du malheur dans la série des « romans sentimentaux » qui s'enrichira significativement dans les environs de Lausanne après 1790, en intégrant aussi l'élément fortement perturbateur, pour un genre assis sur une vision conservatrice des mœurs et de la société, que sont les révolutions, advenues aussi, finalement, au pays du bonheur immobile.

Il y a pourtant, dans cette œuvre, un élément qui mérite l'attention et qui est propre au transfert, dans le champ du romanesque, des clichés constitutifs du « mythe suisse ». On trouve cela partout, mais rarement de façon si ramassée et si suggestive : il s'agit de l'incarnation allégorique, par tel personnage (généralement féminin), de ces qualités affectées par convention au pays dont ils sont issus. Voici donc ce portrait d'Hortense livré par Sevinge peu après leur première rencontre, alors que le Français est à peine arrivé sur les bords du Léman : « Hortense est toute âme ; ses yeux ne sont pas très grands, mais ils sont d'un si beau bleu foncé, son regard est si doux, si fin, si modeste ! Ses grandes paupières brunes paraissent les voiler ; sa bouche n'est pas petite, mais son sourire est si gracieux, son sérieux si noble et si touchant, ses dents sont si blanches ! elle a un teint de clair brun, peu de couleur ; cette pâleur qui paraît désigner une âme sensible ; elle est médiocrement grande ; sa taille est svelte, sans être trop mince, de ces tailles qui se reposent sur elles-mêmes ; son maintien a une certaine négligence qui donne tant de grâces ; sa démarche est légère, et cependant posée ; sa mise est toujours simple et élégante ; son esprit est naturel et elle a assez d'acquis ; elle a une gaieté douce, mais peu soutenue ; son âme est pure, son cœur sensible, son caractère bon : je ne la connais point assez pour en juger, mais c'est de Madame de Cérigni qui est très liée avec elle que je tiens ces détails.³⁰ » Sevinge a donc dit tout ce qu'il fallait dire, bien qu'il n'ait qu'à peine vu Hortense une fois ou deux ; mais il sait pourquoi c'est en Suisse qu'il est venu se réfugier et si son savoir ne suffit pas, il y a toujours une M^{me} de Cérigni pour ajouter les touches qui manqueraient au portrait. On ajoutera qu'Hortense fait contraste avec son père qui apparaît comme un personnage aussi aigri et désagréable que peut l'être un émigré mal dans sa peau. Sa fille n'a visiblement pas hérité de ses gènes français, ni de son caractère ; elle s'est formée au contact de son environnement pour en devenir l'image même. Mais confrontée à l'évidence cruelle de la réalité, au moment même où

elle croit toucher le bonheur, elle ne peut que mourir en ne laissant plus derrière elle que des regrets. S'il fallait dire ainsi que les qualités mythiques de la Suisse ne sont pas innées, mais acquises, qu'elles peuvent être endossées et portées par tout un chacun, pourvu qu'on y soit destiné dans un contexte discursif donné, qu'elles ne sont pas viables en dehors des limites du désir, de la fiction et de l'illusion, alors on peut accorder à la romancière lausannoise qu'elle n'aurait sans doute pas pu mieux faire.

L'épreuve du réel

Isabelle de Charrière n'a pas dédaigné l'espace local quand elle a construit la trame de ses premiers romans. Deux d'entre eux sont parus en 1784 : les *Lettres de Mistriss Henley* et les *Lettres neuchâteloises*, deux textes très différents qui montrent d'emblée que la romancière est de celles qui entendent exploiter toute la diversité des ressources formelles disponibles ; ses livres ultérieurs confirmeront brillamment cela³¹. Ces deux premières œuvres présentent aussi deux manières bien distinctes de faire des « romans suisses ». Les *Lettres de Mistriss Henley* ne le sont absolument pas dans le sens où elles refléteraient le moindre aspect de la réalité géographique ou sociale du pays où Isabelle de Charrière s'est établie en 1771. Mistriss Henley est une Anglaise qui vit dans son île ; elle tient un monologue épistolaire adressé à une amie qui est en Suisse. Et si elle lui écrit, c'est parce qu'elle entend réagir à « l'aimable et cruel petit livre [...] qui nous est arrivé de votre pays il y a quelques semaines³² » et qui n'est autre que *Le Mari sentimental* de Samuel de Constant. Pourquoi passer par le détour de l'Angleterre pour répondre à un voisin ? C'est que justement, il s'agit de ne pas lier le propos à tel ou tel contexte qui lui donnerait un tour particulier, voire anecdotique. D'ailleurs, comme on l'a vu, Constant lui-même s'était appliqué à diluer autant que possible la teinture helvétique de son roman pour lui donner une résonance à la fois plus intime, s'agissant de la voix de son personnage central, et plus universelle pour ce qui regarde la portée de son propos. Et c'est bien parce qu'elle n'y a rien vu d'anecdotique qu'Isabelle de Charrière a jugé opportun de faire entendre, sur le même sujet, une tout autre voix, une voix de femme, non pas d'Anglaise ou de Neuchâteloise. Partout,

les maris sensibles peuvent souffrir quand les rapports avec leur épouse ne sont pas ce qu'ils attendaient, dit Constant de sa campagne vaudoise. Partout, répond Charrière de Colombier, les femmes peuvent être confrontées à l'incompréhension et au manque d'attention de leur mari ; elles le sont même trop souvent dans l'ordre social ambiant³³. Les *Lettres de Miſtriss Henley* ont cependant été publiées à Genève et c'est bien dans l'espace restreint de la Suisse romande que se nouait ce dialogue romanesque assez piquant. On se lisait, on se répondait ; il est seulement regrettable que le *Journal helvétique* ait cessé de paraître en 1782 et que nous n'ayons pas d'accès aux éventuels échos suscités par cette confrontation. D'après les éditeurs du roman, le débat fut très animé en Suisse autour de cet étrange dialogue romanesque³⁴ ; mais c'est dans le *Mercur de France* que parut un compte rendu, fort élogieux, de l'édition non autorisée des deux romans mis côte à côte. L'effet d'universalité avait joué : on ne les lisait plus, à Paris, comme des œuvres suisses.

Les *Lettres neuchâteloises*, on l'a dit, sont très différentes. Dans ce petit roman épistolaire, c'est bien la réalité qui est touchée, celle d'une petite ville de province où vont se nouer les éléments d'une intrigue de mœurs et de cœur telle qu'on pouvait en raconter à Aix-en-Provence, à Maastricht ou à Bristol. Mais là, la romancière a fait le choix de la teinture locale. Toujours très attentive aux détails, Isabelle de Charrière est tranquillement réaliste : les vendanges occupent tout le monde en octobre, quelques jeunes étrangers sont là, parce qu'ils y ont du travail ou qu'on les y a envoyés parfaire leur éducation, les nobles sont nobles, quand bien même leur fortune est délabrée, les petites couturières savent écrire et leurs lettres donnent à voir le langage des petites gens, une sociabilité débonnaire est pratiquée, à peine troublée par les commérages et les médiocres bassesses si ordinaires. Le paysage ? « La ville me paraîtra, je crois, assez belle, quand elle sera moins embarrassée, et les rues moins sales. Il y a quelques belles maisons, surtout dans le faubourg ; et quand les brouillards permettent au soleil de luire, le lac et les Alpes déjà toutes blanches de neige offrent une belle vue ; ce n'est pourtant pas comme à Genève, à Lausanne, ou à Vevey.³⁵ » Les habitants ? « Sociables, officieux, charitables, ingénieux, pleins de talents pour les arts d'industrie, et n'en ayant aucun pour les arts de génie ; le grand et le simple leur sont si étrangers en toutes choses, qu'ils ne le comprennent et ne le sentent

même pas » et « Je ne t'en dirai rien, sinon qu'on a ici autant de talent pour le chant que pour la danse, et que la grâce y est, je crois, plus commune que partout ailleurs.³⁶ » Les Lumières ? Un jeune comte alsacien venu parfaire son éducation à Neuchâtel dit « qu'il n'avait point trouvé, pour la littérature et les beaux-arts, les secours qu'on lui avait fait espérer.³⁷ » Un univers tout ordinaire, ni plus ni moins, mais où il ne manque pas de figures assez intéressantes pour en faire de bons personnages de roman. Rien de complaisant, mais rien d'insultant non plus et pourtant le roman fâcha dès sa parution en 1784, au point que, lorsque quelques mois plus tard une deuxième édition corrigée parut (toujours avec la fausse adresse d'Amsterdam), l'auteure y ajouta une épigramme de sa façon où, en vers, elle sollicitait un peu de compréhension auprès du « Peuple aimable de Neuchâtel » : « [...] Mais, dites-moi, prétendiez-vous / N'avoir pas vos défauts aussi bien que les autres ? / Ou vouliez-vous qu'éclairant ceux de tous, / On s'aveuglât seulement sur les vôtres³⁸ ? » L'auteure des *Lettres neuchâtelaises* avait seulement tourné le dos à l'emphase paysagère comme aux catacètes de bons sentiments qui marquaient généralement le discours des Suisses quand ils mettaient leur pays en prose et, pire encore, en vers. Il y avait soudain rupture de ton, au moment même où tous les efforts étaient faits pour rehausser enfin l'honneur poétique et littéraire d'une contrée longtemps dénigrée. Trahison ? Perfidie d'ingrate immigrée ? Certainement pas, à moins de qualifier ainsi le projet littéraire et intellectuel d'Isabelle de Charrière qui, en matière d'« helvétisme » comme en toute autre, déchire les clichés, questionne les usages, essore les idées reçues et les préjugés en revisitant les modèles et en explorant toute l'étendue possible des formes du discours.

Les mêmes observations pourraient donc s'appliquer aussi aux *Lettres écrites de Lausanne* qui parurent une année après le roman neuchâtelois, avec la mention de Toulouse pour (fausse) adresse d'impression. Lausanne n'y est pas un lieu d'exception ; on s'y trouve parce que les hasards de la vie nous y ont placés ; on n'y est ni plus ni moins heureux qu'ailleurs, on y éprouve les mêmes turpitudes et les mêmes petits plaisirs. Sauf que, bien plus qu'à Neuchâtel, les étrangers donnent le ton et font tourner l'économie du lieu : « La beauté de notre pays, notre académie et M. Tissot nous amènent des étrangers de tous les pays, de tous les âges, de tous les caractères, mais non de toutes les fortunes. Il n'y a guère que les gens riches qui puissent vivre

hors de chez eux. Nous avons donc, surtout, des seigneurs anglais, des financières françaises et des princes allemands qui apportent de l'argent à nos aubergistes, aux paysans de nos environs, à nos petits marchands et artisans, et à ceux de nous qui ont des maisons à louer en ville ou à la campagne, et qui appauvrissent tout le reste en renchérissant les denrées et la main-d'œuvre, et en nous donnant le goût avec l'exemple d'un luxe peu fait pour nos fortunes et nos ressources.³⁹ » La mère de Cécile, qui écrit ces lettres, a donc l'esprit bien pragmatique. Loin d'elle les envolées à la gloire du paradis terrestre ! Et s'il fallait encore une phrase pour définitivement remettre Lausanne à sa place, on pourrait ajouter celle-ci : « Connaissez-vous Plombières, ou Bourbonne, ou Barège ? D'après ce que j'en ai entendu dire, Lausanne ressemble assez à tous ces endroits-là.⁴⁰ » Dans ce roman, Lausanne est surtout le lieu d'où l'on écrit des lettres à quelqu'un qui est ailleurs, pour parler des difficultés concrètes de la vie d'une mère de qualité, mais sans fortune, préoccupée par l'avenir de sa fille. Le lieu d'une histoire de vie comme une autre, qui sera d'ailleurs doublée, dans la seconde partie de l'œuvre intitulée *Caliste*, par le récit d'une autre destinée, anglaise celle-ci. Ainsi, pour Isabelle de Charrière, écrire des romans, ce n'est pas participer à la consolidation, ni même à l'actualisation d'un mythe. Sans doute, c'est communiquer des idées bien arrêtées sur la société par le biais toujours plus efficace des fictions. Mais c'est aussi, très concrètement, accomplir une activité dans un endroit défini qui a quelques particularités, certes, et qui sert de cadre suffisamment réaliste pour assurer la vraisemblance des histoires qu'on raconte ; et c'est encore faire travailler les imprimeurs du lieu quitte à arborer de fausses adresses étrangères sur les pages de titre, de même que les histoires de Neuchâtel ou de Lausanne se superposent à celles qui viennent d'ailleurs.

Le grand Turc et le grand Mogol

Ailleurs ! C'est un appel que beaucoup de Suisses ont voulu ou ont dû entendre. La pauvreté, l'esprit d'aventure, le malaise des insoumis, les poursuites de toutes sortes ou les occasions impromptues font obstinément partie de la réalité, quelle que soit la force de séduction d'une mythologie centripète. Au reste, même les serviteurs les plus fidèles du code de l'idylle savent bien qu'on ne peut pas faire un roman de

l'immobilité. Sans élément exogène propre à perturber pour un temps, nécessaire aussi pour augmenter encore la saveur de l'ordre retrouvé, il n'y a pas de roman. Les romans du dedans accueillent tous des *autres* de diverses natures. Mais il y a quelques œuvres qui dessinent des trajectoires inverses, celles de ceux qui partent et qui réussissent, ailleurs. Les années 1750-1760 offrent au moins deux exemples assez semblables en apparence, mais qui permettent de tirer des conclusions bien différentes. Le premier est le petit récit *Le Bacha de Bude*, de Victor de Gingins (1708-1776), le deuxième, *L'Illustre paisan ou mémoires et aventures de Daniel Moginié* de Jean-Henri Maubert de Gouvest (1721-1767).

Le parcours de Cugny, le berger de La Sarraz qui finit par périr dans le rôle du pacha de Bude lors du siège de cette ville par les Autrichiens le 2 septembre 1686, est une belle histoire de carrière racontée sobrement par Victor de Gingins, qui aurait été mis au défi par des amis de faire en un mois un roman sans merveilleux, sans femmes et sans galanterie. Mais on ne lui avait pas imposé de raconter une histoire vraie. Gingins dont la famille possédait depuis trois siècles la baronnie de La Sarraz s'appuya sur le destin de deux ressortissants de son fief qui, à la même époque (soit au XVII^e siècle), connurent un avancement spectaculaire dans les armées étrangères : le berger Isaac Cugny qui fut fait capitaine dans les troupes des Provinces-Unies et le fils du châtelain de Romainmôtier, Jacques-François Olivier, qui fut officier dans les troupes autrichiennes et anobli par l'empereur Ferdinand III⁴¹. Peut-être inspiré, voire abusé par des légendes locales, Gingins donne à Cugny une biographie bien plus enlevée : fuyant La Sarraz où il a peur d'être puni pour avoir laissé un loup dévorer l'une des brebis du troupeau dont il avait la garde, il passe en France, s'enrôle dans les troupes du grand Condé ; on est en 1644, il a 14 ans. Une vingtaine d'années plus tard, on le retrouve capitaine d'infanterie dans le corps d'armée commandé par Coligny, que Louis XIV avait envoyé en renfort à l'empereur d'Autriche dans la guerre contre les Turcs. Lors de la victoire autrichienne de Saint-Gothard, Cugny est fait prisonnier. Son nouveau maître le persuade qu'il n'a pas d'autre ressource, s'il ne veut pas croupir comme esclave, que de se convertir ; il se fait donc musulman, s'illustre comme officier des troupes du sultan, devient d'abord pacha de Bender, puis pacha de Bude au moment du siège de 1686. Olivier, lui, a fait son chemin dans l'armée

autrichienne où il est devenu major et c'est en tant que tel qu'il est lui aussi impliqué dans les événements de Bude ; comme on sait que le pacha parle français, c'est lui que les Autrichiens envoient en émissaire pour négocier une capitulation. Cugny reconnaît Olivier et s'adresse à lui en patois vaudois. Les deux amis (car ils l'étaient depuis leur enfance, naturellement) se racontent leur histoire et se séparent sans s'être entendus sur l'objet de leur discussion, le pacha n'ayant pas l'intention de trahir son maître en capitulant. Le lendemain, les deux garçons de La Sarraz se retrouvent au milieu du combat et le hasard de la balistique – qui peut être tout aussi favorable aux romanciers que le secours des tempêtes en mer – fait qu'ils périssent ensemble dans un même échange de coups de feu.

Il y a davantage de substance à retirer de l'histoire même de cette histoire que de son contenu et de sa forme. *Le Bacha de Bude* a connu une triple édition en 1765, donnée sans lieu ni nom, qui a pu être attribuée à l'imprimerie de F. B. de Felice à Yverdon⁴². Mais en 1811, Heinrich Zschokke (1771-1848) en donna une version allemande quelque peu modifiée (on y trouve notamment les personnages féminins auxquels Gingins avait été contraint de renoncer) qui eut, elle, beaucoup de succès et assura au conte du berger suisse devenu pacha du grand Turc une étonnante longévité⁴³. Au point qu'en 1921, un certain D. Vessaz écrivit à la *Gazette de Lausanne* en rapportant sa rencontre, à Sofia, avec un écrivain turc dénommé Basri-bey qui était en train d'écrire un roman historique inspiré par le personnage du pacha de Bude : « vous devez connaître mon héros – dit le Turc. C'est un Suisse, Abdi pacha... et si je ne fais erreur un Vaudois⁴⁴ ». Selon l'interlocuteur de Vessaz, Abdi pacha serait un héros de l'histoire turque, exemple de bravoure et de fidélité, particulièrement célébré autour de 1920, au moment où la Turquie était rétablie en tant qu'État souverain ; et toujours d'après les dires de Basri-bey, on continuerait à le prendre pour un renégat suisse qui aurait mis toutes ses excellentes qualités au service du commandeur des croyants. Il faudra attendre 1987 et la parution d'un ouvrage de l'historien allemand d'origine hongroise, Josef Matuz, pour que soit démantelée d'autorité scientifique la légende des origines suisses d'Abdi pacha⁴⁵. Ce n'est donc pas seulement Cugny qui avait quitté La Sarraz pour les lointains. Son histoire aura fait de même ; racontée par un petit seigneur vaudois, elle fut assez vite oubliée dans son pays avant de trouver une

nouvelle vie par l'action d'un imitateur allemand de talent, Heinrich Zschokke qui, après son établissement en Suisse en 1795, fut l'un des propagateurs les plus actifs de l'imagerie helvétiste. C'est d'ailleurs la traduction de ses *Contes suisses* publiée à Paris en 1843, qui allait faire revenir *Le Bacha de Bude* dans sa langue d'origine, mais sous l'enveloppe de mièvrerie propre aux plumitifs de seconde classe du premier XIX^e siècle : « Au fond d'une vallée profonde au milieu des rochers du canton de Vaud se trouve une petite ville gothique et bien bâtie, avec un château seigneurial. Cette petite ville se nomme La Sarraz. Là vit un petit peuple bon et heureux ; ce pays, s'il n'est pas renommé par ses richesses ou ses antiquités, par ses savants ou ses vignobles, est remarquable par la loyauté et l'union qui règnent parmi ses habitants. Deux jolis enfants, Cugny et Olivier, étaient une preuve de cette union.⁴⁶ » N'est-ce pas charmant ? En faut-il davantage pour constater la disponibilité du « mythe suisse », toujours prêt à ressurgir sous de nouveaux avatars, comme la légende du pacha suisse dans l'historiographie des Turcs ?

L'autre paysan qui devint héros de roman s'appelle Daniel Moginié, natif de Chesalles. Son histoire qui fut publiée en 1754 à Lausanne a pu inspirer Victor de Gingins qui cherchait un sujet sans galanterie ; elle ressemble en bien des points à celles de Cugny. Plusieurs éléments divergent pourtant. À commencer par le motif du départ : Daniel et son frère trouvent caché dans un mur de leur maison un document en langue incompréhensible, même pour le savant Abraham Ruchat qui est consulté ; il faut aller au Pays-Bas pour trouver quelqu'un qui puisse révéler qu'il s'agit d'une généalogie indienne établissant formellement que les Moginié sont issus d'une ancienne famille princière de l'Inde. L'aventureux Daniel suivra donc le chemin que le destin lui a tracé : il part pour l'Orient. Passons sur les flux et reflux de la fortune qui donnent une touche de romanesque au récit et dont le bilan s'avère plutôt favorable au héros. Grâce à son obstination, à son courage et à son bon sens qui lui permettent d'acquérir très vite toutes sortes de compétences, notamment militaires, il fait carrière dans le royaume des Perses agité par les incessants harcèlements des Afghans. Parvenu aux plus hautes fonctions, il est victime des intrigues et tombe en disgrâce. Il s'enfuit en Indoustan où sa science militaire fait merveille. L'armée du grand Mogol est totalement réformée, l'empire consolidé et le brave Moginié doté de mille récompenses, la moindre n'étant pas

la main de la princesse, sœur du Mogol. Mais la vie n'a que le cours qui lui est donné : la princesse meurt après trois ans et Moginié lui-même voit arriver la fin de ses jours, ce qui le pousse à repenser à son frère et à mettre par écrit à son intention le récit de ses tribulations.

Le plus étrange, dans cette histoire des plus invraisemblables, c'est qu'elle a bénéficié des cautions de vraisemblance les plus crédibles. Ainsi, on vit paraître dans *The Gentleman's Magazine* de Londres, en octobre 1750, une annonce informant M. François Moginié du fait que son frère lui avait légué ses biens et qu'il pouvait aller prendre possession de son héritage auprès du grand Mogol. Une année plus tard, le *Journal helvétique* publiait un dossier intitulé « Aux Editeurs du *Journal Helvétique*, à l'occasion d'une Famille Suisse, descendue d'un ancien roi des Indes⁴⁷ », comprenant une information sur les démarches officielles (attestées par le « Seigneur Baillif de Moudon ») entreprises par François Moginié pour obtenir les « extraits baptistaires » légalisés qui lui étaient nécessaires, ainsi que la transcription des lettres qui ont été échangées entre le commissaire Chollet à Moudon et son fils, un ami de Moginié, établi à Londres, et le colonel Duperron, un Français au service du grand Mogol, chargé de l'exécution du testament. Suit une vingtaine de pages de considérations très détaillées sur la vraisemblance de cette histoire. Chaque point y est discuté et l'auteur de la notice conclut en disant : « J'avoue que quelque peine que j'aie à ajouter foi à des choses qui paraissent plus que romanesques, des circonstances si bien liées me portent de plus en plus à croire la réalité de la plus grande partie.⁴⁸ » Le roman était donc tout prêt, il suffisait de l'écrire. Il parut bientôt, imprimé à Lausanne en 1754, avec une dédicace à l'avoyer et aux membres des grand et petit Conseils de l'État extérieur de la Ville et République de Berne, signée par Maubert de Gouvest. Cet homme était un capucin défroqué qui avait fui la France et, après divers emplois occupés aux Pays-Bas et en Allemagne, était venu s'installer dans le pays de Vaud au mois d'août 1752. Il y resta pendant trois ans, où il écrivit et publia, entre autres choses, des mémoires apocryphes du cardinal Alberoni qui furent un joli succès de librairie⁴⁹. C'est également lors de ce séjour qu'il écrivit *L'Illustre paisan*. Il en fournit lui-même une preuve incontestable, puisque, dans un mémoire qu'il écrivit pour sa défense devant le Très haut tribunal de la cour de Hollande en espérant qu'il serait lavé de toutes les calomnies publiées sur son compte par ses nombreux

ennemis, il confessa « avec autant de satisfaction que d'ingénuité, que Mrs. de *l'État Extérieur de Berne*, lui ayant bien voulu tenir compte de la dédicace badine qu'il leur avait faite de son petit roman *L'Illustre paysan*, ce Corps composé de la principale Jeunesse de la République, lui donna, par une résolution prise en assemblée générale, un présent de 200 Ecus, qu'il fut recevoir à Berne à la fin de février 1755³⁰ ». Quant à l'énigme des matériaux publiés par le *Journal helvétique*, elle n'est toujours pas élucidée ; on peut seulement supposer que c'est en les lisant, après son arrivée en Suisse, que Maubert a eu l'idée d'en faire un roman, non sans avoir fait parler François Moginié, dans une lettre jointe au texte, pour déclarer ceci : « Puisque vous voulez absolument que l'écrit de mon frère fasse un livre, à la bonne heure. Mais je vous demande votre parole, qu'on n'en fera pas un roman. Ce qu'il y a est assez curieux, et n'a pas besoin des imaginations des faiseurs de livres.³¹ »

Pourquoi accorder tant d'importance à la paternité de *L'Illustre paysan* ? C'est qu'en dépit de l'évidence, elle a été longtemps contestée. D'abord, parce qu'on ne se défait pas facilement, dans un petit pays sans éclat, de l'histoire d'un paysan à la généalogie royale, qui retrouve par son courage et son industrie la grandeur de ses ancêtres. Dans le *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud* de Levade et Steinlen, ouvrage publié en 1825 et qui voulait répondre aux exigences de sérieux de la démographie et de la statistique naissantes, l'article « Chesalles » nous dit ceci : « Ce village est remarquable par l'histoire de deux frères, *Daniel* et *François Moginié*. Le premier est mort à la cour du Grand Mogol, dont il était le Chambellan, et Généralissime de l'armée, sous le nom de *Prince Didon et Indus*. Il avait laissé une succession de 20 000 louis à son frère *François*, qui partit pour retirer ce riche héritage ; mais, malheureusement, il périt sur le vaisseau qui le ramenait en Europe avec son immense fortune.³² » Les tempêtes, on le voit, sont opportunes non seulement pour les « faiseurs de livres », mais aussi quand il s'agit de préserver une histoire qui relève désormais du patrimoine local ; c'est pourquoi, encore assez récemment, un éditeur qui se targue de mettre en valeur ce patrimoine a donné une édition « modernisée » de *L'Illustre paysan* en en modifiant le titre et en y joignant des commentaires propres à laisser croire à la possible véracité de l'histoire des Moginié³³. Lune des raisons qui ont été avancées pour chercher à ce roman un autre

auteur que cet aventurier français décidément trop louche, c'est qu'il fallait très bien connaître la réalité vaudoise pour produire ce texte. En d'autres termes, pour écrire un roman suisse, il faudrait être suisse. Et dire que toute la production romanesque de ce temps montre à l'évidence que pour faire un roman suisse, il faut surtout savoir le faire suisse, ce dont est évidemment capable le premier venu des « faiseurs de livres » ! Si le barbier le plus célèbre de Séville est venu écrire ses *Confessions* sur les bords du Léman, pourquoi le généralissime du grand Mogol n'aurait-il pas fait de même ?

La plasticité, la disponibilité du roman se vérifient sans cesse, même lorsqu'il est question de titres qui sont majoritairement des œuvres de second rayon. Capable d'intégrer toutes les formes possibles du discours, de mimer aussi bien la correspondance, l'écrit personnel, la scène de théâtre ou le traité, il reformule, redéploie dans des contextes toujours renouvelés les éléments les plus stables de discours constitués en mythologies semblables à celle qui s'est cristallisée au XVIII^e siècle autour de la Suisse et de ses particularités géographiques, politiques, philosophiques, morales, anthropologiques et culturelles. C'est dans l'espace romanesque que les images figées, les lieux communs, les poncifs retrouvent toute la disponibilité sémantique qui est la leur quand on prend soin de les traiter comme des signes mobiles et réversibles, et non pas comme la charpente verbale de certitudes qui se figent en idéologies. Les romans nous rappellent ainsi que ces images sont des signes convenus, capables de structurer l'imaginaire partagé dans une communauté donnée et d'offrir un potentiel infini de variations qui sont propres à nourrir le questionnement identitaire par la mise à l'épreuve permanente des réponses toutes faites, des certitudes et des « vérités ». Peut-être serait-ce là l'essentiel de ce qu'il faut retenir de ces œuvres qui ne sont jamais du dedans sans être à la fois du dehors.

¹ Jean Lanteires, *Les Confessions d'Emanuel Figaro, Ecrites par lui-même, et publiées par une Religieuse. Suivies d'une Journée champêtre, ou Promenade au Bois de Sauvabelin*. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur, à Paris, chez les marchands de nouveautés (en réalité, Lausanne, Jean-Pierre Heubach et compagnie), 1787, p. v.

- ² Voir Laura Saggiorato, « Le *Journal de Lausanne* : la sensibilité au quotidien, 1786-1798 », in Claire Jaquier (dir.), *La Sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Genève, Slatkine, 2005, p. 51-134.
- ³ Jean Lanteires, *Les Confessions d'Emanuel Figaro, op. cit.*, p. 18.
- ⁴ *Ibid.*, p. 15-16.
- ⁵ *Ibid.*, p. 87 et 90.
- ⁶ Samuel de Constant, *Laure, ou Lettres de quelques personnes de Suisse*, Londres [vraisemblablement Genève], s.n., 1787, t. 1, p. x-xi.
- ⁷ *Der empfindsame Ehemann. In Briefen von einem Edelmann im Pays de Vaud*, sans nom du traducteur, Berlin et Stralsund, Lange, 1786 ; *Camille oder Briefe zweyer Mädchen aus unserm Zeitalter*, trad. Johann-Friedrich Jünger, Leipzig, Johann Gottfried Dick, 1786. Sur l'œuvre de Samuel de Constant, voir Pierre Kohler, « Samuel de Constant romancier et les débuts de notre littérature d'imagination », *Revue historique vaudoise*, 38, 1930, p. 1-22, du même, l'importante préface à son édition du *Mari sentimental* (Lausanne, Édition des Lettres de Lausanne, 1928), ainsi que Claire Jaquier, « Samuel de Constant romancier : propositions pour une lecture du *Mari sentimental* », *Annales Benjamin Constant*, 14, 1993, p. 19-28 et Helder Mendes Baiao, « Introduction à *Une femme philosophe* de Samuel de Constant avec une édition du texte », *Annales Benjamin Constant*, 40, 2015, p. 89-125.
- ⁸ Samuel de Constant, *Le Mari sentimental ou le mariage comme il y en a quelques uns. Lettres d'un Homme du Pays de Vaud écrites en 178...*, s.l., 1785, p. 27.
- ⁹ *Ibid.*, p. 54.
- ¹⁰ Parmi les études les plus récentes sur ce sujet, on peut citer les travaux de Claire Jaquier : « Le roman au XVIII^e siècle : M^{me} de Charrière et les romanciers locaux », in Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne, Payot, 1996, t. 1, p. 311-324 (2^e édition, Genève, Zoé, 2015, p. 257-266) ; *L'Erreur des désirs. Romans sensibles au XVIII^e siècle*, Lausanne, Payot, 1998 ; *La Sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale : une qualité opportuniste*, Genève, Slatkine, 2005 (particulièrement, dans ce volume, les essais de Claire Jaquier, « Les marionnettes du sentiment », p. 21-49, et de Maud Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande (1780-1830) », p. 167-256), ainsi que la thèse de doctorat d'Helder Mendes Baio, « Rêves de citoyens. Mythes et utopies dans les pays romands au temps des Lumières », soutenue à l'Université de Lausanne en 2015.
- ¹¹ Samuel de Constant, *Laure, ou Lettres de quelques personnes de Suisse*, Genève, Barde, Manget et compagnie, 1787, t. 7, p. 298.
- ¹² Samuel de Constant, *Camille ou Lettres de deux filles de ce siècle ; Traduites de l'Anglois sur les Originiaux*, Londres, et se trouve à Paris chez Delalain le jeune, 1785, t. 1, p. 55 et 169.
- ¹³ *Ibid.*, t. 1, p. 247.
- ¹⁴ Isabelle de Montolieu, *Caroline de Lichtfeld*, Londres (probablement Lausanne), et se trouve à Paris chez Buisson, 1786, t. 2, p. 247-248. La voix narrative n'est pas féminine par transfert implicite de l'identité de l'auteur, mais parce que cela est dit clairement au moment où lui sont remis les papiers dont elle saura faire un roman : « On n'a point de secrets pour une amie comme vous », p. 246.

¹⁵ Gustave Flaubert, brouillon abandonné de *Madame Bovary*, voir le site « Atelier Bovary » de l'université de Rouen, http://flaubert.univ-rouen.fr/bovary/bovary_6/parag6/0163v-t2.html

¹⁶ Anton Wall (Christian Leberecht Heyne), *Caroline: oder, So wahr ich bin ein freyer Mann, ein Luststück in fünf Akten*, Leipzig, im Verlage der Dytischen Buchhandlung, 1780.

¹⁷ À propos de Richard Walmore qui fait l'objet des attentions et des intrigues de Camille : « Il aurait pu être membre du parlement pour le bourg de Lichtfield ; il se trouve trop jeune pour un emploi important », *Camille, op. cit.*, t. 1, p. 218.

¹⁸ Jean-Louis Bridel, *Les Infortunes du chevalier de La Lande mort à Lausanne le 1^{er} février 1778*, Paris [en réalité Lausanne], s.n., 1781 ; une édition critique de ce roman a été donnée par Yves Giraud, Genève, Slatkine, 2002.

¹⁹ Notice du *Registre des mortuaires de la Ville de Lausanne, commencé en 1763*, n° 27, 1778, p. 205 (verso), citée dans son édition par Yves Giraud, p. 15. On relève une légère incohérence dans le titre complet du roman, puisque La Lande aurait été inhumé le 1^{er} février, après avoir expiré la veille.

²⁰ François Vernes, *Le Voyageur sentimental ou Ma promenade à Yverdun*, Dresde, s.n., 1781 ; édition citée, Neuchâtel, s.n., 1786, p. 204 – italiques dans le texte, ici comme dans les citations suivantes.

²¹ Sur le « sternisme » de Vernes, voir Valérie Cossy, « An English touch : Laurence Sterne, Jane Austen, et le roman sentimental en Suisse romande », in Claire Jaquier (dir.), *La Sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale : une qualité opportuniste*, Genève, Slatkine, 2005, p. 135-166.

²² François Vernes, *Le Voyageur sentimental ou Ma promenade à Yverdun, op. cit.*, p. 23.

²³ *Ibid.*, p. 74.

²⁴ *Ibid.*, p. 113.

²⁵ *Ibid.*, p. 121.

²⁶ *Ibid.*, p. 128.

²⁷ *Ibid.*, p. 134.

²⁸ *Ibid.*, p. 166.

²⁹ Jeanne-Françoise Polier de Bottens, *Lettres d'Hortense de Valsin à Eugénie de S. Firmin*, Lausanne, Jean Mourer, Paris, Guillaume de Bure, 1788, t. 2, p. 55-56.

³⁰ *Ibid.*, t. 1, p. 52-53.

³¹ Il ne s'agira pas ici de commenter pour elle-même l'œuvre romanesque extrêmement riche d'Isabelle de Charrière, qui a été redécouverte et a donné lieu, ces dernières décennies, à un grand nombre de travaux de qualité. Parmi ceux-ci, on peut au moins citer les ouvrages suivants : Valérie Cossy, *Isabelle de Charrière. Écrire pour vivre autrement*, Lausanne, PPUR, « Le savoir suisse », 2012 ; Doris Jakubec et Jean-Daniel Candaux (éd.), *Une Européenne : Isabelle de Charrière en son siècle*, Neuchâtel, Attinger, 1994 ; Monique Moser-Verrey, *Isabelle de Charrière, salonnière virtuelle : un itinéraire d'écriture au XVIII^e siècle*, Paris, Hermann, 2013.

³² Isabelle de Charrière, *Lettres de Mistriss Henley Publiées par son Amie*, in *Œuvres complètes, op. cit.*, t. 8, p. 101.

- ³³ Beaucoup de choses ont été écrites sur cette réponse « féministe » d'Isabelle de Charrière, voir en particulier Claire Jaquier, *L'Erreur des désirs. Romans sensibles au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 139-150.
- ³⁴ Voir l'introduction de Christabel Braunrot dans l'édition des *Œuvres complètes* d'Isabelle de Charrière, t. 8, Amsterdam, van Oorschot, 1980, p. 93-98.
- ³⁵ Isabelle de Charrière, *ibid.*, p. 49.
- ³⁶ *Ibid.*, p. 85.
- ³⁷ *Ibid.*, p. 60-61.
- ³⁸ *Ibid.*, p. 89. À propos de réception hostile des *Lettres neuchâteloises*, voir l'introduction de Christabel Braunrot dans l'édition citée, p. 37-43.
- ³⁹ Isabelle de Charrière, *op. cit.*, p. 145.
- ⁴⁰ *Ibid.*
- ⁴¹ Voir Pierre-Yves Favez, « Le Bacha de Bude (1765). Un roman historique et ses héros, Cugny et Olivier », *Château de La Sarraz*, 1986, p. 21-28, et Zoltan Baranyai, « Le Bacha de Bude », *Bibliothèque universelle et revue suisse*, année 127, t. CVII, juillet 1922, p. 3-33.
- ⁴² Voir Jean-Pierre Perret, *Les Imprimeries d'Yverdon au XVII^e et au XVIII^e siècles*, Lausanne, F. Roth, 1945, p. 170.
- ⁴³ Heinrich Zschokke, *Der Pascha von Buda*, Aarau, s.n., 1811.
- ⁴⁴ *Gazette de Lausanne*, n° 68, 10 mars 1921.
- ⁴⁵ Josef Matuz, « Wesir Abdurrahmen Abdi Pascha, der letzte Ofner Beglerbeg (Versuch einer Vita) », *Acta historica*, 33 : 2-4, 1987, p. 341-350.
- ⁴⁶ Heinrich Zschokke, *Contes suisses*, trad. M. Loeve-Veimars, 2^e édition (on n'a pas trouvé de trace de la 1^{re} édition), Paris, Charpentier, 1843, p. 241.
- ⁴⁷ *Journal helvétique*, octobre 1751, p. 384 et s.
- ⁴⁸ *Ibid.*, p. 411. La notice est signée E***, ce qui a suggéré qu'il pourrait s'agir de Samuel Engel.
- ⁴⁹ Jean-Henri Maubert de Gouvest, *Testament politique du cardinal Jules Alberoni, recueilli de divers Mémoires, Lettres et Entretiens de Son Eminence, par Monsignor A. M. Traduit de l'italien par C. de R. B. M.*, Lausanne, Marc-Michel Bousquet et compagnie, 1753.
- ⁵⁰ *Mémoire pour le Sr. Maubert de Gouvest. Secrétaire du feu, Roi de Pologne, Electeur de Saxe Auguste III. Propriétaire de la Gazette des Pays-Bas, Ex-Directeur propriétaire de l'Imprimerie Royale à Bruxelles, etc.*, s.l.n.d., p. 26-27. Une autre source d'information sur la vie très mouvementée de Maubert de Gouvest est apportée par la longue notice publiée dans la *Nécrologie des hommes célèbres de France* de Poinsinet de Sivry, année 1768, Maastricht, J. E. Dufour, 1775, p. 127-177.
- ⁵¹ Jean-Henri Maubert de Gouvest, *L'illustre paysan ou mémoires et aventures de Daniel Moginié [...] Ecrit et adressé par lui-même à son frère François, son légataire*, Lausanne, Pierre A. Verney, 1754, p. 16. On trouvera une mise au point sérieuse et des commentaires éclairants sur la dimension idéologique de ce texte dans la thèse d'Helder Mendes Baio, « Rêves de citoyens. Mythes et utopies dans les pays romands au temps des Lumières », *op. cit.*, p. 324 et s.

⁵² Louis Levade et Théophile Steinlen, « Chésalles », *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud*, Lausanne, Imprimerie des Frères Blanchard, 1824, vol. 1, p. 76.

⁵³ *L'Extraordinaire odysée de l'illustre paysan Daniel Moginié général du grand mogol*, Yens-sur-Morges, Cabédita, 1987.

Bibliographie

Sources manuscrites

- Élie Bertrand, *Les Amusemens du Thévenon*, Centraal Bureau vor Genealogie, La Haye (copie à la BP d'Yverdon).
- Pierre-Guillaume Boissier, Autobiographie sans titre, Archives de l'État de Genève, Archives de famille, 1^{re} série, Boissier, VII/1-4.
- Louis Bourguet, Correspondance, BPU Neuchâtel, Fonds Louis Bourguet.
- Philippe-Sirice Bridel, *Journal*, BCU Lausanne, Hist 1353/1.
- Philippe-Sirice Bridel, *Les Réveries d'un jeune Suisse*, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 382-383.
- Philippe-Sirice Bridel, *Les Suisses ont-ils une poésie nationale et quelle doit être cette poésie ?*, in *Mémoires lus à Lausanne dans une Société de gens de lettres*, 1780-1782 (août 1780 pour le texte en cause), Lausanne, BCU, ms. IS 1989, p. 202-210.
- Philippe-Sirice Bridel, Livre de raison sans titre, Archives cantonales vaudoises, fonds P Bridel D II/1.
- Bridel, Philippe-Sirice Bridel, *Mes passetems meo sum pauper in are 1777*, BGE, ms. supp. 689.
- Philippe-Sirice Bridel, *Voyage de Mrs D'Eyverdun, Roëll et Bridel récit par ce dernier*, BCU Lausanne, Philippe-Sirice Bridel ms. 103.
- Catherine de Charrière de Sévery, *Journal*, Archives cantonales vaudoises, P Charrière de Sévery, Ci, 12.
- Étiennette Clavel de Brenles, *Lettres à Suzanne Necker*, Archives de Coppet.
- Jean-Joseph Combaz, *Vie d'un jeune homme, depuis l'âge de minorité jusque a Celui de Majorité. Ecrite par lui même*, Archives de l'État de Fribourg, Fonds de Raemy d'Agy, 210.
- Extrait des Conférences de la Société de Monsieur le Comte de la Lippe, BCU Lausanne, ms. 2S 1386/1-2.

- Charles de Constant, Relations de trois voyages en Chine, titres divers, BGE, Charles de Constant 1/1-3, 2/1-5, 3, 3a et BCU Lausanne, Fonds Constant COII/38/1 et 38/2.
- Rosalie de Constant, *Cahiers verts*, BGE, ms. suppl. 1486-1489.
- Louis François Régis de Courten, *Journal de Ma Vie avec un Detail des Epoques les plus interessantes qui y ont rapport*, Archives de l'État du Valais, fonds de Courten Famille, série B Cn 6/1 1.
- François Pierre Frédéric de Diesbach, Journal sans titre, Burgerbibliothek Berne, FA de Diesbach-Torny, 14.1 à 14.13, 16.1.
- Discours pour la première Assemblée publique de la Société Economique de Soleure du 27. juin 1763*, Zentralbibliothek Soleure (sans cote).
- Françoise Marie Antoinette et François Gautier, *Journal d'Alfred*, Archives de l'État de Genève, AP 62 (Famille Gautier), 43 D XIX.
- Jonas de Géliou, *Journal*, Archives de l'État de Neuchâtel, fonds Henriod de Géliou, 2.10 et 2.11.
- Jacques Ghiotti, *Principaux évènements et malheurs d'un Contemporain*, Archives de l'État de Fribourg, Fonds Ghiotti Jacques.
- Élisabeth d'Huc, *A ma bien chere fille Pauline d'Huc de Béthusy*, Archives cantonales vaudoises, P Huc 5.
- Jean-Henry Jaquerez, *Les mémoires du petit henry qui contiennent tous ce qui s'est passé depuis sa naissance jus qu'à son second voyage de paris et les différentes aventures qu'il luy sont arivez*, tomes 1 et 2, 1742, Archives de l'ancien évêché de Bâle à Porrentruy, cote 87 J.
- Frédéric Samuel Osterwald, *Mémoire sur la vie de Monsieur Elie Bertrand*, BCU Lausanne, ms. hist. 860a.
- Jean-Georges Pillichody, *Remarques curieuses et intéressantes pour la famille principalement, commencées le 5eme 7bre 1742*, BP Yverdon, cote 19386.
- Jean-Antoine-Noé Polier de Bottens, *Quelques particularités de la vie de moi [...]*, Archives cantonales vaudoises, cote P René Monod 371.
- Règlements et protocole de la Société Littéraire de Lausanne 1772-1782*, BCU Lausanne, ms IS 1387.
- Louis Reybaz, *Livre de mémoire, avec quelques remarques, pour Louis Reybaz ; né le 29 May, 1685*, Archives de Vevey.
- Julie de Rivaz, Lettre du 9 novembre 1773, Archives de l'État du Valais, Odet 2 P 363/16.
- David Sandoz, *Journal de Daniel Sandoz, la Chaux-de-Fonds. 1770-1779*, Archives de l'État de Neuchâtel, LRJ 55 Tr. 691.
- Jacques Sandoz, *Journal pour moy, Jaq. Sandoz notaire contenant les evenem. arrives en 1693*, Bibliothèque du Locle, fonds Sandoz.
- César de Saussure, *Lettres et voyages de Monsieur César de Saussure en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Portugal, en Turquie, en Italie & en France ou l'on trouve des descriptions des principales villes qu'il a*

vües & des mœurs, coutume et manière de vivre des Différentes nations chez lesquelles il a fait quelque séjour, BCU Lausanne, ms. 363/1-3.

Samuel Auguste Tissot, *Catalogue de la Bibliothèque de Mr le Professeur Tissot [...]*, juin 1812, 2 vol., BCU Lausanne, ms. IS 3784/71.

Samuel Auguste Tissot, *De la Philosophie*, BCU Lausanne, ms. IS 3784-67.

Samuel Auguste Tissot, *Notes et esquisses diverses*, BCU Lausanne, ms. IS 3784 Q 120/86.

Samuel Auguste Tissot, *Réflexions philosophiques*, BCU Lausanne, ms. IS 3784/I/130/26.

Sources imprimées

Joseph Addison, *Remarques sur divers Endroits de l'Italie, par Monsr Addison* [1^{re} éd. angl. 1705], Utrecht, Guillaume van de Water et Jacques van Poolsum, 1722.

Johann Georg Altmann, *L'Etat et les délices de la Suisse, en forme de relation critique*, Amsterdam, Chez les Wetsteins et Smith, 1730.

Anonyme, « Abrégé Historique de la Vie de M. Bourguet, Professeur en Philosophie et en Mathématique à Neuchâtel, décédé le 31 décembre 1742 », *Journal helvétique*, février, mars et avril 1743, p. 184-195, 295-306, 368-376.

Anonyme, « Aux Editeurs du *Journal Helvétique*, à l'occasion d'une Famille suisse, descendue d'un ancien Roi des Indes », *Journal helvétique*, octobre 1751, p. 384 et s.

Anonyme, *Mémoire pour le Sr. Maubert de Gouwešt. Secrétaire du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe Auguste III. Propriétaire de la Gazette des Pays-Bas, Ex directeur propriétaire de l'Imprimerie Royale à Bruxelles, etc.*, s.l.n.d.

Anonyme, Compte rendu du *Thévenon* d'Élie Bertrand, in *Nouveau journal helvétique*, avril 1777, p. 3-10.

Aristide ou le citoyen, Lausanne, 1766-1767.

Jean Barbeyrac, *Discours sur l'utilité des Lettres et des Sciences pour le bien de l'Etat*, Genève, Fabri et Barillot, 1714.

Jean Barbeyrac, projet « Correspondance Barbeyrac (1702-1743) », Séverine Huguenin (dir.), Lumières.Lausanne (lumières.unil.ch/projets/barbeyrac).

Jean-Pierre Béranger, *Les Amans républicains ou Lettres de Nicias et Cynire*, Paris, s.n., 1782.

François-Joachim de Pierre de Bernis, « Epître de M. l'abbé de Bernis à M. Duclos de l'Académie Française », *Journal helvétique*, décembre 1749, p. 530-534.

- Élie Bertrand, *Essai sur l'usage des montagnes*, Zurich, Heidegger & Comp., 1754.
- Élie Bertrand, *Mémoires historiques et physiques sur les tremblemens de terre*, La Haye, Pierre Gosse junior, 1757.
- Élie Bertrand, *Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse, et principalement du Pays de Vaud*, Genève, Claude et Antoine Philibert, 1758.
- Élie Bertrand, « Discours académique », lu à l'Académie de Nancy, *Journal helvétique*, janvier 1759, p. 35-53.
- Élie Bertrand, *DiCTIONNAIRE universel des fossiles propres et des fossiles accidentels*, La Haye, Pierre Gosse junior et Daniel Pinet, 1763.
- Élie Bertrand, *Essai philosophique et moral sur le plaisir*, Neuchâtel, Imprimerie de la Société typographique, 1777.
- Élie Bertrand, *Le Thévenon ou les Journées de la montagne*, Neuchâtel, Imprimerie de la Société typographique, 1777.
- Élie Bertrand, *Le Solitaire du mont Jura*, Neuchâtel, Imprimerie de la Société typographique, 1782.
- François-Séraphique Bertrand, *Ruris deliciae*, Nantes, 1736 (2^e édition Paris, 1757).
- Pierre Victor de Besenval, *Le Spleen* [1757], éd. Pierre Testud, Paris, Zulma, 1992.
- Pierre Victor de Besenval, *Mémoires du Baron de Besenval, avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissements historiques par MM. Berville et Barrière*, Paris, Baudouin frères, 1821.
- Pierre Victor de Besenval, *Mémoires du baron de Besenval sur la cour de France*, éd. Ghislain de Diesbach, Paris, Mercure de France, 1987.
- Théodore de Bèze, *Octanteneuf pseaulmes mis en rithme françoise, quaranteneuf par Clément Marot, avec le Cantique de Syméon et les dix commandemens et quarante par Théodore de Besze de Vezelay en Bourgogne*, Genève, Imprimerie de Simon du Bosc, 1556.
- Bibliothèque britannique*, Genève, 1796-1816.
- Bibliothèque italique*, Genève, 1728-1734.
- Biographie nouvelle des contemporains*, article « Vernes (Jacob) », Paris, Librairie historique, t. XXVIII, 1825, p. 186-7.
- Paul-Jérémie Bitaubé, *Joseph*, Paris, 1767.
- Loys de Bochat, *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissemens sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monumens d'antiquité qui la concernent : avec une nouvelle carte de la Suisse ancienne*, Lausanne, Marc-Michel Bousquet et compagnie, 1747-1749.
- Julie Bondeli, *Briefé*, éd. Angelica Baum, Birgit Christensen et Andreas Bürgi, Zurich, Chronos, 2012.

- Charles Victor de Bonstetten, *L'Homme du Midi et l'homme du Nord ou l'influence du climat* [1812-1824], éd. Christophe Calame, Genève, Éditions de l'Aire, 1992.
- Charles Victor de Bonstetten, *Souvenirs écrits en 1831*, éd. Christophe Calame, Paris, Édition de la Différence, 1991, p. 36-37.
- Charles-Victor de Bonstetten, *Edition Bonstettiana. Briefkorrespondenzen*, éd. Doris et Peter Walser, t. I-XIV, Bern, Peter Lang, puis Göttingen, Wallstein, 1996-2014.
- Jean-Baptiste Boyer d'Argens, *Lettres juives, ou Correspondance philosophique, historique et critique, Entre un Juif Voyageur à Paris et ses Correspondans en divers endroits*, La Haye, Pierre Paupie, 1736.
- Jean-Louis Bridel, *Les Infortunes du jeune chevalier de La Lande* [1781], éd. Yves Giraud, Genève, Slatkine, 2002.
- Philippe-Sirice Bridel, *Poésies helvétiques*, Lausanne, Jean Mourer, 1782.
- Henri-David Chaillet, « Poésie Helvétiques : par M. B*****. A Lausanne, chez Mourer, 1782 », *Journal helvétique*, octobre 1782, p. 56-81.
- Henri-David Chaillet, « Mémoires philosophiques du baron de ***, Seconde édition, corrigée & augmentée. A Paris, chez Berton, libraire, 1779 », *Journal helvétique*, janvier 1781, p. 1-14.
- Henri-David Chaillet, « Shakespeare. Tomes IX, X & XI. Paris, 1781 », *Journal helvétique*, octobre 1781, p. 33-46.
- Isabelle de Charrière, *Lettres écrites de Lausanne suivies de Caliste* [1785], in *Œuvres complètes*, éd. Jean-Daniel Candaux *et al.*, Amsterdam, van Oorschot et Genève, Slatkine, 1980, t. VIII.
- Isabelle de Charrière, *Lettres neuchâteloises*, in *Œuvres complètes*, éd. Jean-Daniel Candaux *et al.*, Amsterdam, van Oorschot et Genève, Slatkine, 1980, t. VIII.
- Isabelle de Charrière, *Lettres de Mistriss Henley. Publiées par son amie*, in *Œuvres complètes*, éd. Jean-Daniel Candaux *et al.*, Amsterdam, van Oorschot et Genève, Slatkine, 1980, t. VIII.
- Isabelle de Charrière, *Correspondance*, in *Œuvres complètes*, éd. Jean-Daniel Candaux *et al.*, t. 1-6, Amsterdam, van Oorschot et Genève, Slatkine, 1979-1984.
- Isabelle de Charrière, *Une liaison dangereuse. Correspondance avec Constant d'Hermenches 1760-1776*, éd. Isabelle et Jean-Louis Vissière, Paris, Éditions de la Différence, 1991.
- Benjamin Constant, *Ma vie, Amélie et Germaine, Cécile*, éd. Jean Marie Roulin, Paris, GF, 2011.
- Benjamin Constant, *Écrits de jeunesse (1774-1779)*, in Lucia Omacini et Jean-Daniel Candaux (dir.), *Œuvres complètes de Benjamin Constant*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1998, t. I.

- Benjamin Constant, *Ma vie*, in Paul Delbouille et Martine de Rougemont (dir.), *Œuvres complètes de Benjamin Constant*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1993, t. III, p. 295-358.
- Benjamin Constant, *Journaux intimes*, in Paul Delbouille (dir.), *Œuvres complètes de Benjamin Constant*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2002, t. VI.
- Benjamin Constant, *Œuvres complètes de Benjamin Constant. Série Correspondance générale*, éd. Cecil P. Courtney, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, puis Berlin, De Gruyter, t. I-XI (suivants à paraître), 1993-2016.
- Samuel de Constant, *Le Mari sentimental ou le mariage comme il y en a quelques-uns. Lettres d'un Homme du Pays de Vaud écrites en 178...*, s.l., 1785.
- Samuel de Constant, *Der empfindsame Ehemann. In Briefen von einem Edelmann im Pays de Vaud*, sans nom du traducteur, Berlin et Stralsund, Lange, 1786.
- Samuel de Constant, *Camille ou Lettres de deux filles de ce siècle ; Traduites de l'Anglois sur les Originaux*, à Londres et se trouve à Paris chez Delalain le Jeune, 1785.
- Samuel de Constant, *Camille oder Briefe zweyer Mädchen aus unserm Zeitalter*, trad. Johann-Friedrich Jünger, Leipzig, Johann Gottfried Dick, 1786.
- Samuel de Constant, *Laure, ou Lettres de quelques personnes de Suisse*, Londres [vraisemblablement Genève], s.n., 1787.
- Samuel de Constant, *Laure, ou Lettres de quelques personnes de Suisse*, Genève, Barde, Manget et compagnie, 1787.
- Jean-Baptiste Cousin de Grainville, *Le Dernier Homme*, éd. posth., Paris, 1805.
- Jean-Pierre de Crousaz, *Traité de l'éducation des enfants*, La Haye, Chez les Frères Vaillant et Prévost, 1722.
- Jean-André De Luc, *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme adressées à la Reine de Grande-Bretagne*, La Haye, De Tune et à Paris, Chez la Veuve Duchesne, 1779.
- Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines. Mis en ordre par M. de Felice*, Yverdon, s.n., 1770-1776.
- Rodolphe-Louis d'Erlach, *Code du bonheur. Renfermant des maximes et des règles relatives aux devoirs de l'homme, envers lui-même, envers ses semblables, et envers Dieu*, Lausanne, Jean-Pierre Heubach et compagnie, 1788.
- Fortunato Bartolomeo de Felice, *Correspondance*, éd. Léonard Burnand, www.unil.ch/defelice/fr/home.html

- Gustave Flaubert, brouillon abandonné de *Madame Bovary*, voir le site « Atelier Bovary » de l'université de Rouen, http://flaubert.univ-rouen.fr/bovary/bovary_6/parag6/0163v-t2.html
- Jean-Pierre Claris de Florian, *Estelle et Némorin, suivi d'un Essai sur la pastorale*, Paris, Debure et Bailly, 1788.
- Théophile Rémy Frêne, *Journal de ma vie*, éd. André Bandelier, Porrentruy et Biemme, Société jurassienne d'émulation, 1993.
- Jacques-Laurent Garcin de Cottens, *Odes sacrées ou les psaumes de David en vers français par divers auteurs*, Berne, Société typographique de Berne, 1764.
- Edward Gibbon, *Essai sur l'étude de la littérature*, Londres, T. Becket et P. A. de Hondt, 1761.
- Edward Gibbon, *Le Journal de Gibbon à Lausanne : 17 août 1763-19 avril 1764*, éd. Georges Bonnard, Lausanne, F. Rouge, 1945.
- Edward Gibbon, *Mémoires de Gibbon [1788-1793], suivis de quelques ouvrages posthumes et de lettres du même auteur, recueillis par Lord Sheffield, traduits de l'anglais*, Paris, Directeur de la Décade philosophique, 1796-1797.
- Edward Gibbon, *La Lettre de Gibbon sur le gouvernement de Berne*, éd. Louis Junod, in Gavin R. de Beer, Georges A. Bonnard et Louis Junod (éd.), *Miscellanea gibboniana*, Lausanne, F. Rouge & Cie S.A., 1952, p. 109-141.
- Johann Wolfgang Goethe, *Werther, traduit de l'allemand*, Maastricht, Jean-Edme Dufour & Philippe Roux, 1776.
- Féodor Golowkin, *Lettres diverses, recueillies en Suisse*, Genève et Paris, J. J. Paschoud, 1821.
- Louis-François Guiguer de Prangins, *Journal 1771-1786*, éd. Rinantonio Viani avec une introduction et une postface de Chantal de Schoulepnikoff, Prangins, Association des amis du Château de Prangins, 2007-2009.
- Roger de Guimps, « Notice sur M. Élie Bertrand, d'Yverdon », *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, 1855, p. 265-281.
- Albrecht von Haller, *Poésies de Monsieur de Haller*, trad. Vincent-Bernard de Tschärner, 2nd édition, Zurich, Heidegger & Comp., 1750.
- Albrecht von Haller, *Albrecht von Hallers Briefe an Auguste Tissot 1754-1777*, éd. Erich Hintzsche, Berne, Stuttgart et Vienne, Verlag Hans Huber, 1977.
- Albrecht von Haller, *Premier Voyage dans les Alpes et autres textes 1728-1732*, éd. Aurélie Luther, Genève, Slatkine, 2008.
- Marie Jean Héroult de Séchelles, *Œuvres littéraires et politiques [1790]*, Lausanne, Éditions Rencontre, 1970.
- Marie Huber, *Réduction du spectateur anglais à ce qu'il renferme de meilleur, de plus utile et de plus agréable*, à Amsterdam, chez Zacharie Chatelain et fils, 1753.

- Jean-Henry Jacquerez, *Mémoires du petit Henry*, éd. Pierre et Liliane Rebetez-Paroz, Porrentruy, Éditions du Pré-Carré, 1982.
- Journal littéraire de Lausanne*, t. V, Lausanne, Imprimerie d'Henri Vincent, janvier 1796.
- George Keate, *Esquisses d'après nature, dessinées et coloriées dans un voyage à Margate*, [1779] : *Relation des îles Pelew, composée sur les journaux et communications du capitaine Henri Wilson, et de plusieurs de ses officiers, qui, en août 1783, y firent naufrage*, Paris, Le Jay fils et Maradan, 1788.
- Jean-Louis Lacroix, *Anecdotes des républiques*, Paris, Vincent, 1771.
- Frédéric-César de La Harpe, *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre I^{er} ; suivie de La correspondance de F.-C. de La Harpe avec les membres de la famille impériale de Russie*, éd. Jean-Charles Biaudet et Françoise Nicod, Neuchâtel, La Baconnière, 1978-1780.
- Frédéric-César de La Harpe, *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe sous la République helvétique*, éd. Jean-Charles Biaudet et Marie-Claude Jéquier, Neuchâtel, La Baconnière, 1982-2004.
- Jean Lanteires, *Les Confessions d'Emanuel Figaro, Ecrites par lui-même, et publiées par une Religieuse. Suivies d'une Journée champêtre, ou Promenade au Bois de Sauvabelin*, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur, à Paris, chez les marchands de nouveautés (en réalité, Lausanne, chez J.-P. Heubach), 1787.
- Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, *Poésies sacrées*, Paris, Chaubert, 1751.
- Louis Levade et Théophile Steinlen, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud*, Lausanne, Imprimerie des frères Blanchard, 1824.
- Charles-Joseph, prince de Ligne, *Amabile* [1763], éd. Jeroom Vercruysse, Paris, Desjonquères, 1996.
- Georges-Auguste Liomin, *La Bergère d'Aranville*, Neuchâtel, Imprimerie de L. Fauche-Borel, 1792.
- Jean-Henri Maubert de Gouvest, *Testament politique du cardinal Jules Alberoni, recueilli de divers Mémoires, Lettres et Entretiens de son Eminence, par Monsignor A. M. Traduit de l'italien par C. de R. B. M.*, Lausanne, Marc-Michel Bousquet et compagnie, 1753.
- Jean-Henri Maubert de Gouvest, *L'illustre paysan ou mémoires et aventures de Daniel Moginié [...] Ecrit et adressé par lui-même à son frère François, son légataire*, Lausanne, Pierre A. Verney, 1754. Réédition modernisée, sans nom de l'auteur : *L'Extraordinaire odyssée de l'illustre paysan Daniel Moginié général du grand mogol*, Yens-sur-Morges, Cabédita, 1987.
- Louis-Sébastien Mercier, *De la littérature et des littérateurs, suivi d'un nouvel examen de la tragédie française*, Yverdon, s.n., 1778.
- Louis-Sébastien Mercier, *Mon bonnet de nuit*, Neuchâtel, Société typographique de Neuchâtel, 1784, p. 39-40.

- Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris* [1781-1788], éd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994.
- Mercure suisse, ou recueil de nouvelles historiques, politiques, littéraires et curieuses*, Neuchâtel, (divers imprimeurs successifs), 1732-1737.
- Journal helvétique ou recueil de pièces fugitives de littérature choisie ; de poésie ; de traits d'histoire, ancienne et moderne ; de découvertes des sciences et des arts ; de nouvelles de la République des Lettres ; et de diverses autres particularités intéressantes et curieuses, tant de Suisse, que des païs étrangers ; puis, dès janvier 1767 : Journal helvétique ou recueil de pièces de morale, de politique, d'économie, d'agriculture, d'histoire naturelle et civile, etc. avec des pièces fugitives de littérature choisie, en prose et en vers ; l'annonce des livres nouveaux, les découvertes et l'encouragement des sciences et des arts, des manufactures et des métiers, etc.*, Neuchâtel, (divers imprimeurs successifs), 1738-1769.
- Nouveau journal helvétique ou Annales littéraires et politiques de l'Europe et principalement de la Suisse*, Neuchâtel, Société typographique de Neuchâtel, 1770-1782 (de 1780 à 1782, sous le titre : *Journal de Neuchâtel* ou *Journal helvétique* 2).
- Jacques-Barthélemy Micheli du Crest, *Discours en forme de lettres sur le gouvernement de Genève*, éd. Kenneth Goodwin, Guillaume Poisson, Gabriella Silvestrini et Richard Whatmore, Genève, Slatkine, 2011.
- Gabriel Mingard, « Lettre du traducteur à ses amis les membres de la Société littéraire de Lausanne », préface à Pietro Verri, *Réflexions sur l'économie politique*, Lausanne, Jules Henri Pott, 1773.
- Maximilien Misson, *Nouveau voyage d'Italie, avec un Mémoire contenant des avis utiles à ceux qui voudront faire le mesme voyage*, 4^e édition, La Haye, Henry van Bulderen, 1702.
- Isabelle de Montolieu, *Caroline de Lichtfield*, à Londres (probablement Lausanne) et se trouve à Paris chez Buisson, 1786.
- Isabelle de Montolieu, *Les Chevaliers de la cuillère ou le château de Montricher*, Paris, s.n., 1823.
- Étienne-Gabriel Morelly, *Naufrage des îles flottantes, ou Basiliade du célèbre Pilpai*, Messine, par une Société de gens de lettres, 1753.
- Beat-Louis de Muralt, *Lettres sur les Anglais et sur les Français et sur les voyages* [1725], Paris, Champion, 1933.
- Suzanne Necker, *Mélanges extraits des manuscrits de M^{me} Necker*, éd. Jacques Necker, Paris, Charles Pougens, 1798 et *Nouveaux extraits des manuscrits de M^{me} Necker, née Suzanne Curchod, publ. par Jacques Necker*, Paris, s.n., 1801.
- René Louis de Voyer de Paulmy d'Argenson, *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, Amsterdam, Marc Michel Rey, 1764.

- Louis Poincette de Sivry, « Eloge de M. Maubert », *Nécrologie des hommes célèbres de France*, année 1768, Maastricht, J. E. Dufour, 1775, p. 127-177.
- Jean-Antoine-Noé Polier de Bottens, *Quelques particularités de la vie de moi [...]*, éd. Jean-François Forel, *Revue historique vaudoise*, 1911, p. 117-128, 142-148, 171-181, 237-249.
- Jeanne-Françoise Polier de Bottens, *Lettres d'Hortense de Valsin à Eugénie de S. Firmin*, Lausanne, Jean Mourer et Paris, Guillaume de Bure, 1788.
- Françoise-Louise de Pont-Wullyamoz, *Anecdotes tirées de l'histoire et des chroniques suisses*, Lausanne, Henri Vincent, 1796.
- Jean-Baptiste Rousseau, *Œuvres de Jean-Baptiste Rousseau. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée sur les manuscrits de l'Auteur*, t. I, Bruxelles, s.n., 1743.
- Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, in *Œuvres complètes*, éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1959.
- Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1964.
- Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1964.
- Jean-Jacques Rousseau, *Correspondance complète*, éd. Ralph Leigh, t. X, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1969.
- Jean-Jacques Rousseau, *Lettres*, éd. Jean-Daniel Candaux, Frédéric S. Eigeldinger et Raymond Trousson, Genève, Slatkine et Paris, Champion, 2012.
- Abraham Ruchat, *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique du Pais-de-Vaud*, Berne, Nic. Eman. Haller & compagnie, 1707.
- Abraham Ruchat, *Les Délices de la Suisse, une des principales républiques de l'Europe*, Leyde, Pierre van der Aa, 1714.
- Gabriel Seigneux de Correvon, *Histoire d'Isène et de Corisante. Nouvelle suisse*, Amsterdam (en réalité, Yverdon), s.n., 1727.
- Jean-Rodolphe Sinner de Ballaigues, *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, 2^e édition augmentée, en Suisse, s.n., 1787.
- Charles Léonard Simonde de Sismondi, *Epiſtolario*, éd. Carlo Pellegrini, Firenze, La nuova Italia, 1933-1975.
- Germaine de Staël, *Corinne ou l'Italie* [1807], éd. Simone Balayé, *Œuvres complètes*, II, 3, Paris, Champion, 2000.
- Germaine de Staël, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* [1800], éd. Axel Blaesckke, Paris, Classiques Garnier, 1998.
- Germaine de Staël, *Dix années d'exil* [1816], éd. Simone Balayé et Mariella Vianello Bonifacio, Paris, Fayard, 1996.
- Germaine de Staël, *Correspondance générale de Madame de Staël*, éd. Béatrice W. Jasinski, Paris, Jean-Jacques Pauvert, puis Klincksieck,

- 1962-1993 (t. 1-6), Othenin d'Haussonville (t. 7), Genève, Slatkine et Paris, Champion, 2008, Jean-Daniel Candaux et Stéphanie Genand (t. 8 et s. à paraître).
- Abraham Stanyan, *L'Etat de la Suisse, écrit en 1714*, Amsterdam, Chez les Frères Wetstein, 1714.
- Jean-Baptiste Tavernier, *Les six voyages de Monsieur Jean-Baptiste Tavernier, Ecuyer Baron d'Aubonne, en Turquie, en Perse et aux Indes* [1676], Paris, Pierre Ribou, 1713.
- Samuel Auguste André David Tissot et Johann Georg Zimmermann, *Correspondance 1754-1797*, éd. Antoinette Emch-Deriaz, Genève, Slatkine, 2007.
- Samuel Auguste Tissot, *Avis au peuple sur sa santé*, Lyon, Jean-Marie Bruyset et Benoît Duplain, 1763.
- Samuel Auguste Tissot, *Avis au peuple sur sa santé* [1761], éd. Daniel Teyssere et Corinne Verry-Jolivet, Paris, Quai Voltaire et Édima, cité des Sciences et de l'Industrie, 1993.
- Samuel Auguste Tissot, *L'Onanisme. Dissertation sur les maladies produites par la masturbation* [1760], 3^e édition, Lausanne, Marc Chapuis et compagnie, 1764.
- Samuel Auguste Tissot, *De la santé des gens de lettres*, 2nde édition augmentée, Lausanne, François Grasset & Comp., 1769.
- Samuel Auguste Tissot, *De la santé des gens de lettres*, éd. Christophe Calame, Paris, Éditions de la Différence, 1991.
- Samuel Auguste Tissot, « Suite de la lettre à Mr de Haller qui traite de l'apoplexie et de l'hydropisie », *Œuvres de Monsieur Tissot*, Lausanne, François Grasset & Comp., 1784, t. VI.
- François Vernes, *Le Voyageur sentimental ou Ma promenade à Yverdun*, Dresde, s.n., 1781.
- François Vernes, *La Franciade ou l'ancienne France. Poème en seize chants par M. Vernes, fils, Citoyen de Genève*, Lausanne, Jean Mourer, 1789.
- François Vernes, *Le Voyageur sentimental en France sous Robespierre*, Genève, J. J. Paschoud, et Paris, Maradan, An II (1799), t. I, p. iv.
- François Vernes, *La Création, ou les Premiers fastes de l'homme et de la nature, poème en six chants*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1804.
- François Vernes, *L'Homme politique et social ou exposition des principes fondamentaux de l'état de société, et des devoirs qui en dérivent*, Paris, Delaunay, Dentu, Mongié, 2nde édition, 1831.
- Jacob Vernes, *Confidence philosophique*, Londres (probablement Genève), s.n., 1771.
- Voltaire, *Correspondance*, éd. Theodore Besterman, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1953-1965.

- Voltaire, *Supplément à l'Abrégé de l'histoire universelle, depuis Charlemagne jusques à Charlequint. Par Mr. de Voltaire*, La Haye, Jean Neaulme, 1753.
- Anton Wall (Christian Leberecht Heyne), *Caroline oder, So wahr ich bin ein freyer Mann, ein Luststück in fünf Akten*, Leipzig, im Verlage der Dytischen Buchhandlung, 1780.
- François Rodolphe de Weiss, *Principes philosophiques et moraux*, Suisse [1785], 7^e édition, Genève, J. J. Paschoud, 1806.
- François Rodolphe de Weiss, *Réveillez-vous Suisses, le danger approche*, Lyon, Imprimerie de Franoy, 1798.
- Georg-Samuel von Werdt, *Lebensbeschreibung Johannes Justingers, eines bernischen Patricii*, Berlin (probablement Berne), 1785.
- Heinrich Zschokke, *Contes suisses*, trad. M. Loeve-Weimars, 2^e édition, Paris, Charpentier, 1843.
- Heinrich Zschokke, *Der Pascha von Buda*, Aarau, s.n., 1811.

Littérature secondaire

- Lucie Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*, 1758-1834, Genève, Eggimann, 1901-1902.
- Georges Andrey, *La Suisse romande. Une histoire à nulle autre pareille*, Pontarlier, Éditions du Belvédère, 2012.
- Bronislaw Baczko, *Job mon ami*, Paris, Gallimard, 1997.
- Bronislaw Baczko, *Rousseau. Solitude et communauté*, Paris, École Pratique des Hautes Études, et La Haye, Mouton, 1974.
- André Bandelier, *Des Suisses dans la République des lettres. Un réseau savant au temps de Frédéric-le-Grand*, Genève, Slatkine, 2007.
- Zoltan Baranyai, « Le Bacha de Bude », *Bibliothèque universelle et revue suisse*, année 127, t. CVII, juillet 1922, p. 3-33.
- Frédéric Barbier, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2001.
- Jean-Pierre Bardet, Élisabeth Arnoul et François-Joseph Ruggiu (éd.), *Les Écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Enquêtes, analyses, publications*, Bordeaux, PUB, 2010.
- Vincent Barras (dir.), www.chuv.ch/iuhmsp/ihm_home/ihm_mediations_Editions/ihm-base-tissot.htm
- Martine Bercot, Michel Collot et Catriona Seth (éd.), *Anthologie de la poésie française, XVIII^e siècle, XIX^e siècle, XX^e siècle*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2000.
- Arnaud Besson, *Le Moyen Âge mythique des Neuchâtelois. Réécrire l'histoire pour devenir suisse : sur les traces d'un faussaire du XVIII^e siècle*, Neuchâtel, Alfil, 2014.

- Sonja Boon, *The Life of Madame Necker: Sin, Redemption and the Parisian Salon*, Londres, Pickering & Chatto, 2011.
- Urs Boschung (dir.), www.albrecht-von-haller.ch/d/hallerprojekt1991-2003.php
- Fabrice Brandli, *Le Nain et le géant. La République de Genève et la France au XVIII^e siècle : cultures politiques et diplomatie*, Rennes, PUR, 2012.
- Marek Bratuń, *Elie Bertrand a Polska*, Wrocław, Oficyna Wydawnicza Atut, 2013.
- Marek Bratuń, *Relations polono-suisse au XVIII^e siècle. Nouvelles approches*, Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, 2012.
- Bodo Brinkmann et al. (éd.), *Konrad Witz*, Bâle, Kunstmuseum et Ostfildern, Hatje Cantz Verlag, 2011.
- Léonard Burnand, « Les Lumières rayonnent en terre vaudoise », in Olivier Meuwly (dir.), *Histoire vaudoise*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise et Gollion, Infolio, 2015, p. 298-317.
- Simon Burrows et Mark Curran, base de données STN Online Database Archive, <http://fbtee.uws.edu.au/stn/interface/>
- Jean-Daniel Candaux, « Aristide ou le citoyen », in Jean Sgard (dir.), *Dictionnaire des journaux*, <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr>
- Jean-Daniel Candaux, « D'Argens et les Suisses : le dossier du Journal helvétique », in Jean-Louis Vissière (éd.), *Le Marquis d'Argens*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1990, p. 185-198.
- Jean-Daniel Candaux, « Les "sociétés de pensée" du Pays de Vaud (1760-1790) : un bref état de la question », *Annales Benjamin Constant*, 14, 1993, p. 63-73.
- Jean-Daniel Candaux, *Catalogue de la correspondance de Charles Bonnet conservée à la Bibliothèque de Genève*, Genève, Bibliothèque publique et universitaire, 1993.
- Jean-Daniel Candaux, « Lausanne, ville des Lumières. Quelques pistes de recherche », in Vincent Barras et Micheline Louis-Courvoisier (éd.), *La Médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg, 2001, p. 313-324.
- Jean-Daniel Candaux, Alain Cernuschi, Clorinda Donato et Jens Häselser (éd.), *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne. Contextes, contenus, continuités*, Genève, Slatkine, 2005.
- François de Capitani, « Un séjour à Lausanne : "Tems le plus heureux de ma vie" », *Revue historique vaudoise*, 114, 2006, p. 25-33.
- Alain Cernuschi, « Des "cordes qui vibrent" aux "cordes cachées" : acoustique et musique dans le *Traité des nerfs* de Tissot », in Vincent Barras et Micheline Louis-Courvoisier (éd.), *La Médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg, 2001, p. 295-311.
- Alain Cernuschi, « Tissot déchiffre Mozart, ou d'un sillage de l'enfant prodige dans la pensée des Lumières », in Adriano Giardina et Béatrice

- Lovis (dir.), *Mozart 1766... En passant par Lausanne. Évocation de la vie musicale, lyrique et théâtrale à Lausanne et dans ses environs entre 1766 et la Révolution française*, Lausanne, Éditions Vie Art Cité et Éditions de l'Aire, 2005, p. 37-45.
- Danielle Chaperon, « Des fibres et des lettres », in Vincent Barras et Micheline Louis-Courvoisier (éd.), *La Médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg, 2001, p. 283-294.
- Roger Chartier et Guglielmo Cavallo, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997.
- Pierre Chessex (dir.), *De l'Académie à l'Université de Lausanne, 1537-1987 : 450 ans d'histoire*, Lausanne, Musée historique de l'Ancien Évêché, 1987.
- Christine Chicoteau, *Chère Rose: a biography of Rosalie de Constant (1758-1834)*, Berne, Peter Lang, 1980.
- Patrick Coleman, Anne Hofmann et Simone Zurbuchen (éd.), *Reconceptualizing Nature, Science, and Aesthetics. Contribution à une nouvelle approche des Lumières helvétiques*, Genève, Slatkine, 1998.
- Silvio Corsini (éd.), *Le Livre à Lausanne, cinq siècles d'édition et d'imprimerie, 1493-1993*, Lausanne, Payot, 1993.
- Valérie Cossy, « An English touch : Laurence Sterne, Jane Austen, et le roman sentimental en Suisse romande », in Claire Jaquier (dir.), *La Sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale : une qualité opportuniste*, Genève, Slatkine, 2005, p. 135-166.
- Valérie Cossy, *Jane Austen in Switzerland. A study of the Early French Translations*, Genève, Slatkine, 2006.
- Valérie Cossy, Béla Kapossy, Richard Whatmore (éd.), *Genève, lieu d'Angleterre (1725-1814)*, Genève, Slatkine, 2009.
- Valérie Cossy, *Isabelle de Charrière. Écrire pour vivre autrement*, Lausanne, PPUR, « Le savoir suisse », 2012.
- Jean-Patrice Courtois, « Le climat chez Montesquieu et Rousseau », in Emmanuel Le Roy Ladurie, Jacques Berchtold et Jean-Paul Sermain (éd.), *L'Événement climatique et ses représentations (xvii^e-xix^e siècles). Histoire, littérature, musique et peinture*, Paris, Desjonquères, 2007, p. 157-180.
- Michèle Crogiez Labarthe, Sandrine Battistini et Karl Kürtös (éd.), *Les Écrivains suisses alémaniques et la culture francophone au xviii^e siècle*, Genève, Slatkine, 2008.
- Alexandre Dafflon, *Les Ambassadeurs du Roi et Soleure : un « quatorzième canton » sur les bords de l'Aar (xvi^e-xviii^e siècles)*, Soleure, Zentralbibliothek, 2014.
- Robert Darnton, *L'Aventure de l'Encyclopédie : un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, Perrin, 1982.
- Robert Darnton, *Gens de lettres, gens du livre*, Paris, Odile Jacob, 1992.

- Élisabeth Décultot, « En quelle langue parler de l'art ? Enquête sur le lexicographe Sulzer dans son rapport à la France », in Michèle Crogiez Labarthe, Sandrine Battistini et Karl Kürtös (éd.), *Les Écrivains suisses alémaniques et la culture francophone au XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine, 2008, p. 67-83.
- Anne-Lise Delacrétaz, « La vie littéraire et intellectuelle sous la Révolution et l'Empire », in Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, t. 1, Lausanne, Payot, 1996, p. 342-356 (2^e édition Genève, Zoé, 2015, p. 291-303).
- André Delaporte, *Bergers d'Arcadie, le mythe de l'âge d'or dans la littérature française du XVIII^e siècle*, Puiseaux, Pardès, 1988.
- Jean Delumeau, *Une histoire du paradis – 1. Le jardin des délices – 2. Mille ans de bonheur – 3. Que reste-t-il du paradis ?*, Paris, Fayard, 1992, 1995 et 2000.
- Clorinda Donato (dir.), http://c18.net/ey/ey_infos.php
- Catherine Dubeau, *La Lettre et la mère : roman familial et écriture de la passion chez Suzanne Necker et Germaine de Staël*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013.
- Maud Dubois, « Le roman sentimental en Suisse romande (1780-1830) », in Claire Jaquier, *La Sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Genève, Slatkine, 2005, p. 167-256.
- Michèle Duchet, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, Maspéro, 1971.
- Frédéric Elsig et César Menz (dir.), *Konrad Witz. Le maître-autel de la cathédrale de Genève*, Genève, Slatkine, 2013.
- Antoinette Emch-Dériaz, *Tissot, Physician of the Enlightenment*, New York/Lausanne, Peter Lang, 1992.
- Emil Erne, *Die schweizerischen Sozietäten. Lexikalische Darstellung der Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, Zurich, Chronos, 1988.
- Pierre-Yves Favez, « Le Bacha de Bude (1765). Un roman historique et ses héros, Cugny et Olivier », *Château de la Sarraz*, bulletin non numéroté, 1986, p. 21-28.
- Urban Fink, « Hermann, Franz Jakob », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11941.php
- François Flouck, Patrick-R. Monbaron, Marianne Stubenvoll et Danièle Tosato-Rigo, *De l'ours à la cocarde. Régime bernois et révolution en Pays de Vaud (1536-1708)*, Lausanne, Payot, 1998.
- François-Alphonse Forel, « Les souvenirs de jeunesse d'Antoine de Polier », *Revue historique vaudoise*, 19, 1911, p. 117-128, 142-148, 171-181, 237-249.
- Roger Francillon, Claire Jaquier, Adrien Pasquali, *Filiations et filatures. Littérature et critique en Suisse romande*, Genève, Zoé, 1991.

- Roger Francillon, « Benjamin Constant ou la Suisse refoulée », *Annales Benjamin Constant*, 13, 1992, p. 115-128.
- Roger Francillon, « L'helvétisme au XVIII^e siècle : de Bêat de Muralt au Doyen Bridel », in Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne, Payot, 1996, t. I, p. 225-241 (2^e édition, Genève, Zoé, 2015, p. 186-199).
- Roger Francillon, *De Rousseau à Starobinski. Littérature et identité suisse*, Lausanne, PPUR, « Le savoir suisse », 2011.
- Norbert Furrer, « Lectures françaises chez les bourgeois bernois du XVIII^e siècle », in Michèle Crogiez Labarthe, Sandrine Battistini et Karl Kürtös (éd.), *Les Écrivains suisses alémaniques et la culture francophone au XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine, 2008, p. 97-122.
- Robert Garapon, « Florian et *L'Astrée* », *Cahiers Roucher – André Chénier*, 8, 1988, p. 53-59.
- Stéphanie Genand, *La Chambre noire. Germaine de Staël et la pensée du négatif*, Genève, Droz, 2017.
- Adriano Giardina et Béatrice Lovis (dir.), *Mozart 1766... En passant par Lausanne. Évocation de la vie musicale, lyrique et théâtrale à Lausanne et dans ses environs entre 1766 et la Révolution française*, Lausanne, Éditions Vie Art Cité et Éditions de l'Aire, 2005.
- Yves Giraud, « Une épopée révolutionnaire : le *Guillaume Tell* de Florian », *Cahiers Roucher – André Chénier*, 8, 1988, p. 121-137.
- Jean-Yves Grenier, *L'Économie d'Ancien-Régime : un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, Albin Michel, 1996.
- Hans-Ulrich Grunder, « Alphabétisation », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10394.php>
- Manfred Gsteiger, « Jacques-Georges Deyverdun, traducteur de *Werther* », in Alain Dubois, Anne Hofmann et François Rosset (éd.), *Les Conditions de la vie culturelle et intellectuelle en Suisse romande au temps des Lumières, Annales Benjamin Constant*, 18-19, 1996, p. 91-95.
- François Guery, « Le dieu Terme et nous », in Christian Descamps (éd.), *Frontières et limites. Géopolitique, littérature, philosophie*, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1991, p. 169-186.
- Édouard Guitton, *Jacques Delille (1738-1813) et le poème de la nature en France de 1750 à 1820*, Paris, Klincksieck, 1974.
- Georges Gusdorf, *Les Écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 1990.
- Charly Guyot, *La Vie intellectuelle et religieuse en Suisse française à la fin du XVIII^e siècle. Henri-David Chaillet (1751-1823)*, Neuchâtel, La Baconnière, 1946.
- Jens Häselser (dir.), *La Correspondance de Jean Henri Samuel Formey (1711-1797) : inventaire alphabétique*, Paris, Champion, 2003.
- Paul-Gabriel d'Haussonville, *Le Salon de M^{me} Necker, d'après des documents tirés des archives de Coppet*, Paris, Calmann-Lévy, 1882.

- Anne-Lise Head-König, « Émigration », *Dictionnaire historique de la Suisse*, www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F7988.php
- Peter Heehs, *Writing the Self: Diaries, Memoirs, and the History of the Self*, New York/Londres, Bloomsberry, 2013.
- Marie-Jeanne Heger-Étienvre et Guillaume Poisson (éd.), *Entre attraction et rejet : deux siècles de contacts franco-suisses (XVIII^e-XIX^e s.)*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2011.
- Ute Heidmann-Vischer, « Idéal, image mythifiée et tableau “peint d’après la vie” », Muralt, Virgile, Scheuchzer et les trois temps de la représentation dans *Les Alpes* d’Albert Haller », *Colloquium Helveticum*, 14, 1991, p. 5-27.
- Christian Helmreich, « Les traductions des *Souffrances du jeune Werther* en France (1776-1850). Contribution à une histoire des transferts franco-allemands », *Revue germanique internationale*, 12, 1999, p. 179-193.
- Étienne Hofmann et François Rosset, *Le Groupe de Coppet. Une constellation d’intellectuels européens*, Lausanne, PPUR, « Le savoir suisse », 2005.
- André Holenstein (dir.), *Berns goldene Zeit: das 18. Jahrhundert neu entdeckt*, Bern, Stämpfli, 2008.
- André Holenstein, *Mitten in Europa. Verflechtung und Abgrenzung in der Schweizer Geschichte*, Baden, Hier und Jetzt, 2014.
- Marie-Claire Hoock-Demarle, *L’Europe des lettres. Réseaux épistolaires et construction de l’espace européen*, Paris, Albin Michel, 2008.
- Lucienne Hubler, « Bevölkerung: “Von der Bevölkerung oder den Einwohnern des landes, die die geschöpfe und früchte desselben geniessen” », in André Holenstein (dir.), *Berns goldene Zeit. Das 18. Jahrhundert neu entdeckt*, Berne, Stämpfli Verlag AG, 2008, p. 79-83.
- Séverine Huguenin, « La Société du comte de la Lippe : entre éducation et société savante », in Béla Kapossy, François Rosset et Danièle Tosato-Rigo (dir.), *L’Europe en province : la Société du comte de la Lippe (1742-1747). Actes du colloque organisé à l’Université de Lausanne du 25 au 26 juin 2009*, Lausanne, site Lumières.Lausanne, 2013, url : <http://lumières.unil.ch/fiches/biblio/5685/>.
- Séverine Huguenin et Timothée Léchet (éd.), *Lectures du Journal helvétique, 1732-1782*, Genève, Slatkine, 2016.
- Doris Jakubec, Jean-Daniel Candaux (éd. – avec la collaboration d’Anne-Lise Delacrétaiz), *Une Européenne : Isabelle de Charrière en son siècle*, Neuchâtel, Attinger, 1994.
- Claire Jaquier, « Samuel de Constant romancier : propositions pour une lecture du *Mari sentimental* », *Annales Benjamin Constant*, 14, 1993, p. 19-28.
- Claire Jaquier, « L’idylle sensible », in Alain Dubois, Anne Hofmann et François Rosset (éd.), *Les Conditions de la vie culturelle et intellectuelle*

- en Suisse romande au temps des Lumières, Annales Benjamin Constant*, 18-19, 1996, p. 107-115.
- Claire Jaquier, « Le roman au XVIII^e siècle : M de Charrière et les romanciers locaux », in Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne, Payot, 1996, t. 1, p. 311-324 (2^e édition, Genève, Zoé, 2015, p. 257-266).
- Claire Jaquier, *L'Erreur des désirs. Romans sensibles au XVIII^e siècle*, Lausanne, Payot, 1998.
- Claire Jaquier (dir.), *La Sensibilité dans la Suisse des Lumières : entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Genève, Slatkine, 2005.
- Hans Robert Jauss, « Mythen des Anfangs: Eine geheime Sehnsucht der Aufklärung », *Studien zum Epochenwandel der ästhetischen Moderne*, Frankfurt-am-Main, Suhrkamp, 1989, p. 23-66.
- Danielle Johnson-Cousin, « *Aristide ou le citoyen*: Reflections of Culture and Society in the Pays de Vaud in the 1760s », *Studies in Eighteenth-century Culture*, t. XVIII, 1988, p. 375-388.
- Béla Kapossy, « Le prix de la liberté : idéologie républicaine et finances publiques à Berne au XVIII^e siècle », in François Flouck, Patrick-R. Monbaron, Marianne Stubenvoll et Danièle Tosato-Rigo, *De l'ours à la cocarde. Régime bernois et révolution en Pays de Vaud (1536-1708)*, Lausanne, Payot, 1998, p. 143-161.
- Béla Kapossy, François Rosset et Danièle Tosato-Rigo (dir.), *L'Europe en province : la Société du comte de la Lippe (1742-1747). Actes du colloque organisé à l'Université de Lausanne du 25 au 26 juin 2009*, Lausanne, site Lumières.Lausanne, 2013.
- Fumie Kawamura, *Diderot et la chimie : science, pensée et écriture*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- Pierre Kohler, « Samuel de Constant et l'histoire de la poésie », *Revue historique vaudoise*, 39, mai-juin 1931/3, p. 129-147.
- Pierre Kohler, « Samuel de Constant romancier et les débuts de notre littérature d'imagination », *Revue historique vaudoise*, 38, 1930, p. 1-22.
- Anne-Marie Lanz, « Les journaux de Catherine de Charrière de Sévery. Émergence de l'expression du Moi au XVIII^e siècle », *Revue historique vaudoise*, 118, 2010, p. 245-259.
- Françoise Lavocat, *Arcadies malheureuses, aux origines du roman moderne*, Paris, Champion, 1998.
- Timothée Léchet, « La "Poésie helvétique" (1775-1830) : fonctions patriotiques et vertus civiques d'une littérature émergente », *Études Lumières. Lausanne*, 1, décembre 2014, Université de Lausanne, url : <https://lumieres.unil.ch/fiches/biblio/7072/>
- Timothée Léchet, « *Ayons aussi une poésie nationale* » *Affirmation d'une périphérie littéraire en Suisse (1730-1830)*, Genève, Droz, 2016.

- Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, *Un journal à soi : histoire d'une pratique*, Paris, Textuel, 2003.
- Philippe Lejeune, « "Mais basta. Ceci est un journal". Louis-François Guiguer entre le privé et l'intime », in Nicole Minder et Danièle Tosato-Rigo (éd.), *Le Partage de l'intime, le Journal de Louis-François Guiguer de Prangins et les écrits personnels en Suisse romande*, *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 67, 2010/4, p. 247-254.
- Philippe Lejeune, *Écrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, Paris, Éditions du Mauconduit, 2015.
- Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le Siècle des Platter (1499-1628)*, Paris, Fayard, 1995 ; *Le Voyage de Thomas Platter 1595-1599*, Paris, Fayard, 2000 et (en collaboration avec Francine-Dominique Liechtenhan), *L'Europe de Thomas Platter*, Paris, Fayard, 2006.
- Gabriel Liiceanu, *De la limite, petit traité à l'usage des orgueilleux*, Paris, Michalon, 1997.
- Béatrice Lovis, « Les boiseries peintes du château de Mézery. Le récit imagé d'une vie de seigneur dans le Pays de Vaud vers 1760 », *Monuments vaudois*, 4, 2013, p. 1-19.
- Béatrice Lovis, « Jouer aux côtés de Voltaire sur le théâtre de Mon-Repos à Lausanne : l'entrée en scène réussie de la famille Constant », *Annales Benjamin Constant*, 40, 2015, p. 9-68.
- Anett Lütteken, « Johann Jakob Bodmer, sein Freundeskreis und die französischsprachige Kultur », in Michèle Crogiez Labarthe, Sandrine Battistini et Karl Kürtös (éd.), *Les Écrivains suisses alémaniques et la culture francophone au XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine, 2008, p. 273-286.
- Daniel Maggetti, *L'Invention de la littérature romande 1830-1910*, Lausanne, Payot, 1995.
- Haydn Mason, « Voltaire and Elie Bertrand », in Michelle Magdelaine et al. (éd.), *De l'humanisme aux Lumières : Bayle et le protestantisme. Mélanges en l'honneur d'Élisabeth Labrousse*, Paris, Universitas et Oxford, Voltaire Foundation, 1996, p. 715-726.
- Didier Masseau, *L'Invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1994.
- Josef Matuz, « Wesir Abdurrahmen Abdi Pascha, der letzte Ofner Beglerbeg (Versuch einer Vita) », *Acta historica*, 33 : 2-4, 1987, p. 341-350.
- Jérôme Meizoz, *Le Droit de « mal écrire ». Quand les écrivains romands déjouent le « français de Paris »*, Genève, Zoé, 1998.
- Jérôme Meizoz, *Le Gueux philosophe (Jean-Jacques Rousseau)*, Lausanne, Antipodes, 2003.
- Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007.
- Sylvain Menant, *La Chute d'Icare : la crise de la poésie française 1700-1750*, Genève, Droz, 1981.

- Helder Mendes Baiao, *Rêves de citoyens. Mythes et utopies dans les pays romands au temps des Lumières*, Université de Lausanne, 2015.
- Helder Mendes Baiao, « Introduction à *Une femme philosophe* de Samuel de Constant avec une édition du texte », *Annales Benjamin Constant*, 40, 2015, p. 89-125.
- Helder Mendes Baiao, « Luxe », in Bronislaw Baczko, Michel Porret et François Rosset (dir.), *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*, Genève, Georg, 2016, p. 721-748.
- Philippe Meylan, *Jean Barbeyrac (1674-1744) et les débuts de l'enseignement du droit dans l'ancienne Académie de Lausanne*, Lausanne, F. Rouge, 1937.
- Pierre Morren, *La Vie lausannoise au XVIII^e siècle d'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*, Genève, Labor & Fides, 1970.
- Monique Moser-Verrey, *Isabelle de Charrière, salonnière virtuelle : un itinéraire d'écriture au XVIII^e siècle*, Paris, Hermann, 2013.
- André Neyton, *L'Âge d'or et l'âge de fer*, Paris, Les Belles Lettres, 1984.
- Miriam Nicoli, « Un praticien des livres : le Dr Tissot », *Revue historique vaudoise*, 120, 2012, p. 345-360.
- Miriam Nicoli, *Les Savants et les livres. Autour d'Albrecht von Haller (1708-1777) et Samuel Auguste Tissot (1728-1797)*, Genève, Slatkine, 2013.
- Olivier Nora, « La visite au grand écrivain », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984, t. II, p. 561-587.
- Paul Nordmann, *Gabriel Seigneux de Correvon. Ein schweizerischer Kosmopolit*, Firenze, Tipografia Giuntina, 1947.
- Jean-Noël Pascal, « Un poète lyrique suisse émule de Lebrun : le baron Samuel-Élisée Bridel », *Cahiers Roucher – André Chénier*, 23, 2004, p. 121-139.
- Jean-Noël Pascal, *Les Successeurs de La Fontaine au siècle des Lumières (1715-1815)*, New York/Berne (etc.), Peter Lang, 1995.
- Jean-Pierre Perret, *Les Imprimeries d'Yverdon au XVII^e et au XVIII^e siècles*, Lausanne, F. Roth, 1945.
- Maria-Cristina Pitassi, *De l'orthodoxie aux Lumières. Genève 1670-1737*, Genève, Labor & Fides, 1992.
- Guillaume Poisson, « Le rôle des secrétaires-interprètes de l'ambassadeur de France à Soleure dans la seconde moitié du XVII^e siècle », *Études de lettres*, 286, 2010/3, p. 137-154.
- Guillaume Poisson, *18 novembre 1663. Louis XIV et les cantons suisses*, Lausanne, PPUR, « Le savoir suisse », 2016.
- Michel Porret, « “Une grande et puissante république située en Europe”. La Suisse des Lumières à la lumière de l'encyclopédisme », in Christian Simon (éd.), *Blicke auf die Helvetik – Regards sur l'Helvétique*, Bâle, Schwabe, 2000, p. 27-50.

- Michel Porret, *L'Homme aux pensées nocturnes. Pierre Frémont, libraire et explicateur de rêves à Genève au siècle des Lumières*, Genève, Métropolis, 2001.
- Michel Porret, *Sur la scène du crime. Pratique pénale, enquête et expertises judiciaires à Genève (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 2008.
- Roy Porter (éd.), *The Popularization of Medicine: 1650-1820*, Londres/New York, Routledge, 1992.
- Claude Reichler, « La bibliothèque des voyageurs », in Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne, Payot, 1996, t. 1, p. 243-253 (2^e édition, Genève, Zoé, 2015, p. 200-210).
- Claude Reichler et Roland Ruffieux (dir.), *Le Voyage en Suisse. Anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au XX^e siècle*, Paris, Laffont, « Bouquins », 1998.
- Claude Reichler, *La Découverte des Alpes et la question du paysage*, Genève, Georg, 2002.
- Roselyne Rey, « La partie, le tout et l'individu : science et philosophie dans l'œuvre de Charles Bonnet », in Martino Buscaglia, René Sigrist, Jacques Tremblay et Jean Wuest (éd.), *Charles Bonnet, savant et philosophe (1720-1793)*, Genève, Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève, vol. 47, p. 61-75.
- Gonzague de Reynold, *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^e siècle ; vol. 1, Le Doyen Bridel (1757-1845) et les origines de la littérature romande*, Lausanne, Impr. G. Bridel, 1909.
- Philip Rieder, « “Ma confession” et les egodocuments de Louis Odier. Les dessous d'une introspection avant Rousseau », in Nicole Minder et Danièle Tosato-Rigo (éd.), *Le Partage de l'intime, le Journal de Louis-François Guiguer de Prangins et les écrits personnels en Suisse romande, Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 67, 2010/4, p. 269-276.
- Daniel Roche, *Journal de ma vie, Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au 18^e siècle*, Paris, Montalba, 1982.
- Virgile Rossel, *Histoire littéraire de la Suisse romande [1889-1891]*, Neuchâtel, F. Zahn, 1903.
- François Rosset, « La vie littéraire et intellectuelle en pays romand au XVIII^e siècle », in Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne, Payot, 1996, t. 1, p. 193-223 (2^e édition, Genève, Zoé, 2015, p. 159-185).
- François Rosset, *Écrire à Coppet : nous, moi et le monde*, Genève, Slatkine, 2002.
- François Rosset, « Un lieu, un temps et des vies de “préromantisme” : le Groupe de Coppet », in Éric Francalanza (éd.), *Le Préromantisme : une esthétique du décalage*, Paris, Eurédit, 2006, p. 57-73.

- François Rosset, « Les Potocki et la Suisse », in Elżbieta Jastrzębowska et Monika Niewójt (éd.), *Archeologia, Letteratura, Collezionismo, Atti del Convegno dedicato a Jan et Stanisław Košťka Potocki 17-18 aprile 2007*, Roma, Accademia Polacca delle Scienze Biblioteca e Centro di Studi a Roma, 2008, p. 20-31.
- François Rosset, « Les Lumières en pays romands », in André Holenstein (dir.) *Berns goldene Zeit. Das 18. Jahrhundert neu entdeckt*, Berne, Stämpfli Verlag AG, 2008, p. 406-408.
- François Rosset, « La littérature : tache aveugle dans les conférences du comte de la Lippe », in Béla Kapossy, François Rosset et Danièle Tosato-Rigo (dir.), *L'Europe en province : la Société du comte de la Lippe (1742-1747). Actes du colloque organisé à l'Université de Lausanne du 25 au 26 juin 2009*, Lausanne : Lumières.Lausanne, 2013, url : <http://lumieres.unil.ch/fiches/biblio/5685/>
- François Rosset, « Pochwała przypadku, Uwagi o odbiorze polskiego oświecenia w Szwajcarii », *Wiek Oświecenia*, 30, 2014, p. 57-76.
- Édouard Rott, *Hiŝtoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés*, Berne, Stämpfli & Cie, 1935, t. X.
- Jean Roudaut, *Poètes et grammairiens au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1971.
- Louis-Édouard Roulet, *Voltaire et les Bernois*, Neuchâtel, La Baconnière, 1950.
- Jean-Marie Roulin, « Suisse », in Michel Delon (dir.), *Diŝtionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF, 1997, p. 1020-1024.
- Jean-Marie Roulin, « La réflexion sur l'épopée en Suisse au dix-huitième siècle », in Patrick Coleman, Anne Hofmann et Simone Zurbuchen (éd.), *Reconceptualizing Nature, Science, and Aesthetics. Contribution à une nouvelle approche des Lumières helvétiques*, Genève, Slatkine, 1998, p. 199-211.
- Jean-Marie Roulin, « De Tinian à Clarens, les enjeux du retour de Saint-Preux », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2010/2, vol. 110, p. 259-274.
- Peter Rück, *Grenzerfahrungen: Schweizer Wissenschaftler, Journalisten und Künstler in Deutschland*, Marburg an der Lahn, Basiliken-Presse, 1991.
- Laura Saggiorato, « Le *Journal de Lausanne* : la sensibilité au quotidien, 1786-1798 », in Claire Jaquier (dir.), *La Sensibilité dans la Suisse des Lumières. Entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Genève, Slatkine, 2005, p. 51-134.
- André Schluchter, « Ambassadeur de France », *Diŝtionnaire hiŝtorique de la Suisse*, www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F28697.php
- Michel Schlup (éd.), *L'Édition neuchâteloise au siècle des Lumières : la Société typographique de Neuchâtel (1769-1789)*, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, 2002.

- Clara et William de Charrière de Sévery, *La Vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle : Salomon et Catherine de Sévery et leurs amis*, Lausanne, Bridel, 1911-1912.
- Jean Sgard (dir.), *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/>
- Jean Sgard (dir.), *Dictionnaire des journalistes 1600-1789*, <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr>
- Pascal Singy, *L'Image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Jean Starobinski, « Les *Lettres écrites de Lausanne* de Madame de Charrière : inhibition psychique et interdit social », in Werner Krauss et al. (éd.), *Roman et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions sociales, 1970, p. 130-151.
- Jean Starobinski, *Table d'orientation. L'auteur et son autorité*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1989.
- Jean Starobinski, *Action et réaction. Vie et aventures d'un couple*, Paris, Seuil, 1999.
- Hubert Steinke, « Tissot traducteur de Haller : de l'expérience à la théorie », in Vincent Barras et Micheline Louis-Courvoisier (éd.), *La Médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg, 2001, p. 103-112.
- Danièle Tosato-Rigo (dir.), <http://wp.unil.ch/egodocuments>
- Danièle Tosato-Rigo, « Espace éducatif ou "chambre à soi", les journaux de Catherine et Angletine de Charrière de Sévery », in Anne Coudreuse et Catriona Seth (éd.), *Le Temps des femmes. Textes mémoriels et Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 69-89.
- Danièle Tosato-Rigo, « La Harpe et la Russie (1783-1795) », *Lumières. Lausanne* (lumieres.unil.ch/projets/la-harpe/).
- Danièle Tosato-Rigo (dir.), *Appel à témoins. Écrits personnels et pratiques socio-culturelles (XVI^e-XX^e siècles)*, Lausanne, *Études de lettres*, 300, 2016/1-2.
- Bruno Tribout, *Narrating the Self in Early Modern Europe*, Oxford/Bern, Peter Lang, 2007.
- Claudia Ulbrich, Kaspar von Greyerz et Lorenz Heiligensetzer, *Mapping the 'I'. Research on Self-Narratives in Germany and Switzerland*, Amsterdam, Brill, 2015.
- Gustave Vapereau, *Dictionnaire universel des littératures*, Paris, Hachette, 1876.
- D. Vessaz, « Un pacha vaudois », *Gazette de Lausanne*, 68, 10 mars 1921.
- Fernando Vidal, « La psychologie de Charles Bonnet comme *miniature* de sa métaphysique », in Martino Buscaglia, René Sigrüst, Jacques Tremblay et Jean Wuest (éd.), *Charles Bonnet, savant et philosophe (1720-1793)*, Genève, Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève, vol. 47, p. 43-50.

- Marie-Sybille de Vienne, *La Chine au déclin des Lumières : l'expérience de Charles de Constant, négociant des loges de Canton*, Paris, Champion, 2004.
- Antonio Villani, « Kant et le problème de la limite », *Revue de l'enseignement philosophique*, 35, 1984-1985, 2, p. 3-18.
- Isabelle Vissière, « Lausanne : un laboratoire littéraire au XVIII^e siècle », in Roger Marchal (éd.), *Vie des salons et activités littéraires de Marguerite de Valois à M^{me} de Staël. Actes du colloque international de Nancy (6-8 octobre 1999)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2001.
- Michel Vovelle (dir.), *L'Homme des Lumières*, Paris, Seuil, 1996.
- Henri Vuilleumier, *L'Académie de Lausanne 1537-1890 : esquisse historique*, Lausanne, Éditions de l'Université, 1891.
- Marc Weidmann, « Un pasteur-naturaliste du XVIII^e siècle, Élie Bertrand (1713-1797) », *Revue historique vaudoise*, 94, 1986, p. 63-108.
- Alexandre Wenger, « Lire l'onanisme. Le discours médical sur la masturbation et la lecture féminine au XVIII^e siècle », *Clio – Femmes, Genres, Histoire*, 22, 2005, p. 227-243.
- Markus Winkler, « The Poetics of the Enlightenment and Salomon Gessner's Idylls », in Patrick Coleman, Anne Hofmann et Simone Zurbuchen (éd.), *Reconceptualizing Nature, Science, and Aesthetics. Contribution à une nouvelle approche des Lumières helvétiques*, Genève, Slatkine, 1998, p. 185-197.
- Simone Zurbuchen, *Patriotismus und Kosmopolitismus: die Schweizer Aufklärung zwischen Tradition und Moderne*, Zurich, Chronos, 2003.

Index

A

Achard, Lucie 187, 250
Addison, Joseph 33, 36, 38, 46, 47,
60, 141, 142, 202, 241
Albany, Louisa de Stolberg d' 200
Alberoni, Jules 232, 237, 246
Alembert, Jean Le Rond d' 22, 29,
47, 109
Altmann, Johann Georg 22, 52,
65, 241
Amiel, Henri-Frédéric 166, 167
Andrey, Georges 23, 250
Anker, Albert 124
Argenson (voir Paulmy d'Argenson)
90, 91, 100, 247
Arnaud, François 23, 142
Arnoul, Élisabeth 185, 250
Auguste III 237, 241
Augustin, saint 83, 107
Austen, Jane 47, 236, 252

B

Baczko, Bronislaw 5, 45, 65, 250, 258
Balayé, Simone 48, 163, 248

Baldi, Rossella 137, 138
Bandelier, André 185, 245, 250
Baranyai, Zoltan 237, 250
Barbeyrac, Jean 13, 14, 15, 22, 121,
208, 241, 258
Barbier, Frédéric 116, 211, 250
Bardet, Jean-Pierre 185, 250
Barras, Vincent 8, 48, 84, 118, 119,
138, 250, 251, 252, 261
Batteux, Charles 110
Battistini, Sandrine 46, 83, 252, 253,
254, 257
Baum, Angelica 84, 242
Bayle, Pierre 137, 257
Beaumarchais, Pierre-Augustin Caron
de 211, 212, 221
Beauzée, Nicolas 118
Beccaria, Cesare 47, 205, 209
Beer, Gavin R. de 86, 245
Bentham, Jeremy 47
Berchtold, Jacques 86, 252
Béranger, Jean-Pierre 17, 64, 68, 241
Bernardin de Saint-Pierre, Jacques-
Henri 181
Bernis, François-Joachim de 36,
46, 241
Bernoulli, famille 189
Berque, Augustin 83
Bertrand, Élie 23, 73, 84, 86, 121, 122,
123, 124, 125, 131, 135, 136,

- 137, 138, 161, 239, 241,
242, 262
- Bertrand, François-Séraphique
130, 242
- Bertrand, Jean-Élie 128
- Besensval, Pierre Victor de 19, 89, 98,
190, 242
- Besson, Arnaud 23, 250
- Bèze, Théodore de 152, 161, 242
- Biaudet, Jean-Charles 208, 246
- Bitaubé, Paul-Jérémie 242
- Blaeschke, Axel 23, 163, 248
- Bochat, Loys de 18, 29, 242
- Bodmer, Johann Jakob 58, 84, 257
- Boileau, Nicolas dit « Despréaux » 34,
155, 156, 157, 170
- Boissier, Pierre-Guillaume 183, 239
- Bonaparte (voir Napoléon Bonaparte)
- Bondeli, Julie 72, 74, 75, 76, 77, 78,
84, 85, 86, 208, 242
- Bonnard, Georges A. 86, 245
- Bonnet, Charles 122, 136, 137, 167,
189, 208, 251, 259, 261
- Bonstetten, Charles Victor de 52, 65,
72, 84, 243
- Boon, Sonja 209, 251
- Bordelon, Laurent 36
- Bosch, Jérôme 116
- Boswell, James 47
- Bougeant, Guillaume-Hyacinthe 36
- Bouiller, sœurs 204, 205, 206
- Bourguet, Louis 18, 23, 47, 208,
239, 241
- Boyer d'Argens, Jean-Baptiste 145,
161, 243
- Brandli, Fabrice 45, 251
- Bratuń, Marek 137, 251
- Braunrot, Christabel 237
- Bridel, Jean-Louis 149, 161, 219,
236, 243
- Bridel, Philippe-Sirice 62, 151, 154,
162, 178, 187, 239, 243
- Bridel, Samuel-Élisée 161, 258
- Brinkmann, Bodo 64, 251
- Brun, Friederike 199
- Büren, Philippe-Albert de 87
- Bürgi, Andreas 84, 242
- Burke, Edmund 155
- Burlamaqui, Jean-Jacques 121
- Burnand, Barthélemy 137
- Burnand, Léonard 85, 208, 244, 251
- Burrows, Simon 138, 251
- Buscaglia, Marino 137, 259, 261

C

- Calame, Christophe 65, 84, 118, 243,
249
- Camus, Albert 116
- Candaux, Jean-Daniel 22, 23, 65, 84,
100, 117, 160, 161, 208, 236,
243, 248, 249, 251, 255
- Capitani, François de 84, 86, 251
- Cavallo, Guglielmo 116, 252
- Cazenove d'Arlens, Constance de
17, 76
- Celse 114
- Cernuschi, Alain 22, 117, 118, 251
- Cervantes, Miguel de 105, 114, 118,
170, 221
- Chaillet, Henri-David 18, 47, 48, 67,
243, 254
- Challe, Robert 105
- Chandieu-Villars, Élisabeth de 87
- Chapelle, Claude-Emmanuel Luillier,
dit 146
- Chaperon, Danielle 118, 138, 252
- Charlemagne 65, 250
- Charles Quint 65, 250
- Charrière de Sévery, Angletine de
186, 261
- Charrière de Sévery, Catherine de 84,
85, 167, 174, 186, 239, 256, 261
- Charrière de Sévery, Clara 261
- Charrière de Sévery, Salomon de 84
- Charrière de Sévery, William de 84,
85, 261
- Charrière, Isabelle de 11, 17, 35, 47,
81, 82, 83, 86, 87, 195, 208,
209, 225, 226, 227, 228, 236,
237, 243, 252, 255, 258

Chartier, Roger 116, 252
 Chénier, André 67, 161, 254, 258
 Chessex, Pierre 85, 252
 Chicoteau, Christine 187, 252
 Chollet, commissaire 232
 Christensen, Birgit 84, 242
 Christian VII 85
 Cicéron 191
 Clavel de Brenles, Étienne 116,
 141, 148, 160, 194, 209, 239
 Clavel de Brenles, Jacques Abram
 Daniel 107
 Clovis 56
 Combaz, Jean-Joseph 172, 186, 239
 Constant, Benjamin 5, 47, 85, 100,
 160, 161, 163, 187, 198, 200,
 235, 243, 244, 251, 254, 255,
 256, 257, 258
 Constant, Charles de 167, 184, 187,
 191, 240, 262
 Constant d'Herminches, David-Louis
 77, 195, 196, 197, 198, 205,
 209, 243
 Constant, Rosalie de 168, 180, 187,
 240, 250, 252
 Constant, Samuel de 17, 151, 156,
 161, 162, 213, 214, 215, 216,
 218, 225, 235, 244, 255, 256,
 258
 Cornut Jasmina 208
 Cossy, Valérie 86, 236, 252
 Coudreuse, Anne 186, 261
 Courten, Louis François Régis de
 177, 187, 240
 Courtney, Cecil P. 208, 244
 Courtois, Jean-Patrice 86, 252
 Cousin de Grainville, Jean-Baptiste
 67, 244
 Cramer, Gabriel 121
 Crébillon, Claude Prosper Jolyot de,
 dit « Crébillon fils » 24
 Crogiez Labarthe, Michèle 46, 83,
 252, 253, 254, 257
 Crousaz, Isabelle (voir Montolieu,
 Isabelle de) 85
 Crousaz, Jean-Pierre de 46, 73, 121,
 194, 244

Curchod (voir Necker, Suzanne)
 Curran, Mark 138, 251

D

Dafflon, Alexandre 99, 252
 Dante, Alighieri 116
 Davidsohn, Alexander 83
 Décultot, Élisabeth 46, 253
 Delaporte, André 66, 253
 Delbouille, Paul 163, 187, 244
 Delille, Jacques 67, 162, 254
 De Luc, Jean-André 31, 41, 44, 45, 48,
 136, 194, 244
 Delumeau, Jean 65, 253
 Descamps, Christian 46, 254
 Deyverdun, Jacques-Georges 38, 39,
 47, 254
 Diderot, Denis 22, 29, 47, 109, 118,
 205, 206, 209, 256
 Diesbach, François Pierre Frédéric de
 176, 240
 Diesbach, Ghislain de 100, 242
 Dompierre de Fontaine, Marie Éli-
 sabeth 23
 Donato, Clorinda 22, 47, 163,
 251, 253
 Dubeau, Catherine 209, 253
 Dubois, Alain 47, 254, 255
 Dubois, Maud 85, 235, 253
 Dubos, Jean-Baptiste 60
 Duchet, Michèle 118, 253
 Duclos, Charles Pinot 46, 109, 241
 Dulaurens, Henri-Joseph 105
 Dumarsais, César Chesneau 92,
 95, 118
 Dumont, Pierre-Étienne 47
 Duperron, colonel 232

E

Eigeldinger, Frédéric S. 23, 65,
 208, 248

Elsig, Frédéric 64, 253
 Emch-Dérian, Antoinette 84, 117, 253
 Engel, Samuel 72, 237
 Érasme de Rotterdam 189
 Erlach, Rodolphe-Louis d' 69, 72, 77,
 83, 244
 Erne, Emil 96, 100, 117, 160, 253
 Esculape 114

F

Favez, Pierre-Yves 237, 253
 Felice, Fortunato Bartolomeo de 18,
 22, 37, 39, 45, 47, 121, 122,
 161, 163, 230, 244
 Fielding, Henry 36, 76
 Fink, Urban 100, 253
 Flaubert, Gustave 218, 236, 245
 Florian, Jean-Pierre Claris de 67,
 186, 254
 Flouck, François 83, 253, 256
 Fontenelle, Bernard Le Bovier de 107
 Forel, François-Alphonse 87, 253
 Forel, Jean-François 186, 248
 Formey, Henry Samuel 208, 254
 Francillon, Roger 68, 138, 161, 162,
 235, 253, 254, 256, 259
 Frédéric V 122
 Frémont, Pierre 167, 185, 259
 Frêne, Théophile-Rémy 165, 167, 175,
 185, 186, 245
 Fromant, Alexandre 118
 Furrer, Norbert 83, 84, 254

G

Gagnebin, Bernard 27, 45, 248
 Garapon, Robert 67, 254
 Garcin de Cottens, Jacques-Laurent
 161, 245
 Gaubius, Hieronymus David 114
 Gautier, François 178, 240
 Gautier, Françoise Marie Antoinette
 178, 240

Gélieu, Isabelle de 17
 Gélieu, Jonas de 175, 240
 Genand, Stéphanie 208, 249
 Genlis, Stéphanie-Félicité de 89
 Gessner, Salomon 11, 28, 55, 58, 60,
 62, 67, 75, 76, 134, 150, 153,
 262
 Ghiotti, Jacques 171, 183, 186, 240
 Giardina, Adriano 118, 251, 254
 Gibbon, Edward 34, 46, 86, 201, 245
 Gingins, Victor de 229, 231
 Girard, Gabriel 118
 Giraud, Yves 67, 161, 236, 243, 254
 Godwin, William 47
 Goethe, Johann Wolfgang von 38, 39,
 47, 73, 200, 245
 Golowkin, Fédor 84, 160, 245
 Goodwin, Kenneth 24, 247
 Gottsched, Johann Christoph 60
 Grenier, Jean-Yves 118, 254
 Greyerz, Kaspar von 165, 185, 261
 Grignan, Françoise-Marguerite de
 Sévigné de 191, 192, 197
 Grunder, Hans-Ulrich 185, 254
 Gsteiger, Manfred 47, 254
 Guery, François 46, 254
 Guiguer de Prangins, Louis-François
 17, 23, 165, 185, 186, 245, 257,
 259
 Guiguer de Prangins, Matilda 173
 Guimps, Roger de 137, 245
 Guitton, Édouard 8, 67, 162, 254
 Gusdorf, Georges 185, 254

H

Haller, Albrecht von 11, 30, 33, 47,
 50, 52, 53, 54, 55, 62, 64, 65, 72,
 73, 77, 86, 108, 109, 113, 114,
 117, 119, 122, 124, 126, 134,
 136, 138, 153, 189, 245, 248,
 249, 255, 258, 261
 Häsel, Jens 22, 208, 251, 254
 Haussonville, Othenin d' 208, 249
 Haussonville, Paul-Gabriel d'
 209, 254

Head-König, Anne-Lise 187, 255
 Heidmann-Vischer, Ute 65, 255
 Heiligensetzer, Lorenz 185, 261
 Helmreich, Christian 47, 255
 Henzi, Samuel 72
 Hérault de Séchelles, Marie-Jean 245
 Hermann, Franz Jakob 91, 96, 97, 98,
 99, 236, 253, 258
 Hérodote 81
 Hervey, James 134
 Heyne, Christian Leberecht 218,
 236, 250
 Hintzsche, Erich 84, 117, 245
 Hirzel, Johan Caspar 106, 117
 Hofmann, Anne 47, 66, 67, 252, 254,
 255, 260, 262
 Hofmann, Étienne 5, 209, 255
 Holenstein, André 68, 83, 187,
 255, 260
 Hooek-Demarle, Marie-Claire
 207, 255
 Horace 155, 156
 Houdar de La Motte, Antoine 61, 67
 Huber, Marie 38, 245
 Hubler, Lucienne 187, 255
 Huc, Élisabeth d' 178, 240
 Huc, Pauline d' 178, 240
 Huguenin, Séverine 23, 46, 208,
 241, 255

I

Inchbald, Elizabeth 47

J

Jakubec, Doris 236, 255
 Jaquerez, Jean-Henry 169, 177, 182,
 186, 187, 240
 Jaquier, Claire 39, 40, 47, 48, 85, 86,
 137, 235, 236, 237, 252, 253,
 255, 256, 260
 Jasinski, Béatrice W. 48, 208, 248
 Jaucourt, Louis de 29, 32, 50

Jauss, Hans Robert 66, 256
 Jéquier, Marie-Claude 208, 246
 Johnson-Cousin, Danielle 117, 256
 Jünger, Johann-Friedrich 235, 244
 Junod, Louis 86, 245

K

Kant, Emmanuel 46, 262
 Kapossy, Béla 46, 252, 255, 256, 260
 Kawamura, Fumie 118, 256
 Keate, George 67, 246
 Klopstock, Friedrich Gottlieb 39
 Kohler, Pierre 161, 162, 235, 256
 Kotzebue, August 73
 Krauss, Werner 86, 261
 Kürtös, Karl 46, 83, 252, 253, 254, 257

L

La Bruyère, Jean de 34, 104
 Laclos, Pierre Choderlos de 196
 La Closure, Pierre Cadiot de 26
 Lacroix, Jean-Louis 100, 246
 La Fayette, Gilbert du Motier de 200
 La Fontaine, Jean de 162, 170, 258
 La Harpe, Frédéric-César de 208,
 246, 261
 La Harpe, Jean-François de 38
 Lambercier, famille 26
 Lamy, Bernard 109, 118
 Lanteires, Jean 18, 211, 234, 235, 246
 Lanz, Anne-Marie 85, 186, 256
 La Roche, Sophie von 73
 La Rue, P. de 130
 La Vigne, Anne de 107
 Lavocat, Françoise 66, 256
 Le Bel, Jean-Louis 118
 Lebrun, Ponce-Denis Écouchard
 161, 258
 Léchet, Timothée 23, 67, 138, 161,
 255, 256
 Lefranc de Pompignan, Jean-Jacques
 138, 246

- Leibniz, Gottfried Wilhelm 73, 85
 Leigh, Ralph 208, 248
 Lejeune, Philippe 185, 186, 257
 Le Roy Ladurie, Emmanuel 182, 187,
 252, 257
 Levade, Louis 233, 238, 246
 L'Huillier, Simon 194
 Liechtenhan, Francine-Dominique
 187, 257
 Ligne, Charles-Joseph de 44, 48, 246
 Liiceanu, Gabriel 48, 257
 Liomin, Georges-Auguste 64, 68, 246
 Liotard, Jean-François 148
 Lippe, Simon-August von der 35, 36,
 46, 74, 239, 255, 256, 260
 Loeve-Veimars, M. 237, 250
 Louis-Courvoisier, Micheline 9, 84,
 118, 119, 138, 251, 252, 261
 Louis XIV 13, 21, 52, 99, 229, 258
 Louis XV 19, 91
 Louis XVI 19
 Lovis, Béatrice 85, 118, 251, 254, 257
 Loys, Antoinette de 160
 Lucas, Eliza 168
 Lütteken, Anett 84, 257
- ## M
- Magdelaine, Michelle 137, 257
 Mallet, Paul-Henri 47
 Marc Aurèle 17, 20
 Marivaux, Pierre Carlet de Chamblain
 de 36
 Marmontel, Jean-François 60, 142
 Marot, Clément 152, 161, 242
 Mason, Haydn 137, 257
 Masseau, Didier 116, 257
 Matuz, Josef 230, 237, 257
 Maubert de Gouvest, Jean-Henri 53,
 65, 229, 237, 246
 Meister, Henri 200
 Meizoz, Jérôme 23, 162, 257
 Menant, Sylvain 162, 257
 Mendes Baiao, Helder 48, 66, 68, 137,
 235, 258
- Ménétra, Jacques-Louis 182, 187, 259
 Menz, Cäsar 64, 253
 Mercier, Louis-Sébastien 103, 116,
 147, 161, 246, 247
 Mestral de Saint-Saphorin, famille
 194
 Métastase 141
 Metz, François de 49
 Meuwly, Olivier 85, 251
 Micheli du Crest, Jacques-Barthélemy
 21, 24, 247
 Milton, John 34
 Minder, Nicole 185, 186, 257, 259
 Mingard, Gabriel 16, 23, 47, 247
 Minutoli, capitaine 26
 Misson, Maximilien 50, 64, 247
 Mniszech, Joseph 122
 Mniszech, Michel 122
 Molière 146
 Monbaron, Patrick R. 253, 256
 Montesquieu 34, 36, 86, 108, 145, 252
 Monti, Vincenzo 199
 Montolieu, Isabelle de 17, 47, 76, 85,
 137, 217, 218, 235, 247
 Montolieu, Louis de 85
 Montolieu, M^{me} de 75, 76, 85
 Morelly, Étienne-Gabriel 247
 Moser-Verrey, Monique 236, 258
 Mouhy, Charles de Fieux de 105
 Moulou, Paul-Claude 156
 Mozart, Wolfgang Amadeus 109, 117,
 118, 251, 252, 254
 Muller, Jean de 199
 Muralt, Bêat Louis de 247
 Muratori, Ludovico Antonio 47, 58
- ## N
- Napoléon Bonaparte 21, 43, 44, 200
 Necker, Jacques 59, 141, 201, 209, 247
 Necker, Suzanne 102, 116, 141, 143,
 160, 194, 201, 203, 205, 206,
 209, 239, 247, 253
 Neyton, André 66, 258
 Nicod, Françoise 208, 246
 Nicoli, Miriam 117, 165, 258

Nora, Olivier 137, 258
 Nora, Pierre 137, 258
 Nordmann, Paul 208, 258

O

Odier, Louis 167, 185, 259
 Omacini, Lucia 160, 243
 Osterwald, Samuel 136, 240

P

Paracelse (voir Celse)
 Pascal, Jean-Noël 161, 162, 258
 Paulmy d'Argenson, Antoine-René de
 Voyer de 90
 Paulmy d'Argenson, René Louis de
 Voyer de 91, 100, 247
 Pavillard, Daniel 34, 35
 Pellegrini, Carlo 208, 248
 Perret, Jean-Pierre 237, 258
 Pibrac, Guy Du Faur de 170
 Pictet, Charles 47
 Pictet, Marc-Antoine 47
 Pierre-le-Grand 108
 Pillichody, Jean-Georges 183, 240
 Pitassi, Maria-Cristina 86, 258
 Platter, famille 182, 187, 257
 Poinset de Sivry, Louis 237, 248
 Polier de Bottens, Jean-Antoine-Noé
 137, 170, 186, 240, 248
 Polier de Bottens, Jeanne-Françoise
 17, 76, 223, 236, 248
 Polier de Bottens, Jeanne-Pauline 137
 Polier de Saint-Germain, Antoine 107
 Polier de Vernand, Jean Henri 84,
 167, 185, 258
 Polier, Marie-Élisabeth 18, 137
 Pöllnitz, Friedrich von 75
 Pons, Jean-François de 61, 67

Pont-Wullyamoz, Marie-Louise-
 Françoise de 17, 76
 Pope, Alexander 36, 141
 Porret, Michel 5, 24, 185, 258, 259
 Potocki, Jean 5, 200
 Prévost d'Exiles, Antoine 36, 46, 244
 Pury, Abram de 18
 Puyseux, Roger Brulart de 89, 90

R

Raymond, Marcel 27, 45, 248
 Rebetez-Paroz, Pierre et Liliane
 186, 246
 Reichler, Claude 22, 54, 65, 68, 83,
 137, 162, 259
 Reverdil, Élie-Salomon 75
 Reybaz, Louis 183, 240
 Rey, Roselyne 137, 259
 Richardson, Samuel 36, 76, 214, 216
 Rieder, Philip 185, 259
 Riupeirou, abbé de 130
 Rivaz, Julie de 192, 193, 240
 Robespierre, Maximilien de 40, 41,
 42, 48, 59, 66, 249
 Roche, Daniel 187, 259
 Rollin, Charles 109, 118
 Rossel, Virgile 162, 259
 Rosset, François 3, 5, 46, 47, 209, 254,
 255, 256, 258, 259, 260
 Rott, Édouard 99, 260
 Roucher, Jean-Antoine 67, 161,
 254, 258
 Roudaut, Jean 67, 260
 Roulin, Jean-Marie 66, 67, 187, 260
 Rousseau, Jean-Baptiste 132, 139, 248
 Rousseau, Jean-Jacques 15, 25, 45, 55,
 56, 65, 102, 108, 117, 153, 162,
 166, 208, 212, 220, 248, 257
 Ruchat, Abraham 23, 52, 86, 121,
 231, 248
 Rück, Peter 45, 260
 Ruffieux, Roland 22, 65, 68, 259
 Ruggiu, François-Joseph 185, 250

S

Saggiorato, Laura 85, 137, 235, 260
 Sainte-Beuve, Charles Augustin 89
 Saint-Évremond, Charles de 146
 Salluste 114
 Salomon 205
 Sandoz, David 182, 240
 Sandoz, Jacques 182, 240
 Saussure, César de 184, 240
 Scheuchzer, Johann Jakob 65, 255
 Schiller, Friedrich 47, 200
 Schluchter, André 100, 260
 Schoulepnikoff, Chantal de 23,
 185, 245
 Seigneux de Correvon, Gabriel 17,
 18, 36, 46, 47, 208, 248, 258
 Sermain, Jean-Paul 86, 252
 Seth, Catriona 8, 162, 186, 250, 261
 Sévigné, Marie de Rabutin-Chantal de
 191, 192, 197
 Shakespeare, William 38, 47, 243
 Sigrist, René 137, 259, 261
 Silvestrini, Gabriella 24, 247
 Singy, Pascal 23, 162, 261
 Sinner de Ballaigues, Jean-Rodolphe
 30, 45, 72, 78, 86, 248
 Sismondi, Jean Charles Léonard de
 248
 Staël, Anne Louise Germaine de 11,
 16, 17, 20, 23, 24, 42, 43, 44, 47,
 48, 72, 159, 163, 199, 200, 206,
 209, 248, 253
 Stanyan, Abraham 22, 51, 65, 80,
 86, 249
 Stapfer, Philippe-Albert 72
 Starobinski, Jean 86, 118, 261
 Steinke, Hubert 119, 261
 Steinlen, Théophile 238, 246
 Sterne, Laurence 236, 252
 Stubenvoll, Marianne 83, 253, 256
 Suard, Jean-Baptiste-Antoine 142
 Sulzer, Georg 37, 46, 73, 253

T

Talma, François-Joseph 200
 Tasse, Torquato Tasso, dit Le 107, 108
 Tavernier, Jean-Baptiste 52, 65, 249
 Tell, Guillaume 43, 67, 254
 Testud, Pierre 24, 242
 Teyssaire, Daniel 116, 249
 Thompson, James 134
 Tissot, Samuel Auguste 8, 9, 33, 72,
 77, 79, 84, 85, 101, 102, 103,
 104, 105, 106, 107, 108, 109,
 110, 111, 112, 113, 114, 115,
 116, 117, 118, 119, 125, 138,
 189, 227, 241, 245, 249, 251,
 252, 253, 258, 261
 Tite-Live 108
 Tosato-Rigo, Danièle 46, 83, 165, 185,
 186, 208, 253, 255, 256, 257,
 259, 260, 261
 Tremblay, Jacques 137, 259, 261
 Treytorrens, famille 72
 Trousson, Raymond 23, 65, 208, 248
 Trublet, Nicolas-Charles-Joseph
 61, 67
 Tschärner, Vincent Bernard de 51, 65,
 80, 245
 Turretini, Jean-Alphonse 121
 Tuyll de Zuylen, Isabelle de (voir
 Charrière, Isabelle de) 195
 Tycho Brahé 107

U

Ulbrich, Claudia 185, 261
 Usteri, Leonhard 86

V

Vapereau, Gustave 100, 261
 Varnhagen, Rahel 200
 Vaugelas, Claude Favre de 118

Vercruysse, Jeroom 48, 246
 Vernes, François 8, 17, 40, 41, 42, 44,
 48, 55, 59, 61, 65, 66, 67, 150,
 161, 220, 222, 236, 249
 Vernes, Jacob 18, 40, 48, 59, 249
 Verri, Pietro 23, 247
 Verry-Jolivet, Corinne 116, 249
 Vessaz, D. 261
 Vianello Bonifacio, Mariella 48, 248
 Viani, Rinantonio 23, 185, 245
 Vidal, Fernando 137, 261
 Vienne, Marie-Sybille de 187, 262
 Villani, Antonio 46, 262
 Villars, Mmes de 168
 Villers, Charles de 199
 Virgile 65, 162, 255, 259
 Vissière, Isabelle 84, 195, 262
 Vissière, Jean-Louis 161, 195, 209,
 243, 251
 Voltaire 11, 15, 23, 34, 50, 65, 76, 77,
 79, 85, 109, 116, 122, 137, 149,
 197, 208, 248, 249, 250, 257,
 260
 Vuilleumier, Henri 85, 262

W

Wall, Anton (voir Heyne, Christian
 Leberecht)
 Walser, Doris et Peter 208, 243
 Warens, Françoise-Louise de 27
 Warnery, Charles-Emmanuel de
 149, 161

Weidmann, Marc 137, 138, 262
 Weiss, François Rodolphe de 14, 22,
 72, 80, 86, 250
 Wellington, Arthur Wellesley de 200
 Wenger, Alexandre 116, 262
 Werdt, Georg-Samuel von 73, 75, 79,
 84, 250
 Werner, Zacharias 47
 Whatmore, Richard 24, 247, 252
 Wieland, Christof Martin 84
 Winkler, Markus 67, 262
 Witz, Konrad 49, 64, 251, 253
 Wolff, Christian 73
 Wuest, Jean 137, 259, 261
 Wurtemberg, Louis-Eugène de 109,
 203

Y

Young, Edward 62, 134

Z

Zawisza, famille 168
 Zimmermann, Johann Georg 84,
 117, 249
 Zschokke, Heinrich 230, 231, 237, 250
 Zurbuchen, Simone 66, 67, 252,
 260, 262

Principaux ouvrages du même auteur

- Le théâtre du romanesque : le Manuscrit trouvé à Saragosse de Jean Potocki*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1991.
- L'Arbre de Cracovie : le mythe polonais dans la littérature française*, Paris, Imago, 1996.
- De Varsovie à Saragosse : Jean Potocki et son œuvre*, Louvain, Peeters, 2000 (avec Dominique Triaire).
- Écrire à Coppet : nous, moi et le monde*, Genève, Slatkine, 2002.
- Jean Potocki. Biographie*, Paris, Flammarion, 2004 (avec Dominique Triaire).
- Œuvres de Jean Potocki*, éditées par François Rosset et Dominique Triaire, Louvain, Peeters, 2004-2006, 6 vol.
- Le Groupe de Coppet : une constellation d'intellectuels européens*, Lausanne, PPUR « Le savoir suisse », 2005 (avec Étienne Hofmann).
- Jean Potocki, *Manuscrit trouvé à Saragosse*, versions de 1804 et 1810, édité par François Rosset et Dominique Triaire, Paris, GF, 2008.
- Benjamin Constant, *Mélanges de littérature et de politique*, in *Œuvres complètes de Benjamin Constant*, vol. XXXIII dirigé par François Rosset, Berlin, De Gruyter, 2012.
- Jean Potocki, *Voyages*, édités par François Rosset et Dominique Triaire, Paris, GF, 2015.
- Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*, dirigé par Bronislaw Baczko, Michel Porret et François Rosset, Genève, Georg, 2016.

Au début du XVIII^e siècle, dans l'espace qu'on appelle déjà « Suisse romande », une culture littéraire spécifique commence à se développer. Le temps des Lumières verra s'amplifier et se consolider ce mouvement qui nous a légué un patrimoine imprimé et manuscrit d'une très grande richesse.

Ces productions qui résultent de conditionnements particuliers – géophysiques, politiques, confessionnels, anthropologiques, rhétoriques, épistémologiques, moraux – sont généralement éclipsées par les chefs-d'œuvre de Rousseau, d'Isabelle de Charrière ou de Germaine de Staël ; mais leur étude s'avère profitable, car elle permet de mettre au jour la constitution de cette culture littéraire qui, propre à une contrée à la fois très dépendante et très éloignée de la métropole française, finira par se cristalliser dans une forme de conscience nationale.

Plutôt que de célébrer les propriétés de cette culture, ce livre propose de remonter aux sources de notre imaginaire en examinant la formation d'une mythologie qui continue de nourrir, par les images, les figures et les croyances qu'elle a fixées, un sentiment de singularité helvétique dont on mesure encore de nos jours, pour le meilleur et pour le pire, le pouvoir de séduction.

François Rosset est professeur de littérature française à l'Université de Lausanne. Ses travaux portent principalement sur les formes de la fiction au XVIII^e siècle, les Lumières helvétiques et le Groupe de Coppet, l'imagologie littéraire, l'œuvre de Jean Potocki.

ISBN 978-2-8257-1053-1



9 782825 710531